

ANTHOLOGIE

**DE TEXTES HISTORIQUES
SUR LES**

**MASSACRES ARMENIENS
DE 1915**

• VICOMTE JAMES BRYCE • ARNOLD J. TOYNBEE
• HERBERT ADAMS GIBBONS • AMBASSADEUR
HENRY MORGENTHAU • FRIDJHOF NANSEN

ANTHOLOGIE
DE TEXTES HISTORIQUES
SUR LES
MASSACRES ARMÉNIENS
DE 1915

VICOMTE JAMES BRYCE

ARNOLD J. TOYNBEE

HERBERT ADAMS GIBBONS

Ambassadeur HENRY MORGENTHAU

FRIDJHOF NANSEN

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	5
UN TEMOIGNAGE DU VICOMTE JAMES BRICE	9
UN TEMOIGNAGE D'ARNOLD J. TOYNBEE	15
Le Peuple Arménien Et Le Gouvernement Ottoman	17
Les Déportation En 1915: Antécédents	33
Les Déportations De 1915: Procédure	50
UN TEMOIGNAGE DU Dr. HERBERT ADAMS GIBBONS	79
UN TEMOIGNAGE DE	
L'Ambassadeur HENRY MORGENTHAU	87
Retour du Turc Au Type Primitif	89
La «Révolution» De Van	105
L'Assassinat D'une Nation	112
Talaat Justifie «L'Extermination» Arménienne	134
Enver Discute La Question Arménienne	148
Wangenheim Refuse d'Intervenir	
En Faveur Des Arméniens	165
UN TEMOIGNAGE DE FRIDJHOF NANSEN	185
Les Arméniens Pendant La Guerre Mondiale	187
BIBLIOGRAPHIE	219
APPENDICES	233
CARTE GEOGRAPHIQUE	

AVANT - PROPOS

Le présent volume, constitué des écrits de quelques uns des plus grands historiens et hommes d'état du siècle, est un hommage à ceux qui, voici plus de cinquante ans, moururent exécutés sans même en connaître la raison pour la plupart, de la façon la plus cruelle et inhumaine, en guise d'holocauste pour le règlement d'un problème politique. Ce dernier était connu alors sous le nom de la Question Arménienne. Elle avait intéressé les principales Puissances Européennes, en tant qu'un des éléments d'un problème plus vaste encore: la Question d'Orient. Au long du XIXe siècle, les Ottomans avaient dû admettre la libération des Serbes, des Roumains, des Grecs et des Bulgares. Et il devenait évident, au début du XXe siècle, que le tour des Arméniens était arrivé. Le démembrement progressif de l'Empire Ottoman était devenu inévitable et seules les rivalités entre Grandes Puissances, plutôt que quelque vigueur inhérente à l'Empire Ottoman, en retardaient l'échéance. Cependant, alors que, par suite d'une très faible concentration d'éléments turcs sur les territoires périphériques comme la Roumanie et la Grèce, les Turcs pouvaient s'accomoder de la perte de ces régions-là, il leur était plus difficile d'envisager la perte du territoire arménien situé au cœur même de l'Empire et peuplé d'un assez important pourcentage de Turcs et de Kurdes. En outre, la perte de l'Arménie aurait signifié la fin de leur rêve pantouraniste, déjà caressé par des théoriciens comme Zia Gokalp et en fin

de compte adopté par les Jeunes-Turcs en tant que credo politique; il s'agissait de réaliser l'union entre les races turques du Caucase et celles de l'Asie Centrale. Les Arméniens constituaient l'unique obstacle dressé entre ces deux blocs. Puisque l'Empire Ottoman avait échoué en tant qu'Empire basé sur le principe théocratique, les Turcs désiraient maintenant en bâtir un nouveau, basé sur le principe racial.

Telle était la conjoncture lorsque la Question Arménienne fut posée sur le tapis de la diplomatie internationale au Congrès de Berlin de 1878. Vivant sur leurs propres terres depuis plus de trois millénaires et riches d'une civilisation fort ancienne et distincte, les Arméniens avaient osé protester contre les abus du régime ottoman qui, depuis le X^{IV}e siècle, avait établi sur eux une sanglante domination répressive. Les Arméniens exigeaient des réformes que le Sultan avait été forcé d'accorder conformément à l'article 61 du Traité de Berlin. Cependant, comme l'autocrate ottoman connaissait fort bien les rivalités européennes, au lieu des réformes promises il organisa les massacres de 1894-95 dont plus de 300.000 Arméniens furent les victimes.

La prise du pouvoir par les Jeunes-Turcs et la proclamation, en 1908, de la Constitution Ottomane, permirent un instant d'espérer pour le mieux; l'on y promettait l'égalité de tous devant la Loi. En 1914, après une série de défaites subies lors des Guerres Balkaniques, la Turquie prenait un nouvel engagement, devant les Puissances Européennes, d'introduire enfin des réformes dans les provinces arméniennes. Mais dès le commencement de la Première Guerre mondiale, les Turcs pensèrent pouvoir se servir de cette occasion exceptionnelle pour définitivement régler la Question Arménienne, simplement en éliminant les Arméniens. Le parti au pouvoir Union et Progrès (Ittihad ve Terakké) décidait, lors d'une série de réunions secrètes, la déportation et l'extermination massives de la population arménienne de l'Empire Ottoman. Leur plan, systématiquement mis en exécution à partir de

1915 et poursuivi durant les années suivantes, causa la perte préméditée de plus d'UN MILLION ET DEMI d'Arméniens. Le présent volume contient le témoignage de quelques éminents contemporains sur cet acte de génocide.

Le but visé par la publication de ces textes n'est point celui d'aviver un sentiment de vengeance; ce serait là faire preuve d'une attitude négative. Cependant, nous désirons souligner à quel point souffrent notre dignité humaine et notre sens de la justice du fait que l'humanité porte encore sur sa conscience le poids du premier génocide systématique du siècle. Il est vrai que justice fut promise au peuple arménien par les Alliés, après la Première Guerre mondiale. Le premier Traité de Paix signé avec les Turcs, le Traité de Sèvres du 10 août 1920, prévoyait même la création d'une Arménie indépendante à même les territoires arméniens sous domination turque. Mais malgré le fait que le Président des Etats-Unis de l'époque, W. Wilson, en tant qu'arbitre désigné par le Traité de Sèvres, ait lui-même tracé la frontière entre l'Arménie et la Turquie, ni les Puissances européennes ni les Etats-Unis ne firent rien pour obliger la Turquie à respecter les clauses de ce Traité. Encore une fois, ce fut la rivalité économique entre puissances européennes qui dicta sa conduite à la diplomatie. Au vu et au su d'une opinion publique indignée, non seulement les Arméniens furent-ils abandonnés, mais il fut même permis aux Turcs d'attaquer l'ex-Arménie russe devenue République indépendante, d'en occuper une partie et de forcer ce qui en restait à tomber dans les bras de la Russie Soviétique.

Le monde est devenu plus sensible, aujourd'hui, aux crimes contre l'humanité et au droit des peuples à l'autodétermination. La Charte des Nations Unies, les procès de Nuremberg, la Convention relative aux Génocides et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, la Résolution de l'ONU en 1968 relative à l'Imprescriptibilité des Crimes contre l'Humanité, sont autant de preuves faisant foi

du réveil d'une telle conscience.

Mais rien n'a encore été fait à ce jour, pour réparer la grande injustice commise à l'égard des Arméniens depuis plus d'un demi-siècle. Pire encore, les Turcs continuent d'insulter l'intelligence humaine, la dignité et le sens moral de l'humanité en réfutant les faits, en refusant d'admettre leur responsabilité et en falsifiant l'histoire, dans leurs ridicules tentatives de couvrir le crime commis.

Le peuple arménien n'a pas renoncé à la justice qui lui est due. Le génocide commencé en 1915 par les Turcs se poursuit encore de nos jours car, tant que les Arméniens n'auront pas retrouvé leurs terres, ils seront exposés, dans une immense diaspora, à perdre progressivement leur identité culturelle et nationale. Le crime, donc, se perpétue. Or, la condamnation de toute injustice constitue l'un des critères de la morale humaine. En outre, il devient de plus en plus évident qu'une paix permanente et la sécurité mondiale ne pourront être définitivement assurées que dans la mesure où toute injustice, où qu'elle ait été perpétrée, soit remédiée; la faillite de notre civilisation ne pourra être évitée qu'à la condition que les non-lésés se déclarent solidaires des victimes d'injustices. Voilà pourquoi l'humanité doit cette justice aux Arméniens.

Les Editeurs

« En fouillant toutes les maisons l'une après l'autre de chaque ville, ou de chaque village, on réunissait ainsi toute la population arménienne. Chaque habitant était poussé dans la rue. Quelques hommes furent jetés en prison, où ils furent mis à mort, après avoir été quelquefois torturés. Quant au reste des hommes, ils étaient emmenés avec les femmes et les enfants. Lorsqu'ils étaient parvenus à une certaine distance, les hommes étaient séparés des femmes, et conduits dans les montagnes où ils étaient tués à coups de fusil et de baïonnettes par les soldats ou les tribus kurdes que l'on avait appelées pour aider au massacre. On envoyait les femmes, les enfants, et les vieillards sous la garde des soldats les plus vils — beaucoup de ces derniers avaient été tirés de prison dans ce but — vers le lieu de leur destination lointaine, qui était quelquefois parmi les districts les plus malsains du centre de l'Asie Mineure, mais le plus souvent le grand désert qui s'appelle Deir el Zor, et qui se trouve à l'est d'Alep, dans la direction de l'Euphrate. Ces malheureux, marchant toujours à pied, se voyaient sans cesse, chaque jour, poussés en avant par les soldats, battus par eux, ou bien abandonnés à la mort s'ils ne pouvaient avancer avec la caravane ; beaucoup périrent de faim. Le gouvernement turc ne leur avait donné aucune provision, et on leur avait déjà enlevé tout ce qu'ils possédaient. Nom-

breuses furent les femmes que l'on dépouilla complètement de leurs vêtements et que l'on obligea à marcher ainsi sous un soleil brûlant.

Quelques-unes des mères devinrent folles et jetèrent leurs enfants, ne pouvant pas les porter plus loin. La route de la caravane ne tarda pas à être marquée d'une ligne de cadavres, et il y eut relativement peu de prisonniers, à arriver à la destination qui leur avait été assignée. On avait eu grand soin de choisir une villé éloignée dont il leur fut impossible de revenir ; il y avait peu de chances ainsi que quelques-uns pussent survivre à leurs fatigues. J'ai eu des récits circonstanciés de ces déportations, récits qui par leur style même montrent leur véracité ; et l'un de mes amis qui vient d'arriver de Constantinople — il appartient à un pays neutre — m'a dit qu'il avait entendu dans cette ville des histoires confirmant celles qui étaient venues jusqu'à moi, et que ce qui l'avait frappé avait été l'indifférence relative, avec laquelle ces atrocités avaient été rapportées par ceux qui les avaient vues de près. Des crimes que nous trouvons à peine croyables excitent peu de surprise en Turquie. Les massacres étaient à l'ordre du jour en Roumélie en 1876, et en Turquie d'Asie en 1895-6.

Lorsque la population arménienne fut chassée de ses foyers, un grand nombre des femmes ne furent pas tuées, mais elles furent réservées à un sort plus humiliant. Elles furent saisies, pour la plupart, par des officiers ou des fonctionnaires civils turcs, et enfermées dans leurs harems. D'autres furent vendues sur la place du marché, mais seulement à l'acheteur musulman, car elles durent devenir mahométanes de force. Elles ne devaient plus revoir leurs parents ou leurs maris, et ces femmes chrétiennes étaient condamnées d'un seul coup à l'esclavage, à la honte et à l'apostasie. Les garçons et les filles furent aussi vendus en grande partie comme esclaves, au prix

quelquefois de douze à quinze francs seulement, tandis que d'autres garçons d'un âge plus tendre étaient donnés aux derviches, emmenés dans des espèces de monastères, et forcés là de se faire musulmans».

«Mais le sort le plus lamentable n'est pas le sort de ceux dont une mort rapide termina les tourments, mais celui de ses malheureuses femmes qui virent tuer leurs maris et violer leurs filles et qui, avec leurs enfants, furent chassées dans le désert, où elles ne purent subsister, et où elles furent les victimes des tribus arabes sauvages qui les entouraient. C'est ainsi que, paraît-il, les trois-quarts ou les quatre-cinquièmes de toutes la nation arménienne ont été anéantis; et il n'y a pas de page dans l'histoire, certainement pas depuis l'époque de Tamerlan, qui raconte un massacre aussi épouvantable et sur une aussi grande échelle.

«Partout où ont combattu les Arméniens, presque entièrement sans armes, ils l'ont fait, parce qu'ils étaient attaqués, et pour se défendre, eux et leurs familles, de la cruauté des ruffians qui composent ce qui s'appelle le gouvernement de la Turquie. L'on ne saurait trouver dans les raisons que quelques autorités ou quelques journaux allemands mettent en avant, la moindre excuse à la conduite du gouvernement ottoman. Sa politique de massacres et de déportation a été entreprise de gaieté de cœur et sans la moindre provocation de la part des Arméniens. Il semble mettre à exécution tout simplement la maxime que formula jadis le Sultan Abdul Hamid : « La seule façon de se débarrasser de la question arménienne est de se débarrasser des Arméniens » ; et les chefs actuels du gouvernement turc, — ils s'appellent eux-mêmes le Comité de l'Union et du Progrès, — ont suivi cette politique d'extermination beaucoup plus à fond et avec beaucoup plus de cruauté qu'elle ne l'avait été sous le règne d'Abdul Hamid».

LE PEUPLE ARMÉNIEN ET LE GOUVERNEMENT OTTOMAN

Quand le gouvernement ottoman entra dans la guerre européenne de 1914, il avait gouverné l'Arménie pendant 400 ans et avait traité, par ses rajahs, une majorité d'Arméniens. Quelqu'un qui cherchait les relations entre le gouvernement et les gouvernés pendant cette période de l'histoire du Proche-Orient, rencontrera les opinions les plus contradictoires. Il est évident, en lui disant que les Arméniens, comme le reste des chrétiens en Turquie, étaient considérés par le sultan dévotement comme « rayah » (sujets) et que ce seul mot résumait leur situation inévidente — on ne s'est en fait pas traité comme des citoyens, mais qu'on n'était même pas traité comme des hommes. Il est aussi évident qu'après avoir vu que l'Empire Ottoman a été plus libéral envers les nationalités qui lui étaient acquiescentes que beaucoup d'états de l'Europe occidentale, que les Arméniens ont été parfaitement libres de vivre leur vie sous un gouvernement patriarcal, et

Un Témoignage d'ARNOLD J. TOYNBEE

*Extrait du Sommaire Historique
du Traitement des Arméniens
dans l'Empire Ottoman 1915-1916.*

ARNOLD J. TOYNBEE

*Historien, Ancien Directeur des
Etudes à l'Institut Royal des
Affaires Internationales et de la
Recherche, Professeur d'Histoire
Internationale à l'Université de
Londres.*

LE PEUPLE ARMÉNIEN

ET LE GOUVERNEMENT OTTOMAN

Quand le gouvernement ottoman entra dans la guerre européenne en 1914, il avait gouverné l'Arménie juste 400 ans et avait encore, parmi ses sujets, une majorité d'Arméniens. Quiconque étudiera les relations entre le gouvernement et les gouvernés pendant cette période de l'histoire du Proche-Orient, rencontrera les opinions les plus contradictoires. D'un côté, on lui dira que les Arméniens, comme le reste des chrétiens en Turquie, étaient classés par la race dominante comme « rayah » (bétail) (*) et que ce seul mot résume leur situation irrémédiable ; qu'ils n'étaient pas traités comme des citoyens, parce qu'il n'étaient même pas traités comme des hommes. D'un autre côté, il entendra dire que l'Empire Ottoman a été plus libéral envers les nationalités qui lui étaient assujetties que beaucoup d'états de l'Europe occidentale ; que les Arméniens ont été parfaitement libres de vivre leur propre vie, sous un gouvernement paternel, et que les frictions entre le gouvernement et ses sujets ont été dues à la perversité native et à l'instabilité du caractère arménien, ou, pis encore, à un poison révolutionnaire, distillé par un ennemi commun du dehors. Ces

(*) Il n'est pas certain que ce soit là le sens littéral, ce mot étant surtout employé dans son acception politique.

deux points de vue extrêmes sont également exagérés, mais l'un et l'autre contiennent une part de vérité.

Il est incontestablement vrai (pour prendre le point de vue turc d'abord), que les Arméniens ont tiré certains avantages de l'administration ottomane. La division des castes entre musulmans et rayahs, par exemple, peut faire caractériser « l'idée de l'état ottoman » comme étant du moyen âge et incapable de progrès ; mais elle a nuï de manière plus appréciable à l'état lui-même dans son ensemble, qu'à ceux qu'elle visait ; car une rigueur extrême tourne aussi bien contre celui qui l'exerce. Le gouvernement faisait une distinction si marquée entre les chrétiens et l'élément musulman dominant, qu'il admit et même encouragea les chrétiens à former des communautés propres ; le rayah devint un « millet », c'est-à-dire non pas un bétail sous le joug, mais un troupeau affanchi.

Ces millets-chrétiens furent institués par le sultan Mohammed II après qu'il eût conquis Constantinople, en 1453, et qu'il entreprit la réorganisation de l'Empire Ottoman, comme héritier de l'Empire Romain d'Orient. Ce sont des corporations nationales, avec des chartes écrites, souvent compliquées. Chacune est présidée par un patriarche dont les fonctions sont à la discrétion du gouvernement, mais qui est élu par la communauté et qui est l'intermédiaire reconnu entre les deux, réunissant dans sa personne l'autorité de chef d'une association rayah et le statut d'un fonctionnaire ottoman. La fonction spéciale ainsi assignée aux patriarchats donne aux millets, en tant qu'institutions, un caractère ecclésiastique (*) ; mais dans le Proche-Orient, l'Eglise représente avant tout la nationalité ; et l'autorité des patriarchats s'étend aux éco-

(*) Le mot millet signifie simplement secte religieuse, dans la langue arabe, à laquelle les Turcs l'ont emprunté.

les et même à l'administration de certaines parties du droit civil. En fait, les millets sont des corps autonomes en tout ce qui concerne la religion, la culture et la vie sociales ; mais c'est une autonomie mutilée, car elle est jalousement dépourvue de toute expression politique. L'établissement des millets est la reconnaissance et à la fois le palliatif de l'anomalie pathologique du Proche-Orient, de la désagrégation politique des peuples et de la tenacité avec laquelle, en dépit de tout, ils se sont accrochés à leur vie spirituelle de communautés.

Les organisations de Millets ne furent pas accordées à toutes les nations chrétiennes assujetties par l'Empire Ottoman. Des populations orthodoxes, comme les Bulgares et les Serbes, perdirent en fait l'autonomie ecclésiastique, dont ils avaient joui à une époque antérieure et furent englobées dans le Millet des Grecs, sous le patriarche orthodoxe de Constantinople. Les Arméniens, d'autre part, améliorèrent leur situation. Comme schismatiques, ils avaient été, jusqu'alors, tolérés seulement sous les gouvernements catholiques et orthodoxes, mais les Osmanlis appliquèrent le même traitement à toutes les croyances chrétiennes sans distinction. Mohammed II convoqua l'évêque grégorien de la colonie arménienne à Brousse et l'éleva au Siège du patriarcat arménien de Constantinople. La conquête ottomane laissa ainsi aux Arméniens grégoriens leur individualité religieuse et les mit sur un pied d'égalité légale avec leurs voisins de la foi orthodoxe, et les mêmes privilèges furent plus tard étendus aux Arméniens, appartenant aux autres églises. Le Millet grégorien obtint une charte, en 1462, le Millet arménien catholique en 1830, et le Millet des protestants arméniens vers la fin de la première moitié du XIX^e siècle, à la suite de la fondation des missions américaines.

Ainsi les Arméniens profitèrent à cet égard de la domination ottomane et même dans leurs contrées natales

le bilan se présentait dans son ensemble à l'avantage du Gouvernement ottoman. On blâme souvent les Osmanlis d'avoir laissé les Kurdes prendre pied dans cette région dans un but politique, en vue de leurs luttes avec les Perses ; mais les Kurdes n'étaient pas originellement, pour les Arméniens, un fléau aussi grand que les Seldjoukides, les Mongols ou Kara-Koyounlous, qui avaient précédemment ravagé la région, ou encore comme les Persans eux-mêmes, que les Osmanlis et les Kurdes avaient expulsés du pays. Les trois siècles de féodalité kurde sous la suzeraineté ottomane, qui ont suivi la campagne du sultan Selim, en 1514, furent une période moins malheureuse pour les Arméniens que plus de trois siècles d'anarchie qui les avaient précédés. Ce fut une période de torpeur, avant la reprise, et ce fut encore le gouvernement ottoman, par un changement dans sa politique kurde, qui rendit cette reprise possible. Dans les premières années du XIXe siècle, un vigoureux mouvement centralisateur et antiféodal fut entrepris par le sultan Mahmoud, un réformateur connu surtout pour son échec dans les questions grecque et serbe et à qui on n'a pas suffisamment tenu compte de ses succès en Orient. Il concentra son attention sur les chefs Kurdes en 1834, et ses efforts avaient pratiquement brisé leur pouvoir vers le milieu du siècle. Une bureaucratie centralisée à Constantinople remplaça le féodalisme. Le nouveau fonctionnarisme n'était pas idéal. Il avait des défauts à lui propres, mais il était comparativement impartial envers les deux races qu'il avait à gouverner ; car le préjudice de classe du musulman envers le rayah paisible, était compensé par son exacerbation de fonctionnaire contre le Kurde turbulent. Dans tous les cas, ce remaniement de l'état ottoman dans les premières décades du XIXe siècle inaugura une nouvelle époque dans l'établissement des missions américaines et l'octroi des chartes aux Millets catholiques et pro-

testants, il ouvrit aux Arméniens des occasions dont ils tirèrent tout le profit. Une renaissance intellectuelle et économique de la vie arménienne commença parallèlement, sous beaucoup d'aspects, à la renaissance grecque d'un siècle auparavant.

Cette comparaison nous ramène à la question suivante : la renaissance des Arméniens au XIXe siècle était-elle une menace inévitable à la souveraineté et à l'intégrité de l'état ottoman ? La scission désastreuse entre Arméniens et Turcs qui s'est actuellement produite est-elle le fruit des ambitions erronées des Arméniens ? Les Turcs le prétendent, mais leur allégation est fautive et nous trouverons la vérité du côté des Arméniens.

Le parallèle avec la renaissance grecque induit en erreur, s'il implique un parallèle avec la révolution grecque. Le mouvement grec vers une politique de séparation fut en un sens le résultat du mouvement spirituel général qui l'avait précédé ; mais il en était à peine une conséquence heureuse. La guerre d'indépendance grecque libéra une fraction de la race grecque, au prix de l'extermination de la plupart des autres, en sacrifiant la position favorisée, dont l'élément grec avait joui précédemment dans l'Empire Ottoman. Ce n'était pas un précédent encourageant pour les Arméniens, et les objections à suivre cette voie étaient plus grosses encore de conséquence dans leur propre cas. Ainsi que nous l'avons vu, aucune portion du territoire ottoman n'était exclusivement habitée par eux et ils n'étaient même nulle part une majorité absolue, sauf dans certaines parties de la province de Van, si bien qu'ils n'avaient aucun point de ralliement naturel pour une révolte nationale, comme les Grecs en avaient dans les îles et la Morée. Ils étaient éparpillés d'un bout à l'autre de l'Empire Ottoman ; tout l'empire était leur héritage et c'était un héritage qu'ils devaient nécessairement partager avec les Turcs, qui avaient la majorité numérique

et qui tenaient les rênes du pouvoir politique. L'alternative d'un état ottoman n'était pas un état arménien, tandis qu'un partage entre les puissances aurait mis un terme aux ambitions des Turcs aussi bien qu'à celles des Arméniens. Les puissances intéressées étaient bien prêtes pour un partage, si seulement elles pouvaient se mettre d'accord sur la répartition des dépouilles entr'elles. Cet héritage commun des Arméniens et des Turcs était virtuellement une des contrées les plus riches du vieux monde et une des seules qui n'avait pas été encore développée économiquement. Ses habitants encore peu nombreux, arriérés et divisés par leurs luttes intestines n'étaient pas encore capables de défendre leurs titres contre les agresseurs du dehors ; ils ne maintenaient leur possession dans le présent que par une combinaison fortuite dans l'équilibre des puissances, qui pouvait changer d'un moment à l'autre. Le problème qui se posait aux Arméniens n'était pas de savoir comment renverser l'Empire Ottoman, mais comment le préserver. Et leur intérêt à le préserver était même plus grand que pour leurs voisins et co-héritiers turcs. Notre étude géographique a montré que grâce à leur talent et à leur tempérament, la plus grande partie de l'industrie, du commerce, de la finance et des travaux intellectuels de Turquie était entre les mains des Arméniens. Les Grecs auraient pu encore leur faire concurrence sur la côte de l'Egée, et les Juifs Séphardi dans les Balkans, mais ils avaient pour eux tout le reste de l'Empire, sans aucune concurrence à craindre de la part des agriculteurs turcs ou des pasteurs kurdes. Et si l'Empire eût été préservé à temps par des réformes, la position des Arméniens devenait plus favorable encore, car ils étaient le seul élément indigène capable d'élever l'Empire à un niveau européen au point de vue économique, intellectuel et moral et de lui assurer ainsi un existence durable. L'effort principal aurait été fait par eux

et ils en auraient récolté le principal profit.

Ainsi, au point de vue arménien, une entente nationale avec les Turcs était un objet d'une importance vitale, qu'il fallait poursuivre pour ses résultats ultérieurs, en dépit des difficultés et des entraves présentes. Vers le milieu du XIXe siècle, il semble probable que cet objet serait atteint. Les travaux du sultan Mahmoud et l'influence de la Grande-Bretagne et de la France avaient commencé à inoculer aux gouvernants turcs des idées libérales. Une admirable « loi des nationalités » fut promulguée et il y eut un projet de constitution parlementaire. Il put sembler à un optimiste que les vieilles divisions moyenâgeuses entre Musulmans et Rayahs prendraient fin et permettraient aux Arméniens, Turcs et Kurdes d'entretenir des rapports, non pas comme des sectes ou des races irréconciliables, mais comme des éléments sociaux différents, d'une même communauté, dont les intérêts mutuels doivent coopérer à une fin commune.

Telle était la politique logique des Arméniens dans l'Empire Ottoman et sa logique était si évidente qu'il s'y sont cramponnés à travers des difficultés et des obstacles suffisants pour en bannir même toute logique — difficultés, qui aboutirent à la banqueroute du sens politique du gouvernement impérial, et obstacles qui eurent leur point culminant dans les massacres officiels de la population arménienne. Il y eut deux causes à ce sinistre tournant des événements : la crise extérieure que l'Empire eut à traverser dans les années 1875/8 ; et l'impression que cette crise fit sur le sultan Abdul Hamid qui monta sur le trône en 1876, au moment où la crise entrait dans sa phase la plus grave.

Durant ces années, au seuil de la ruine par la révolte d'une population chrétienne assujettie, celle des Serbes Bosniaques qui s'étendit aux autres races des provinces balkaniques, et par une fissure momentanée dans la po-

litique d'équilibre des puissances européennes, qui permit à la Russie de jeter ses forces militaires du côté des rebelles. La ruine fut arrêtée et partiellement réparées, — au moment même où la Turquie se trouvait écrasée sous le talon russe, — par un établissement d'équilibre dans la balance, qui reprit à la Russie la plupart de ses conquêtes et à une partie des chrétiens balkaniques la liberté nouvellement conquise. Abdul Hamid était assez intelligent pour tirer une leçon de ces expériences, mais à faux, et il mit toute son astuce à poursuivre une politique bien plus nuisible à l'Empire que les troubles qu'elle voulait éviter. Il semble avoir inféré de la guerre avec la Russie que la Turquie n'était pas et ne serait jamais assez forte pour tenir tête seule contre une grande puissance ; que ce n'était pas sa propre force qu'il l'avait sauvée, mais le regroupement des forces extérieures.

En conséquence, tout effort pour renforcer l'Empire au dedans, en conciliant ses éléments de races et en développant ses ressources naturelles, était utopique et ne répondait pas à la solution. Le seul but d'importance était donc de s'assurer contre une attaque par une seule puissance, en les maintenant toutes dans un état d'équilibre jaloux. Or, la rupture de l'équilibre en 1877, qui avait été si désastreuse pour la Turquie, avait été directement causée par une rupture antérieure de l'équilibre dans l'empire lui-même. Une nationalité chrétienne assujettie avait essayé de se séparer violemment de l'Empire Ottoman. C'est là que dans l'esprit d'Abdul Hamid se trouvait la source de tous les troubles et l'objet principal de sa politique devait être d'en empêcher le retour. Les nationalités sujettes de l'Empire étaient pour lui des éléments de destruction de l'Etat, plus formidables même que les puissances étrangères. Leur action virtuelle devait être neutralisée et le moyen le plus sûr contre elles, comme contre les autres puissances, était de les opposer les unes

aux autres. En définitive, la politique d'Abdul Hamid était exactement l'antithèse de la politique instinctive des Arméniens que nous avons indiquée ci-dessus ; elle ne devait pas renforcer l'empire, en amenant l'harmonie entre les nationalités, mais elle devait affaiblir ces nationalités à tout prix, en les poussant à s'entr'égorger. Abdul Hamid poursuivit cette politique pendant quarante ans. Les Macédoniens et les Arméniens furent ses victimes les plus visées, mais les Arméniens seuls nous concernent ici.

Il était inévitable que les Arméniens fussent choisis par Abdul Hamid pour la répression. Lorsque la Turquie chercha la paix en 1878, les troupes russes occupaient la plus grande partie du plateau arménien et les plénipotentiaires russes insérèrent l'article 16 dans le traité de San Stefano, subordonnant l'évacuation de ces provinces à l'introduction au préalable de réformes dans leur administration par le gouvernement ottoman. Un projet concret pour la réorganisation des six vilayets en question (*) avait été préparé par une délégation d'Arméniens habitant ces provinces. Il prévoyait la nomination d'un gouverneur général, avec pouvoir de nommer et de destituer les employés officiels sous ses ordres ; une gendarmerie mixte, composée d'Arméniens et d'éléments sédentaires de la population musulmane, à l'exclusion des Kurdes nomades ; une assemblée générale formée de députés musulmans et de chrétiens, en nombre égal et avec des droits égaux pour chaque croyance. Alors qu'il craignait de se trouver dans l'obligation de céder ces provinces à la Russie, le gouvernement ottoman approuva et même encouragea ce projet d'autonomie provinciale ; mais, dès que l'évacuation russe fut un fait accompli, son

(*) *Erzeroum, Van, Bitlis, Diarbékir, Mamouret-Aziz, Sivas.*

approbation tourna à l'indifférence et lorsque le Congrès européen se réunit à Berlin, pour réviser le traité de San Stefano, les plénipotentiaires ottomans s'efforcèrent d'annuler le projet dans son ensemble. Ils y réussirent pratiquement, car le traité rédigé à Berlin par le Congrès exigea simplement du gouvernement ottoman, en termes généraux (**), d'introduire « des améliorations » dans les provinces habitées par les Arméniens, sans demander la moindre garantie (***). Les troupes russes furent retirées et les améliorations demeurèrent lettre morte. Les réformes furent rappelées au gouvernement ottoman en 1880 par une note collective des six puissances. Mais il laissa la note sans réponse et après que les démarches diplomatiques eussent traîné pendant deux ans, la question fut mise de côté, sur la suggestion de Bismarck, car aucune puissance, sauf la Grande-Bretagne ne voulait exercer une pression.

La « Semence des Réformes Arméniennes » tomba ainsi sur un sol rocailleux, sauf dans l'esprit d'Abdul-Hamid, où elle se logea et s'envenima, jusqu'au moment où elle porta le fruit des massacres arméniens. Le projet, en réalité, n'avait pas été une menace à la souveraineté, ni à l'intégrité ottomanes. C'était simplement une proposition d'appliquer dans les six vilayets ces mesures élémentaires d'« amélioration », dont l'Empire entier avait

(**) Article 61.

(***) Il y avait une clause aussi vague pour le même objet dans la « Convention Spéciale de Chypre » entre la Turquie et la Grande-Bretagne ; mais il n'y avait dans aucun de ces traités de garantie pour son observation. Le Traité de Berlin stipulait simplement que le Gouvernement ottoman devait communiquer aux Puissances les mesures de réforme qu'il exécuterait ; mais comme elles ne furent jamais mises à exécution, elle ne furent jamais communiquées.

un urgent besoin et sans lesquelles il n'aurait jamais pu développer ses forces intérieures. Mais aux yeux d'Abdul-Hamid cette proposition était impardonnable, car toute concession à une nationalité chrétienne sujette était suspecte. Après que le gouvernement ottoman eût accordé, en 1870, une autonomie ecclésiastique aux Bulgares, il avait vu, en moins de huit ans, cette même Bulgarie soulevée par la Russie et érigée en une principauté semi-indépendante. L'autonomie arménienne avait été, il est vrai, évitée pour le moment, mais ce précédent ne devait pas être oublié, car l'influence de la Russie sur les Arméniens n'avait fait que croître.

La Russie avait conquis les provinces arméniennes de Perse en 1828 (*), ce qui avait englobé dans ces provinces le monastère d'Etchmiadzine, siège du Catholicos de tous les Arméniens, dans le Khanat d'Erivan. A cette époque, le pouvoir du Catholicos était peu respecté. Il était le dernier vestige ecclésiastique de l'ancien royaume d'Arménie, des Tigranes et des Tiridates, qui avaient cessé d'exister depuis 1.400 ans. Il y avait un autre Catholicos à Sis, vestige du royaume de Cilicie au Moyen Age, qui ne reconnaissait pas sa suprématie, et il était aussi relégué au second plan par le Patriarche Arménien de Constantinople, le chef officiel du Millet arménien de l'Empire Ottoman, qui consistait à cette époque la grande majorité du peuple arménien. Mais la diplomatie russe réussit à faire revivre l'autorité du Catholicos d'Etchmiadzine. Vers la fin de la première moitié du XIXe siècle, alors que l'influence russe à Constantinople était à son apogée et que la protection russe semblait le seul

(*) *La Russie commença à acquérir des territoires au sud du Caucase, au commencement du XIXe siècle, lorsque le dernier roi de Géorgie céda son royaume au Tzar pour le sauver des mains des Turcs et des Persans.*

recours pour la Turquie contre les ambitions de Mohammed-Ali, la suprématie ecclésiastique d'Etchmiadzine sur Constantinople et Sis fut définitivement établie et le Catholikos d'Etchmiadzine, résidant en territoire russe, devint une fois de plus le chef affectif de toute l'Eglise grégorienne, dont il était le titulaire. La Russie avait ainsi acquis une influence sur les Arméniens, comme nation, et réciproquement les Arméniens, comme individus, acquéraient une influence en Russie. Ils occupaient des situations importantes non seulement dans le commerce, mais aussi dans les services publics et dans l'armée. Ils s'étaient particulièrement distingués dans la guerre de 1877. Loris Mélikoff, Lazaref et Tergougazoff, trois des plus brillants généraux de Russie, étaient de nationalité arménienne. Mélikoff avait pris la forteresse de Kars et le traité de Berlin laissa sa conquête à la Russie, avec une zone de territoire qui complétait les districts cédés par la Perse, 50 ans auparavant. La frontière russe fut ainsi poussée en avant dans le plateau arménien et comprenait maintenant une population arménienne assez importante pour exercer une influence sur la vie générale de l'Empire russe (*) et pour servir de point de ralliement national aux Arméniens qui demeuraient encore dans l'Empire Ottoman.

De telles considérations l'emportaient sur toutes les autres dans l'esprit d'Abdul-Hamid. Ses sujets arméniens devaient être privés de leur redoutable vitalité, et il décida de les écraser en ressuscitant les Kurdes. A partir de 1878, il encouragea leurs dérèglements, et en 1891, il an-

(*) Tiflis, l'ancienne capitale du royaume de Géorgie et le centre administratif actuel des provinces russes du Caucase est devenue, en fait, une ville arménienne, au cours du XIXe siècle ; et des colonies arméniennes se sont répandues, bien au delà dans l'intérieur de la Russie.

nula l'œuvre de son prédécesseur Mahmoud. Les chefs Kurdes rentrèrent de nouveau en faveur et furent investis de grades dans les armées ottomanes. Leurs tribus furent enrôlées comme escadrons de cavalerie territoriale, des insignes spéciaux pour leurs régiments et des fusils modernes leur furent distribués dans des dépôts du gouvernement, et en guise d'honoraires, carte blanche leur fut donnée d'user à leur gré de leur situation officielle et de leurs armes officiellement octroyées, contre leurs voisins arméniens. Pendant ce temps, ces derniers étaient systématiquement désarmés, et il ne leur restait en revanche qu'à former des sociétés révolutionnaires secrètes. Ceci convenait entièrement au plan d'Abdul-Hamid, car c'était préparer un conflit de races inévitable. Les désordres commencèrent en 1893, par l'affichage de placards révolutionnaires à Yozgad et Marsivan. Ce fait fut rapidement suivi d'une lutte ouverte entre musulmans et chrétiens dans les districts de Mouch et Sassoun, et il y eut une rapide concentration de troupes, — composées de quelques réguliers turcs — mais pour la plus grande partie de Kurdes Hamidiés. Sassoun subit un siège de plusieurs mois et tomba en 1894. Les habitants de Sassoun, hommes, femmes et enfants furent sauvagement massacrés par les Turcs et les Kurdes, et l'attention de la Grande-Bretagne fut éveillée. Durant l'hiver de 1894-95, la Grande-Bretagne persuada la France et la Russie de se joindre à elle pour rappeler au gouvernement ottoman son engagement d'introduire des réformes provinciales, et au printemps elles présentèrent un programme concret pour l'administration des six vilayets. Dans sa forme finale, c'était un projet imparfait, et le contre-projet que le gouvernement ottoman annonça avoir l'intention de lui substituer était plus illusoire encore. Il fut promulgué en 1895, mais une nouvelle série de massacres organisés avait commencé déjà quelques jours aupa-

29

ravant à Trébizonde, et, dans les mois suivants, le massacre fut étendu aux principales villes de l'Empire, l'une après l'autre. Ces atrocités furent presque toutes commises contre des populations paisibles et désarmées. La seule place qui résista fut Zeitoun, qui tint tête pendant six mois à l'armée turque et qui obtint une amnistie, grâce à la médiation des Puissances. Les insurrections anti-arméniennes furent suscitées et dirigées par le gouvernement central et furent couronnées en août 1896, par le grand massacre de Constantinople, où, durant deux jours, les Arméniens, par ordre du gouvernement, furent tués indistinctement dans les rues; le nombre des victimes atteignit plusieurs milliers. Alors seulement Abdul-Hamid s'arrêta. Il avait surveillé le pouls de l'opinion publique à l'étranger et à l'intérieur de l'Empire et il estimait avoir été assez loin (*). Cent mille hommes, femmes et enfants avaient péri et, pour le moment, il avait suffisamment affaibli l'élément arménien dans son Empire. Cependant, cette politique machiavélique fut, en fin de compte, aussi futile que perfide. Dans la période qui suivit les massacres la population arménienne de Turquie fut certainement réduite soit par ces massacres mêmes soit par les émigrations à l'étranger; mais cela ne fit qu'affaiblir l'Empire, sans paralyser définitivement la race arménienne. Les émigrants allèrent s'implanter aux Etats-Unis et dans le Caucase russe; ils acquirent de nouvelles ressources et gagnèrent de nouvelles sympathies; et c'est alors la Russie qui en bénéficia le plus. Les Arméniens n'avaient alors que peu de raisons, de se tourner vers la Rus-

(*) *Le Gouvernement Britannique fut le seul qui essaya d'exercer une pression sur les Turcs pour arrêter les massacres. En Allemagne c'était un mot d'ordre que les massacres n'étaient qu'une invention de l'Angleterre, dans un but politique; et l'Empereur d'Allemagne envoya, peu après, son portrait à Abdul-Hamid, comme gage d'amitié.*

sie, avec sympathie ou espoir. En Russie, comme en Turquie, la guerre de 1877-78 avait été suivie par une réaction politique, qui avait été aggravée par l'assassinat du Tzar Alexandre II en 1881 ; et les Arméniens, considérés comme un vigoureux élément intellectuel du progrès de l'Empire russe, furent classés par la police avec les révolutionnaires et tombèrent sous sa main de fer. Cependant, lorsqu'un Arménien se trouvait sur le territoire russe, ses biens et sa vie au moins étaient en sécurité. Il pouvait être sûr de récolter les fruits de son travail et n'avait pas à craindre une mort subite dans les rues. Durant le quart de siècle qui suivit le traité de Berlin, la population arménienne des provinces de Russie augmenta d'une façon remarquable, en prospérité et en nombre, et ensuite, après les massacres, elle se trouva renforcée par un courant continu de réfugiés ottomans. Le centre de gravité de la race arménienne se déplaçait de plus en plus du territoire ottoman vers le territoire russe. La Russie a profité des crimes de ses voisins. Le régime hamidien dura de 1878 à 1908 et fit tout ce qu'une politique peut faire pour élargir le fossé creusé entre l'état ottoman et le peuple arménien. Toutefois, la communauté naturelle d'intérêts était si forte que même trente ans d'oppression ne parvinrent pas à faire perdre aux Arméniens l'espoir d'une régénération ottomane.

Rien n'est plus significatif que la conduite des Arméniens en 1908, alors qu'Abdul-Hamid était renversé par la révolution Jeune-Turque ; on entrevit une possibilité pour l'Empire de se reformer et d'être sauvé par l'initiative des Turcs eux-mêmes. Pendant cette crise, l'attitude réelle des différentes nationalités de l'Empire se révéla. Les Kurdes se battirent pour Abdul Hamid, car ils étaient favorisés par l'ancien régime. Les Macédoniens (les Grecs, les Bulgares et les Serbes) qui avaient été les principaux compagnons de malheur des Arméniens, pendant

les jours d'oppression, se rallièrent, en apparence, à la Constitution et préparèrent secrètement la révolution. Ils étaient des irrédentistes irréconciliables et virent simplement, dans la réforme de l'Empire, un obstacle à leurs aspirations séparatistes. Ils prirent conseil de leurs parents dans les états indépendants nationaux de Serbie, de Bulgarie et de Grèce et, quatre ans après, la ligue balkanique attaqua la Turquie et lui arracha de force les provinces macédoniennes.

Les Arméniens, au contraire, se mirent de tout cœur au service du Nouveau Régime. Aussitôt que la Constitution ottomane fut rétablie, les partis politiques arméniens abandonnèrent leur programme révolutionnaire, en faveur d'une action parlementaire, et coopérèrent, dans le Parlement, avec le bloc Jeune-Turc, aussi longtemps que la politique Jeune-Turque demeura tant soit peu libérale ou démocratique. Les terribles massacres d'Adana, qui eurent lieu moins d'une année après la proclamation de la Constitution, auraient pu jeter une douche sur l'enthousiasme arménien (quoiqu'à première vue la preuve que les Jeunes-Turcs y étaient impliqués n'était pas aussi claire qu'elle l'est devenue depuis). Ils montrèrent cependant leur loyalisme en 1912, lorsque les Turcs combattaient pour leur existence. Ce n'est que sous les nouvelles lois que le privilège et le devoir du service militaire avaient été étendus aux citoyens chrétiens aussi bien qu'aux musulmans de l'Empire ; et la désastreuse campagne balkanique fut la première occasion donnée aux soldats arméniens de se battre pour leur héritage commun. Mais ils se comportèrent si bien en cette occasion, qu'ils furent publiquement félicités par leurs commandants turcs... Ainsi, dans la guerre et dans la paix, dans l'armée et au Parlement, les Arméniens travaillaient au salut de l'Empire Ottoman, depuis l'avènement au pouvoir des Jeunes-Turcs, en 1908, jusqu'à leur entrée dans la guerre européenne en 1914. Il

est impossible de concilier avec ce fait l'assertion turque qu'en 1914 ils changèrent soudain de politique et commencèrent traîtreusement à comploter pour la destruction de l'Empire Ottoman.

LES DEPORTATIONS

EN 1915 : ANTECEDENTS

Il n'y a pas de doute possible sur les déportations de 1915. Les Arméniens de l'Empire Ottoman furent partout arrachés de leurs foyers et déportés aux districts les plus lointains et les plus malsains que le gouvernement pouvait choisir pour eux. Une partie fut assassinée dès le début ; d'autres périrent en chemin et d'autres moururent après avoir atteint leur destination. La liste des morts s'élève à plus de 600.000. Peu-être y a-t-il 600.000 des exilés encore vivants ; environ 600.000 autres ont été ou convertis de force à l'islamisme, ou se cachent dans les montagnes, ou encore se sont échappés au-delà de frontière ottomane. Le gouvernement ottoman ne peut pas nier ces faits, ni les justifier. Aucune provocation, ou aucun acte coupable commis isolément par quelques Arméniens ne saurait justifier un tel crime contre toute une race. Mais ce crime aurait pu être expliqué et atténué, si les Arméniens, ou quelques-uns d'entr'eux, s'étaient originellement mis dans leur tort, et c'est pourquoi le gouvernement ottoman et ses apologistes allemands ont con-

centré leur efforts pour prouver que tel était le cas (*). Il y a trois principales allégations turques, mais aucune ne soutient l'examen.

D'après la première de ces allégations les Arméniens auraient pris les armes et auraient rejoint les Russes aussitôt que ces derniers eurent passé la frontière ottomane. Le fait typique que ces champions citent est « la révolte de Van ». Ils soutiennent que les déportations ne furent ordonnées qu'après cette insurrection pour écarter le danger de sa répétition ailleurs. Cette affirmation est aisément réfutée. Tout d'abord, il n'y a pas eu de révolte arménienne à Van. Les Arméniens défendirent simplement le quartier de la ville où ils vivaient, après qu'il fut assiégé et attaqué par les troupes turques et que les villages avoisinants furent le théâtre de massacres exécutés par des patrouilles turques. La rupture vint du côté des Turcs et la responsabilité en incombe au gouverneur turc, Djevdet Bey. Le caractère féroce et effréné de ce fonctionnaire fut la véritable cause de la catastrophe ; quiconque lit le témoignage impartial américain relatif à ces faits, dans le Groupe II de la collection de document ci-joints, verra qu'il en est bien ainsi. En second lieu, les déportations avaient déjà commencé en Cilicie, avant qu'on ne se battît à Van. Les Turcs tirèrent le premier coup de feu à Van, le 20 avril 1915 ; les premiers Arméniens furent déportés de Zeïtoun le 8 avril et on trouve mention de leur arrivée en Syrie dès le 19. Le cas de Van, dont les apologistes des Turcs se sont tant servis, est réduit à

(*) Dans des publications comme : *La Vérité sur le Mouvement révolutionnaire Arménien et sur les mesures Gouvernementales* (Constantinople 1916) ou *die Armenischefrage von C.A. Bratter* (Berlin Concordia Deutsche Verlagsanstalt 1915).

néant (*) et ils ne pourraient pas se réhabiliter en alléguant une révolte antérieure à Zeïtoun. Il est vrai que 25 conscrits fugitifs se défendirent contre les Turcs durant un jour, dans un monastère près de Zeïtoun, et se sauvèrent dans les montagnes pendant la nuit. Mais ceci eut lieu un jour seulement avant les déportations : et les déportations doivent avoir été décidées bien avant, car elles furent précédées par une longue perquisition d'armes, et il y avait des réfugiés musulmans venus des Balkans, qui étaient concentrés sur place, tout prêts à occuper les maisons des Zeïtounilis, aussitôt que leurs propriétaires légitimes en seraient expulsés. Durant toutes ces mesures préliminaires, dont la plupart étaient en violation de la charte de libertés obtenue par Zeïtoun du gouvernement ottoman — la population dans l'ensemble (15.000 indivi-

(*) Dans le pamphlet « Vérité sur le Mouvement révolutionnaire arménien et les mesures gouvernementales », on trouve les passages suivants : « Le Gouvernement Impérial s'abstint d'exercer une pression quelconque ou d'adopter des mesures répressives contre les Arméniens, jusqu'au jour où éclata la révolte de Van vers la mi-avril de l'année 1916 » (P. 10) ? Aucune mesure coercitive ne fut édictée par le Gouvernement Impérial contre les Arméniens, jusqu'à la date de leur révolte armée, qui eut lieu à Van et dans les autres zones militaires, dans le courant du mois de juin de l'année 1915 et après qu'ils eurent fait cause commune avec l'armée ennemie ».

Ces assertions sont des faussetés absolues, de même que l'assertion (page 12) que « après l'occupation de Van par les Russes et les Arméniens, la population musulmane restée dans la ville fut impitoyablement massacrée ». Nous avons des témoignages neutres autorisés sur ces deux points, qui réfutent les allégations turques. Et pourtant ces assertions mensongères sont le pivot de toute l'apologie présentée dans ce pamphlet.

du contre 25 qui se révoltèrent) ne donna scrupuleusement lieu à aucun prétexte. Telle était la politique des chefs et ils furent obéis par le peuple ; absolument rien ne s'était produit à Zeïtoun, qui pût expliquer le plan de déportation du gouvernement.

Il y eut plusieurs autres cas où les Arméniens prirent les armes, mais aucun d'entr'eux n'a de rapport avec les faits particulièrement importants que nous examinons. Tous furent postérieurs en date, et n'ont été que de simples tentatives de défense personnelle par une population qui avait vu ses voisins massacrés ou déportés et qui était menacée du même sort. Les Arméniens de Mouch résistèrent quand ils furent attaqués par Djevdet Bey, qui avait déjà essayé de massacrer les Arméniens de Van et avait réussi à massacrer ceux de Séert et de Bitlis. Les Arméniens de Sassoun résistèrent lorsque les Kurdes eurent massacré leurs parents dans la plaine de Diarbékir et qu'ils allaient finir par tomber sur eux. Ceci se passait en juin, et les chrétiens nestoriens de Hékkiari résistèrent dans les mêmes circonstances et à la même date. Plus à l'ouest, quelques villages prirent les armes dans le vilayet de Sivas, après que le restant des Arméniens de Sivas eût été déporté : et à Chabine Kara-Hissar, les Arméniens chassèrent leurs concitoyens turcs et se défendirent pendant quelques semaines dans les transes, quand ils surent comment les exilés de Trébizonde et de Kérasunde avaient été massacrés en chemin. La défense de Djébel Moussa, en août, (le seul récit dans ce volume qui finisse heureusement) fut de même inspirée par le sort déjà connu de Zeïtoun. La résistance à Ourfa, en septembre, fut un autre acte de désespoir, provoqué par la terrible succession de caravanes d'exilés venant de Kharpont et du nord-est, qui avaient défilé pendant trois mois à Ourfa, avant que la colonie arménienne de cette localité eût été sommée à son tour de se mettre en route. Ce sont

tous les cas de résistance allégués et ils furent tous la conséquence des déportations et non pas leur cause. On peut ajouter que partout où une résistance se produisit, les Turcs la supprimèrent avec une inconcevable brutalité, usant non seulement de représailles sur les combattants, mais dans la plupart des cas, massacrant de sang-froid tous les Arméniens, hommes, femmes et enfants, après que les combats avaient pris fin. Ces cas ne peuvent pas atténuer les atrocités commises, mais ils ont été l'occasion des pires excès.

Selon la seconde allégation, il y aurait eu une conspiration générale arménienne dans tout l'Empire, pour amener une révolution intérieure, pendant que toutes les forces militaires ottomanes étaient engagées à la frontière, et pour livrer ainsi le pays aux Alliés. L'action prompte du gouvernement ottoman, en désarmant, emprisonnant, exécutant et déportant toute la population — innocente aussi bien que coupable — aurait selon eux, simplement écrasé ce mouvement avant qu'il n'eût eu le temps de se manifester. C'est là une argumentation insidieuse, car elle ne supporte pas la confrontation avec les faits tels qu'ils se sont passés réellement. Si les soulèvements ont été isolés, causés par la panique, limités à des gestes de légitime défense et postérieures en dates aux mesures préventives du gouvernement, tout cela, dans cette hypothèse, ne serait pas une preuve de l'innocence arménienne, mais simplement de l'énergie gouvernementale et de sa prévoyance. Et cependant, lorsqu'on examine cette accusation, on trouve qu'elle repose aussi sur les bases les plus fragiles.

On a allégué que la révolution devait éclater lorsque les Alliés débarqueraient en Cilicie, mais ce débarquement n'eut jamais lieu ; ou bien qu'elle devait se produire conjointement avec le débarquement aux Dardanelles — mais le débarquement eut lieu et la révolution n'a jamais écla-

té. Il est difficile de comprendre, en effet, ce que les Arméniens auraient pu faire, car presque tous leurs hommes valides, entre 20 et 45 ans, avaient été mobilisés dès le commencement de la guerre et la limite d'âge fut bientôt étendue aux hommes de 18 à 50 ans. Les Turcs avancent une foule d'accusations de dépôts secrets de bombes et d'armes, mais la fausseté en éclate toutes les fois qu'on peut les contrôler. Les Arméniens possédaient certainement un petit nombre de fusils et de révolvers, parce que, pendant les six dernières années, sous le régime Jeune-Turc, on les avait autorisés à porter des armes pour leur sécurité personnelle, privilège dont avaient toujours également joui, bien entendu tous les musulmans de l'Empire. Mais ils n'avaient certainement pas assez d'armes pour suffire à tous les hommes, peu nombreux d'ailleurs, qui restaient après la mobilisation ; car lorsque dans l'hiver 1914-15, les autorités ottomanes firent, de maison en maison, des perquisitions d'armes, et qu'ils procédèrent en se livrant à d'atroces tortures, les Arméniens s'achetèrent même à leurs voisins musulmans, afin d'être à même d'en livrer aux autorités et d'éviter ainsi des châtiments pires qu'un simple emprisonnement. Ce procédé est signalé individuellement par plusieurs témoins dignes de foi, de diverses localités.

Les histoires de bombes sont plus extravagantes encore. Dans la ville de X..., par exemple, une bombe fut détournée dans le cimetière arménien et servit de prétexte aux procédés les plus atroces contre les habitants arméniens. Cependant la bombe était rouillée par le temps et devait selon toute vraisemblance, dater des jours d'Abdul-Hamid, à l'époque où les Jeunes-Turcs aussi bien que les partis arméniens formaient une organisation secrète révolutionnaire et n'étaient pas eux-mêmes opposés à l'emploi de bombes. Dans la même ville, un forgeron, employé au collège américain, fut cruellement torturé « pour avoir

fabriqué une bombe » ; mais la « bombe » se trouva être une boule de fer massif, qui avait été commandée pour servir au lancement de poids lourds au concours athlétique du collège.

Il avait été allégué aussi que les Arméniens résidant sur la côte avaient été en rapport d'espionnage avec les flottes alliées. Les bateliers arméniens de Silivri, par exemple sur la mer de Marmara, furent déportés sur le soupçon d'avoir ravitaillé les sous-marins britanniques ; et avant cela, dès avril 1915, une demi-douzaine d'Arméniens de Deurt-Yol, un village sur le golfe d'Alexandrette, furent pendus à Adana sur l'accusation d'avoir fait des signaux aux escadres franco-britanniques ; il s'en suivit une déportation de toute la population de Deurt-Yol, à l'intérieur, pour faire des travaux de terrassement sur les routes. Cette accusation contre Deurt-Yol peut être vérifiée, car un témoin des pendaisons (résidant en Cilicie, de nationalité neutre et de parfaite honorabilité atteste qu'à sa connaissance personnelle, un seul Arménien de Deurt-Yol avait communiqué avec les bateaux de guerre alliés. Ce témoignage, de source incontestable, a aussi pour lui la vraisemblance, car si Deurt-Yol avait été en communication régulière avec l'escadre alliée, il serait inconcevable que les Arméniens de Djébel-Moussa, quelques milles plus loin, le long de la côte, eussent mis 44 jours pour attirer l'attention de la même escadre, alors que c'était pour eux une question de vie et de mort.

La deuxième allégation est ainsi réduite à néant et nous restons en présence de la troisième qui ne peut s'appuyer ni sur la justice, ni sur la sûreté publique, et qui a pour cause la vengeance. On prétend que la population civile arménienne de l'Empire Ottoman doit ses malheurs aux volontaires arméniens dans l'armée russe, « Nos Arméniens de Turquie, disent en effet les Turcs, ont certainement souffert terriblement des mesures que nous avons

prises ; ils peuvent même en avoir souffert innocemment, mais pouvez-vous nous en blâmer ? N'était-il pas humain que nous nous vengions sur les Arméniens chez nous, pour l'injure que nous avons reçue de leurs compatriotes, se battant contre nous, au front, dans les rangs russes, et qui embrassant la cause de l'ennemi s'étaient engagés volontairement pour combattre contre nous ? »

C'est là, somme toute, l'argument favori des apologistes et c'est cependant le plus monstrueux ; car ces volontaires arméniens n'avaient aucun devoir envers les Turcs, puisqu'ils étaient des sujets russes. En effet, par suite des annexions territoriales et des immigrations, à travers la frontière commune, le gouvernement russe avait, en 1914, acquis la souveraineté sur un peu moins de la moitié de la race arménienne (*). La Russie est aussi bien la véritable « patrie » de cette forte minorité, que la Turquie l'est du reste des Arméniens. C'est un malheur pour toute nation d'être divisée entre deux devoirs, et surtout lorsque les deux Etats envers lesquels elle a ces devoirs, sont en guerre ; mais il y a une atténuation à cette difficulté, et une atténuation qui fait honneur aux deux parties en cause, lorsque chacune des deux fractions de la nation divisée se trouve en sympathie, même pendant l'é-

(*) D'après un calendrier officiel, publié à Alexandropol par ordre de S.S. le Catholicos d'Etchmiadzine, dont les extraits ont été communiqués à l'auteur par M. H. N. Mosditchian les statistiques de la population arménienne actuelle en Russie donnent le chiffre de 1.636.486 pour le Caucase et environ 2.000.000 pour tout l'Empire Russe. Pour l'Empire Ottoman les statistiques relevées au Patriarcat arménien de Constantinople, en 1912, évaluent la population arménienne à 2.100.000. Les statistiques officielles turques, d'autre part, n'admettent pas plus de 1.100.000 ce qui, d'après leurs propres chiffres donnerait la majorité à la Russie.

preuve d'une guerre avec celle des Puissances à laquelle elle est légalement soumise. Le loyalisme des Arméniens russes envers la Russie n'incrimine en rien les Arméniens ottomans, et les Turcs n'ont rien à y voir. Ces derniers diront probablement qu'ils ne pouvaient reprocher aux Arméniens russes de faire leur devoir, mais qu'ils furent irrités de ce qu'ils faisaient plus que leur devoir ; « qu'il est naturel que les mobilisés eussent répondu à l'appel, mais pourquoi ceux qui n'étaient pas appelés s'engagèrent-ils si joyeusement comme volontaires ? Les Arméniens ottomans adoptèrent une attitude douloureusement différente. Au commencement de la guerre, le parti Jeune-Turc envoya des représentants au Congrès arménien du parti Dachnaktzoutioun à Erzeroum, leur offrit des concessions relatives à leur nationalité, leur demanda d'organiser des corps de volontaires et de se joindre à eux pour envahir le territoire russe. Cependant, ils refusèrent obstinément ; ils refusèrent ici, alors que là-bas leurs chefs n'attendaient même pas qu'on le leur eût demandé. Ce fait révèle les sympathies réelles et les aspirations du peuple arménien non pas seulement des Arméniens de Russie, mais aussi bien de ceux qui sont dans le pays ».

Il y a évidemment une réponse écrasante à cette argumentation. Si les Arméniens éprouvaient des sentiments si différents envers les Turcs et les Russes, cela était dû à la façon dont ils avaient été traités par les Turcs, et le moyen logique de changer leurs sentiments était de les traiter mieux. Pouvait-on s'attendre à ce que les Arméniens qui se rappelaient les massacres de leurs parents innocents à Adana quelques années auparavant, s'enrôleraient volontairement pour venir en aide à ceux qui avaient commandé ces massacres ? Leurs sentiments pouvaient-ils être autres que ce qu'ils étaient ? Mais tant que leurs sentiments seuls étaient en question et que leur conduite demeurait correcte, les Turcs n'avaient aucun

droit de se conduire envers eux autrement qu'avec humanité et conformément à la Constitution. On peut serrer encore de plus près cet argument par une comparaison. Il y a des légions volontaires de Polonais dans l'armée austro-hongroise. Qu'auraient dit les apologistes turco-allemands si le gouvernement russe avait tiré vengeance de ces volontaires polonais d'Autriche, en massacrant toutes les populations civiles de la Pologne Russe ?

C'est un fait significatif que tous ces griefs turcs sont dirigés contre les Arméniens russes au service de la Russie. Il n'y a aucune allusion à la trahison ou à la mauvaise volonté de ces Arméniens ottomans qui avaient été enrôlés et beaucoup d'entr'eux illégalement dans l'armée turque, aucune insinuation que les hommes n'eussent pas répondu à l'appel de façon aussi satisfaisante en 1914 qu'en 1912. A notre connaissance les apologistes allemands n'ont pu mettre la main que sur deux seuls trafres dans le sens légal (quoique nullement dans le sens moral) du mot. Il y eut évidemment des réfugiés comme Mourad de Sivas, qui se sont échappés dans le Caucase, alors que les atrocités battaient leur plein, — des hommes qui venaient d'être obligés de se battre pour leur existence et qui avaient vu leurs parents et leurs voisins encore une fois massacrés tout autour d'eux. Les apologistes allemands eux-mêmes n'oseraient pas dans ces conditions, blâmer ces hommes de s'être enrôlés comme volontaires. Mais on ne cite que deux cas de sujets ottomans qui rejoignirent les Russes avant que les atrocités eussent commencé, — un certain Karékine Pasdermajian, député au Parlement ottoman, et un autre Armé-

(*) *Les 25 récalcitrants de Zeïtoun sont hors de cause, car les Zeïtounilis étaient exemptés du service militaire par une Charte spéciale et la tentative de les recruter était une violation de la loi ottomane par les Autorités.*

nien appelé Sourène, qu'on dit avoir été délégué au Congrès « Dachnaktzoutioun à Erzeroum ». L'écrivain allemand, auteur de la brochure d'où ces exemples sont pris, raisonne ainsi qu'il suit : (*) « En présence de ces faits, c'était le devoir du gouvernement ottoman de faire respecter la loi et de maintenir l'ordre public. Pendant l'état de guerre, des mesures de cette nature prennent un caractère particulièrement rigoureux et pressant ». Et c'est par de telles généralités qu'il excuse implicitement les atrocités de 1915. Si cela représente l'apologie officielle du gouvernement ottoman, la seule réponse et une *reductio ad absurdum*. Si en effet on se basait sur le même principe, lorsque Sir Roger Casement aborda d'un sous-marin allemand sur la côte irlandaise, le devoir du gouvernement britannique eut été de déporter tous les habitants romains-catholiques de l'Irlande et de les abandonner, mettons sur la côte du Labrador ou bien dans le désert central de l'Australie. La comparaison est exacte et on ne peut rien y ajouter, si ce n'est toutefois ce qui fut dit par Talaat Bey, le Ministre Jeune-Turc de l'intérieur, dans une interview récente d'un correspondant du Berliner Tageblatt : (**) « les tristes événements qui se sont produits en Arménie, avoue-t-il, m'ont empêché de dormir bien des nuits. On nous a reproché de n'avoir fait aucune distinction entre les Arméniens innocents et les coupables ; mais c'était tout à fait impossible, étant donné que ceux qui étaient innocents aujourd'hui auraient pu devenir coupables demain » Tout autre témoignage devient inutile. Les diverses accusations turques tombent ainsi de la première à la dernière. Elles essaient toutes

(*) *Die Armenische Frage* von C. A. Bratter, Berlin, Concordia Deutsche Verlage Anstalt 1915 (Pages 9 et 10).

(**) Reproduit dans le journal parisien « Le Matin » du 6 mai 1916, dans une dépêche spéciale datée de Zurich du 5 mai.

de faire dépendre les atrocités de 1915 d'événements provenant de la guerre ; mais non seulement elles ne peuvent pas les justifier sur ce terrain, mais elles ne peuvent même pas suggérer un motif adéquat pour justifier leur perpétration.

Il est évident que la guerre fut simplement une occasion et non pas une cause, et qu'en fait, le projet de déportation et tout ce qu'il comportait découlait inévitablement de la politique générale du gouvernement Jeune-Turcs. Cette déduction sera confirmée si nous examinons les principes de politique auxquels des Jeunes-Turcs avaient adhéré.

Le mouvement Jeune-Turc commença comme une réaction contre la politique d'Abdul-Hamid. Ses fondateurs répudièrent sa « neutralisation des forces » ; ils soutenaient que l'Empire Ottoman devait se maintenir par ses propres forces et que ces forces devaient être développées par une reconstitution intérieure radicale. De Paris, où ils avaient trouvé asile, ils prêchèrent les doctrines de la Révolution Française — tolérance religieuse, abolition des privilèges de castes, égalité de tous les citoyens devant la loi, égalité dans l'obligation du service militaire, gouvernement constitutionnel, avec un parlement représentatif. Et lorsqu'ils arrivèrent au pouvoir ils essayèrent de mettre ces doctrines en pratique. En Turquie, pendant un court laps de temps en 1908, — comme en France, douze décades auparavant, la vision de la « raison pure » amena, en effet, la paix et la bonne volonté entre les hommes. Presque tous les observateurs étrangers qui se trouvaient dans le pays lorsque le « Hurriet » vint, témoignent de cette magique transfiguration momentanée de la haine en amour ; et les Arméniens, qui avaient souhaité plus que tous leurs voisins de voir ce jour, pouvaient bien croire que l'idéal Jeune-Turc était identique au leur. Cependant, il y avait au fond des diffé-

rences vitales sous cette surface. Les Jeunes-Turcs se rendaient compte que les éléments chrétiens constituaient une assise ; ils ne se proposaient pas, au commencement, de les détruire comme Abdul-Hamid l'avait fait, mais ils voulaient encore moins coopérer avec eux comme associés dans l'Etat Ottoman. Ils détestaient les « Millets » comme institutions, que l'autocratie d'Abdul-Hamid. Ils opposèrent au principe des « Millets » le programme « d'ottomanisation ». Le levain turc devait pénétrer la masse non turque, jusqu'à ce qu'elle devint elle-même une substance turque uniforme. Au Parlement, ce programme se manifesta sous forme d'un projet de loi destiné à faire de la langue turque l'universel et obligatoire instrument d'éducation secondaire (*) et les députés arméniens s'y opposèrent de concert avec le parti libéral, qui comprenait le bloc arabe, et défendirent la tolérance des individualités nationales. Les Jeunes-Turcs, en fait, s'étaient saturés du bon et du mauvais courant de l'atmosphère politique moderne de l'Europe occidentale — de ses doctrines démocratiques, mais aussi bien de son chauvinisme. La plupart des théoriciens politiques, exempts des responsabilités de la mise en pratique, adoptent ainsi confusément des idéals incompatibles ; et tous lorsqu'ils arrivent au pouvoir, sont obligés, par les circonstances, de choisir le maître qu'ils veulent servir. En 1908, le choix des Jeunes-Turcs n'était pas arrêté d'avance ; le « Comité Union et Progrès » aurait pu marcher vers n'importe lequel de ces buts contradictoires, mais la désillusion décida vite de son orientation. Le mirage magique de « Hurriet » s'évanouit, et le vieux poids écrasant du gouvernement ottoman s'abat-

(*) La grande majorité des Ecoles Secondaires de l'Empire sont naturellement américaines, arméniennes, grecques ; et pratiquement il n'en existe pas de turques.

tit sur des épaules de gens qui n'avaient pas l'expérience d'Abdul-Hamid au jeu d'équilibre. La violation austro-bulgare du traité de Berlin et les pertes territoriales subséquentes de la guerre balkanique ébranlèrent le prestige du parti Jeune-Turc, aggravèrent la difficulté de leur problème et envenimèrent leurs procédés pour le résoudre. Le courant chauvin les entraîna de plus en plus et leur intervention dans la guerre européenne démontra qu'il les avait complètement emportés ; car leur calcul en intervenant était d'un caractère complètement prussien. Un triomphe militaire devait restaurer leur prestige, il devait leur rendre leurs anciens territoires de l'Empire en Egypte, au Caucase et dans la province perse convoitée d'Azerbaïdjan. Il devait briser les entraves du contrôle international et résoudre le problème intérieur en coupant le nœud gordien. Mais les espoirs de conquêtes et de prestiges furent vite déçus par les échecs stratégiques de l'hiver 1914-15, qui furent presque aussi humiliants que ceux de 1912 ; et alors les Jeunes-Turcs concentrèrent sauvagement tous leurs efforts sur « l'ottomanisation » chez eux.

L'ottomanisation est devenue une obsession des Jeunes-Turcs ; après la déclaration de guerre, leur premier acte fut la dénonciation des capitulations et leur dernier coup a été de déclarer la langue turque exclusivement obligatoire dans la correspondance et les actes officiels de l'Empire, avec un délai d'une année seulement — pour l'application de cette mesure, qui a jeté la consternation parmi leurs alliés allemands. C'est dans cet esprit qu'ils abordèrent la question arménienne, qui précisément était entrée dans une phase grave.

En 1912-13, les diplomates de l'Europe, une fois de plus, s'étaient réunis pour délibérer sur la question de l'Empire Ottoman et les Arméniens avaient soumis leur cause à la Conférence de Londres, comme ils l'avaient

soumise à Berlin, 35 ans auparavant (*). Quand la Conférence se déclara incompétente de leur requête, ils s'adressèrent individuellement aux gouvernements des Grandes Puissances. Le gouvernement russe prit l'initiative et élabora un nouveau projet pour l'administration des six vilayets, qu'il soumit aux signataires du traité de Berlin. Le gouvernement allemand s'y opposa, mais fut finalement gagné par la diplomatie russe et par les représentations du Président de la Délégation Nationale arménienne qui alla à Berlin en personne. Alors, quand l'opposition allemande eut cessé, le projet russe fut révisé par les Ambassadeurs des Puissances à Constantinople, accepté avec certaines modifications par le gouvernement Jeune-Turc, et promulgué officiellement par lui le 8 février 1914.

Dans sa forme finale, le projet contenait encore les principaux points de réforme qui avaient été considérés comme capitaux depuis 1878. Il devait y avoir une gendarmerie mixte, sous un chef européen, recruté, parmi les Turcs et les Arméniens, — les Kurdes en étant exclus ; chrétiens et musulmans devaient être égaux devant la loi ; la langue Arménienne devait être reconnue légale devant les tribunaux et dans les administrations publiques, — (clause amère pour les nationalistes Jeunes-Turcs) ; il ne devait y avoir aucune restriction à la multiplication des écoles arméniennes. Enfin les vilayets auxquels ce projet devait être appliqué (*) étaient divisés

(*) La délégation de 1912 avait été nommée par S.S. Le Catholicos d'Etchmiadzine. Son Président était S. E. Boghos Nubar Pacha.

(*) Le gouvernement ottoman, pour des motifs de statistique pure, ajouta le vilayet de Trébizonde aux six vilayets arméniens, en raison de ce que l'élément musulman y avait une majorité suffisante pour contrebalancer jusqu'à un certain point la majorité arménienne des six vilayets.

en deux groupes et chaque groupe devait être gouverné par un inspecteur général européen. Les deux inspecteurs généraux avaient autorité pour nommer et destituer tous les fonctionnaires de leur sphère respective, à l'exception de « ceux d'un rang supérieur ». Eux-mêmes devaient être nommés par le gouvernement ottoman pour une période de dix ans sur la recommandation des Puissances, et ils étaient inamovibles pendant cette période. Le gouvernement procéda au choix de deux inspecteurs, un Hollandais et un Norvégien mais ses procédés envers ces deux fonctionnaires ne tardaient pas à montrer qu'en diplomatie, tout au moins, les Jeunes-Turcs avaient adopté les méthodes d'Abdul-Hamid. Une clause fut incérée dans le contrat d'engagement des inspecteurs, réservant au gouvernement le droit de le résilier à n'importe quel moment, en payant une indemnité d'une année de traitement, ce qui était une flagrante violation du terme de dix ans d'engagement prévu dans le projet ; et la liste des fonctionnaires considérés comme « supérieurs » fut grossie de telle sorte que le droit de nommer et de révoquer les fonctionnaires qui, avec leur inamovibilité eût été pour les inspecteurs généraux leur pouvoir le plus effectif, devenait illusoire. La comédie d'exercer leur pouvoir ainsi rendu illusoire, leur fut épargnée. Ils avaient à peine rejoint leurs provinces que la guerre européenne éclata et le gouvernement, comme premier pas de sa propre intervention dans le conflit, dénonça promptement les contrats des inspecteurs généraux et suspendit le projet de réformes.

Les Arméniens se trouvèrent ainsi à la fin de 1914, dans la même situation qu'en 1883. Les mesures prises pour leur sécurité étaient tombées à néant et ne laissaient rien derrière elles, si ce n'est le ressentiment du gouvernement qui les tenait toujours à sa merci. Les déportations de 1915 suivirent aussi inexorablement la guerre balkanique et le projet de 1914, que les massacres de

1895-96 avaient suivi la guerre russe et le projet de 1878. Mais dans l'exécution de leur vengeance, les Jeunes-Turcs révélèrent tous les sinistres traits de leur dissemblance d'avec Abdul-Hamid. Le sultan, si fort qu'il différât du type connu du despote oriental, avait été un opportuniste dans les traditions de Metternich — un politicien de sûre expérience et de toucher délicat, qui ne s'encombrait pas d'un programme bien échafaudé, qui eût pu gêner ce qu'il y avait de virtuosité dans son jeu de finesse. Il réprima les Arméniens délicatement, après s'y être préparé pendant 18 ans. Les Jeunes-Turcs étaient des aventuriers qui avaient pris le mot d'ordre d'une autre génération et d'une autre école, — qui singeaient à fond Danton et Robespierre et les doctrinaires. Au vieil anachronisme d'une Suprématie du Musulman sur le Raya, qu'Abdul-Hamid avait maintenue en y consacrant cyniquement toute son habileté, ils substituèrent l'idée du nationalisme turc, qui contenait le même mal, sous une forme plus dangereuse et infiniment plus puissante. Ils étaient des fanatiques avec une croyance irraisonnée, des constructeurs avec un plan qu'ils étaient décidés à réaliser et aucune demi-mesure ne pouvait les satisfaire, aucune considération de prudence ou d'humanité ne pouvait les détourner de leur volonté de la mettre entièrement à exécution. Les entraves ne faisaient que les exaspérer jusqu'aux actions les plus violentes, et l'aveugle concentration de leur esprit sur leur programme les préservait de tout doute. On rapporte que Talaat Bey aurait dit dans l'interview citée ci-dessus: «nos actes nous ont été dictés par une nécessité nationale et historique. La préoccupation de garantir l'existence de la Turquie doit faire rejeter toute autre considération.» Le premier de ces sentiments est le lait pur des idéologues du XVIIIe siècle; il y a une adultération prussienne dans le second, qui est de plus fraîche date. C'est le cri du plus jeune, du plus brutal, du plus impitoya-

ble mouvement national en Europe, et les actes qu'il excuse et que décrivent les documents donnés dans ce volume, ont été l'initiation barbare du Proche-Orient dans la fraternité européenne.

LES DEPORTATIONS DE 1915 :

PROCEDURE

Les atrocités de 1915 sont décrites en détail dans les documents réunis dans ce livre, mais il sera bon de donner comme conclusion un simple résumé des événements, soit pour rendre les détails moins confus au lecteur, soit pour faire ressortir l'unité essentielle du but que cache la procédure adoptée contre les Arméniens, aux diverses dates et dans les diverses provinces de l'empire, auxquelles les documents se réfèrent. Cette uniformité fondamentale de procédure est plus sinistre que les aggravations incidents du crime des Kurdes, des paysans, des gendarmes ou des autorités locales. Cela fait ressortir avec une écrasante évidence que la procédure elle-même qui mit en mouvement toutes les autres forces du mal, fut conçue et organisée par le gouvernement central de Constantinople.

Le renvoi des inspecteurs généraux et l'abrogation des réformes furent immédiatement suivis par la mobilisation de l'armée ottomane pour sa participation éventuelle à la guerre, et alors commencèrent les souffrances des Arméniens. On a déjà mentionné que les Jeunes-Turcs avaient étendu l'obligation du service militaire à leurs concitoyens chrétiens et que les recrues arméniennes s'étaient distin-

guées dans la guerre balkanique; mais naturellement la mesure ne pouvait avoir un effet rétroactif et les Arméniens qui avaient déjà passé l'âge légal d'instruction militaire, quand elle fut introduite, furent autorisés à payer la taxe de capitation, comme précédemment, sous la formule d'une taxe d'exemption, en remplacement du service militaire. Toutefois durant l'automne 1914, il y eut une levée générale de tous les hommes de l'Empire, de 20 à 45 ans et bientôt de 18 à 50, dans laquelle les Arméniens furent compris, qu'ils eussent ou non payé la taxe d'exemption. Il y eut aussi de rigoureuses réquisitions de vivres et d'approvisionnements, dont les Arméniens furent encore les principales victimes, puisqu'ils étaient les principaux négociants et qu'ils possédaient la plupart des approvisionnements du pays. Ces mesures étaient injustes et par trop rigoureuses, mais elles n'étaient pas nécessairement en elles-mêmes le résultat d'un dessein malveillant. Prises isolément et sans les rapprocher des faits qui suivirent, elles auraient pu être simplement considérées comme des charges inévitables d'un pays entraîné par son gouvernement dans une lutte pour la vie.

En octobre, quand la mobilisation fut terminée, le gouvernement avait en fait déclaré la guerre aux Alliés, et en décembre commencèrent ses ambitieuses opérations militaires. Enver Pacha, avec le principal des forces ottomanes, commença un mouvement d'encerlement contre les troupes russes du Caucase sur un front qui s'étendait d'Erzeroum aux bords de la Mer Noire; Halil Bey conduisit une colonne volante à travers la frontière d'Azerbaïdjan et il souleva les Kurdes; Djemal Pacha chercha son chemin à travers la péninsule du Sinaï, vers le canal de Suez. Pour une ou deux semaines les armées envahissantes connurent le succès. Elles atteignirent Ardahan, presque à l'arrière de Kars; elles poussèrent les Russes en arrière de leur tête de ligne du chemin de fer à Sari-

Kamich et elles occupèrent la capitale d'Azerbaïdjan, Tabriz; mais alors la campagne tourna en désastre. Deux corps d'armée turcs furent détruits à Sari-Kamich, dans la première semaine de janvier 1915 et le reste fut repoussé hors du territoire russe, vers la fin du mois. Le 30 janvier, les Russes occupèrent même Tabriz. L'expédition égyptienne de Djemal était en retard d'un mois et son sort fut le même. Il atteignit le canal au commencement de février, après une marche remarquable à travers le désert, mais seulement pour s'en retourner par le même chemin, après une attaque de nuit manquée. Il ne fut plus question d'offensive pour les Turcs, mais seulement de défendre leurs diverses frontières. Et cette défaite fut un coup cruel pour les cercles des gouvernants Jeunes-Turcs, car elle dissipa la moitié des espoirs qui les avaient attirés dans la guerre. L'optimisme sans mesure de l'hiver fit place à une dépression profonde, et sous l'influence de cette atmosphère nouvelle, la persécution des Arméniens entra dans une seconde phase plus positive.

Un décret fut lancé, en vertu duquel tous les Arméniens devaient être désarmés; les Arméniens sous les drapeaux furent retirés des fronts de combat, ils furent reformés en bataillons spéciaux de travail et employés aux travaux de fortifications et de constructions de routes. Le soin de désarmer la population civile fut laissé aux autorités locales et le règne de la terreur commença dans tous les centres administratifs. Les autorités demandèrent qu'on fournît un nombre déterminé d'armes. Ceux qui ne pouvaient pas en fournir furent torturés souvent d'une façon infernale; ceux qui s'en procurèrent pour les livrer, en les achetant à leurs voisins musulmans ou par tout autre moyen, furent emprisonnés pour conspiration contre le gouvernement. Peu d'entr-eux étaient des hommes jeunes, car la plupart des jeunes gens avaient été mobi-

lisés; c'étaient des hommes âgés, des hommes d'un certain rang et des notables de la communauté arménienne, et il devint évident que l'on usait de la perquisition pour rechercher les armes, comme d'un prétexte pour enlever à la communauté ses chefs naturels. Des mesures similaires avaient précédé les massacres de 1895-96 et le pressentiment d'un mauvais présage se répandit dans la population arménienne. Un témoin étranger de ces événements, écrit: «une nuit pendant l'hiver, le gouvernement envoya des officiers à travers la ville, dans toutes les maisons arméniennes, réveillant en sursaut toutes les familles et demandant qu'on leur remit toutes les armes. Cette action sonna le glas à bien des cœurs».

Les tristes appréhensions n'étaient que trop vraies, car les persécutions passèrent de la deuxième à la troisième et dernière phase, sans interruption. Et il est évident que tout le plan avait été préparé par le Ministère à Constantinople, avant même que les premières armes fussent ramassées et avant que le premier Arménien fût jeté en prison. Ces faits reportent l'organisation détaillée du plan, pour le moins jusqu'au mois de février 1915 et, en effet, les mesures élaborées dès le 8 avril, date des premières déportations de Zeïtoun, impliquent une période aussi longue. Il est extrêmement important d'insister sur ces faits chronologiques, car ils réfutent la tentative des apologistes d'enlever toute connexion entre la dernière phase et celles qui l'avaient précédée et de la présenter comme une mesure d'urgence dictée par les événements militaires du printemps.

En réalité, la situation s'était tendue avant le commencement du printemps. Dans les villages éloignés, la perquisition des armes avait été ouvertement accompagnée de violences, des hommes avaient été massacrés, des femmes violées et des maisons brûlées par des patrouilles de gendarmerie. De telles violences avaient été parti-

culièrement fréquentes dans le vilayet de Van, où les soldats semblaient avoir été exaspérés par leurs revers récents et étaient certainement stimulés par la férocité du gouverneur Djevdet Bey, qui était retourné à ses fonctions administratives après l'échec de sa campagne d'au delà de la frontière. Le couronnement des violences fut le meurtre de quatre chefs arméniens de la ville, au cours d'un voyage qu'ils avaient entrepris à la requête même de Djevdet Bey, pour aller dans un district éloigné, maintenir la paix entre les Arméniens et leurs voisins musulmans. Les habitants arméniens de la cité de Van furent mis en éveil par le sort de ces villageois et par ce dernier crime des plus sinistres et ils se préparèrent à toute éventualité pour leur défense personnelle. Leur action fut justifiée par l'attitude de Djevdet Bey lui-même, qui avait établi un cordon autour des faubourgs de Van, où la majorité de la population arménienne habitait, et le 20 avril, il lança ses troupes sur elle, sans aucune provocation. Les Arméniens de Van se trouvèrent dans la nécessité de défendre leurs existences contre une attaque meurtrière, faite par ce qui était censé être le gouvernement légitime de leur pays. La même suite d'événements s'était produite à Zeïtoun. La perquisition des armes avaient été accompagnée d'une concentration formidable de troupes dans la ville et la phase finale avait été ouverte, non pas certes par une tuerie, mais par la déportation de la première fournée de ses habitants. Ceci eut lieu le 8 avril, 12 jours avant l'attaque de Djevdet Bey à Van et les deux événements étaient antérieurs à la nouvelle situation militaire. En fait, c'est la détresse de la population civile de Van qui provoqua l'initiative russe. Une colonne russe avec un fort contingent de volontaires arméniens russes s'ouvrit un chemin vers la ville, en venant de la direction de Bayazid et, le 19 mai, sauva ses défenseurs qui avaient été assiégés pendant un mois. La stratégie

d'encerclement se retournait maintenant contre les Turcs eux-mêmes; car le 24 mai, une autre colonne russe occupa Ourmia et chassa les derniers envahisseurs turco-kurdes d'Azerbaïdjan. Un corps expéditionnaire britannique exerçait simultanément une pression en remontant le Tigre, et pendant que les événements prenaient cette tournure sérieuse dans l'est, le cœur de l'Empire était menacé par l'attaque des Dardanelles. Vers la fin de mai 1915, l'horizon était aussi sombre que pendant les mauvais jours de 1912, mais il faut appuyer sur ce fait encore que la phase finale, dans les mesures prises contre les Arméniens, avait déjà commencé avant que ces dangers militaires présents n'eussent apparu à l'horizon. L'impasse militaire dans laquelle les Jeunes-Turcs se trouvèrent au printemps 1915, peut précipiter l'exécution de leur plan arménien, mais n'a aucun rapport avec sa conception.

C'est alors le 8 avril que commença la phase finale et les procédés employés à Zeïtoun furent appliqués aux divers centres arméniens, l'un après l'autre, dans toute l'étendue de l'Empire Ottoman. A une certaine date, dans n'importe quelle ville ou village que ce fût, (et les dates montrent une succession significative), le crieur public parcourait les rues annonçant que tous les hommes de la population arménienne devaient se présenter au siège du gouvernement. Dans certains cas, l'avertissement était donné par la soldatesque, ou la gendarmerie, menaçant tous les Arméniens qu'il rencontraient dans les rues, — une réminiscence des procédés de 1895-96, — mais d'habitude, la convocation au siège du gouvernement était l'acte préliminaire. Les hommes se présentaient dans leurs habits de travail, laissant leurs magasins ou leurs ateliers ouverts, leurs charrues dans le champ, leur bétail à la montagne. Lorsqu'ils arrivaient, ils étaient jetés sans explication en prison, gardés là un jour ou deux puis on les mettait en marche, hors de la

ville, par fournées, les hommes attachés les uns aux autres, et on les dirigeait vers le sud ou le sud-est. On leur disait qu'ils commençaient un long voyage, pour Mossoul ou peut-être Bagdad. C'était une perspective épouvantable pour des hommes qui n'étaient pas équipés pour le voyage, qui n'avaient ni sac, ni bâton, ni nourriture, ni effets pour la nuit. Ils n'avaient pas pu dire adieu à leur famille, ni mettre ordre à leurs affaires. Mais ils n'eurent pas le loisir de méditer longtemps sur leur condition, car au premier endroit écarté sur la route, on les arrêtait et on les massacrait. Le même procédé fut appliqué à ces autres Arméniens (et ils se comptaient par centaines et même par milliers dans les grands centres), qui avaient été emprisonnés pendant les mois d'hiver, accusés de conspiration ou de recel d'armes, — quoique dans quelques cas, on assure, qu'on les avait oubliés, — forme involontaire de sursis, dont il y eut des exemples aussi pendant le règne de la Terreur en France en 1793. C'était là la part qui incombait aux autorités civiles ; mais il y avait coordination complète d'action entre le Ministère de l'intérieur de Talaat Bey et le Ministère de la Guerre d'Enver Pacha, car simultanément les bataillons de travailleurs arméniens, travaillant derrière le front, furent entourés par des détachements de leurs compagnons d'armes musulmans et assassinés de sang-froid.

C'est aux autorités militaires qu'incombe la responsabilité du traitement infligé à la population civile de Bitlis, Mouch et Sassoun, qui furent choisies pour une extermination complète et immédiate, à cause de leur proximité de Van et de l'avance des armées russes. Cette tâche fut exécutée par des méthodes militaires, avec l'aide des kurdes locaux, un autre retour à la tactique d'Abdul-Hamid ; mais son application semble avoir été limitée aux districts susmentionnés. Dans le reste de l'Empire, où le travail avait été laissé aux soins de l'ad-

ministration civile on ne procéda pas pour les femmes et les enfants à un massacre immédiat, comme pour les hommes. Dans le projet du gouvernement elles n'étaient pas destinées à être massacrées, mais à subir l'esclavage et la déportation.

Lorsque les hommes étaient convoqués pour la mort, on les laissait d'habitude passer quelques jours, dans quelque ville que ce fût, puis, le crieur se faisait entendre de nouveau dans les rues ordonnant à tous les Arméniens qui restaient de se préparer à la déportation, — cependant que les placards étaient affichés sur les murs (*). Ces mesures s'appliquaient, en fait, aux femmes, aux enfants et aux quelques hommes qui, pour cause de maladie, d'infirmité ou d'âge avaient échappé au destin des autres. Un détail de grâce avait été accordé, dans la plupart des cas, pour la mise en ordre de leurs affaires et de leurs préparatifs de voyage ; mais ici encore en certains cas, les victimes étaient arrachées sans avertissement à leur atelier, à la fontaine ou même à leur lit, et le répit là où il était accordé devenait illusoire ; le délai

(*) Les proclamations annonçant et justifiant les déportations des Arméniens sont citées dans les documents n° 32 et 51 de ce volume.

Le Saturday Evening Post, de Philadelphia du 5 février 1915, a publié le texte supposé d'une de ces proclamations dans son entier. Ce texte est reproduit dans l'annexe C de ce volume. Ce dernier document diffère, dans sa rédaction et dans l'ordre des clauses, des versions citées plus haut ; mais il n'y a pas de raison de douter de son authenticité. Il est probable que le gouvernement central envoya ses instructions aux autorités locales par télégraphe ou dépêches chiffrées et que les autorités locales introduisirent à leur manière ces instructions dans des proclamations imprimées, destinées aux habitants de leurs provinces.

ordinairement accordé était d'une semaine à peine et jamais de plus de quinze jours, — délai tout à fait insuffisant pour tout ce qu'on avait à faire. Et l'on a des exemples néanmoins où le gouvernement manqua à sa promesse et ses victimes furent amenées avant le jour fixé.

Pour les femmes, il y avait une chance pour échapper à la déportation, c'était de se convertir à l'islamisme, mais la conversion pour une femme arménienne en 1915, était bien plus un changement physique qu'un changement de religion. Elle ne pouvait être ratifiée que par un mariage immédiat avec un musulman, et si la femme était déjà mariée (ou plutôt veuve, car à cette époque peu de maris arméniens restaient vivants), elle devait se séparer de ses enfants et les livrer à l'«Orphelinat du Gouvernement » pour être élevés comme de véritables musulmans, — destinée bien incertaine car on ne connaissait aucune institution de ce genre. Si la convertie ne pouvait pas trouver de turc pour la prendre ou reculait devant l'étreinte du fiancé qui s'offrait, alors elle et ses enfants devaient être déportés avec les autres, quelle que fût la ferveur avec laquelle elle s'était convertie à la religion musulmane. La déportation était l'alternative adoptée par la grande majorité, ou qui lui était imposée.

La sentence de déportation frappait en quelque sorte de paralysie ceux qui devaient la subir, et pourtant ils devaient employer leur semaine de grâce à se procurer, dans une activité fiévreuse des vêtements, des provisions et de l'argent comptant pour la route. Les autorités locales leur suscitaient tous les empêchements possibles. On leur disait officiellement que leur exil ne serait que temporaire et, en conséquence, on leur défendait de vendre leurs meubles et immeubles. Le gouvernement opposait les scellés sur les maisons devenues vacantes, sur les propriétés et les marchandises «afin de les garder en sûreté pour le retour de leurs propriétaires » et cependant, avant

que ces propriétaires ne commençassent leur voyage, ils virent souvent ces mêmes biens, qu'on leur avait interdit de vendre, donnés en toute propriété aux musulmans émigrés, qui avaient été concentrés dans le voisinage, prêts à prendre la place des Arméniens (*). Et même le mobilier, ou les effets personnels, dont on leur permettait de disposer, leur étaient de peu de secours car leurs voisins musulmans profitaient sans vergogne de leur détresse pour les acheter à vil prix ; si bien que, lorsque le jour du départ arrivait, ils étaient souvent dénués de tout pour se mettre en route.

Le gouvernement se chargea de leur transport, et en effet, ils n'étaient pas en mesure d'y pouvoir eux-mêmes, car leur destination finale leur était rarement divulguée. Les exilés de chaque centre étaient divisés en plusieurs convois qui variaient en importance de deux ou trois cents, à trois ou quatre mille personnes. Un détachement de gendarmerie avait la charge de chaque convoi, pour les garder sur la route, et les autorités civiles louaient ou réquisitionnaient un certain nombre de chars à bœufs (arabas) d'habitude un par famille, qu'elles mettaient à leur disposition, et c'est dans ces conditions que le convoi partait. La misère morale des exilés était déjà suffisamment grande, mais elle faisait bientôt place à des peines matérielles plus grandes encore. Quelques jours, ou même quelques heures après le départ, les charretiers refusaient de les mener plus loin et les gendarmes, en bons frères musulmans, étaient de connivence avec eux. Ainsi les chars s'en retournaient et les exilés devaient continuer à pied. C'était le commencement de leurs tortures physiques, car ils ne voyageaient pas sous des climats tempé-

(*) Ces émigrants musulmans étaient particulièrement nombreux en Cilicie et dans les villages d'Erzeroum et de Trébizonde.

rés, ou sur des routes pavées, mais par des sentiers de mulets, à travers les plus rudes pays du monde. C'était la saison chaude, les puits et les sources étaient parfois distants de plusieurs journées et les gendarmes s'amusaient souvent à empêcher leurs victimes défaillantes de boire. C'eût été une marche ardue pour des soldats en service actif, mais les membres de ces convois n'étaient pas faits ni entraînés pour de pareilles épreuves physiques. C'étaient des femmes et des enfants, des vieillards et des malades. Quelques-unes de ces femmes avaient été élevées avec des soins délicats et avaient vécu toute leur vie dans le confort. D'autres devaient porter leurs enfants trop petits pour marcher ; d'autres avaient été comprises dans le convoi, bien qu'étant en état de grossesse avancée, et accouchèrent en chemin. Aucune d'elles ne survécut, car on les obligeait de se remettre en marche après quelques heures de répit ; elles mouraient sur la route et les nouveaux-nés périssaient avec elles. Bien d'autres moururent de faim, de soif, d'insolation, d'apoplexie, ou de complet épuisement. Les épreuves endurées par les femmes qui accompagnaient leurs maris dans la retraite de Sir John Moore à Corunna ne souffrent aucune comparaison avec les épreuves que ces femmes arméniennes endurèrent. Le gouvernement qui les condamnait à l'exil savait ce que ce voyage signifiait et les créatures du gouvernement qui les conduisaient firent tout ce qu'elles purent pour aggraver leurs inévitables souffrances physiques. Et cependant ceci n'était que la plus petite part de leur martyre, bien pires étaient les atrocités commises à plaisir et par libertinage contre elles, par des êtres humains.

A partir du moment où le convoi avait quitté les alentours des villes, les femmes n'étaient jamais à l'abri des outrages. Les paysans musulmans les poursuivaient et les attaquaient à leur passage à travers les terres cul-

tivées, et les gendarmes fermaient les yeux sur les brutalités des paysans, comme ils avaient fermé les yeux sur l'abandon des charretiers. Lorsqu'elles arrivaient à un village, on les exhibait comme des esclaves sur la place publique, souvent en face des fenêtres mêmes du siège du gouvernement, et tous les habitants musulmans étaient autorisés à les examiner et à faire leur choix pour leur harem. Les gendarmes eux-mêmes commencèrent à ne plus se gêner avec elles et les obligeaient à se coucher avec eux la nuit. Des outrages encore plus horribles leur étaient réservés quand elles arrivaient dans la région des montagnes, car elles rencontraient là des bandes de « chettis » et de kurdes. Les chettis étaient des brigands recrutés dans les prisons publiques ; ils avaient été délibérément relâchés par les autorités pour des considérations qui peuvent avoir été tacites ; mais que les deux parties comprenaient clairement. Quant aux Kurdes, ils n'avaient pas changé depuis 1890, car ils avaient toujours conservé les armes qu'Abdul-Hamid leur avait données et que les Jeunes-Turcs ne purent ou ne voulurent pas leur reprendre ; ils étaient officiellement revenus en faveur, à la proclamation de la guerre sainte, si bien que leur position, était de nouveau aussi sûre qu'elle l'avait été avant 1908. Ils savaient parfaitement bien ce qu'ils étaient autorisés à faire et ce qu'on désirait qu'ils fissent. Quand ces Kurdes et ces « chettis » abordaient ces caravanes, les gendarmes fraternisaient toujours avec eux, suivaient leur direction et il serait difficile de dire lequel d'entr'eux prenait ensuite la part la plus active aux massacres, car c'était pour massacrer que ces brigands étaient venus. Leurs premières victimes étaient les vieillards et les garçons, les seuls mâles qu'on trouvât dans le convoi, excepté les enfants portés à bras ; — mais les femmes étaient massacrées aussi. Le caprice du moment décidait seul si le Kurde tuerait une femme ou l'emmènerait sur la montagne. Lorsqu'elles étaient emmenées, les bébés étaient

abandonnés sur le sol, ou écrasés contre les rochers. Mais tandis que les convois allaient ainsi diminuant, les survivants devaient toujours continuer leur chemin. Les cruautés des gendarmes envers les victimes devenaient plus grandes, à mesure que les souffrances physiques devenaient plus intenses ; les gendarmes semblaient impatients d'achever leur tâche au plus vite. Les femmes qui traînaient en arrière étaient tuées à coups de baïonnette sur la route, ou lancées dans les précipices ou par dessus les ponts. Le passage des fleuves et spécialement de l'Euphrate, était toujours l'occasion d'un massacre en masse. Femmes et enfants étaient jetés à l'eau et on leur tirait dessus quand elles se débattaient dans l'eau et approchaient du rivage. La luxure et la cupidité de leurs bourreaux n'avaient pas de limites. Les derniers survivants se traînaient souvent dans Alep tout nus, tous les lambeaux de leurs vêtements leur avaient été arrachés en chemin. Des témoins qui les virent arriver, racontent qu'il ne restait pas un jeune ou joli visage parmi eux, et cependant pas un des survivants n'était vraiment vieux, à l'exception toutefois de ceux que les souffrances avaient vieillies. La seule chance de survivre était d'être assez laide pour échapper à la convoitise de ses bourreaux et assez forte pour supporter les fatigues de la route.

Tels étaient les exilés qui arrivèrent à pied, mais il y en avait d'autres, des districts métropolitains et du nord-ouest, qui furent transportés à Alep par chemin de fer. Ceux-ci échappèrent à la violence des Kurdes, mais la somme de leurs souffrances peut à peine avoir été moindre. Ils étaient entassés dans des wagons à bestiaux, souvent répugnants et toujours bondés, et leur voyage était infiniment lent, car la ligne était congestionnée par leurs nombreux convois et par le transport des troupes. A chaque station, on les campait simplement en plein air, sans abri et sans nourriture, pour attendre pendant

des journées, ou même des semaines, jusqu'à ce que la ligne fût libre et qu'on pût disposer de wagons pour les transporter à une nouvelle étape. Les gendarmes qui les gardaient semblent avoir été aussi brutaux que ceux qui accompagnaient les convois à pied, et lorsque ces malheureux arrivaient aux deux points où le chemin de fer de Bagdad est interrompu et où la route traverse la chaîne du Taurus et les montagnes d'Amanus, ils devaient traverser à pied ces parties les plus pénibles de toutes. Des camps de concentration vastes et incroyablement infects étaient établis à Bozanti, la tête de ligne à l'ouest du Taurus, et de nouveau aux stations de Osmanié, Mamouré, Islahié, Kotmo, situées sur les deux versants de la chaîne d'Amanus, où les exilés étaient abandonnés pendant des mois et mouraient littéralement par milliers de faim, des rigueurs des intempéries et d'épidémies. Ceux d'entr'eux qui arrivaient finalement à Alep se trouvaient dans des conditions aussi déplorable que ceux qui avaient fait le voyage à pied, du commencement à la fin.

Alep était le centre vers lequel tous les convois convergeaient. En avril, il est vrai, la moitié des Zeïtounilis avait été envoyée vers le nord-ouest, à Sultanieh, dans le district de Koniah, un des endroits les plus malsains du désert anatolien; mais les autorités changèrent d'avis et envoyèrent de nouveau les exilés de Sultanieh au Sud-est, pour rejoindre leurs concitoyens dans le désert de Syrie. Dès lors, le désert sud-est fut le point de destination de tous, et Alep, — et à un degré moindre, Ourfa et Ras-ul-Aïn, — devinrent les centres naturels de répartition. Une partie des exilés fut campée dans le voisinage immédiat d'Alep même, dans des localités telles que Moumbidj, Bab, Maara et Idlib, mais ils semblent avoir été comparativement peu nombreux et il n'est pas certain qu'on eût l'intention de les y faire séjourner d'une façon permanente. Un plus grand nombre en fut déporté vers

le sud d'Alep, le long du chemin de fer syrien, et autorisé à chercher un lieu de repos dans les districts de Hama, Homs et Damas. Un nombre plus considérable encore fut envoyé vers l'est et cantonné sur les bords de l'Euphrate, dans la région déserte de son cours. Il y en eut à Rakka; le plus grand dépôt de tous fut Deir-el-Zor, qui est plus fréquemment mentionné dans ce recueil que tout autre centre après Alep ; d'autres furent envoyés à Mayadine, à une journée plus en aval du fleuve, et des voyageurs musulmans racontent en avoir rencontré à 48 heures de Bagdad. Il n'y a aucun témoignage de première main mentionnant leur présence à ou près de Mossoul, quoiqu'on leur eût souvent annoncé en cours de route que Mossoul était leur destination.

La dispersion des exilés était ainsi extrêmement étendue, comme l'avaient voulu les auteurs du projet ; mais certaines particularités sont communes à tous les lieux où ils furent envoyés. Tous étaient habités par des populations musulmanes, étrangères aux Arméniens par la langue et les mœurs ; toutes ces localités étaient malsaines ; la malaria, la température étouffante, ou tout autre motif, les rendaient absolument impropres à l'existence de gens habitués à un climat tempéré ; c'étaient même en fait, les lieux les plus éloignés que le gouvernement pouvait trouver à l'intérieur des frontières ottomanes, puisqu'il est défendu aux chrétiens de poser le pied dans les déserts sacrés du Hedjaz et que d'autre part une force expéditionnaire britannique occupait les marais de l'Irak. Le gouvernement ottoman dut se contenter des plus mauvais districts dont il pouvait disposer et il fit tout son possible pour porter à l'extrême les effets pernicieux naturels du climat, en y abandonnant les exilés après un voyage épuisant, dépourvus de vivres, d'abris, de vêtements et sans qu'il se trouvât des hommes parmi eux capables de remédier à cette détresse par leur travail ou leurs propres ressources.

Le transport de ces exilés à ces destinations lointaines était naturellement lent, — et, d'ailleurs, la lenteur du voyage était une de leurs plus réelles souffrances. Le premier convoi partit de Zeïtoun le 8 avril 1915, d'autres le suivirent, pendant les sept mois suivants, des différents centres arméniens de l'Empire, et nous n'avons aucune indication d'un arrêt jusqu'au 6 novembre. Quoiqu'il en soit, un ordre de Coustantinople arriva aux autorités locales à cette date, dans la plaine de Cilicie prescrivant de ne plus procéder à de nouvelles déportations ; mais cette mesure ne s'appliquait qu'au restant des habitants arméniens de cette localité et les masses d'exilés du nord et du nord-ouest, qui en étaient encore à se débattre péniblement à travers les barrières du Taurus et de l'Amannus, furent poussées sans remords jusqu'au terme de leur voyage, qui ne peut avoir été atteint par eux (ou ceux d'entr'eux qui survécurent) avant la fin de l'année. L'encombrement des routes était en partie cause de ce retard ; mais l'encombrement aurait été encore plus grand, si le projet n'avait pas été mis méthodiquement à exécution, région par région, dans un ordre qui trahit plus que tout la main directrice du gouvernement central. La Cilicie devait être la première nettoyée, tout comme elle avait été la région qui avait le plus souffert des massacres de 1909. Stratégiquement et économiquement, c'était le centre le plus vital de la Turquie d'Asie et sa nombreuse et croissante population arménienne a dû toujours porter ombre aux nationalistes Jeunes-Turcs. C'était le point initial tout indiqué pour l'exécution du projet d'ottomanisation et les déportations avaient commencé là six semaines plus tôt que dans le reste de l'Empire, Zeïtoun fut évacuée le 8 avril et dans les quelques jours suivants Guében, Fournouz et Elbistan ; et Deurt-Yol avant la fin du mois. Par contre, à Hadjine, l'évacuation ne commença pas avant le 3 juin et traîna jusqu'en septembre ; tandis

qu'à Adana, ville située dans la plaine, il y eut une tentative de déportation qui avorta, dans la troisième semaine de mai, et les déportations sérieuses furent différées jusqu'à la première semaine de septembre.

La région qui devait être évacuée ensuite, était la zone avoisinant Van, qui était immédiatement menacée par l'avance russe, de la Mer Noire à la frontière persane. Dans les districts sud-est de cette zone, — Bitlis, Mouch, Sassoun et Hékkiari, l'évacuation, comme on l'a déjà remarqué, ne fut pas effectuée par des déportations, mais par un massacre général sur place. Les villages éloignés, situés dans la région de Boulanik, Mouch et Sassoun, furent détruits pendant la dernière partie de mai et, avant la fin de ce même mois, Djevdet Bey descendit la vallée de Bohtan, en venant de Van, et massacra les Arméniens de Séert. Les Arméniens de Bitlis furent ensuite massacrés par Djevdet, le 25 juin ; et, dans la première semaine de juillet, 20.000 hommes de troupes nouvelles arrivèrent à Kharpout et exterminèrent les Arméniens de Mouch, — d'abord les habitants des villages, puis ceux de la ville, qui fut bombardée par l'artillerie, le 10 juin. Après en avoir fini avec Mouch, ces troupes rejoignirent les irréguliers kurdes opérant contre Sassoun, et, le 5 août, après une bataille violente, les survivants de Sassoun, hommes, femmes et enfants furent anéantis dans leur dernière forteresse de la montagne. A la fin de juillet, les forces ottomanes entrèrent de nouveau temporairement à Van et massacrèrent tous les Arméniens qui ne s'étaient pas échappés lors de la première retraite russe. En juin et juillet, les communautés nestoriennes (syriennes) des districts de Hékkiari, dans le bassin supérieur du Grand Zab, furent aussi attaquées par les Kurdes et détruites, sauf un petit nombre qui traversant le versant, passa dans le bassin d'Ourmia et trouva le salut dans les lignes russes.

Dans les districts nord-ouest de la zone frontrière, les apparences de déportations furent sauvées, mais les exilés, — femmes, enfants, aussi bien que les hommes, — furent indistinctement massacrés de sang-froid, après quelques jours de route. Avant la fin de mai, il y eut des massacres à Khinis et, le 6 juin, les déportations commencèrent (avec le même résultat), dans les villages de la plaine d'Erzeroum. A Erzeroum même, le 28 juillet (ou le 3 août, selon d'autres rapports). L'évêque arménien de la ville fut déporté avec le dernier convoi et on n'en eut plus de nouvelles. A Baïbourt, les villages avoisinants furent également évacués avant la ville, et les habitants de la ville furent envoyés en trois convois, dont le dernier partit le 14 juin. De la ville d'Erzindjan, quatre convois partirent successivement du 7 au 10 juin. En fait, aucun des exilés d'Erzindjan, de Baïbourt et d'Erzeroum ne semble avoir survécu aux premières étapes du voyage.

A Kharpout, l'évacuation commença le premier juin et continua durant tout le mois. Les 2, 3 et 4 juillet, la ville voisine de Mezré fut évacuée de même. Les convois partis de ces deux villes et des villages avoisinants furent terriblement réduits par des atrocités commises en cours de route.

A Trébizonde, les déportations furent mises à exécution du 1er au 6 juillet et semblent avoir été exécutées simultanément dans les diverses villes côtières du vilayet. Ici encore, la déportation ne servait qu'à couvrir les massacres immédiats. Les exilés étaient noyés dans la mer ou massacrés au premier arrêt en route.

Dans les vilayet de Sivas aussi, les déportations commencèrent par les villages d'abord, mais la ville elle-même ne fut évacuée que le 5 juillet. A. X... les hommes ne furent déportés que le 26 juin, les femmes le 5 juillet et le reste, qui avait trouvé protection auprès des missionnaires américains, fut emmené le 10 août. Tous les hommes

et beaucoup de femmes furent massacrés en route.

La population arménienne, dans les provinces à l'ouest de Sivas et dans les districts métropolitains entourant Constantinople, fut transférée par le chemin de fer d'Anatolie à Koniah et de là, vers Alep, le long des diverses sections de la ligne de Bagdad. Dans toute cette région le projet fut mis à exécution plus tard. A Angora, les déportations commencèrent vers la fin de juillet, à Adalbazar, vers le 11 août ; à Brousse, il ne semble pas y avoir eu d'évacuations jusqu'aux premières semaines de septembre, mais cette ville est citée comme l'une des dernières touchées. Les Arméniens d'Andrinople ne furent pas déportés avant la mi-octobre, et à K..., dans le sandjak Césarée, pas avant le 12 ou 15 novembre.

Les avant-postes sud-est de la population arménienne furent laissés pour la fin, quoique leurs voisins immédiats des montagnes de la Cilicie eussent été parmi les tout premiers déportés. Les villageois de Djébel-Moussa ne furent pas sommés de partir avant le 13 juillet ; Aïntab ne fut pas touché avant le 1er août et fut alors graduellement évacué pendant le cours du mois. Les convocations d'Ourfa, — qui rencontrèrent de la résistance, comme à Djébel-Moussa ne furent pas distribuées avant la dernière semaine de septembre.

En jetant un regard en arrière sur cet exposé, nous pouvons discerner maintenant le plan général du gouvernement central. Les mois d'avril et de mai furent choisis pour l'évacuation de la Cilicie ; juin et juillet furent réservés pour la région de l'est ; celles de l'ouest, le long du chemin de fer, eurent leur tour en août et septembre ; et en même temps le procédé fut étendu, afin de compléter le programme, aux communautés arméniennes de l'extrême sud-est. Ce fut une tentative délibérée et systématique pour extirper la population arménienne de tout l'Empire Ottoman et elle a certainement réussi dans une

large mesure mais il n'est pas facile d'en présenter les résultats, même approximativement, sous forme de statistique. Les seules personnes qui fussent en situation de tenir un compte exact des chiffres, étaient les autorités ottomanes elles-mêmes ; mais il est improbable qu'elles l'aient fait et plus improbable encore qu'elles fussent disposées à les divulguer au monde civilisé. Nous en sommes réduits à baser nos évaluations sur les rapports de personnes privées qui, avec un soin jaloux, étaient mises hors d'état par les fonctionnaires officiels, de se procurer des renseignements détaillés et qui, presque toujours, ne pouvaient observer les événements que dans un champ très limité. Il nous faut donc reconstituer ces renseignements en réunissant les informations isolées, de sources privées ; et comme il est de notoriété que l'arithmétique orientale est toujours inexacte (et ceci n'est guère moins vrai pour le Proche que pour l'Extrême-Orient), nous ne ferons usage que de récits de témoins étrangers, de nationalité neutre. On peut admettre que de tels témoins ne sauraient être soupçonnés d'exagérer inconsciemment, ni de faire des récits volontairement erronés et nous pouvons accepter leur témoignage avec assurance.

Il faut en premier lieu établir le nombre d'Arméniens qui vivaient dans l'Empire Ottoman à l'époque où commencèrent les déportations. Tous les autres chiffres reposent finalement sur ce premier qui est le plus difficile à obtenir, car nous n'avons aucune évaluation de source indépendante étrangère et les contradictions des évaluations venant de la Turquie sont énormes(*). D'après le Patriarcat arménien qui avait fait une enquête en 1912,

(*) Quoique pas plus grande que dans d'autres pays du Proche-Orient, comme la Hongrie, où les statistiques relatives aux nationalités sont une question brûlante de controverse politique.

la population arménienne de l'Empire atteignait le chiffre de 2.100.000. Le gouvernement ottoman dans ses statistiques officielles les plus récentes donne le chiffre de 1.100.000 et pas plus. Des deux côtés, on a un intérêt politique à forcer les chiffres, mais il y a lieu d'admettre que les Arméniens ont eu plus de respect pour l'exactitude, ou tout au moins un sentiment plus fort de l'inutilité de falsifier les chiffres. Pour être impartial, dans ces conditions, nous diviserons la différence en deux et nous prendrons momentanément le chiffre de 1.600.000, en admettant que le nombre réel est probablement compris entre ce chiffre et 2.000.000 et qu'il s'approche probablement davantage de ce dernier. Les autres nombres dont nous avons besoin peuvent heureusement être pris des témoignages d'étrangers neutres, chez lesquels des contradictions aussi déconcertantes sont plus rares.

Il faut, en second lieu, évaluer le nombre de ceux qui ont échappé à la déportation. Il y a des réfugiés qui y ont échappé en passant la frontière — 182.000 au Caucase russe et 4.200 en Egypte, d'après des rapports détaillés et dignes de foi (*). Il y a aussi deux importantes communautés arméniennes en Turquie, où les Arméniens, sauf les chefs n'ont pas été molestés, — celles de Smyrne et de Constantinople. — Il doit rester environ 150.000 Arméniens à Constantinople. Il y a ensuite les «Millets» catholiques et protestants qui furent nominalement exemptés de la déportation, ainsi que les convertis à l'islamisme, également exemptés. Il est impossible de donner des chiffres plausibles pour ces différentes catégories, car la conduite des autorités à leur égard a été des plus variables. Beaucoup de convertis à l'islamisme aussi bien que les Arméniens des deux autres «Millets», catholique

(*) Le premier de ces chiffres est pris du 4^{ème} Bulletin de l'American Relief Committee du 5 avril 1916.

et protestant, furent traités comme les Grégoriens et il n'est pas possible d'établir un chiffre du nombre des conversions, car on les encourageait dans certains centres et on les décourageait dans d'autres. Nous devons tenir compte également de ceux qui ont réussi à esquiver les filets du gouvernement.

En général, cette catégorie est de fait plus nombreuse qu'elle ne paraît et cela dans le Proche-Orient surtout. Mais, dans le cas présent, les Jeunes-Turcs semblent avoir exécuté leur plan avec une perfection prussienne et le nombre de ceux qui ont échappé doit être bien faible. Dans les villes comme Zeïtoun, Hadjine, Sivas, X... et Erzeroum, où nous avons des témoignages suffisants pour la contre-épreuve des évaluations présentées, les évacuations par déportations ou massacres semblent avoir été pratiquement complètes. A Erzeroum, par exemple, il y avait 20.000 Arméniens avant que ne commençât l'évacuation et il n'en restait pas plus de cent après. Ce n'est que dans les villages qu'on a pu cacher quelques réfugiés; et cependant le nombre de ceux sortis de leurs cachettes depuis l'occupation russe est très faible. D'après les recherches du Patriarcat, il y avait, en 1912, 580.000 Arméniens dans les vilayets d'Erzeroum, Bitlis et Van, actuellement occupés par les Russes (*). L'American Relief Committee a été récemment avisé par ses agents sur les lieux, qu'il n'y existe plus actuellement que 12.100 Arméniens vivants (**). Quelle que soit la marge de réduction que, par suite du manque de statistiques authentiques, on veuille adopter, sur le premier chiffre on ne manquera

(*) Les districts occidentaux d'Erzeroum que les Turcs occupent encore, peuvent être laissés de côté, en compensation de Trébizonde.

(**) Bulletin du 5 avril 1916.

pas d'être frappé par la proportion infinitésimale de 12.100 survivants. En admettant que les communautés de Constantinople et de Smyrne et les réfugiés représentent ensemble un total de 350.000, nous ne serons certainement pas au-dessous de la vérité, en évaluant à un quart de million le chiffre des protestants, des catholiques, des convertis et de ceux qui ont été épargnés, et en admettant que le nombre total des Arméniens de Turquie qui ont échappé à la déportation ne dépasse pas 600.000.

Ceci porte à 1.000.000 au moins le nombre des déportés et massacrés et probablement à 1.200.000 et même plus.

Il faut, en troisième lieu, évaluer le nombre de ceux de ce million d'Arméniens déportés qui ont péri et le nombre de ceux qui ont survécu ; et ici encore nos données sont rares et il serait imprudent de généraliser, les agissements des autorités en cette matière ayant souvent varié. Dans certains vilayets comme Van et Bitlis, il n'y a eu aucune déportation, mais des massacres immédiats ; dans d'autres, comme Erzeroum et Trébizonde et aussi à Angora, déportations et massacres étaient équivalents, les convois étant systématiquement massacrés en route, à un des premiers arrêts. D'autre part, en Cilicie, les hommes aussi bien que les femmes paraissent avoir été réellement déportés et il semble que les convois n'ont été réduits que par les maladies et les privations. Mais là même où il n'y avait pas de massacres en masse, au cours du voyage, les convois étaient, de fait, graduellement exterminés. C'est ainsi que d'une grande caravane de Mamouret-ul-Aziz et de Sivas, partie de Malatia au nombre de 18.000, il ne restait que 301 déportés à Viran-Chéhir et 150 à Alep, cependant les pertes dans ce cas, paraissent avoir été exceptionnellement élevées. Nous avons le cas similaire d'un convoi de Kharpout qui, se rendant à Alep, se réduisit en route de 5.000 à 213, soit une perte de 96% ;

mais en général les pertes semblent se maintenir avec certains écarts, dans les limites de 50% environ ; 600 déportés, d'un village du district de Kharpout, sur un total de 2.500 (24%) atteignirent Alep; 60% d'un premier convoi du village de E... près de H... arrivèrent à Alep et 46% d'un deuxième convoi et 25% seulement d'un convoi du village de D..., de la même région, parvint à destination. Nous serons certainement dans le vrai en estimant qu'au moins la moitié des Arméniens condamnés à être déportés ou massacrés ont succombé.

Nous pouvons vérifier jusqu'à un certain point ces évaluations par les relations sur les arrivées de caravanes dans certains centres importants de trafic, de la route d'exil, ou aux points de destinations finales des convois. Ainsi, le 16 août 1915, un résidant neutre de Constantinople, des plus autorisés, établit qu'il y avait alors, à sa connaissance, 50.000 exilés disséminés le long de la route de Bozanti, (la première interruption de la ligne du chemin de fer de Bagdad) jusqu'à Alep ; le 5 novembre, un autre témoin qui venait justement de parcourir cette route, écrivait d'Alep qu'il venait de croiser en chemin, entre Alep et Koniah, 150.000 exilés. Au 30 juillet 1915, 13.155 exilés avaient atteint ou traversé la ville d'Alep, et 20.000 autres y arrivèrent entre cette date et le 19 août. Au 3 août 15.000 d'entr'eux avaient été transférés vivants à Deir-el-Zor et ce n'était-là que le commencement des arrivées dans le district de Zor. Aucun exilé à Damas avant le 12 août, mais il en était parvenu 22.000 entre cette date et le 3 octobre 1915. Ce sont là des faits isolés, qui apportent peu de clarté ; mais dans un bulletin du 5 avril 1916, l'American Relief Committee a publié un télégramme récemment parvenu aux Etats-Unis, d'une source autorisée, dans lequel le nombre total des Arméniens déportés, vivant en ce moment dans la région de Deir-el-Zor, de Damas et d'Alep, est évalué en

chiffres ronds à 500.000. Il est possible que ce chiffre soit exagéré, mais il n'est pas incompatible avec nos deux conclusions précédentes, d'après lesquelles le nombre total des Arméniens victimes du plan des Jeunes-Turcs était au minimum d'un million et que le 50% au moins avait succombé. Aux 500.000 survivants en question des trois régions susmentionnées, nous devons ajouter une marge indéterminée mais peu importante, de déportés qui peuvent avoir été envoyés à Mossoul ou qui étaient peut-être encore en route en mars 1916; et cela porterait le nombre des victimes à peu près à 1.200.000 que nous avons considéré comme étant plus près de la vérité que celui de 1.000.000 que nous avons admis.

Nous pouvons maintenant résumer cette enquête statistique en disant, autant que nos informations incomplètes nous le permettent, que les Arméniens de Turquie semblent avoir en nombre égal, échappé, péri, ou survécu aux déportations en 1915 ; et nous ne serons pas éloignés de la vérité en évaluant à 600.000 en nombre rond le total de chacune de ces trois catégories.

La mesure exacte du crime en tant que quantité reste donc incertaine, mais il n'y a pas d'incertitude sur la responsabilité de ceux qui l'ont perpétré. Ces souffrances inouïes, ces existences sans nombre détruites, n'ont pas été l'œuvre d'un fanatisme religieux. Le fanatisme n'a pas eu plus de part ici que dans les combats de Gallipoli ou de Kout ; et « la guerre sainte », que les Jeunes-Turcs proclamèrent en 1915, était simplement un acte politique dans le but de créer des embarras aux sujets musulmans des Puissances de l'Entente. Il n'y a pas eu de fanatisme, par exemple, dans la conduite des Kurdes et des Chettis qui ont commis quelques-uns des actes les plus horribles, et il n'est pas possible cependant de les en rendre responsables. C'étaient de simples maraudeurs et des criminels qui agissaient à leur habitude, et la responsa-

bilité doit retomber entière sur le gouvernement, qui non seulement excusait leurs actes, mais encore les encourageait. Les paysans aussi, (quoique ce fussent les propres frères des soldats ottomans, dont l'humanité apparente à Gallipoli et à Kout, leur a valu le respect de leurs adversaires), se comportèrent avec une sauvagerie étonnante envers les Arméniens qui leur étaient livrés ; et cependant la responsabilité ne retombe pas non plus sur les paysans turcs ; ils sont indolents, dociles, peu enclins à prendre l'initiative d'actes énergiques, mais capables de perpétrer toutes les énormités sur la simple suggestion de ceux à qui ils ont coutume d'obéir. Les peysans n'auraient jamais attaqué les Arméniens si leurs chefs ne leur avaient pas donné le mot d'ordre. Les citadins musulmans ne sont pas non plus, en principe, les coupables ; les rapports qui les concernent ne sont pas invariablement noirs, et les témoignages de ce volume jettent parfois une lueur favorable sur leur caractère. Il semble que de forts liens d'amitié aient souvent existé entre musulmans et chrétiens, vivant dans les mêmes villes ou villages, menant le même genre d'existence, exerçant les mêmes professions. Certains de ces musulmans respectables ne désiraient pas l'extermination de leurs voisins arméniens. Ils la déplorèrent ouvertement parfois et en plusieurs occasions ils s'efforcèrent même de l'empêcher. Nous en avons des témoignages de différents endroits, d'Adana, par exemple et d'A. F..., en Cilicie, des villages de A J. et de A K. dans le district de A F. et de la ville d'Angora. Les autorités avaient eu en effet à prescrire des punitions très sévères contre tout musulman, ou Grec, ou tout autre, qui pourrait être convaincu d'avoir donné asile à leurs victimes arméniennes. La populace pillait naturellement les biens des Arméniens, lorsque la police était de connivence, comme la populace dans des villes d'Europe aurait pu le faire ; la majorité respectable des

citadins musulmans peut être au plus taxée d'apathie; mais la responsabilité ne retombe pas sur elle.

La faute doit en conséquence retomber sur les fonctionnaires du gouvernement ottoman ; mais elle ne pèsera pas également sur tous les membres de la hiérarchie officielle. La conduite de la gendarmerie, par exemple, a été absolument atroce ; les subalternes étaient démoralisés par l'étendue du pouvoir qui leur était donné pour faire le mal ; ils y étaient incités par leurs chefs, qui donnaient cours contre les Arméniens, à une malveillance qu'ils devaient avoir entretenue depuis des années ; une très grande proportion de toutes les misères infligées était l'œuvre de la gendarmerie et cependant les gendarmes n'étaient pas, ou n'auraient pas dû être des agents indépendants. La responsabilité de leurs excès, doit incomber aux fonctionnaires civils locaux, ou au gouvernement central, ou plutôt à tous les deux.

Les fonctionnaires locaux des provinces et des sous-districts, — valis, mutessarifs ou kaïmakams, — sont certainement très à blâmer. La latitude qui leur était laissée par le gouvernement central était large, comme le montre la grande variété qu'ils ont apportée dans le mode d'exécution du plan commun. En tel endroit, les Arméniens mâles étaient massacrés ; en tel autre, ils étaient déportés, en leur laissant la vie sauve ; enfin en d'autres, ils étaient emmenés sur mer et noyés. Ici, les femmes étaient poussées à se convertir ; là, la conversion n'était pas permise ; ailleurs elles étaient massacrées comme les hommes. De grandes différences de pratique peuvent également être observées en d'autres matières ; ainsi sur la manière de disposer des biens des Arméniens, ou d'infliger la torture, qui dépendait du bon ou du mauvais vouloir des fonctionnaires locaux. Une grande part de la responsabilité retombe sur eux, sur des sanguinaires comme Djevdet Bey, ou des êtres cruels comme le gouverneur

d'Ourfa ; et cependant leur liberté d'action était relativement restreinte. Quand les fonctionnaires étaient animés de mauvais sentiments envers les Arméniens, ils avaient la latitude d'outrepasser les instructions du gouvernement (quoique même dans le cas d'exemptions de catholiques et protestants, où ils avaient apparemment plus de liberté d'action, ils se trouvèrent souvent en accord secret avec le gouvernement central) ; mais ils n'avaient jamais le droit d'atténuer le moins du monde les instructions reçues. Les gouverneurs humains et honorables (et il y en avait un certain nombre) étaient impuissants à protéger les Arméniens de leur province. Le gouvernement central avait ses agents sur place, — le Président de la Section locale du Comité Union et Progrès, le chef de la gendarmerie locale, ou même quelques fonctionnaires subalternes du personnel du gouvernement même. Si ces gouverneurs compatissants mettaient seulement de la tiédeur dans l'exécution des ordres, ils tombaient en discrédit et on passait outre ; et s'ils refusaient d'exécuter les ordres, ils étaient destitués et remplacés par d'autres plus souples. De toutes façons, le gouvernement central imposait et contrôlait la mise à exécution du plan que lui seul avait conçu ; et les Ministres Jeunes-Turcs et leurs complices de Constantinople sont directement et personnellement responsables sans restriction aucune, du commencement à la fin, du crime gigantesque qui a dévasté le Proche-Orient en 1915.

Un Témoignage de DR. HERBERT ADAMS GIBBONS

Reproduit de son livre le plus récent
Les Villes de l'Asie Mineure

En 1914, le gouvernement ottoman
a commencé à mettre à exécution un plan sys-
tématique, soigneusement préparé, pour exter-
miner les Arméniens.

En 1915, près d'un million d'Arméniens
ont été assassinés.

Le nombre des victimes et les moyens em-
ployés pour leur destruction n'ont pas de pré-
cédents dans l'histoire moderne.

En 1915, les Turcs commencent à
exterminer les Arméniens. Les Arméniens
sont massacrés, envoyés en déportation dans
les déserts, ou envoyés en exil dans les
montagnes. Les Arméniens sont massacrés
dans les montagnes, les déserts, les
montagnes, les déserts, les montagnes.

Un Témoignage du Dr. HERBERT ADAMS GIBBONS

HERBERT ADAMS GIBBONS
Historien, auteur de la « Histoire
Moderne », la page la plus noire
de l'histoire moderne.

*Extrait de « La page la plus noire
de l'Histoire Moderne ».*

Un témoignage de Dr HERBERT ADAMS GIBBONS

HERBERT ADAMS GIBBONS

Historien, auteur de «*La Fondation de l'Empire Ottoman*», «*La nouvelle carte de l'Europe*», etc.

En Avril 1915, le gouvernement Ottoman a commencé à mettre à exécution un plan systématique, soigneusement préparé, pour exterminer la race Arménienne.

En six mois, près d'un million d'arméniens ont été massacrés.

Le nombre des victimes et les moyens employés pour leur destruction n'ont pas de précédent dans l'histoire moderne.

Dans l'automne de 1914, les Turcs commencèrent à mobiliser pour la guerre les chrétiens aussi bien que les musulmans. Pendant six mois dans toutes les provinces, ils appelèrent les Arméniens sous les armes. Des exemptions furent acceptées moyennant paiement. Quelques semaines après, il est vrai, nul cas n'était fait des certificats d'exemptions ainsi obtenus, et leurs détenteurs étaient quand même enrôlés. Les plus jeunes classes d'Arméniens, provenant de régions peu éloignées de Constantinople, furent placées, comme pendant la guerre des Balkans, dans l'armée active. Les classes plus anciennes et celles recru-

tées dans les régions plus distantes, étaient affectées aux services des routes, des chemins de fer, et à la construction des fortifications. En quelque point qu'ils aient été appelés et quelle que fût la tâche à eux assignée, les Arméniens firent partout leur devoir et travaillèrent pour la défense de la Turquie. Ils prouvèrent qu'ils étaient braves soldats, bons et intelligents travailleurs.

En avril 1915, des ordres furent envoyés de Constantinople aux autorités locales d'Asie Mineure de prendre toutes précautions jugées utiles pour empêcher d'avance toute tentative de rébellion de la part des Arméniens. Pareils ordres firent penser à ces autorités locales que les Arméniens constituaient un grand danger pour le salut de l'Empire et que la défense de l'Etat exigeait impérieusement de recourir aux mesures préventives de la plus rigoureuse sévérité, pour rendre les Arméniens tout à fait inoffensifs.

Dans certaines régions, les fonctionnaires répondirent qu'ils n'avaient rien observé de suspect de la part des Arméniens et rappelèrent au Gouvernement que ces Arméniens n'étaient pas à craindre, vu qu'ils n'avaient pas d'armes et que, de plus, les hommes les plus vigoureux avaient été déjà pris pour l'armée. Il reste à quelques Turcs encore des sentiments de pitié et de pudeur. Mais la majorité des fonctionnaires répondit avec empressement aux suggestions venues de la capitale ; ceux qui ne marchèrent pas furent bien vite remplacés.

Une nouvelle ère de massacres s'ouvrit donc.

Au début, afin que la tâche pût être accomplie avec le moins de risques possible, toute la population virile arménienne qui restait encore dans les villes et dans les villages, était mandée et réunie à l'endroit convenable, généralement hors de la ville ; la gendarmerie veillait à ce que chacun répondit exactement à l'ordre d'appel. Personne n'était oublié. Et quand tous les hommes étaient

rassemblés, on les égorgeait. Cette manière de procéder était réalisable dans les petites localités ; dans les centres plus importants, il n'était pas toujours possible d'exécuter aussi simplement et rapidement les ordres venus de Stamboul. Les Arméniens notables étaient alors assassinés dans la rue ou dans leurs maisons. S'il s'agissait d'une ville de l'intérieur, les hommes étaient envoyés sous escorte dans « une autre ville » et, peu d'heures après, les gardiens revenaient sans leurs prisonniers. Si c'était une ville du littoral, les hommes étaient transportés dans des barques hors du port et conduits à « un autre port » ; et les bateaux revenaient bientôt vides de leurs passagers.

Pour écarter toute possibilité de résistance parmi les Arméniens mobilisés pour les travaux du chemin de fer ou des routes, on avait adopté le système de les diviser en groupes de 300 à 500 et de les faire travailler sur différents points distants de plusieurs kilomètres les uns des autres. Puis des régiments de l'armée régulière turque étaient envoyés « pour étouffer la révolution arménienne » ; ils tombaient à l'improviste sur les travailleurs maniant paisiblement leurs pioches, leurs leviers ou leurs pelles. Les « rebelles » étaient tués à coups de fusil, avant même d'avoir pu se rendre compte de ce qui arrivait. Ceux, en petit nombre, qui essayaient de fuir, étaient poursuivis par les cavaliers qui les fusillaient ou sabraient.

Des télégrammes commencèrent alors à pleuvoir sur Talaat Bey à Constantinople, annonçant qu'ici et là et partout, les « soulèvements arméniens » avaient été étouffés ; et le télégraphe, en réponse, félicitait les autorités du succès de leurs promptes mesures.

La presse neutre et le corps diplomatique des Puissances neutres, à Constantinople, avaient bien quelques vagues nouvelles de nouveaux massacres en Arménie. Mais on leur communiquait la correspondance télégraphi-

que du Ministre de l'Intérieur avec les villayets. On leur prouvait ainsi qu'un grand péril venait d'être conjuré, Talaat Bey déclarait : « Nous n'avons pas été cruels. Mais nous reconnaissons avoir été énergiques. Nous sommes en temps de guerre. »

Ainsi débarrassé de la partie virile et valide de la race arménienne, le Gouvernement Turc ne se sentit pourtant pas sans inquiétude. Les vieillards, les femmes et les enfants constituaient encore un danger pour l'Empire. Il fallait extirper de Turquie toute la malheureuse nation. Mais comment y parvenir de manière à permettre à l'Ambassadeur turc de Washington et à la presse allemande de dire, comme ils l'ont dit et diront encore, que « tous les Arméniens mis à mort étaient des factieux surpris les mains rouges de sang, ou en flagrant délit de trahison, et non pas des femmes et des enfants, comme voudraient le faire croire certains rapports « fabriqués » pour les besoins de la cause ; » Talaat Bey eut un procédé génial, « la déportation ». Nécessité militaire, mesure regrettable, mais très humaine ».

Donc, de mai à octobre, le Gouvernement ottoman poursuivit méthodiquement un plan d'extermination de beaucoup plus infernal que le plus sauvage des massacres. Ordre fut expédié à toutes les provinces de l'Asie Mineure de déporter en Mésopotamie toute la population arménienne. Les prescriptions étaient détaillées, explicites. Aucun hameau ne parut assez insignifiant pour être omis. Des crieurs proclamèrent dans les rues que tout Arménien devait se tenir prêt à partir, à telle heure, pour une destination inconnue. Aucune exception n'était faite ni des vieillards, ni des malades, ni des femmes enceintes. Seuls les riches négociants, les banquiers et les jolies femmes et jeunes filles pouvaient échapper en se convertissant à l'islamisme. Soit dit à leur honneur : un très petit nombre profitèrent de la concession pour avoir la vie sauve.

Les délais accordés variaient entre deux jours et six heures. Ni articles de ménage, ni marchandises, ni animaux, pas même des vêtements ne pouvaient être emportés. Les vivres et effets de couchage étaient limités à ce que chacun pouvait prendre avec soi. Et tous avaient à faire à pied un voyage de trois à huit semaines, sous un soleil brûlant, à travers des vallées desséchées ou des montagnes couvertes de neige.

Quand les déportés traversaient des villages chrétiens, où les ordres de déportation n'étaient pas encore parvenus, il ne leur était pas permis de recevoir des habitants nourriture ou assistance quelconque. Les malades et les vieillards, ainsi que les petits enfants, tombaient le long de la route pour ne plus se relever. — Des femmes, sur le point d'accoucher, étaient obligées, sous la menace des baïonnettes ou du fouet, d'aller de l'avant jusqu'au moment même de leur accouchement, puis elles étaient abandonnées sur la route pour y mourir d'hémorragie. Les filles un peu attrayantes étaient prises pour les harems ou bien violées, jour après jour, par leurs gardiens jusqu'à ce qu'une mort miséricordieuse vint les délivrer de ces supplices. Celles qui pouvaient se suicidaient. Des mères, devenues folles jetaient leurs enfants dans le fleuve pour finir leurs souffrances. Des centaines de milliers de femmes et d'enfants ont ainsi succombé à la faim, à la soif, à l'horreur, à la honte.

Au début de l'itinéraire, ces pitoyables caravanes diminuaient jour par jour ; bientôt c'était heure par heure. La mort devenait vite le plus ardent souhait de tous ; car comment l'espoir eût-il pu se soutenir, comment les forces n'auraient-elles pas défailli, même chez les plus résistants, dans ces étapes interminables ? Et qui tentait de s'écarter à droite ou à gauche de cette route d'enfer, était aussitôt tué à coup de fusil ou de lance ; et qui parvenait à échapper aux gendarmes de l'escorte, avait tout de suite

à ses troussees des bandes de Kurdes ou de paysans à cheval.

C'est ainsi qu'on continue à « étouffer la révolution arménienne », là-bas en Asie Mineure. J'achevais d'écrire les lignes qui précèdent, quand apparut chez moi une dame anglaise, que je connais depuis longtemps. Elle arrivait d'Adana, en Cilicie, elle s'y trouvait encore il y a un mois. Son récit est semblable à cent autres. Et des faits identiques me sont confirmés par des témoins américains, anglais, suisses, allemands ; toutes les déclarations se corroborent. Cette dame anglaise m'a donc dit : « Les déportations suivent leur cours. De l'intérieur, le long du chemin de fer de Bagdad, ces malheureux sont dirigés par Adana vers leur voyage de mort. On se sert de la voie ferrée partout où elle existe, pour hâter l'œuvre d'extermination. Celle-ci ne paraît pas aux bourreaux assez prompte là où il n'y a pas de chemin de fer. Ah ! si seulement ils massacraient tout de suite pour en finir, comme aux jours d'Abdul-Hamid ! Je me suis trouvée à la station du chemin de fer à Adana, et j'ai vu des femmes tendre leurs enfants hors des voitures et pleurer pour avoir de l'eau. Ils n'avaient même plus la force de manger du pain... ; de l'eau seulement ! Il y avait là une pompe, je me suis mise à genoux devant les gendarmes turcs, les suppliant de me laisser donner à boire. Mais le train se remit en marche et il était déjà loin que j'entendais encore les cris désespérés. Et ce ne fut pas un fait isolé. Presque chaque jour c'était la même chose. Lord Bryce n'a-t-il pas parlé de huit cent mille victimes ? Il doit y en avoir un million aujourd'hui. Peut-on concevoir que des êtres humains laissent même des animaux sauvages mourir de cette mort ! »

Après cela, l'Ambassadeur de Turquie à Washington déclare que ce sont là des histoires « fabriquées », et que ni femmes, ni enfants n'ont été tués !

MEMENTO DU YUNG

AU SYSTÈME PRIMIER

La deuxième de la République, qui eurent lieu aux États-Unis, fut une révolution importante; l'une des plus importantes fut celle de l'Espagne, sur des nations d'Europe, à l'exception de l'Allemagne et de l'Autriche. L'Angleterre, la France, le Brésil, l'Italie, qui pendant un siècle l'avaient tenu en tutelle, furent par la suite régies d'influence ou de contrôle. Par contre les États d'Amérique ont une série de révolutions, pendant de la transition au système libre, sur les aspects de la vie. Enfin, après une période de transition, à leur état actuel de libre développement, à leur période de transition et de gouvernement, pour proposer une nouvelle. La première révolution de ce genre à l'échelle nationale fut en 1776, à la fin de la guerre de l'indépendance, qui fut la première révolution nationale de l'Amérique.

Un Témoignage de l'Ambassadeur HENRY MORGENTHAU

Extrait du « Récit de l'Ambassadeur Morgenthau »

à ses tentes des bandes de Kurdes ou de paysans à cheval.

C'est ainsi qu'on conduisit à Constantinople la révolution arménienne, la tête sur une lance. J'achetais d'ordinaire les livres qui précèdent, quand apparut chez moi une dame anglaise, que je regardais depuis longtemps. Elle venait d'Adana, en Cilicie, elle n'y trouvait rien. Il y a un mois. Ces lieux ont souffert à leur tour. Un des faits identiques me sont confirmés par des amis anglais, anglais, allemands, tous les déportés se reprocheraient. C'est une dame anglaise qui dit : « Les déportations suivent leur cours. De Constantinople, le long de la mer de Mers de Bagdad, ces déportés ont été dirigés par Adana vers leur voyage de mort. Un de ces déportés vient de partir en direction pour leur voyage d'extermination. Celle-ci ne paraît pas une dernière avec laquelle il n'y a pas de chance de voir. Et si seulement les renseignements sont de cette nature en Cilicie, comme aux jours d'Aboul-Hamid I. J'ai vu dans les journaux de ces jours de chaos, et j'ai vu des femmes dans leurs vêtements noirs des villages et plusieurs fois avec de l'eau. Ils vivaient même avec le foin de l'étable de pain. » de l'eau seulement. Il y avait là des personnes, je ne sais pas à quelle époque les déportés, les suppléments de ma lecture durent à leur tour. Mais je suis sûr de leur existence et de leur dévouement. Ils ne se font pas de leur côté. Presque chaque jour, il y a des déportés. Lors qu'ils n'y ont pas de pain, ils sont obligés de manger de l'herbe et

Un témoignage de
L'AMBASSADEUR HENRY MORETHAU

*Ambassadeur des Etats-Unis à
Constantinople durant la Première
Guerre mondiale.*

RETOUR DU TURC

AU TYPE PRIMITIF

La retraite de la flotte alliée, qui combattit aux Dardanelles, eut des conséquences que l'on ne soupçonne même pas encore complètement; l'une des plus importantes fut d'isoler l'Empire turc des nations d'Europe, à l'exception de l'Allemagne et de l'Autriche. L'Angleterre, la France, la Russie, l'Italie, qui pendant un siècle l'avaient tenu en tutelle perdirent par là tout moyen d'influence ou de contrôle. Par contre les Turcs s'apercevaient qu'une série d'événements prodigieux venaient de les transformer en nation libre, eux les opprimés de la veille. Enfin, après tant d'années de contrainte, il leur était permis de vivre conformément à leurs propres inclinations et de gouverner leurs peuples selon leur bon plaisir. La première manifestation de ce retour à l'existence nationale fut un drame qui, à ma connaissance, est le plus terrible de l'histoire universelle. La Nouvelle Turquie, affranchie de la surveillance occidentale, célébra sa renaissance en assassinant près d'un million de ses propres sujets.

J'aurais peine à exagérer l'effet que l'échec de la flotte alliée produisit sur les Ottomans ; ils estimèrent

avoir remporté la victoire décisive ; pendant plusieurs siècles, disaient-ils, la flotte britannique avait été la reine des mers et c'étaient eux qui lui infligeaient aujourd'hui ses premiers grands revers. Dans leur orgueil, les leaders jeunes turcs voyaient déjà la résurrection intégrale de leur pays ; celui-ci que menaçait la décadence, recommençait soudain une existence nouvelle et glorieuse. Fiers et arrogants, ils osèrent regarder de haut le peuple qui leur avait enseigné la guerre moderne, ils se montraient extrêmement irrités quand on leur rappelait qu'ils devaient aux Allemands une partie de leurs succès.

« Pourquoi estimerions-nous avoir des obligations envers eux ? me disait Enver ; qu'ont-ils fait pour nous, en comparaison de ce que nous avons fait pour eux ? Ils nous ont prêté un peu d'argent, nous ont envoyé quelques officiers : c'est vrai ; mais considérez nos services ! Nous avons vaincu la flotte britannique, chose impossible aux Allemands et à aucune autre nation. Nous avons posté de puissantes armées au Caucase et y avons retenu de nombreuses troupes russes qui eussent pu être envoyées sur le front occidental. Nous avons également obligé l'Angleterre à maintenir des forces importantes en Egypte, en Mésopotamie, et, de cette manière, affaibli les contingents alliés en France. Non, les Allemands n'auraient jamais remporté leurs victoires sans nous ; le poids de la reconnaissance leur incombe entièrement. »

Les milieux officiels en Turquie partageaient cette conviction, qui ne tarda pas à exercer sa répercussion, tant sur la vie nationale que sur l'orientation de la politique. Le Turc est essentiellement fanfaron et lâche ; il est courageux comme un lion tant que les choses vont bien pour lui, mais rampant, vil et sans énergie, si les revers l'accablent. Maintenant que les hasards de la guerre favorisaient évidemment l'empire, un type entièrement nouveau m'apparaissait. L'Ottoman timide et craintif,

cherchant son chemin avec précaution à travers les méandres de la diplomatie occidentale, et tâchant de profiter des divergences d'opinions des grandes puissances, fit place à un personnage arrogant, hautain, presque audacieux, orgueilleux, affirmant ses droits, résolu à vivre sa propre vie, et manifestant un mépris absolu pour les Chrétiens. J'assistai réellement à une transformation remarquable, au point de vue psychologique, — un exemple presque classique de retour au type primitif. L'individu en haillons, malpropre, du XXème siècle disparaissait, découvrant l'ancêtre du XIVème et du XVème siècles, celui qui, laissant sa forteresse asiatique, avait vaincu les peuples s'opposant à ses conquêtes, et avait fondé en Asie, en Afrique et en Europe un des plus vastes Empires que l'Univers ait connu. Pour apprécier à leur juste valeur ces nouveaux Talaat et Enver, ainsi que les événements qui se déroulèrent ensuite, il est nécessaire de comprendre le Turc, qui, sous Osman et son successeur, imposa au monde entier une puissante, mais destructive domination. Il faut concevoir que la base de sa mentalité est un profond mépris de toutes les autres races, combiné avec un orgueil insensé. Le terme courant par lequel il désigne le Chrétien est celui de « chien » ; expression qui, dans son esprit, n'est pas une simple figure de rhétorique ; il regarde actuellement ses voisins européens comme bien moins dignes de considération que ses propres animaux domestiques. « Mon fils, racontait fréquemment un vieux Turc, voyez-vous ce troupeau de porcs ? Il y en a de blancs, de noirs, de grands, de petits ; ils diffèrent les uns des autres sous certains rapports ; pourtant ce sont tous des porcs. Ainsi en est-il des Chrétiens. Ne vous y trompez pas, mon fils ; ces Chrétiens peuvent porter de beaux vêtements, leurs femmes être très belles à regarder, avec leur peau blanche et magnifique ; beaucoup d'entre eux sont très intelligents et ils bâtissent des villes

merveilleuses et créent, ce qui semble être, de grands Etats. Mais rappelez-vous que sous cet extérieur éblouissant, ils sont tous pareils, ils ne sont que des porcs.»

La plupart des étrangers ont l'impression que ce jugement est général. Le Turc peut être d'une politesse obsequieuse ; on sent, instinctivement, qu'il regarde un Chrétien, même s'il est son ami, comme une chose impure. Tels sont les principes d'après lesquels, depuis des siècles, les Ottomans ont réglé leurs rapports avec leurs sujets asservis. Cette horde sauvage, descendue des plaines de l'Asie centrale comme une trombe, a submergé la Mésopotamie et l'Asie-Mineure, conquis l'Egypte, et pratiquement toute l'Afrique du Nord, puis a fondu sur l'Europe, écrasé les nations balkaniques, occupé une grande partie de la Hongrie et porté même les avant-postes de son Empire jusqu'au sud de la Russie. Autant que je puis en juger, les Turcs de cette période lointaine n'avaient qu'une seule grande qualité : le génie militaire ; ils furent de braves combattants fanatiques et tenaces, exactement comme le sont leurs descendants. Selon moi encore ils sont, dans l'histoire, l'illustration la plus parfaite du bandit politique, car ils n'ont jamais eu de civilisation propre. L'alphabet, comme l'art d'écrire, leur était inconnu ; partant ils n'avaient ni livres, ni poètes, ni art, ni architecture ; ils n'édifièrent ni villes ni gouvernement régulier. Ne connaissant d'autre loi que celle de la force, ils ne furent ni agriculteurs, ni colons ; ils n'étaient que des cavaliers barbares, des maraudeurs ; pour eux la victoire consistait à écraser des peuples qui leur étaient supérieurs et à les piller. Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, ils envahirent le berceau de cette civilisation moderne, qui a donné à l'Europe sa religion et, dans une large mesure, sa culture. A cette époque, plusieurs nations y jouissaient de la paix et de la prospérité. La vallée de la Mésopotamie abritait une importante et laborieuse popu-

lation d'agriculteurs ; Bagdad était renommée par sa grandeur et ses richesses, Constantinople était plus peuplée que Rome ; la région balkanique, de même que l'Asie-Mineure, comptait plusieurs Etats puissants. Les Turcs s'abattirent sur eux comme une force destructive, irrésistible. En peu d'années, la Mésopotamie ne fut plus qu'un désert ; les grandes cités de l'est se virent réduites à la misère, et leurs habitants furent traités en esclaves. Et c'est de ces vaincus, qu'ils méprisent si ouvertement, qu'ils tiennent pratiquement tous les bienfaits de la civilisation dont ils jouissent depuis cinq siècles. Leur religion vient des Arabes ; leur langue a obtenu une certaine valeur littéraire, grâce à la contribution de quelques éléments perses et arabes ; ils écrivent d'ailleurs en caractères arabes ; le plus beau monument architectural de Constantinople, la mosquée de Sainte-Sophie, était à l'origine une église chrétienne, et toute l'architecture turque est manifestement issue de l'art byzantin ; le mécanisme commercial et industriel est toujours demeuré aux mains des peuples asservis, Grecs, Juifs, Arméniens et Arabes. Les Turcs n'ont que de faibles notions de l'art ou des sciences européennes ; ils ont fondé très peu de maisons d'éducation, et leur ignorance est notoire ; il en résulte que la misère et la saleté ont atteint chez eux un degré qu'on ne trouve dans aucune autre contrée. Les paysans vivent dans des cabanes fangeuses, n'ayant ni lit, ni chaise, ni table, pas même d'ustensiles pour manger leurs aliments, pas de vêtements, sauf les quelques loques insuffisantes qui couvrent leur corps et qu'ils portent habituellement de longues années durant.

Avec le temps, les Turcs ont pu s'assimiler quelques-unes des idées de leurs voisins européens et arabes, mais une d'elle leur est toujours restée étrangère, c'est qu'un peuple vaincu ne soit pas réduit à l'esclavage. Quand ils prenaient possession d'un pays, ils y trouvaient une cer-

taine quantité de chameaux, de chevaux, de buffles, de chiens, de porcs et d'êtres humains ; de tous ces êtres vivants, ils considéraient comme le moins important celui dont ils se rapprochaient physiquement le plus. Il devint proverbial chez eux de dire que la valeur d'un cheval, d'un chameau était bien supérieure à celle d'un homme ; ces animaux coûtaient de l'argent, tandis qu'il était facile de contraindre au travail les nombreux Chrétiens infidèles, qui peuplaient l'empire. Le nom habituel par lequel ils désignaient le Chrétien était *rayah*, qui signifie bétail. Il est vrai que les anciens sultans accordaient certains droits aux peuples conquis, ainsi qu'aux Européens ; en réalité, ces concessions reflétaient automatiquement le mépris dans lequel étaient tenus tous les non-musulmans. J'ai défini plus haut les « Capitulations », en vertu desquelles les étrangers avaient leurs propres tribunaux, prisons, administrations des postes et autres institutions. Ces privilèges ne furent pas accordés dans un esprit de tolérance, mais uniquement parce que les nations chrétiennes étaient considérées impures, et par conséquent indignes d'avoir aucun contact avec le système judiciaire et administratif de la Turquie ; ce fut en application de ces principes, que les différents peuples conquis, tels que les Grecs et les Arméniens, furent répartis en « millets » distincts ou nations. L'attitude du gouvernement, à l'égard de ses sujets chrétiens est nettement caractérisée par les règlements qu'il leur imposa. Les maisons habitées par ces malheureux devaient être d'apparence modeste, leurs églises sans beffroi ; ils n'avaient pas la permission de monter à cheval, privilège réservé au noble musulman ; celui-ci au surplus avait le droit d'éprouver le tranchant de son sabre sur le cou des Infidèles !

Peut-on imaginer un grand Etat traitant de la sorte, en dépit du temps écoulé, des millions et des millions de ses propres sujets. Pendant des siècles, les Turcs vécu-

rent comme de simples parasites aux dépens de ces laborieuses populations ; ils les taxaient jusqu'à les ruiner, leur volaient leurs plus belles filles qu'ils entraînaient de force dans leurs harems, prenaient par centaines de mille les jeunes garçons et les enrôlaient dans leurs armées. Je n'ai pas l'intention de décrire la servitude et l'oppression terrible qui régnèrent pendant cinq siècles ; mon seul but est d'insister sur cette idée innée chez le Turc musulman, quant aux individus de race et de religion différentes des siennes, que ceux-ci ne sont pas des êtres humains indépendants, mais de simples esclaves, auxquels la vie peut être laissée tant qu'ils servent leurs maîtres, et qu'on a le pouvoir de faire disparaître impitoyablement dès qu'ils cessent d'être utiles. Cette conception est fortifiée par le mépris de l'existence et un plaisir intense à torturer autrui, penchants habituels aux nations primitives.

Telles étaient les caractéristiques morales du Turc, au temps passé de sa grandeur militaire ; depuis peu son attitude, vis-à-vis des étrangers et des peuples qu'il avait réduits à la servitude, s'était en apparence modifiée. Son propre déclin militaire et la facilité avec laquelle les nations infidèles avaient défait ses plus belles armées avaient forcé le fier descendant d'Osman à respecter au moins leur bravoure.

L'écroulement de l'Empire, depuis une centaine d'années, la création de nouveaux Etats tels que la Grèce, la Serbie, la Bulgarie et la Roumanie, et la merveilleuse évolution qui suivit l'émancipation du joug turc de ces pays, n'ont fait qu'augmenter la haine ottomane pour le mécréant ; mais ces événements ont contribué à révéler au vaincu sa valeur. Un grand nombre de Turcs fréquentèrent désormais les universités européennes, les écoles professionnelles, et devinrent des médecins, des chirurgiens, des jurisconsultes, ingénieurs et chimistes, selon les méthodes occidentales. Quel que pût être le mépris

de ces individus plus cultivés pour leurs compagnons chrétiens, ils ne pouvaient nier que les plus belles choses en ce monde, temporel au moins, ne fussent les produits de la civilisation européenne et américaine. Et maintenant, une période de l'histoire moderne demeurée longtemps incompréhensible pour eux allait devenir l'idéal des plus intelligents, de ceux qui s'intitulaient les progressistes.

Ils commencèrent à parler subrepticement de « Constitution », « Liberté », « Gouvernement responsable » ; ils découvrirent que la Déclaration de l'Indépendance contenait des vérités applicables, même à l'Islam. Ces esprits audacieux conçurent le rêve de renverser le Sultan autocrate, et de substituer à son autorité incontrôlable un système parlementaire. J'ai déjà décrit l'éclosion et l'avortement du mouvement Jeune Turc, sous l'impulsion de chefs tels que Talaat, Enver, Djemal et leurs associés du Comité Union et Progrès ; ce que je veux souligner ici est que le succès eût présupposé une transformation complète de la mentalité turque, spécialement à l'égard des nations jadis conquises. Dans l'Etat réformé, les Grecs, les Syriens, les Arméniens et les Juifs ne devaient plus être regardés comme d'immondes Giaours ; ils auraient désormais des droits et des devoirs égaux. Des agapes générales saluèrent l'institution du nouveau régime ; des scènes de réconciliation délirante, dans lesquelles Turcs et Arméniens s'embrassèrent publiquement, signalèrent en apparence l'union des populations, jadis antagonistes. Payant de leur personne, Talaat et Enver par exemple, visitèrent des églises chrétiennes, se répandirent en actions de grâces pour le nouvel ordre de choses : on les vit dans les cimetières arméniens, versant des larmes sur les tombes des martyrs et leur promettant vengeance. Les prêtres arméniens, en retour, allèrent prier pour les Turcs dans leurs mosquées. Enver Pacha visita plusieurs éco-

les arméniennes, disant aux enfants que les vieux jours de luttes étaient passés à tout jamais, et que les deux peuples devaient à l'avenir être fraternellement unis. Il y avait des sceptiques que ces démonstrations faisaient sourire, tandis que la constatation du progrès réalisé portait les intéressés eux-mêmes à croire que le paradis terrestre était retrouvé.

Sous l'ancien régime, seul le maître musulman était autorisé à porter les armes et à servir dans l'armée ottomane ; car le métier de soldat était trop viril et trop glorieux pour les méprisables Chrétiens. Désormais, les Jeunes Turcs les invitèrent à s'enrôler sous leurs bannières, sur le même pied d'égalité qu'eux-mêmes ; en effet ils combattirent comme officiers et comme soldats, dans les guerres italiennes et balkaniques, se faisant remarquer de leurs chefs par leur bravoure et leur adresse. Les Arméniens avaient en outre joué un rôle marquant dans le mouvement Jeune Turc ; ils croyaient à la possibilité d'une Turquie constitutionnelle, et ils préféraient ce régime à la tutelle des grandes Puissances européennes, ou même à leur indépendance ; conscients de leur supériorité intellectuelle et industrielle sur les Turcs, ils espéraient prospérer dans l'Empire, si on leur reconnaissait un minimum de liberté, tandis que sous le contrôle européen ils pouvaient craindre la rivalité étrangère. La déposition du Sultan Rouge et l'établissement d'un système parlementaire leur donnaient pour la première fois, depuis des siècles, l'impression d'être des hommes libres.

Mais, comme je l'ai dit plus haut, toutes ces aspirations s'évanouirent comme un rêve. Longtemps avant la guerre européenne, la démocratie turque avait fait faillite. L'autorité du nouveau Sultan était plus qu'amoindrie, et l'ambition de régénérer la Turquie d'après des données modernes avait échoué ; les progressistes, pour tout résultat, n'avaient réussi qu'à s'emparer du pouvoir sous la

direction de Talaat et d'Enver. Renonçant à leurs aspirations démocratiques, ces hommes les remplaçaient maintenant par une nouvelle conception nationale, qui consistait à ressusciter le Pan-Islamisme, lequel excluait l'idée d'un traitement égal de tous les Ottomans. J'ai appelé ceci une conception nouvelle ; cependant elle n'était nouvelle que pour les individus qui présidaient alors aux destinées de l'Empire, car c'était en réalité revenir au barbare idéal de leurs ancêtres. On vit bientôt que ces politiciens, qui parlaient de liberté, d'égalité, de fraternité et de constitution, n'étaient que des enfants répétant des phrases ; ils n'avaient employé le mot « démocratie » que pour arriver au pouvoir. Après cinq cents ans de contact intime avec la civilisation occidentale, le Turc demeurait exactement le même individu que celui qui émergea au Moyen Age des steppes de l'Asie ; il s'obstina comme lui à organiser un état composé de quelques maîtres, ayant droit de vie et de mort sur une multitude d'esclaves. Bien que Talaat, Enver et Djemal appartenissent à de très humbles familles, ils adoptèrent les idées gouvernementales des anciens Sultans ; on découvrit qu'une constitution théorique, et même de pieux pèlerinages aux églises et aux cimetières ne pouvaient déraciner le préjugé invétéré chez ce peuple nomade, qu'il n'y a dans le monde que deux espèces d'individus : le vainqueur et le vaincu.

Quand le gouvernement turc abrogea les Capitulations et libéra ainsi le peuple de la domination des puissances étrangères, il se rapprocha tout simplement de son idéal pan-islamique. J'ai parlé des difficultés que j'eus avec les membres du Cabinet au sujet des écoles chrétiennes ; leur résolution d'anéantir celles-ci, ou du moins de les transformer en institutions nationales, n'était qu'un détail dans la réalisation de ce programme. Ils prétendirent que toutes les firmes étrangères ne devaient employer que du personnel indigène, insistant pour qu'elles

congédiassent leurs commis, sténographes, ouvriers ou autres employés grecs, arméniens et juifs. Ils ordonnèrent aux maisons de commerce étrangères de tenir leur comptabilité en turc et j'eus de la peine à obtenir un compromis, permettant de le faire en français et en turc. Le gouvernement ottoman alla jusqu'à refuser de traiter avec les représentants du premier fabricant de munitions autrichien, si celui-ci ne s'associait pas avec un Turc. Leur xénophobie s'attaqua même au langage courant ; depuis des années les étrangers avaient adopté la langue française ; toutes les enseignes dans les rues étaient imprimées en français et en turc ; un matin, on découvrit avec étonnement que les indications françaises avaient été enlevées et que les noms des rues, la direction des transports en commun et autres avis publics, étaient indiqués dans ces bizarres caractères turcs, que très peu de personnes comprenaient. Ce changement provoqua une grande confusion, mais les autorités souveraines refusèrent de rétablir l'usage de la langue détestée.

Non seulement les nouveaux maîtres de l'Empire revinrent aux conceptions barbares de leurs ancêtres, mais ils se portèrent à des extrémités devant lesquelles avaient reculé les prudents Sultans ; ils n'avaient évidemment eu aucune considération pour les peuples conquis, mais reconnaissant leur utilité, ils ne dédaignèrent pas d'en faire leurs serfs : tandis que le Comité Union et Progrès, sous la direction de Talaat et Enver, résolut maintenant de les supprimer entièrement. Les anciens conquérants turcs avaient fait des Chrétiens leurs domestiques ; leurs descendants, ces parvenus, outrepassèrent leurs enseignements, en décidant l'extermination en masse, le massacre des éléments non-musulmans, afin d'islamiser l'Empire.

Les premiers auteurs de ce projet politique ne furent pas Talaat et Enver ; l'homme qui le conçut, dans le principe, était l'un des plus grands monstres dont il ait

jamais été fait mention, le Sultan Rouge, Abdul-Hamid. Il monta sur le trône en 1876, à une période critique dans l'histoire de la Turquie. Au début de son règne, il perdit la Bulgarie ainsi que d'importantes provinces du Caucase, les derniers vestiges de sa souveraineté au Monténégro, en Serbie et en Roumanie, et toute autorité effective en Bosnie et Herzégovine. Depuis longtemps déjà la Grèce était devenue une nation indépendante, et les opérations qui devaient arracher l'Égypte au joug ottoman étaient entamées. Quand le Sultan fit l'inventaire de son héritage, il put facilement prévoir le jour où le reste de ses possessions passerait aux mains des Infidèles. D'où venait le démembrement du vaste Empire turc ? La cause véritable, il est certain, est d'ordre moral ; mais aux yeux d'Abdul-Hamid un seul fait fut évident : les Puissances européennes étaient intervenues en faveur des nations captives. De tous les nouveaux royaumes taillés dans les états du Calife, la Serbie — rappelons-le à son honneur éternel — est le seul qui ait conquis lui-même son indépendance : la Russie, la France et la Grande-Bretagne ont libéré tous les autres.

Et ce qui était arrivé plusieurs fois pouvait encore se reproduire. Il restait, en effet, dans l'Empire ottoman une race assez forte pour aspirer virtuellement à l'autonomie. Le nord-est de l'Asie-Mineure, confinant à la Russie contenait six provinces dans lesquelles la population arménienne prédominait largement ; déjà sous Hérodote, cette contrée portait le nom d'Arménie ; et ses habitants actuels passent pour être les descendants directs du peuple primitif qui la colonisa, il y a quelque trois mille ans. L'origine de ce peuple est si ancienne qu'elle se perd dans la fable et le mystère ; on a trouvé sur les collines rocheuses entourant la ville de Van, la plus grande cité arménienne, des inscriptions cunéiformes qui portèrent certains érudits — en petit nombre, je dois l'admettre — à

identifier la race arménienne avec les Hittites de la Bible. Ce que l'on sait pertinemment toutefois, c'est que depuis des siècles cette race est la plus civilisée et la plus industrielle de la partie orientale de l'Empire ottoman. Descendant de leurs montagnes, les Arméniens se sont répandus dans les dominions du Sultan et forment un contingent important de la population de toutes les grandes villes. Partout ils sont appréciés pour leur zèle, leur intelligence, leurs mœurs décentes, ils sont si supérieurs aux Turcs, intellectuellement et moralement, qu'une grande partie du commerce et de l'industrie est passée dans leurs mains, détenant ainsi avec les Grecs, toute la force économique de l'Empire. Convertis au christianisme dès le IV^{ème} siècle, ils établirent l'Eglise arménienne, qui est censée être le premier dogme d'Etat reconnu.

En présence de persécutions, surpassant en horreur tout ce que l'on a jamais rencontré ailleurs, ces populations se sont cramponnées à la foi de leurs pères, avec une ténacité remarquable. Pendant quinze cents ans, ils ont vécu dans leur patrie, petit flot de Chrétiens environné de peuples arriérés, de religion et de race hostiles, et durant ce temps l'histoire des générations successives n'a été qu'un long martyre. Le territoire qu'ils habitent forme trait d'union entre l'Europe et l'Asie ; toutes les grandes invasions — des Sarrasins, des Tartares, des Mongols, des Kurdes et des Turcs — ont passé par leur paisible contrée. Ils furent ainsi depuis des siècles la Belgique de l'Orient. Pendant toute cette période, les Arméniens se considèrent non comme asiatiques, mais comme européens. Ils parlent une langue indo-européenne ; ethniquement l'on estime qu'ils descendent des doctes Aryens, et le fait que leur religion est celle de l'Europe les a toujours portés à tourner leurs regards vers l'ouest, espérant que de là leur viendrait un jour le secours qui les délivrerait de leurs tortionnaires.

Lorsqu'en 1876, Abdul-Hamid avait examiné son domaine morcelé, il estima que le point menaçant était l'Arménie. Il s'imagina, à tort ou à raison, que ce peuple, comme les Roumains, les Bulgares, les Grecs et les Serbes, aspirait à restaurer son indépendance nationale, et il savait que cette ambition serait accueillie avec sympathie par l'Europe et l'Amérique. Le traité de Berlin, qui avait mis fin à la guerre turco-russe, contenait une clause accordant aux grandes puissances occidentales droit de protection sur les Arméniens. Comment supprimer un tel danger ? . . . Un gouvernement éclairé, en leur reconnaissant un minimum de liberté, en respectant leurs vies et leurs biens, ainsi que leurs droits civils et religieux, en eût sans doute fait des sujets pacifiques et loyaux. Mais nul Turc ne pouvait s'élever jusqu'à pareille conception politique. Au lieu de cela, Abdul-Hamid décida que le problème ne pouvait être résolu que d'une seule façon : par la violence. L'extermination de deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants, au moyen de massacres organisés et dirigés par l'Etat, lui apparut comme le seul moyen d'empêcher le morcellement futur de l'Empire.

Il y a aujourd'hui près de trente ans que la Turquie défie l'humanité par l'application de ce régime. En Europe et en Amérique, nous entendîmes parler de ces événements quand ils atteignirent des proportions particulièrement monstrueuses, comme en 1895-96 lorsque 200.000 Arméniens environ furent immolés. Pendant toute cette période, l'existence de ce peuple n'a été qu'un perpétuel cauchemar ; les hommes furent assassinés et dépouillés, les femmes violées, les jeunes filles enlevées et forcées de vivre dans les harems turcs. Cependant Abdul-Hamid ne réussit pas à mettre son dessein entièrement à exécution ; eût-il agi à son gré, il eût massacré toute la nation dans une hideuse orgie ; il le tenta en 1895, mais certains obstacles insurmontables se dressèrent devant lui, suscités

par l'Angleterre, la France et la Russie. Emu par ces atrocités, Gladstone, alors âgé de quatre-vingt-six ans, quitta sa retraite ; il dénonça ces atrocités par de vigoureux discours, dans lesquels il traitait le Sultan de « grand assassin ». Le monde entier se souleva d'indignation et il devint évident que si le Commandeur des Croyants ne renonçait pas à ses procédés barbares, l'Angleterre, la France et la Russie interviendraient : il comprit que, dans ce cas, les débris de son patrimoine ayant survécu aux partages antérieurs, disparaîtraient. Ainsi lui fallut-il abandonner son entreprise satanique ; mais l'Arménie continua à endurer la lente agonie des persécutions impitoyables. Jusqu'à l'explosion de la guerre européenne, pas un jour ne s'est écoulé dans les villayets arméniens sans qu'il ne fût marqué par des outrages ou des meurtres. Le régime Jeune Turc, malgré ses promesses de fraternité universelle, n'apporta aucun changement à cette cruelle situation. Quelques mois après les agapes décrites précédemment, un des pires massacres eut lieu à Adana, dans lequel furent exterminées 35.000 personnes.

Et maintenant les Jeunes Turcs, qui avaient adopté un si grand nombre des idées d'Abdul-Hamid, s'approprièrent aussi sa politique arménienne. Leur ardeur à islamiser la nation semblait demander logiquement l'extermination de tous les Chrétiens, — Grecs, Syriens, et Arméniens. Quelle que fût leur admiration pour leurs valeureux ancêtres, ils s'apercevaient aujourd'hui que ces grands guerriers avaient commis une lourde faute en négligeant, ainsi qu'il était en leur pouvoir de le faire, d'anéantir les populations chrétiennes. A leur avis, cette funeste erreur politique expliquait tous les malheurs qui avaient accablé la Turquie dans les temps modernes. Si les premiers conquérants, en s'emparant de la Bulgarie, avaient passé tous les Bulgares au fil de l'épée et peuplé le pays de Turcs musulmans, il n'y aurait jamais eu de

problème bulgare et la Turquie n'eût pas perdu cette portion de son empire. De même, s'ils avaient exterminé tous les Roumains, les Serbes et les Grecs, les provinces occupées maintenant par ces races seraient demeurées parties intégrantes du domaine du Calife. Ils comprenaient l'étendue de la faute, mais aussi que l'on pouvait encore sauver quelque chose du désastre ; soit : anéantir tous les Grecs, Syriens, Arméniens et autres Chrétiens, transporter des familles musulmanes dans les maisons et fermes des victimes ; tout cela afin de sauvegarder ce qui restait de la Turquie.

Cette importante réforme n'exigerait pas la suppression de tous les vivants. Il suffirait de choisir les filles les plus belles et les plus saines, de les forcer à se convertir au mahométisme et à devenir les épouses ou concubines des fervents disciples du Prophète. Leurs enfants seraient donc des Musulmans, qui régénèreraient l'Empire comme autrefois les janissaires l'avaient fait. Ces jeunes Arméniennes représentaient un superbe type de femme et les Jeunes Turcs, dans leur intuition de barbares, estimaient que le mélange des deux races agirait sur l'ensemble de la population à la façon d'une expérience eugénique. Les jeunes garçons pourraient être confiés à des familles turques, qui les élèveraient dans l'ignorance de leur nationalité ; ceux-là aussi il importait de les conserver, car ils étaient le seul élément susceptible de former un contingent de valeur dans la nouvelle Turquie, dont s'élaborait la création. Par contre, la plus élémentaire précaution à prendre contre le développement d'une nouvelle génération d'Arméniens, consistait à tuer délibérément tous les hommes à la fleur de l'âge, par conséquent capables de produire l'espèce maudite. Les vieillards, hommes et femmes, ne présentaient pas grand danger pour l'avenir de la Turquie, car ils avaient déjà rempli leurs fonctions naturelles de la reproduction ; ce-

pendant s'ils devenaient gênants, on les sacrifierait aussi.

A l'inverse d'Abdul Hamid, les Jeunes Turcs pouvaient plus facilement mener à bien cette « sainte » entreprise; la Grande-Bretagne, la France et la Russie s'étaient dressées sur le chemin de leur prédécesseur, obstacle qui aujourd'hui n'était plus à craindre. Les Jeunes Turcs, comme je l'ai dit, se croyaient vainqueurs des Grandes Puissances; par conséquent, elles étaient incapables de s'immiscer dans leurs affaires intérieures; une seule aurait eu le droit de soulever des objections, c'était l'Allemagne. Or en 1898, quand tout le reste de l'Europe retentissait des accusations de Gladstone et demandait l'intervention, l'Empereur Guillaume II était allé à Constantinople, avait rendu visite au « Sultan Rouge » et avait épinglé ses plus hautes décorations sur sa poitrine, en lui donnant l'accolade. Le même empereur, qui avait ainsi agi en 1898, était encore sur le trône en 1915 et était devenu l'allié de la Turquie. Pour la première fois au cours de deux siècles, les Turcs en 1915 avaient à leur merci leurs populations chrétiennes. L'heure était enfin venue de rendre la Turquie aux Turcs.

LA « REVOLUTION » DE VAN

La province turque de Van est située à l'extrémité nord-est de l'Asie Mineure; d'un côté elle touche à la Perse, de l'autre au Caucase; la beauté de ses paysages, la fertilité de son sol, la grandeur de ses souvenirs historiques la mettent au premier rang des pachaliks otto-

mans. La cité de Van, capitale du vilayet, est bâtie sur la rive est du lac de ce nom; c'est la seule grande ville d'Asie où la population arménienne soit plus considérable que la musulmane. A l'automne de 1914, ses 30.000 âmes environ représentaient une des sociétés les plus paisibles, heureuses et prospères de la contrée. Bien que Van, comme tout autre territoire habité par des Arméniens, eût subi ses périodes d'oppression et de massacre, le joug du conquérant y pesa — relativement parlant — moins lourdement qu'ailleurs; son gouverneur turc, Tahsin Pacha, appartenait au type le plus éclairé des fonctionnaires; il y avait même eu des relations possibles de nombreuses années durant, entre les Arméniens, habitant les riches quartiers de la ville, et les Turcs et Kurdes, qui eux résidaient dans les huttes fangeuses des faubourgs musulmans.

La situation géographique de ce vilayet en faisait un centre stratégique de valeur, de même que l'activité de sa population éveillait la suspicion du gouvernement, car au cas où la Russie eût voulu envahir la Turquie, la route la plus commode traversait cette province. La guerre ne dura que depuis peu lorsque surgirent des motifs d'irritation; les réquisitions de fournitures pour l'armée frappèrent plus lourdement les Chrétiens que les éléments mahométans à Van, comme ce fut le cas presque partout. Les Arméniens durent laisser les officiers turcs prendre tranquillement l'intégralité de leur bétail, de leur blé et autres biens, quels qu'ils fussent, et accepter en échange des morceaux de papier sans valeur. Une tentative de désarmement général excita leurs légitimes appréhensions, qu'augmentait en outre le traitement brutal, infligé au Caucase à des soldats arméniens. D'autre part, les Turcs se répandaient en accusations mensongères contre la population chrétienne, et en réalité, lui imputait la responsabilité des revers subis au Caucase. Le fait qu'une par-

tie des forces russes était composée d'éléments arméniens provoquait chez eux un courroux sans borne; or, sur la totalité des Arméniens, la moitié habite le Caucase russe et est par conséquent soumise, comme les Russes, au service militaire; les motifs de plainte ne se justifiaient pas, puisque ces recrues arméniennes étaient sujets **bona fide** du Czar. Cependant les Turcs soutenaient qu'un nombre considérable de soldats arméniens de Van et autres provinces, avaient déserté, franchi la frontière et rejoint les armées russes, à la victoire desquels leur connaissance des routes et du terrain avait fortement contribué. Bien que l'exactitude de ces dires ne soit pas encore confirmée, il n'est pas invraisemblable que de telles désertions — quelques centaines peut-être — se soient produites. Au début de la guerre, des agents du Comité Union et Progrès vinrent à Erzeroum et à Van et demandèrent à quelques notables de se rendre en Arménie russe, afin d'y provoquer des soulèvements contre le gouvernement de Czar; les Arméniens ottomans s'y étant refusés, l'irritation générale augmenta. Le gouvernement turc a beaucoup insisté sur la «trahison» des Arméniens de Van et l'a même alléguée comme excuse au traitement subséquent de toute la race; son attitude illustre une fois de plus la perversité du caractère ottoman. Après avoir massacré des centaines de mille de ces malheureux dans l'espace de trente ans, outragé leurs femmes et leurs filles, les avoir dépouillés et maltraités de façon inimaginable, les Turcs prétendaient quand même compter sur leur «loyauté» la plus scrupuleuse. Ce n'était pas un secret que, dans tout l'Empire, les Arméniens sympathisaient avec l'Entente. «Si vous désirez savoir de quel côté penche la balance de la guerre, remarquait un journal turc humoristique, vous n'avez qu'à regarder un Arménien. S'il sourit, c'est que les Alliés triomphent; s'il est abattu, cela signifie que les Allemands sont victorieux.» Il va de soi, que la dé-

sersion d'un soldat arménien et son passage à l'ennemi constituaient un crime d'Etat et méritaient d'être punis, mais sans que fussent violés les règlements de tous les pays civilisés. Ce n'est que dans l'esprit d'un Turc — et peut-être d'un Allemand — que cette faute pouvait être considérée comme légitimant les terribles traitements qui furent appliqués.

Durant l'automne et l'hiver de 1914-1915, des signes précurseurs d'événements graves se produisirent, et cependant les Arméniens observèrent une retenue admirable. Depuis des années, la politique turque consistait à provoquer la rébellion des Chrétiens, qui devenait alors le prétexte comme l'excuse des massacres. De nombreux indices révélèrent au clergé arménien et aux leaders politiques que les Turcs voulaient employer leurs vieilles tactiques; aussi, exhortèrent-ils le peuple au calme, lui recommandant de supporter toutes les insultes, voire les outrages, avec patience, afin de ne pas fournir aux Musulmans l'occasion qu'ils cherchaient. «Brûleraient-ils même quelques-uns de nos villages, conseillèrent-ils, ne vous vengez pas, car la destruction d'un petit nombre de nos hameaux est préférable au meurtre de la nation entière.»

Au début de la guerre, le cabinet de Constantinople rappela Tahsin Pasha, le gouverneur conciliant de Van et le remplaça par Djevdet Bey, beau-frère d'Enver Pacha. Cette mesure en elle-même était inquiétante. Il y a toujours eu parmi les représentants officiels de l'autorité, une minorité d'hommes qui n'admettent pas que l'assassinat soit une politique d'Etat, et auxquels on ne peut se fier pour exécuter strictement les ordres les plus sanguinaires du gouvernement. En conséquence, toutes les fois que l'on préparait des massacres, il était de règle d'éloigner d'abord ces serviteurs publics «peu dignes de confiance» et de les remplacer par des individus de soumission éprouvée. Le caractère du successeur de Tahsin

rendait sa nomination plus alarmante encore. Djevdet avait passé la plus grande partie de sa vie à Van; c'était un homme d'humeur changeante, bienveillant envers les non-musulmans un moment, hostile un autre, hypocrite, perfide et féroce, conformément aux pires traditions de sa race. Il haïssait les Arméniens; et le dessein, formé depuis longtemps par les Turcs de résoudre le problème des nationalités, lui était franchement sympathique. Il n'est pas douteux qu'il ne reçût des ordres précis pour exterminer les Arméniens dans sa province; mais tout d'abord, rien n'en facilita la mise à exécution. Djevdet lui-même était absent, combattant les Russes au Caucase, et l'approche de l'ennemi commandait aux Turcs, par mesure de prudence, de ne pas maltraiter les Arméniens de Van. Au début du printemps, les Russes battirent temporairement en retraite. Il est généralement de bonne tactique de poursuivre l'ennemi qui se retire; aux yeux des officiers turcs, la retraite des Russes était une heureuse chance, principalement en ce qu'elle privait les Arméniens de leurs protecteurs, et les laissait à leur discrétion. En conséquence, au lieu de talonner l'ennemi, les troupes turques se détournèrent et envahirent leur propre territoire de Van. Au lieu de combattre l'armée russe, composée de soldats instruits, ils dirigèrent leurs fusils, leurs mitrailleuses et autres armes contre les femmes, les enfants et les vieillards arméniens des environs de Van. Suivant leur coutume, ils réservèrent les plus belles femmes aux Musulmans, saccagèrent et brûlèrent les villages arméniens et massacrèrent la population sans interruption pendant des journées. Le 15 avril, ils appelèrent 500 jeunes gens d'Ankara pour leur communiquer une ordonnance du Sultan; au coucher du soleil, on les conduisit hors de la ville, et chaque homme fut froidement tué. On répéta cette procédure dans presque quatre-vingts villages de la région nord du lac de Van; en trois jours,

24.000 Arméniens furent mis à mort de cette atroce façon. Un simple épisode montrera la dépravation inexprimable des méthodes turques. Un conflit ayant éclaté à Shadak, Djevdet Bey, qui dans l'intervalle était revenu à Van, demanda à quatre notables arméniens d'aller dans cette ville et de tâcher de calmer la multitude. Ces hommes firent le voyage, s'arrêtant à chaque bourgade sur leur chemin, exhortant chacun à respecter l'ordre public. Après avoir accompli leur mission, les quatre voyageurs furent tués dans un village kurde.

Aussi quand Djevdet Bey, de retour à son poste officiel, demanda que Van lui fournît immédiatement 4.000 soldats, le peuple ne fut naturellement pas disposé à accéder à sa requête. Si nous considérons les événements antérieurs et ceux qui se passèrent subséquemment, nous n'aurons guère de doute sur le but de cette demande. Djevdet, se conformant aux ordres de Constantinople, se préparait à exterminer toute la population, et en réclamant 4.000 hommes valides il n'avait d'autre intention que de les massacrer, afin de priver les autres habitants d'autant de défenseurs. Les Arméniens, parlementant pour gagner du temps, offrirent de donner 500 soldats et de payer des exemptions en argent pour le nombre manquant; mais Djevdet commença alors à parler tout haut de «rébellion» et de sa résolution de l'«étouffer» à tout prix. «Si les rebelles tirent un seul coup de fusil, déclarait-il, je tuerai tous les Chrétiens, hommes, femmes et enfants, à en avoir jusque-là», et il désigna son genou. Depuis un certain temps, les Turcs avaient construit des retranchements autour du quartier arménien et les avaient garnis de soldats; en réponse à cette provocation, les Arméniens se mirent à faire des préparatifs de défense.

Le 20 avril, une bande de soldats turcs s'empara de plusieurs femmes arméniennes qui entraient dans la ville; deux Arméniens coururent à leur secours et furent

tués sur le coup. Les Turcs ouvrirent ensuite le feu sur les faubourgs arméniens, avec des fusils et même de l'artillerie; une grande partie de la ville fut bientôt en flammes et un siège régulier organisé. Les forces arméniennes combattantes ne se composaient que de 1.500 hommes; ceux-ci n'avaient que 300 carabines et une provision de munitions tout à fait insuffisante, tandis que l'armée de Djevdet comptait 5.000 hommes, complètement équipés et approvisionnés. Cependant les Arméniens luttèrent avec le plus grand héroïsme et une ardeur merveilleuse, ils avaient peu de chance d'arrêter leurs ennemis indéfiniment, mais ils savaient que des troupes russes cherchaient à se frayer un chemin jusqu'à Van, et leur seul espoir était de tenir jusqu'à l'arrivée de ces renforts.

Comme je ne me pique pas d'être un historien militaire, je ne peux décrire en détail les nombreux actes d'héroïsme individuel, la coopération des femmes arméniennes, l'ardeur et l'énergie des enfants, le zèle plein d'abnégation des missionnaires américains, spécialement du Dr. Usher et de sa femme, ainsi que de Miss Grace H. Knapp, enfin les mille autres circonstances qui font de ce mois terrible une des pages les plus glorieuses de l'histoire contemporaine de l'Arménie.

Ce qui est le plus remarquable, c'est que les Arméniens triomphèrent. Après avoir lutté jour et nuit pendant près de cinq semaines, l'armée russe apparut soudain et les Turcs s'enfuirent dans la campagne environnante, où ils apaisèrent leur colère en massacrant d'autres villages sans défense. Le Dr. Usher, chef de la mission médicale américaine, dont l'hôpital à Van fut détruit par le bombardement, et qui fait autorité, déclare qu'après avoir chassé les Turcs, les Russes commencèrent à recueillir et à incinérer les corps des Arméniens, qui avaient été assassinés dans cette province et qu'ainsi 55.000 cadavres furent brûlés.

J'ai retracé l'historique de la «Révolution» de Van, non seulement parce qu'elle marqua la première étape de la tentative, méthodiquement organisée pour exterminer toute une nation; mais aussi parce que les Turcs rejettent toujours sur ces événements la responsabilité de leurs crimes ultérieurs. J'aurai occasion de reparler de mes intercessions auprès d'Enver, Talaat et consorts; chaque fois que je les suppliais d'épargner les Arméniens, ils citaient invariablement en exemple les «révolutionnaires» de Van, donnant leur conduite comme échantillon de la «perfidie» arménienne. Ainsi que le prouve ce récit, la fameuse «Révolution» ne fut que la courageuse résistance d'Arméniens, résolus à sauver l'honneur de leurs femmes et leurs propres vies, après que les Turcs, en massacrant des milliers de leurs voisins leur eussent montré quel sort les attendait.

L'ASSASSINAT D'UNE NATION

L'extermination de la race arménienne en 1915 présentait certaines difficultés qui ne s'étaient pas produites lors des massacres de 1895 et autres années. A cette époque, les Arméniens ne disposaient guère de moyens de résistance, puisque le métier militaire leur était interdit et qu'ils n'avaient même pas le droit de posséder des armes; on sait, qu'après la victoire des révolutionnaires en 1908, la situation fut renversée et que désormais les autorités, dans la sainte ardeur de leur enthousiasme pour la liberté et l'égalité, appelèrent les Chrétiens sous les

drapeaux. En conséquence, au début de 1915, chaque ville turque contenait des milliers d'Arméniens qui étaient autant de soldats exercés, munis de carabines, pistolets et autres engins de guerre; les opérations de Van révélèrent que ces hommes pouvaient faire bon usage de leurs armes. Il était aisé de prévoir qu'un massacre des Arméniens prendrait, cette fois, le caractère d'une lutte et non plus de ces boucheries de victimes sans défense, qui avaient toujours été si sympathiques aux Turcs. Pour l'accomplissement de ce dessein — l'extermination d'une race — il était nécessaire de prendre deux mesures préliminaires: réduire les soldats arméniens à l'impuissance et enlever leurs armes aux Chrétiens dans chaque ville et chaque bourg. Avant de les égorger, il fallait leur ôter tout moyen de défense.

Au début de 1915, les soldats arméniens furent soumis à un nouveau régime dans l'armée turque. Jusqu'alors, la plupart d'entre eux étaient des combattants; mais à présent, on les dépouilla de leurs armes, et ils ne furent plus que des ouvriers. Au lieu de servir leur patrie dans l'artillerie et la cavalerie, ils furent transformés en cantonniers, voire en bêtes de somme. Portant des fournitures militaires de toutes sortes sur leurs épaules, sous le poids desquelles ils chancelaient, stimulés par le fouet et la baïonnette des Turcs, ils étaient forcés de traîner dans les montagnes du Caucase leurs corps épuisés; obligés parfois, malgré leurs charges, de tracer leur chemin dans la neige où ils enfonçaient presque jusqu'à mi-corps. Ils vivaient pour ainsi dire en plein air, dormant sur la terre nue — quand l'aiguillon incessant de leurs surveillants leur permettait de dormir! Comme aliments, on ne leur donnait que des restes; s'ils tombaient malades en route, on les abandonnait là où ils s'étaient laissés choir, leurs oppresseurs turcs s'arrêtant peut-être assez longtemps pour leur voler tout ce qu'ils possédaient — jus-

qu'à leurs vêtements. Des efforts surhumains permettaient-ils à quelques-uns de ces malheureux d'arriver à destination, il n'était pas rare qu'ils fussent massacrés ensuite. Dans certains cas, on se débarrassait des soldats arméniens de façon plus sommaire encore; en effet, cela devint maintenant un usage presque courant de les tuer de sang-froid, en application d'une unique méthode. Des escouades de 50 à 100 hommes étaient prises çà et là, les victimes enchaînées par groupes de quatre et conduites dans un lieu solitaire, à une petite distance de la ville; soudain, le crépitement des balles remplissait l'espace, et les soldats turcs, qui avaient servi d'escorte, revenaient lugubrement au camp. Ceux qui étaient envoyés pour enterrer les corps les trouvaient presque toujours complètement nus, les Turcs les ayant, comme d'habitude, dépouillés de leurs vêtements. Dans certains cas dont j'eus connaissance, les meurtriers, par un raffinement de cruauté, avaient ajouté aux souffrances de leurs victimes en les obligeant à creuser leurs tombes avant d'être fusillées.

Je cite ici un simple épisode, contenu dans un des rapports de nos consuls, et versé aujourd'hui aux Archives des Affaires Etrangères américaines. Au début de Juillet, 2.000 Arméniens amélés — nom sous lequel les Turcs désignent les soldats rabaissés à l'emploi d'ouvrier — furent renvoyés de Harpoot pour construire des routes. Les Arméniens de cette ville, comprenant la signification de cet ordre, intercédèrent auprès du gouverneur; mais ce fonctionnaire soutint qu'il ne serait pas fait de mal à ces hommes et il pria même le missionnaire allemand, M. Ehemann, de calmer la panique, lui donnant sa parole d'honneur que les ex-soldats seraient protégés. M. Ehemann crut le gouverneur et apaisa la crainte populaire. Cependant, en réalité, la presque totalité fut exterminée et les corps de ces victimes jetés dans une fosse commune. Un petit nombre réussit à s'échapper et c'est

par lui que la nouvelle du massacre fut répandue dans le monde. Quelques jours plus tard, 2.000 autres soldats furent pareillement envoyés à Diarbékir. Le seul but, en les expédiant en rase campagne, était de pouvoir les tuer. Afin de leur rendre toute résistance ou fuite impossibles, on laissait systématiquement ces pauvres créatures mourir de faim; des agents du gouvernement, prenant les devants sur la route, annonçaient aux Kurdes l'approche de la caravane et leur commandaient de faire leur devoir. Non seulement les hommes descendaient en masses de leurs montagnes pour tomber sur ce régiment affamé et affaibli, mais les femmes venaient, armées de couteaux de boucher, afin d'acquérir «aux yeux d'Allah le mérite d'avoir tué un Chrétien».

Ces massacres n'étaient pas des incidents isolés, j'en pourrais citer nombre d'autres tout aussi horribles que celui relaté ci-dessus; dans tout l'Empire ottoman, un système méthodique était appliqué, en vue d'anéantir tous les hommes valides, autant pour supprimer ceux qui auraient pu créer une nouvelle génération, que pour faire de la partie la plus faible de la population une proie facile.

Si épouvantables que fussent ces massacres de soldats sans défense, ils pouvaient être considérés comme la miséricorde et la justice elles mêmes, comparés au traitement infligé aux Arméniens soupçonnés de cacher des armes. L'apposition d'affiches dans les villages et villes commandant aux Chrétiens d'apporter leurs armes au Quartier Général les alarma grandement; cet ordre ne s'appliquant qu'à eux et non à leurs voisins musulmans, ils comprirent le sort qui les attendait. Dans bien des cas, toutefois, le peuple persécuté obéit passivement; les fonctionnaires turcs s'emparèrent joyeusement des carabines, qui étaient la preuve qu'une «révolution» avait été projetée, et jetèrent les victimes en prison, en les accusant de trahison. Des milliers ne livrèrent pas d'armes, sim-

plement parce qu'ils n'en possédaient pas, tandis qu'un nombre supérieur encore refusa obstinément de s'en dessaisir, non parce qu'ils complotaient de se soulever, mais parce qu'ils se proposaient de défendre leurs propres vies et l'honneur de leurs femmes, menacé d'outrages, ils ne l'ignoraient pas. Les supplices que subirent ces récalcitrants forment un des chapitres les plus hideux de l'histoire contemporaine. Beaucoup d'entre nous s'imaginent que, depuis longtemps, la torture a cessé d'être une mesure administrative et judiciaire; cependant je ne crois pas que les âges les plus barbares présentèrent jamais de scènes plus horribles que celles qui se déroulèrent maintenant d'un bout à l'autre de la Turquie. Les gendarmes turcs ne respectaient rien; sous le prétexte de rechercher les armes cachées, ils saccageaient des églises, profanaient les autels et les objets du culte et se divertissaient à parodier les cérémonies chrétiennes. Ils battaient les prêtres jusqu'à ce que ceux-ci perdissent connaissance, prétextant qu'ils encourageaient la sédition. Quand ils ne pouvaient découvrir de munitions dans les églises, ils armaient parfois les évêques et les prêtres de fusils, de pistolets et d'épées, puis les traduisaient en conseil de guerre, sous l'accusation de possession d'armes prohibées par la loi, et les conduisaient ainsi dans les rues, dans le seul but de provoquer la colère fanatique de la foule. Les gendarmes ne traitaient pas mieux les femmes que les hommes. Tels cas sont enregistrés, où de malheureuses Arméniennes accusées de dissimuler des armes, furent dépouillées de leurs vêtements et fouettées avec des branches fraîchement coupées, corrections qui n'étaient même pas épargnées à celles qui allaient être mères. Les viols accompagnaient si communément ces perquisitions, qu'à l'approche de la police, les femmes et les jeunes filles arméniennes se réfugiaient dans les forêts ou les antres des montagnes.

Comme mesure préliminaire à ces opérations, les hommes robustes des villages et des villes étaient arrêtés et conduits en prison. Là, leurs bourreaux mettaient une habileté infernale à les amener à se déclarer eux-mêmes «révolutionnaires» et à révéler la cachette de leurs armes. Une pratique courante consistait à placer le prisonnier dans une pièce dont les issues étaient gardées par des Turcs. La procédure commençait souvent par la bastonnade. Cette forme de torture est assez fréquente en Orient : le bourreau frappe la plante des pieds du patient avec une mince baguette ; tout d'abord, la douleur n'est pas trop forte, mais à mesure que le supplice se produit avec lenteur, elle devient terrible ; les chairs gonflent, éclatent, et il n'est pas rare, qu'après avoir été soumis à pareil traitement les pieds doivent être amputés. Les gendarmes l'infligeaient à la victime jusqu'à ce qu'elle s'évanouît ; ils la ranimaient en lui jetant de l'eau au visage et recommençaient. S'ils ne réussissaient pas à faire parler le malheureux, ils avaient beaucoup d'autres moyens de persuasion ; ils lui arrachaient les sourcils et la barbe, puis les ongles ; ils lui appliquaient sur la poitrine des fers rougis au feu, enlevaient les chairs avec des pinces chauffées à blanc et versaient ensuite du beurre bouillant dans les blessures. Parfois, les gendarmes clouaient les mains et les pieds du condamné sur des pièces de bois — évidemment en imitation de la crucifixion, et pendant que le martyr se tordait dans la douleur, ils lui criaient : «Dis maintenant à ton Christ de venir te secourir!».

Ces tourments barbares — et nombre d'autres que je renonce à décrire — étaient généralement pratiqués pendant la nuit. On postait à l'entour des prisons des Turcs qui battaient du tambour et lançaient des coups de sifflet, afin que les cris perçants des victimes ne fussent pas entendus des voisins.

Dans des milliers de cas, les Arméniens torturés ainsi

avaient refusé de livrer leurs armes, simplement parce qu'ils n'en possédaient pas. Toutefois, ne pouvant convaincre leurs bourreaux, ils prirent l'habitude, à leur approche d'acheter des armes à leurs voisins turcs, afin de pouvoir les remettre et échapper à ces épouvantables représailles.

Un jour, je discutai ces procédés avec Bedri Bey, le préfet de police de Constantinople. Bedri décrivit avec un plaisir répugnant les tortures infligées; il ne cachait pas que le gouvernement en était l'instigateur et, comme tous les fonctionnaires turcs, il approuvait ce traitement de la race abhorée. Il me raconta que les détails des opérations étaient discutés aux réunions du Comité Union et Progrès. Chaque nouvelle méthode de martyre était saluée comme une découverte magnifique, et les membres assistant régulièrement à ces conseils se perdaient en efforts pour inventer quelque chose d'original. Il me révéla ainsi qu'ils étudiaient passionnément les rapports de l'Inquisition espagnole et autres monuments classiques de torture et adoptaient toutes les suggestions qu'ils y découvraient. Bedri ne me communiqua pas le nom de celui qui remporta le prix dans ce triste concours, mais en Arménie, Djevdet Bey, le Vali de Van dont j'ai signalé plus haut l'activité, avait la réputation d'être le plus infâme parmi les bourreaux; dans tout le pays, il reçut le sobriquet de «maréchal ferrant de Bashkalé», car ce connaisseur en cruautés avait inventé, ce qui était peut-être le chef-d'œuvre suprême — de clouer des fers à cheval aux pieds de ces victimes!

Cependant, ces exploits ne constituèrent pas, ce que les journaux du temps dénommaient communément les «atrocités arméniennes»; ils n'étaient que les opérations préalables de l'extermination d'une race. Les Jeunes Turcs déployèrent un génie supérieur à celui de leur prédécesseur, Abdul Hamid. L'ordre du Sultan déposé était uni-

quement: «tuer, tuer», alors que la démocratie ottomane imagina un plan plus parfait. Au lieu de massacrer en bloc la nation arménienne, elle résolut maintenant de la déporter. Dans la région sud et sud-est de l'Empire se trouvent le désert syrien et la vallée de la Mésopotamie. Bien qu'une partie de cette étendue ait présenté jadis l'aspect d'une civilisation florissante, après cinq siècles de domination turque, elle n'est plus aujourd'hui qu'une région inculte, triste, désolée, sans villes ni bourgs, ni animation d'aucune sorte, peuplée seulement par quelques tribus de Bédouins, sauvages et fanatiques; seul un labeur assidu, poursuivi de nombreuses années, pourrait la transformer en un lieu habitable pour une population de quelque importance. Les chefs du gouvernement annoncèrent maintenant leur intention de réunir les 2.000.000 d'Arméniens ou plus, résidant dans les différentes parties de l'Empire, et de les conduire dans cette contrée dévastée et inhospitalière. Cette mesure, prise de bonne foi, eût déjà représenté le comble de la cruauté et de l'injustice. Les Arméniens, pour la plupart, ne sont pas agriculteurs; ils ont surtout des aptitudes commerciales et industrielles; quoiqu'un grand nombre d'entre eux cultivent des fermes et se louent comme bergers, beaucoup habitent les villes et les bourgs importants, et, comme je l'ai dit, constituent la force économique du pays. S'emparer de ces peuples par milliers et les envoyer dans une des régions les plus stériles de l'Asie eût été une mesure spoliatrice des plus inhumaines. En réalité les Turcs n'eurent jamais la moindre intention d'établir les Arméniens dans ce nouveau pays. Ils savaient que la grande majorité des victimes n'atteindrait pas sa destination et que la soif et l'inanition auraient raison de ceux qui y parviendraient, ou bien encore qu'ils seraient tués par les tribus mahométanes et peuplades sauvages du désert. Le but véritable de la déportation était le vol et la destruction; elle

n'était en fait qu'une nouvelle méthode d'extermination. Quand les autorités ottomanes donnèrent l'ordre de ces déportations, elles délivrèrent simplement l'arrêt de mort de toute une race; elles le comprenaient bien ainsi et dans nos entretiens ne cherchèrent pas à s'en cacher.

Pendant le printemps et l'été de 1915, les opérations se poursuivirent. Parmi les plus grandes villes, seules Constantinople, Smyrne et Alep furent épargnées; tous les autres endroits, habités par une seule famille arménienne, devinrent aussitôt le théâtre de ces tragédies indescriptible. Rarement un Arménien, quels que fussent son éducation, sa fortune ou son rang social, fut dispensé d'obéir. Dans certains villages, des affiches furent placardées, enjoignant à toute la population arménienne de se présenter à un lieu public, à une heure déterminée — généralement, un ou deux jours d'avance —; dans certains cas le crieur de la ville parcourait les rues, transmettant les instructions verbalement. Dans d'autres endroits encore, pas le moindre avertissement n'était donné: les gendarmes survenaient dans une maison arménienne et ordonnaient à tous les habitants de les suivre; ils emmenaient des femmes occupées à leurs travaux domestiques, sans leur permettre de changer de vêtements. La police tombait tout d'abord sur elles comme l'éruption du Vésuve surprit Pompéi; elles étaient forcées d'abandonner leur lessive, les petits étaient arrachés du lit, le pain restait dans le four à moitié cuit, le repas de famille mangé en partie, les enfants enlevés de leur classe, leurs livres demeurant ouverts à la leçon du jour, les hommes étaient obligés de laisser leur charrue dans les champs et leur bétail sur le versant de la montagne. Des femmes mêmes, qui venaient d'être mères, se voyaient contraintes de se lever et de rejoindre la foule frappée de panique, leurs bébés dormant dans leur bras. C'est à peine s'il leur était possible d'attraper à la hâte un châle, une cou-

verture, peut-être quelques miettes de nourriture; et c'était tout ce qu'elles emportaient de leur foyer! A leurs questions affolées: «Où allons-nous?» les gendarmes condescendaient seulement à répondre: «A l'intérieur».

Dans certains cas, il était accordé quelques heures aux expatriés, exceptionnellement quelques jours, pour disposer de leurs biens et de leurs ustensiles de ménage; mais la chose se réduisait naturellement à un simple vol. Ils ne pouvaient vendre qu'aux Turcs, et acheteurs comme vendeurs, sachant qu'il leur fallait liquider en un jour ou deux le produit d'entassements d'une vie entière, les prix obtenus n'atteignaient qu'une faible fraction de la valeur des objets; des machines à coudre étaient payées un ou deux dollars, une vache se vendait un dollar, l'ameublement suffisant pour toute une maison s'en allait pour une bagatelle. Souvent défense était faite aux Arméniens de vendre et aux Turcs d'acheter, même à ces conditions dérisoires; sous prétexte que le gouvernement se proposait de liquider leurs biens pour payer les créanciers qu'ils laisseraient inévitablement derrière eux, on mettait au garde-meuble leur mobilier ou on l'entassait sur les places publiques, puis on le livrait simplement au pillage de la population ottomane, hommes et femmes. Ou encore, les fonctionnaires informaient les Arméniens qu'ils n'avaient pas le droit de vendre leur maison, puisque leur déportation n'était que temporaire et qu'ils reviendraient après la guerre. Mais à peine avaient-ils quitté le village, que des **mohadjirs** mahométans — immigrants d'autres régions de la Turquie — s'installaient dans leurs habitations. On les dépouillait aussi de toutes leurs valeurs, argent, bagues, montres et bijoux pour les mettre soi-disant «en sûreté» dans les postes de police, jusqu'à leur retour; en vérité le tout était aussitôt distribué aux Turcs. Cependant tous ces vols n'étaient rien à côté des scènes horribles et angoissantes qui se déroulaient constamment.

L'extermination systématique des hommes se poursuivait: ceux, que les persécutions décrites plus haut avaient épargnés, étaient alors traités de façon plus odieuse. Avant le départ des caravanes, on avait pris l'habitude de séparer les jeunes gens de leurs familles, de les attacher ensemble par groupes de quatre et de les conduire dans les faubourgs de la ville, pour être fusillés. Ou bien on les pendait en public, sans les juger, pour le seul motif qu'ils étaient Arméniens. Les gendarmes s'en prenaient surtout à ceux qui avaient quelque éducation ou quelque influence. Je recevais sans cesse des rapports de consuls américains et de missionnaires, au sujet de ces exécutions, dont je n'oublierai jamais certains détails. A Angora, tous les hommes de quinze à soixante-dix ans furent arrêtés, liés par quatre et emmenés sur la route de Césarée; après avoir marché pendant cinq ou six heures, ils arrivèrent dans une vallée retirée, où des bandes de paysans turcs les attaquèrent, armés de gourdins, marteaux, haches, faux, bêches et scies, — instruments supérieurs aux canons et pistolets, prolongeant non seulement l'agonie mais encore ne dépensant ni obus, ni poudre, déclaraient les autorités avec satisfaction. Ainsi fut exterminée toute la population mâle d'Angora, y compris tous les hommes riches et de bonne éducation, dont les corps mutilés furent abandonnés aux bêtes féroces de la vallée. Le massacre terminé, paysans et gendarmes se réunirent dans le cabaret de l'endroit, pour y comparer leurs rapports et se vanter du nombre de «giaours» que chacun d'eux avaient tués.

A Trébizonde les victimes furent embarquées sur des bateaux et expédiées dans la mer Noire, où des gendarmes les rejoignirent, les tuèrent et jetèrent leur corps à la mer.

Par conséquent, lorsque l'ordre était donné aux caravanes de se mettre en route, elles ne se composaient

plus que des femmes, d'enfants et de vieillards. Tous ceux qui auraient pu les secourir avaient été précédemment exécutés. Et souvent lorsque la masse des exilés s'ébranlait, le préfet de la cité leur souhaitait un ironique « bon voyage ». Avant de partir, on offrait parfois aux femmes de se convertir au mahométisme; or, celles qui embrassaient la nouvelle religion n'étaient pas encore au bout de leurs souffrances. On les forçait à abandonner leurs enfants à un prétendu « Orphelinat mahométan » afin d'y être élevés en disciples fidèles du Prophète; tandis qu'elles-mêmes devaient prouver la sincérité de leur conversion en renonçant à leurs maris chrétiens pour épouser des Mahométans; toutefois si le prétendant n'était point foncièrement dévot, la nouvelle convertie était déportée malgré ses protestations de foi islamique.

Tout d'abord, le gouvernement avait paru disposé à protéger ces masses en route pour l'exil: les officiers les divisaient en convois de plusieurs centaines ou de plusieurs milliers. De temps en temps, les autorités civiles fournissaient des chars à bœufs où s'entassaient les meubles que les déportés avaient pu réunir à la hâte. Un détachement de gendarmes escortait chaque convoi, en apparence pour le guider et le protéger. Des femmes, peu vêtues, portant leurs enfants sur les bras ou sur le dos, cheminaient à côté des vieillards qui marchaient clopin-cloplant, aidés de leur bâton. Des enfants couraient le long du cortège, amusés par ce qui leur semblait un nouveau divertissement. Ça et là quelque particulier, favorisé de la fortune, emmenait avec lui un cheval ou un âne; parfois aussi un fermier avait pu sauver une vache ou une brebis qui s'avavançait péniblement à ses côtés, tandis que tout un choix d'animaux domestiques, chiens, chats et oiseaux, complétaient ce bizarre et lamentable assemblage.

Il en partait ainsi des milliers de villes et de villages

arméniens, couvrant toutes les routes dans la direction du sud, soulevant à leur passage des nuages de sable et abandonnant sur leur parcours des débris de toutes sortes: chaises, couvertures, draps, ustensiles de cuisine et autres objets encombrants.

Au départ, ces malheureux ressemblaient encore à des créatures humaines; mais après quelques heures, lorsque la poussière du chemin avait flétri leur visage et leurs habits, et que la boue avait durci sur leurs pieds, souvent harassés de fatigue ou annihilés par la brutalité de leurs conducteurs, ils n'avaient plus l'air que d'animaux inconnus et étranges. Néanmoins pendant près de six mois, d'avril à octobre 1915, presque toutes les grandes voies d'Asie Mineure débordèrent de ces hordes d'exilés. On aurait pu les voir longeant les vallées, ou grim pant les flancs de presque toutes les montagnes, marchant et marchant encore sans savoir où, sinon que chaque sentier menait à la mort. Villages après villages, villes après villes, furent dépouillés de leur population arménienne, dans des conditions similaires. Pendant ces six mois, autant qu'on en puisse juger, environ 1.200.000 personnes furent dirigées sur le désert de Syrie. «Priez pour nous», disaient-ils en quittant les foyers que deux mille cinq cents ans auparavant leurs ancêtres avaient fondés. «Nous ne vous reverrons plus sur cette terre, mais nous vous retrouverons un jour. Priez pour nous!» Ils avaient à peine quitté le sol natal que les supplices commençaient; les chemins qu'ils devaient suivre n'étaient que des sentiers de mulets où se disloquait la procession, transformée en une cohue informe et confuse. Les femmes étaient séparées de leurs enfants et les maris de leurs femmes. Les vieillards restaient derrière épuisés, les pieds endoloris. D'un autre côté, les conducteurs de chars à bœufs, après avoir extorqué à leurs clients leur dernier sou, les jetaient à terre, eux et leurs biens, faisant demi tour

et s'en retournaient au village, en quête de nouvelles victimes. Ainsi donc en peu de temps tous, jeunes et vieux, se trouvaient forcés de voyager à pied; et les gendarmes, que le gouvernement avait envoyés soi-disant pour protéger les exilés, se transformaient en véritables bourreaux. Ils les suivaient baïonnette au canon, éperonnant quiconque faisait mine de ralentir l'allure. Ceux qui essayaient de s'arrêter pour reprendre haleine, ou qui tombaient sur la route, brisés de fatigue, étaient brutalisés et contraints de rejoindre au plus vite la masse houleuse. Ils maltraitaient mêmes les femmes enceintes, et si l'une d'elles, comme cela arriva plus d'une fois, accouchait le long de la route, ils l'obligeaient à se lever immédiatement et à rejoindre la caravane. D'autre part, pendant tout le voyage, il fallut sans cesse se battre contre les habitants mahométans. Des détachements de gendarmes partaient en tête, pour annoncer aux tribus Kurdes que leurs victimes approchaient et aux paysans turcs que leur désir était enfin réalisé. Le gouvernement lui-même ouvrit les prisons et relâcha les criminels, à la condition qu'ils se conduiraient en bons Mahométans à leur approche. Ainsi chaque convoi avait à défendre son existence contre plusieurs catégories d'ennemis: les gendarmes qui les escortaient, les paysans de villages turcs, les tribus kurdes et les bandes de Chétés ou brigands. Et nous ne devons pas oublier que les hommes, qui auraient pu protéger ces infortunés, avaient presque tous été tués, ou avaient dû s'enrôler comme travailleurs, et que les malheureux déportés avaient été systématiquement dépouillés de leurs armes avant l'exode forcé!

A quelques heures de marche du point de départ, les Kurdes accouraient du haut de leurs montagnes, se précipitaient sur les jeunes filles et, relevant leurs voiles, enlevaient les plus jolies ainsi que les enfants qui leur plaisaient, et pillaient sans pitié toute la caravane, volant

l'argent ou dérobant les provisions, abandonnant ainsi les malheureux à la faim et à la détresse. Ils les dépouillaient de leurs vêtements et laissaient parfois hommes et femmes complètement nus. Et tandis qu'ils pillaient, tuaient et massacraient, les cris des vieillards et des femmes augmentaient l'angoisse et l'épouvante générales. Tous ceux qui échappaient aux attaques en rase campagne subissaient de nouvelles horreurs dans les villages mahométans. Là des voyous turcs tombaient sur les femmes qui, ne pouvant supporter leurs terribles épreuves, mouraient ou devenaient folles. Après une nuit passée dans un hideux campement de ce genre, les exilés (plutôt ceux qui avait survécu!) repartaient le lendemain matin. La férocité des gendarmes semblait augmenter avec la durée du voyage, furieux de ce qu'une partie de la caravane résistât encore. Les Arméniens mouraient par centaines de faim et de soif, et même lorsqu'ils arrivaient près d'une rivière, les gendarmes, pour le plaisir de les faire souffrir, refusaient de les laisser boire. Le soleil ardent du désert dévorait leurs corps à travers leurs légers vêtements; d'autres, à force de marcher pieds nus sur le sable brûlant, tombaient inanimés par milliers, et malheur à eux! car ils étaient tués sur place; de sorte qu'au bout de quelques jours, la caravane n'était plus qu'une horde trébuchante de squelettes, recouverts de poussière, dévorant tout ce qu'ils trouvaient sur leur chemin, affolés par les spectacles affreux qui se déroulaient sans cesse devant leurs yeux, épuisés par toutes les maladies qu'entraînent de telles privations, et cependant obligés de marcher, et de marcher toujours, sous les coups de fouet, de massue et les baïonnettes de leurs bourreaux.

Ainsi une autre caravane s'égrenait derrière les misérables qui avait encore la force d'avancer: celle des morts et des corps sans sépulture, des vieillards et des femmes agonisantes, atteints du typhus, de la dysenterie et du

choléra, des petits enfants étendus sur le dos, réclamant une dernière fois de leurs cris plaintifs de l'eau et un peu de nourriture. Il y eut des mères qui supplièrent des étrangers de sauver leurs enfants et qui, sur un refus, les jetèrent dans des puits, ou les abandonnèrent derrière des buissons pour qu'ils puissent au moins y mourir en paix. Une troisième catégorie de retardataires était formée par les jeunes filles vendues comme esclaves, souvent pour un medjidié (environ 80 cent.) et qui, après avoir assouvi les désirs brutaux de leurs acheteurs, étaient livrées à la prostitution. Une file de campements, remplis de malades et de moribonds mêlés aux cadavres sans sépulture, ou à demi-enterrés, marquait la direction aux masses mouvantes qui avançaient. Des essaims de vautours les suivaient dans l'air, et des chiens affamés se disputaient les corps des morts.

Mais les scènes les plus horribles se déroulèrent au bord des rivières et en particulier près de l'Euphrate. Quelquefois, en traversant ce fleuve, les gendarmes y poussaient les femmes, tirant sur celles qui essayaient de fuir à la nage. Souvent aussi, elles s'y précipitaient de leur plein gré avec leurs enfants pour sauver leur honneur. « Dans la dernière semaine de juin (je cite un rapport consulaire) un certain nombre d'Arméniens d'Erzeroum furent déportés, sériés en plusieurs convois, se suivant à peu de jours d'intervalle; ils moururent en route, soit tués ou noyés. Une Mme Zarouhi, personne d'un certain âge et assez riche, ayant été jetée dans l'Euphrate, réussit à s'accrocher à une roche de la rivière, d'où elle gagna la rive et retourna à Erzeroum pour se cacher chez un ami turc. Elle raconta au prince Argoutinsky, le représentant de l'Union Urbaine russe d'Erzeroum, qu'elle frissonnait encore au souvenir des centaines d'enfants passés à la baïonnette par les Turcs et précipités dans l'Euphrate, et des hommes et des femmes entièrement

dépouillés de leurs vêtements, attachés ensemble par centaines, fusillés et jetés dans le fleuve. Près de Erzinghan, ajouta-t-elle, là où l'Euphrate forme une boucle, des milliers de cadavres obstruaient à tel point le courant, que le fleuve modifia son cours sur plus de 100 mètres.»

C'est absurde de la part du gouvernement turc d'affirmer qu'il fut toujours guidé par l'intention sincère de «transporter les Arméniens dans de nouveaux foyers», et ces détails navrants ne prouvent que trop bien le but véritable d'Enver et de Talaat: l'extermination pure et simple. Combien y en eut-il de ces malheureux qui atteignirent leur destination? Les épreuves endurées par une seule caravane montrent comment une prétendue déportation se changea vite en une destruction complète. Je tiens ces renseignements directement du consul américain à Alep; ils sont maintenant versés aux Archives de notre Ministère des Affaires étrangères à Washington. Le 1er juin, un convoi de 3.000 Arméniens, pour la plupart des femmes, des jeunes filles et des enfants quitta Harpoot. Suivant la coutume, le gouvernement les fit escorter par 70 gendarmes, sous la direction d'un chef turc... Bey, qui devinrent bientôt, non point leurs protecteurs, mais leurs bourreaux. A peine les déportés s'étaient-ils mis en marche que... Bey leur extorqua 400 livres, sous prétexte d'en prendre soin jusqu'à leur arrivée à Malatia; dès qu'il les eut dépouillés de cet argent, qui aurait pu leur procurer un peu de nourriture, il disparut, les abandonnant tous à la pitié généreuse des gendarmes! Jusqu'à Ras-ul-Aïn, première station sur la ligne de Bagdad, la vie des voyageurs ne fut qu'une suite d'horreurs et de souffrances. Les policiers partirent devant, pour annoncer aux tribus sauvages des montagnes l'approche de plusieurs milliers de femmes et de jeunes filles arméniennes. Les Arabes et les Kurdes enlevèrent ces dernières, tandis que les montagnards s'attaquaient aux femmes et que

l'escorte prenait aussi part à l'orgie. L'un après l'autre, les quelques hommes du convoi furent tués. Quelques femmes avaient réussi à soustraire, dans leur bouche et leur chevelure, quelque argent à la cupidité de leurs persécuteurs, et en achetèrent des chevaux que les Kurdes finirent cependant par leur voler. Deux jours après, ces derniers passèrent en revue la caravane, comptèrent les hommes qui restaient et en ayant trouvé environ 150, de quinze à quatre-vingt-dix ans, ils les emmenèrent et les massacrèrent jusqu'au dernier. Ce même jour un autre convoi, parti de Sivas, se joignit à celui de Harpoot, tous deux formant alors une agglomération de 18.000 personnes.

Un autre bey kurde prit le commandement, ce qui, à ses yeux, n'était comme pour ses collègues qu'une simple occasion de piller, d'outrager et de tuer. Ce chef de bande convoqua tous ses compagnons et les invita à faire ce qu'il leur plairait de cette masse d'exilés. Chaque jour et chaque nuit, les plus jolies filles disparaissaient; quelquefois elles revenaient dans un état lamentable qui révélait leurs souffrances. Les traîneurs, que l'âge, les infirmités et la maladie empêchaient de suivre étaient massacrés sur le champ. Chaque fois qu'ils arrivaient dans un nouveau village, les vagabonds de l'endroit étaient autorisés à s'emparer des jeunes Arméniennes. Lorsque les rangs éclaircis des exilés atteignirent l'Euphrate, ils aperçurent 200 cadavres qui flottait à la surface de l'eau; ils avaient successivement été dépouillés de tout, sauf de quelques haillons que les Kurdes leur enlevèrent plus tard; le convoi tout entier marcha pendant cinq jours, sans vêtements, sous le soleil brulant du désert; pendant cinq autres jours ils n'eurent pas un seul morceau de pain et pas une goutte d'eau! «Des centaines tombaient morts sur la route, dit le rapport. Leur langue était noire comme du charbon et lorsqu'ils aperçurent enfin une fon-

taine, il s'y précipitèrent tous d'un seul coup; mais les agents, leur barrant la route, leur défendirent de se dé-saltérer, car leur intention était de vendre l'eau à raison de une à trois livres la tasse et quelquefois même ils la refusaient, après avoir accepté l'argent. A un autre endroit, où il y avait des puits, quelques femmes s'y précipitèrent, n'ayant ni seau, ni corde pour puiser. Elles s'y noyèrent, ce qui n'empêcha pas leurs compagnons de boire de cette eau empoisonnée par les cadavres. Parfois aussi, quand les puits étaient peu profonds et qu'elles pouvaient y descendre et remonter, les autres se jetaient sur elles pour lécher ou sucer leurs vêtements humides et sales, tant ils avaient soif. Quelquefois les habitants des villages avaient pitié d'eux, leur donnaient de vieux morceaux de toile pour se couvrir, tandis que ceux qui avaient encore de l'argent achetaient des vêtements; mais il y en eut qui durent marcher ainsi jusqu'à la ville d'Alep. Les pauvres femmes honteuses osaient à peine marcher et avançaient courbées en deux.»

Le dix-septième jour, quelques-uns seulement arrivèrent à Alep. Des deux convois réunissant 18.000 exilés, exactement 150 femmes et enfants parvinrent à destination. Quelques-unes des autres, les plus séduisantes, vivaient encore captives des Kurdes et des Turcs; tout le reste était mort.

Mon seul but en insistant sur ces horribles faits est que, sans détails, les lecteurs anglais ne pourraient se faire une idée exacte de cette nation que l'on appelle la Turquie, et encore j'ai omis les éléments les plus affreux, car un récit complet des orgies sadiques, dont ces hommes et femmes arméniens furent victimes, ne saurait être publié en Amérique. Les crimes que l'instinct le plus pervers peut imaginer, les raffinements de persécution et d'injustice que l'imagination la plus vile peut concevoir, devinrent les malheurs journaliers de ce peuple infortuné.

Je suis convaincu que l'histoire universelle ne contient pas de plus affreux épisode. Les grandes persécutions des temps passés semblent presque insignifiantes à côté des souffrances endurées par la race arménienne en 1915. Le massacre des Albigeois, au début du XIIIe siècle, a toujours été regardé comme l'un des événements les plus tristes de l'histoire, car environ 60.000 personnes en furent victimes; dans celui de la Sainte-Barthélemy, environ 30.000 créatures humaines périrent; Les Vêpres Siciliennes, qui ont toujours passé pour être l'un des plus démoniaques transports de fanatisme, causèrent la mort de 8.000 personnes. On a écrit des volumes sur l'Inquisition en Espagne au temps de **Torquemada** et cependant, durant les dix-huit années de son omnipotence, un peu plus seulement de 8.000 hérétiques furent suppliciés. Le seul précédent dans l'histoire, qui ressemble le plus aux déportations arméniennes, semble être l'expulsion des Juifs d'Espagne par Ferdinand et Isabelle. Selon Prescott, 160.000 Juifs furent arrachés à leurs foyers et disséminés au hasard par toute l'Afrique et l'Europe. Et cependant, toutes ces persécutions ne sont rien comparées à celles des Arméniens, qui causèrent la mort d'au moins 600.000 et peut-être même 1.000.000 de personnes. Mais l'idéal qui inspira ces barbares exécutions pouvait être une excuse; elles étaient le résultat du prosélytisme et la plupart des instigateurs croyaient sincèrement qu'ils servaient fidèlement leur Créateur. Sans aucun doute, la populace turque et kurde immolait les Arméniens pour plaire au Dieu de Mahomet, elle y était poussée par leur zèle religieux; mais les hommes qui conçurent le crime avaient un tout autre but: étant presque tous athées, ne respectant pas plus le Mahométisme que le Christianisme, leur unique raison fut une question de politique d'Etat, préméditée et impitoyable.

Les Arméniens ne furent pas la seule race qui eut à

souffrir de ce projet : «La Turquie aux Turcs». Ce que je viens de raconter peut également, avec quelques modifications, s'appliquer aux Grecs et aux Syriens. En fait, les Grecs furent les premières victimes de ce projet de nationalisation; j'ai décrit comment, dans les quelques mois qui précédèrent la guerre européenne, le gouvernement ottoman commença à déporter ses sujets grecs le long de la côte d'Asie Mineure. Ces violences ne semblèrent pas intéresser beaucoup l'Europe, ni les Etats-Unis; cependant, dans l'espace de trois ou quatre mois, environ 400.000 Grecs furent arrachés du littoral méditerranéen où ils avaient vécu si longtemps, et dirigés vers les îles grecques de la mer Egée. En général ces déportations méritaient ce nom, car elles ne furent pour les condamnés qu'un changement de pays effectué sans massacres. Ce fut sans doute l'indifférence du monde civilisé qui encouragea les Turcs à user plus tard de ces procédés en grand, non seulement avec les Grecs, mais encore avec les Arméniens, avec les Syriens, Nestoriens et autres peuples. Bedri Bey avoua même à un de mes secrétaires, que la méthode ayant si bien réussi pour les Grecs, on avait décidé de l'étendre aux autres races de l'Empire.

Le martyre des Grecs se déroula en deux phases, la première avant la guerre, l'autre au début de 1915. Dans la première, les opérations se limitèrent aux Grecs de la côte maritime d'Asie Mineure; dans l'autre, on s'attaqua à ceux qui vivaient en Thrace et dans les territoires environnant la mer de Marmara, les Dardanelles, le Bosphore et la côte de la Mer Noire, et qui furent envoyés, par centaines de mille, vers l'intérieur de l'Asie Mineure. Ils furent traités d'une façon presque analogue aux Arméniens. Ils furent d'abord incorporés à l'armée ottomane, formant des bataillons de travailleurs pour la construction de routes dans le Caucase et autres zones de combat. Tout comme les Arméniens, ces soldats mouru-

rent par milliers de faim, de froid ou privations. Toutes les maisons des villages furent fouillées, les unes après les autres, pour y prendre les armes cachées, et les habitants furent maltraités et torturés comme leurs compagnons arméniens. Ils eurent également à subir des réquisitions forcées, qui n'étaient qu'un pillage à peine dissimulé. Les Turcs voulurent les obliger à se convertir au Mahométisme, enlevèrent les jeunes Grecques, comme les Arméniennes, pour leurs harems, et les petits garçons pour les cacher chez des Mahométans. Ils les accusaient également de n'être pas fidèles au gouvernement Ottoman, de ravitailler les sous-marins anglais dans la mer de Marmara et d'espionner; enfin de pousser la trahison jusqu'à attendre avec impatience le jour, où, délivrés du joug ottoman, ils retourneraient à leur véritable Patrie! Cette dernière plainte était incontestablement fondée et il était bien naturel, qu'après avoir supporté pendant cinq siècles les pires calamités cette race rêvât de libération. Les Turcs, comme dans le cas des Arméniens, s'armèrent donc de cette excuse, pour se défaire du peuple tout entier et le conduire par groupes, sous la prétendue protection de gendarmes turcs, vers l'intérieur, la plupart du temps à pied. Il est difficile d'évaluer le nombre exact des exilés; les estimations varient de 200.000 à 1.000.000. Ces caravanes endurèrent de grandes privations, mais ne furent point soumises à un massacre général comme les Arméniens, ce qui explique l'ignorance du monde extérieur à cet égard. Et cependant ce semblant de considération n'était point de la pitié: les Grecs, au contraire des Arméniens, avaient un gouvernement pour qui le sort de la race était une question d'intérêt vital. A cette époque, les alliés des Allemands craignaient généralement que la Grèce ne se mit du côté de l'Entente; l'extermination des Grecs en Asie Mineure aurait certainement provoqué un état d'esprit tel, que le roi germanophile aurait été inca-

pable d'empêcher son pays d'entrer en guerre. Ce fut donc par pure raison d'ordre politique que les Grecs, soumis au joug turc, échappèrent aux tourments affreux qu'endurèrent les Arméniens. Mais néanmoins, leurs souffrances furent grandes et constituent un autre chapitre de la longue série de crimes, dont la Turquie aura à répondre devant le monde civilisé.

TALAAAT JUSTIFIE

«L'EXTERMINATION ARMENIENNE»

Il se passa quelque temps avant que l'histoire des atrocités arméniennes parvint à l'Ambassade américaine, dans tous ses affreux détail. En janvier et février, des fragments de relations commencèrent à affluer; par habitude, on les considéra comme de simples témoignages des désordres régnant dans les provinces arméniennes depuis plusieurs années. Vinrent alors des rapports d'Urumia, qu'Enver et Talaat rejetèrent comme des exagérations insensées; et lorsque nous entendîmes parler, pour la première fois, des troubles de Van, ils déclarèrent également que c'étaient les excès d'une populace en effervescence, et qu'il fallait les réprimer immédiatement. Je vois clairement maintenant, ce qui ne l'était pas à cette époque, que le gouvernement turc avait décidé de cacher ces nouvelles le plus longtemps possible au monde extérieur, et que l'extermination des Arméniens ne viendrait à la connaissance de l'Europe et de l'Amérique qu'après

achèvement. Désirant principalement nous la laisser ignorer, ils avaient recours aux tergiversations les plus honteuses, au cours de leurs discussions avec moi ou avec mes collaborations.

Au début d'avril, on arrêta à Constantinople environ 200 Arméniens, qui furent envoyés dans l'intérieur. La plupart d'entre eux occupaient d'importantes situations, socialement ou matériellement parlant; j'en connaissais plusieurs et compatissant à leurs douleurs, j'intercédai en leur faveur auprès de Talaat. Il me répondit que le gouvernement se trouvait en cas de légitime défense, car les Arméniens à Van venaient de révéler leurs talents révolutionnaires, et que les suspects de Constantinople, par leurs relations avec les Russes, étaient capable de provoquer une insurrection contre le gouvernement ottoman. Le moyen le plus sûr était donc de les expédier à Angora et autres villes éloignées; Talaat niait que l'expulsion de la population arménienne fit partie d'un programme prémédité, et assurait même que celle-ci ne serait point inquiétée.

Cependant les détails arrivant de l'intérieur se firent plus précis et plus inquiétants. Le rappel de la flotte alliée des Dardanelles changea la face des choses. Jusqu'alors on pressentait qu'il se passait des choses anormales dans les provinces arméniennes; mais lorsqu'on apprit d'une façon certaine que les amis traditionnels de l'Arménie: la Grande-Bretagne, la France et la Russie ne pourraient plus venir en aide à ce peuple malheureux, le masque tomba. Au mois d'avril, je fus subitement obligé de télégraphier en clair à nos consuls; on appliqua de même une censure très sévère à la correspondance, mesures qui étaient évidemment destinées à cacher les événements d'Asie Mineure, mais bien en vain. Quoique l'on rendit les voyages extrêmement difficiles, certains Américains, principalement des missionnaires, réussirent

à passer; ils vinrent s'asseoir dans mon bureau et pendant des heures me retracèrent, tandis que des larmes coulaient sur leurs joues, toutes les horreurs dont ils avaient été témoins — horreurs dont plusieurs avaient été impressionnés au point d'en tomber malades. Quelques-uns m'apportèrent des lettres de consuls américains, confirmant les détails les plus affreux de leurs récits et en ajoutant d'autres qu'on ne saurait publier. Et de tout cela, se dégageait nettement l'impression que la dépravation et la cruauté infernales des Turcs s'étaient surpassées. Il n'y avait pas d'autre espoir, me disaient-ils, pour sauver environ 2.000.000 d'individus du massacre, de la faim et autres calamités, que l'influence morale des Etats-Unis! Les porte-paroles de la nation condamnée déclaraient que si l'ambassadeur américain ne pouvait persuader aux Turcs de mettre un frein à leur rage destructive, la race entière disparaîtrait. Non seulement des missionnaires américains et canadiens me sollicitèrent d'intervenir, mais encore plusieurs de leurs collègues allemands. Tous confirmèrent les choses les plus affreuses qu'on m'eût déjà racontées et accusèrent leur propre patrie d'être sans pitié, ne dissimulant pas non plus leur humiliation d'être Allemands et alliés à un peuple capable de telles infamies; tous connaissaient trop bien la politique de leur pays pour savoir que celui-ci resterait neutre. Il ne fallait point attendre de secours du Kaiser, disaient-ils, l'Amérique seule peut arrêter ces massacres.

En principe, je n'avais aucun droit d'intervenir. En dépit de la cruauté des faits, tels qu'ils se présentaient, le traitement infligé aux sujets arméniens par le gouvernement ottoman n'était qu'une affaire domestique. A moins que celui-ci ne s'attaquât directement aux vies ou aux intérêts de mes compatriotes, ce n'était pas de mon ressort et, la première fois que j'en référerai à Talaat, il sut me le rappeler en termes précis. Cet entretien fut

assurément le plus orageux de tous ceux que nous eûmes ensemble. Je venais de recevoir la visite de deux missionnaires, qui me donnèrent des détails complets sur les terribles événements de Konia. Après avoir écouté leurs récits, ne pouvant plus y tenir, j'allai droit à la Sublime Porte. Je vis au premier coup d'œil que Talaat était dans un de ses accès d'humeur féroce. Il avait depuis des mois essayé de faire relâcher deux de ses amis intimes: Ayoub Sabri et Zinnoun, prisonniers des Anglais à Malte; son insuccès l'irritait et l'ennuyait à ce point qu'il en parlait constamment, s'évertuant à trouver un moyen de les libérer et me demandant même mon aide. Il était en général si courroucé en songeant à ses amis absents, que nous le disions d'humeur «Ayoub Sabri» quand son accueil était notoirement maussade. Le ministre de l'Intérieur traversait précisément une de ces crises, le matin de ma visite; une fois de plus, il avait tenté de faire rapatrier les exilés et une fois de plus il avait subi un échec. Comme d'habitude, il tâcha de se montrer calme et courtois envers moi, mais ses phrases courtes et bourruées, sa raideur de bouledogue et ses poignets plantés sur la table, indiquaient que le moment était mal choisi pour faire appel à sa pitié ou à son repentir. Je lui parlai tout d'abord d'un missionnaire canadien, le Dr. Mac Naughton, qui subissait en Asie Mineure un traitement des plus rigoureux.

— Cet homme est un agent anglais, me répondit-il, nous en avons les preuves.

— Donnez-le moi, demandai-je.

— Nous ne ferons rien pour aucun Anglais ou Canadien, ajouta-t-il, avant que Ayoub et Zinnoun ne soient libérés.

— Vous m'aviez promis de traiter les Anglais au service des Américains sur le même pied que ceux-ci, répliquai-je.

— Cela se peut, reprit le ministre; mais une pro-

messe n'est pas éternelle, je l'annule maintenant.

— Si une promesse ne vous engage pas, qu'est-ce qui le fera?

— Une garantie, répondit-il promptement.

Cette subtilité du caractère ottoman était intéressante au point de vue psychologique; mais j'avais des questions d'ordre plus pratique à régler en ce moment, aussi commençai-je à lui parler des Arméniens de Konia. Dès mes premiers mots, son attitude devint de plus en plus belliqueuse; il se redressa, prêt au combat et les yeux enflammés, les mâchoires serrées, il se pencha vers moi et me dit d'un ton bourru: «Sont-ils Américains?»

La forme de cette question n'avait rien de protocolaire, c'était une simple façon de me dire que cela ne me regardait pas; il n'hésita pas à me le dire catégoriquement :

— On ne peut se fier aux Arméniens, prononça-t-il; et de plus, nos procédés vis-à-vis d'eux ne sont pas l'affaire des Etats-Unis.

J'objectai que, me considérant leur ami, j'étais outré par la façon dont on les traitait; mais secouant la tête, il refusa de discuter davantage. Je vis que je n'obtiendrais rien en insistant ce jour-là et j'intercédai encore en faveur d'un autre sujet anglais, également maltraité.

— C'est un Anglais, n'est-ce pas? répondit Talaat, alors j'en ferai ce que bon me semblera.

— Mangez-le donc si cela vous convient, répliquai-je.

— Non! je ne le digérerais pas, conclut-il.

Il était absolument hors de lui: **Gott strafe England!** s'exclama-t-il employant les quelques mots d'allemand qu'il possédait. «Quant à vos Arméniens, poursuivit-il, nous nous moquons de ce qui peut arriver; nous vivons au jour le jour! Et pour ce qui est des Anglais, je voudrais que vous télégraphiez à Washington, que nous ne

ferons rien pour eux tant que Ayoub Sabri et Zinnoun ne seront pas relâchés».

Puis se penchant et posant sa tête entre ses mains, il articula en mauvais anglais, probablement toute sa science en cette langue: «Ayoub-Sabri! **hemybrudder!**»

Néanmoins, je plaidai encore une fois la cause du Dr. Mac Naughton.

— Ce n'est pas un Américain, contesta Talaat, c'est un Canadien.

— C'est presque la même chose.

— Alors, répliqua-t-il, si je lui rends la liberté, voulez-vous me promettre que les Etats-Unis annexeront le Canada?

— Je vous en donne ma parole, dis-je entrant à mon tour dans sa plaisanterie.

— Chaque fois que vous venez ici, soupira le ministre, vous vous arrangez toujours pour m'extorquer quelque chose. C'est bien, vous pouvez avoir votre Mac Naughton!

Semblable entretien n'avait rien d'encourageant pour ma campagne en faveur des Arméniens. Mais Talaat n'était pas toujours d'humeur aussi exécrationnelle, il en changeait comme un enfant, tantôt farouche et intraitable, tantôt d'une gaieté exubérante et conciliante. Il était prudent d'attendre un de ses meilleurs moments pour aborder un sujet qui le mettait hors de lui. L'occasion s'en présenta bientôt; quelques jours après cette entrevue, je lui fis une seconde visite; dès qu'il me vit, il s'empressa d'ouvrir son secrétaire et en retira une poignée de câblogrammes sur papier jaune:

— Pourquoi ne nous donnez-vous pas cet argent? dit-il en ricanant.

— Quel argent? demandai-je.

— Voici un câblogramme pour vous d'Amérique, vous envoyant une grosse somme pour les Arméniens;

vous devriez en faire meilleur usage et nous la remettre à nous Turcs; nous en avons autant besoin qu'eux.

— Je n'ai rien reçu, répondis-je.

— Oh non! mais ça viendra, j'ai toujours la priméur de vos nouvelles, savez-vous, avant de vous les faire parvenir.

C'était parfaitement vrai; chaque matin, les télégrammes ouverts, reçus à Constantinople, étaient envoyés à Talaat qui les lisait tous, avant de les laisser parvenir à destination et même ceux adressés aux ambassadeurs, sauf naturellement les messages chiffrés. Dans une autre circonstance j'aurais protesté contre cette violation de mes droits, mais la franchise de mon interlocuteur me plut et me fournit une excellente occasion d'aborder le sujet défendu.

Cette fois encore il se montra évasif, de peur de se compromettre, et ne sembla pas satisfait de l'intérêt que mes compatriotes manifestaient vis-à-vis des Arméniens, expliquant sa politique par le fait que ces derniers étaient en relation constante avec les Russes; j'eus l'impression très nette, qu'en définitive, Talaat était leur ennemi le plus implacable. «Je m'aperçois, écrivis-je dans mon *Journal* à la date du 3 août, que c'est lui l'instigateur le plus acharné des souffrances de ces pauvres gens.» Il m'apprit que le Comité «Union et Progrès» avait examiné la question avec soin et que la politique actuelle était officiellement celle du gouvernement, ajoutant qu'il ne fallait pas croire que les déportations eussent été décidées à la hâte, mais qu'elles étaient au contraire le résultat de longues et sérieuses délibérations. A mes requêtes successives en faveur de ce peuple, il me répondait sur un ton tantôt sérieux, tantôt fâché et parfois même dégagé.

— Je me propose, me dit-il, de discuter un jour avec vous la question arménienne tout entière; puis il ajouta à voix basse en turc: «Mais ce jour ne viendra jamais».

— D'ailleurs pourquoi vous intéressez-vous aux Arméniens? me demanda-t-il une autre fois. Vous êtes Juif, et ces gens sont Chrétiens. Les Mahométans et les Juifs s'entendent on ne peut mieux. Vous êtes bien considéré ici. De quoi vous plaignez-vous? Pourquoi ne pas nous laisser faire de ces Chrétiens ce que nous voulons?

J'ai souvent remarqué que les Turcs considèrent presque tout, en partant d'un point de vue personnel; toutefois cette considération m'étonna fort, bien qu'elle ne fût que le parfait reflet de la mentalité turque. Le fait qu'en dehors des considérations de race et de religion, il y eût des choses telles que l'humanité et la civilisation, n'étaient jamais entrées dans leur esprit; ils admettent qu'un Chrétien se batte pour un Chrétien et un Juif pour un Juif, mais ils ne conçoivent pas des abstractions, comme la justice ou la bienveillance.

— Vous ne semblez pas comprendre, répondis-je, que je ne suis pas ici en qualité de Juif, mais comme ambassadeur américain. Mon pays contient plus de 97.000.000 de Chrétiens et moins de 3.000.000 de Juifs; de sorte que, par mon titre, je représente 97% de cette population de Chrétiens. Or la question n'est pas là. Je ne m'adresse pas à vous au nom d'une race ou d'une religion, mais simplement au nom de l'humanité. Vous m'avez dit plusieurs fois que vous désiriez faire de la Turquie une nation marchant avec le progrès; la façon dont vous agissez avec les Arméniens ne vous aidera pas à réaliser ce vœu, au contraire! on vous considérera comme un peuple réactionnaire, bien en retard sur les autres.

— Nous traitons bien les Arméniens; je ne vois pas de quoi vous vous plaindriez.

— Ces persécutions, répondis-je, sont précisément un outrage fait aux Américains. Il faut partir d'un principe humanitaire et non point baser vos vues sur les différences de race, sinon les Etats-Unis ne vous consi-

réreront pas en amis et en égaux. De plus, vous devez comprendre les grands changements qui s'effectuent en ce moment dans le monde des Chrétiens sur toute la terre; ils oublient ce qui les séparait et toutes les sectes se sont fondues en une seule. Vous méprisez les missionnaires américains; n'oubliez pas que leur travail d'évangélisation est approuvé par l'élite de notre pays, qui le considère au point de vue éducatif; nous ne sommes pas purement matérialistes et faiseurs de fortune, mais encore profondément altruistes et désireux de répandre la justice et la civilisation dans tout l'Univers. A la fin de cette guerre, vous vous trouverez en face d'une nouvelle situation. Vous dites que si vous êtes victorieux, vous pourrez narguer le monde; vous vous trompez: il vous faudra faire face à l'opinion publique dans tous les pays, et surtout aux Etats-Unis; et notre peuple n'oubliera jamais ces massacres, cette odieuse et systématique destruction des Chrétiens en Turquie et considérera comme des criminels ceux qui en sont responsables. Vous ne pourrez plus alors invoquer votre position politique et dire que vous avez agi en tant que ministre de l'Intérieur, et non point en tant que Talaat. Vous blâmez toute idée de justice dans le sens où nous l'entendons chez nous.

Chose curieuse, mes remarques ne parurent point l'offenser et ne l'ébranlèrent pas plus que si j'eusse parlé à un morceau de bois. Mais laissant de côté mes abstractions, il en vint à quelque chose de plus défini.

— Les Arméniens, dit-il, ont refusé de poser les armes quand on les en a priés; ils nous ont résisté à Van et à Zeitoun, ce sont les alliés des Russes. Il n'y a pour nous qu'un seul moyen de nous protéger à l'avenir; c'est précisément la déportation.

— Supposez même que quelques Arméniens vous aient trahis, ce n'est pas une raison pour anéantir la race tout entière, et faire souffrir des femmes et des enfants.

— C'est inévitable, répliqua-t-il.

Une réponse qu'il fit plus tard à un reporter du **Berliner Tageblatt**, lui posant la même question, m'éclaira davantage sur ses sentiments. «On nous a reproché, dit-il, de n'avoir pas fait parmi les Arméniens de différence entre les innocents et les coupables: c'est absolument impossible, car les innocents d'aujourd'hui seront peut-être les coupables de demain».

Une des raisons pour lesquelles Talaat répugnait à parler de cette question avec moi venait de ce que l'employé de l'ambassade qui nous servait d'interprète était lui-même un Arménien. Au début d'août il m'envoya un message spécial, me demandant si je ne pouvais le recevoir seul, désirant discuter à fond le problème arménien et spécifiant qu'il serait son propre interprète: pour la première fois, il me reconnaissait le droit de m'y intéresser.

L'entrevue eut lieu deux jours après. Le hasard voulut que depuis ma dernière visite j'eusse fait couper ma barbe. Dès que j'entrai, le ministre me dit sur un ton railleur: «Vous voilà redevenu un jeune homme, si jeune que je ne puis plus vous demander conseil et avis comme autrefois.

— J'ai fait couper ma barbe, répondis-je, parce qu'elle était devenue toute blanche à la suite des douleurs que me causa votre traitement des Arméniens.

Après cet échange de compliments, nous nous mimes sérieusement à discuter l'objet de sa visite.

— Je vous ai demandé de venir aujourd'hui, commença-t-il, désirant vous expliquer notre attitude à l'égard des Arméniens; elle est basée sur trois points distincts: en premier lieu, les Arméniens se sont enrichis aux dépens des Turcs; secondement, ils ont résolu de se soustraire à notre domination et de créer un état indépendant; enfin ils ont ouvertement aidé nos ennemis, secouru les

Russes dans le Caucase et par là causé nos revers. Nous avons donc pris la décision irrévocable de les rendre impuissants avant la fin de la guerre.

Je pouvais amplement réfuter chacun de ces points. La première objection n'était qu'un aveu de la supériorité des Arméniens, au point de vue de leur capacité industrielle, sur les Turcs paresseux et bornés. L'idée de les massacrer, pour détruire la concurrence commerciale, n'était vraiment pas banale! Quant à l'accusation principale, à savoir que les Arméniens conspiraient contre la Turquie et sympathisaient ouvertement avec ses ennemis, provenait de ce que depuis des années les Arméniens s'adressaient sans cesse aux Puissances européennes pour les protéger contre le vol, le meurtre et l'outrage. Le problème Arménien, comme tous les conflits de races, était le résultat de siècles de mauvais traitements et d'injustice. Il n'y aurait eu qu'une seule solution; élaborer un système de gouvernement basé sur l'égalité de tous les citoyens et d'après lequel les criminels auraient été châtiés, en tant qu'individus, et non point par rapport à leur nationalité. Je discutai longuement ces questions et quelques autres s'y rattachant.

— Ce n'est pas la peine d'argumenter, objecta Talaat, nous avons déjà liquidé la situation des trois quarts des Arméniens; il n'y en a plus à Bitlis, ni à Van, ni à Erzeroum. La haine entre les deux races est si intense qu'il nous faut en finir avec eux, sinon nous devons craindre leur vengeance.

— Puisque vous vous souciez peu du point de vue humanitaire, lui fis-je observer, pensez aux pertes matérielles; ce sont les Arméniens qui font la prospérité du pays, ils sont à la tête d'un grand nombre de vos industries et sont vos plus gros contribuables. Qu'advient-il de votre commerce si vous les supprimez?

— Nous nous moquons des dommages économiques,

répliqua Talaat, nous les avons estimés et savons qu'ils ne dépasseront pas 5.000.000 de livres; cela ne nous inquiète pas. Je vous ai demandé de venir ici, afin de vous faire savoir que notre attitude à ce sujet est absolument déterminée et que rien ne la fera changer. Nous ne voulons plus voir d'Arméniens en Anatolie, ils peuvent vivre dans le désert, mais nulle part ailleurs.

J'essayai encore de le convaincre que leurs procédés ruinaient son pays aux yeux du monde et que celui-ci ne s'en relèverait jamais.

— Vous vous trompez grandement, répétai-je à trois reprises différentes.

— Oui, nous commettons pas mal d'erreurs; mais, ajouta-t-il en rapprochant ses lèvres et secouant la tête, nous ne les regrettons jamais.

J'eus avec lui plusieurs autres conversations sur le même sujet, sans parvenir à l'émouvoir si peu que ce fût, Il revenait toujours à l'argument qu'il avait exposé dans cet entretien, se montrant prêt à accueillir favorablement toute requête concernant des Américains ou même des Français et des Anglais, sans me faire la plus minime concession quand il s'agissait d'Arméniens. La question semblait lui tenir profondément à cœur, et sa haine s'accroître avec les événements. Un jour que je discutais le cas d'un certain Arménien, je l'assurai qu'il avait tort de le regarder comme un de leurs ennemis, car il ne leur était nullement hostile:

— Aucun Arménien ne peut être notre ami, après ce que nous leur avons fait, répondit-il.

Cela n'empêcha pas cependant Talaat de me demander la chose la plus étonnante du monde. La *New York Life Insurance Company* et l'*Equitable Life of New York* avaient depuis des années fait des affaires considérables avec les Arméniens. L'habitude d'assurer leur vie n'était qu'une autre preuve de leur prospérité.

— Je voudrais, dit Talaat, que vous me fassiez avoir par les Compagnies américaines d'assurances sur la vie une liste complète de leurs clients arméniens, car ils sont presque tous morts maintenant, sans laisser d'héritiers: leur argent revient par conséquent au gouvernement, c'est lui qui doit en bénéficier. Voulez-vous me rendre ce service?

C'en était trop, et furieux je lui dis: «Ne comptez pas sur moi pour vous procurer ces listes» et me levant, je le quittai.

Un autre incident provoqua chez Talaat un de ses accès d'humeur les plus féroces. A la fin de septembre, Mrs. Morgenthau partit pour l'Amérique; les supplices des Arméniens l'avaient énormément affectée, et, ne pouvant plus supporter de vivre dans un tel pays, elle avait décidé de retourner en Amérique, non sans tenter toutefois une dernière démarche en leur faveur. Elle passa par la Bulgarie, car on lui avait fait savoir que la reine Eléonore serait contente de la recevoir; peut-être était-ce dû à ce que Mrs. Morgenthau, on le savait, s'occupait activement d'œuvres sociales. La Reine Eléonore, femme d'esprit cultivé, menait depuis longtemps une existence triste et retirée, consacrant la plus grande partie de ses loisirs à combattre le paupérisme en Bulgarie. Elle connaissait à fond toutes nos institutions philanthropiques et quelques années auparavant avait fait un voyage aux Etats-Unis pour en étudier le fonctionnement sur place. A cette époque, elle avait, auprès d'elle deux infirmières américaines du **Henry Street Settlement**, de New York, qui initiaient un groupe de jeunes filles bulgares aux méthodes de travail de la Croix Rouge Américaine. L'unique but de la visite de ma femme était d'intéresser la Reine au triste sort des Arméniens; une fois de plus la question de l'entrée en guerre de la Bulgarie traversait une phase critique, et la Turquie était disposée à faire des conces-

sions pour gagner cette nation à sa cause; le moment était donc bien choisi pour une telle requête. La Reine reçut Mrs. Morgenthau sans cérémonie et ma femme s'entretint avec elle, pendant une heure environ, de la question arménienne. Presque tout ce qu'elle lui en dit était nouveau pour son interlocutrice royale, peu de chose en ayant jusqu'ici transpiré, et la Reine étant une de ces personnes à qui l'on peut cacher la vérité aussi longtemps que possible. Mrs. Morgenthau lui raconta donc en détails la façon dont les femmes et enfants arméniens avaient été traités et lui demanda d'intervenir, ajoutant même que ce serait terrible pour la Bulgarie qui, dans le passé, avait connu semblables rigueurs de la part des Turcs, de devenir maintenant leur alliée. La reine parut infiniment touchée, remercia ma femme de l'avoir mise au courant et promit de s'occuper sur le champ des malheureux déportés. Au moment même où ma femme prenait congé, elle aperçut, debout près de la porte, le duc de Mecklembourg qui se trouvait alors à Sofia pour essayer d'amener la Bulgarie à déclarer la guerre. La Reine le présenta à ma femme: le duc fut courtois, mais plutôt froid et offensé, ses manières et surtout les regards sévères qu'il lançait à Mrs. Morgenthau prouvaient qu'il avait entendu une grande partie de la conversation. Il est évident qu'au moment même où il s'efforçait d'amener la Bulgarie à se ranger du côté de l'Allemagne, le motif de l'intercession de ma femme auprès de la Reine n'était point pour lui plaire.

Celle-ci s'intéressa immédiatement à la cause arménienne et le ministre du Czar Ferdinand à Constantinople reçut ordre de protester contre ces atrocités, protestations qui n'aboutirent à rien, sinon à provoquer momentanément la colère de Talaat contre l'ambassadeur américain, ce dont je m'aperçus quelques jours après, en me rendant à la Sublime Porte pour affaires de service; il répondit

à la plupart de mes questions par des monosyllabes, lancées sur un ton bourru.

Je ne connus que plus tard la cause de ce redoublement d'humeur, lorsqu'avec l'entrée en guerre de la Bulgarie, le grand Boss de Turquie eut recouvré sa jovialité habituelle.

Son point de vue, dans la question arménienne est tout entier résumé dans l'orgueilleuse fanfaronnade qu'il se permit vis-à-vis de ses amis: «J'ai plus fait en trois mois pour résoudre le problème arménien qu'Abdul Hamid en trente ans!»

ENVER DISCUTE

LA QUESTION ARMENIENNE

Tout en m'adressant à Talaat, je m'efforçais d'exercer semblable pression sur Enver, qui, ainsi que je l'ai dit, était très différent de son collègue, cachait mieux ses sentiments, se montrait généralement affable, impassible et d'une politesse scrupuleuse. Il affecta aussi moins d'intransigeance que lui à propos des Arméniens, traita de folles exagérations les premiers récits qui nous parvinrent de leurs persécutions, déclara que les troubles de Van n'étaient qu'une répercussion de la guerre et tâcha de me persuader qu'il n'était nullement question d'anéantir la race arménienne. Cependant, tandis qu'il essayait d'endormir mes craintes, il tenait un langage opposé à d'autres personnes — ce dont je fus informé —; notamment au Dr. Lepsius, Président de la **Deutsche Orient Mission**,

lequel était depuis longtemps, de par ses fonctions de missionnaire, en contact intime avec la race opprimée. En 1895, il avait été témoin des massacres que l'on connaît, à la suite desquels il avait recueilli des sommes d'argent considérables, destinés à la fondation d'orphelinats pour les enfants des victimes. Il revint en 1915 s'enquérir de la situation faite à ses protégés, envoyé par son institution; sur sa demande, je l'autorisai à prendre connaissance des rapports de nos consuls; les documents, appuyés par des informations qui lui furent en grande partie fournies par des missionnaires allemands de l'intérieur, ne laissèrent aucun doute dans son esprit, quant à la politique turque. Il s'indignait surtout de la conduite de son gouvernement, honteux d'être sujet d'une nation chrétienne ne faisant rien pour prévenir les massacres de coreligionnaires. Enver ne lui en cacha d'ailleurs pas la raison d'Etat, lui avouant en quelques mots que l'occasion était unique pour se débarrasser des Arméniens et qu'ils étaient décidés à en profiter. Cette franchise le renversa.

Entre temps, Enver ne se montra pas moins catégorique avec moi; les rapports détaillés qui m'étaient parvenus rendaient d'ailleurs inutile de dissimuler plus longtemps la situation véritable. Nous eûmes à ce sujet de longues discussions, voire même orageuses. Une surtout est demeurée très nette dans mes souvenirs, par les arguments précis qu'Enver m'exposa, en réponse à la demande d'explications que j'avais formulée.

— Les Arméniens ont été prévenus à temps, commença-t-il, de ce qui leur arriverait s'ils passaient à l'ennemi. Il y a trois mois, j'ai fait venir leur Patriarche et lui ai notifié que si ses compatriotes essayaient de fomenter une révolution, ou d'aider les Russes, je ne serais pas responsable des conséquences. Mon avis resta sans effet, au double point de vue révolte et désertion. Vous êtes au courant de ce qui s'est passé à Van, où s'étant emparés

du pouvoir, ils jetèrent des bombes sur les bâtiments du gouvernement et tuèrent un grand nombre de Mahométans. Nous savions, d'autre part, qu'ils tramaient des soulèvements ailleurs. Vous devez comprendre que, tandis que nous nous battons aux Dardanelles, pour notre propre existence, sacrifiant des milliers d'hommes, nous n'allons pas laisser ces gens nous frapper dans le dos chez nous. Il est parfaitement exact que je ne suis pas opposé aux Arméniens, en tant que race; j'admire beaucoup leur intelligence et leurs capacités; rien ne me ferait plus de plaisir que de les voir entièrement incorporés à notre population. Mais s'ils s'allient à nos ennemis, comme ils l'ont fait dans la province de Van, il faudra qu'on les détruise. J'ai veillé à ce qu'on ne commette pas d'injustice; tout dernièrement encore, j'ai donné des ordres pour que trois Arméniens déportés fussent renvoyés dans leur foyer, lorsque je m'aperçus qu'ils étaient innocents. La Russie, la France, la Grande-Bretagne et l'Amérique ne leur rendent aucun service en sympathisant avec eux et en les encourageant, car je sais l'influence que cela peut avoir sur un peuple aux tendances révolutionnaires. Lorsque notre Parti Union et Progrès s'attaqua à Abdul Hamid, tout l'appui moral nous vint du dehors, et fut en vérité une des grandes causes de notre succès. C'est ce qui pourrait arriver dans le cas des Arméniens et je suis convaincu que, s'ils n'étaient pas soutenus par les pays étrangers, ils abandonneraient vite leur opposition au gouvernement actuel et deviendraient des citoyens soumis et fidèles. Mais nous les tenons entièrement en notre pouvoir; aujourd'hui, il nous est facile de nous venger des fomenteurs de troubles.

— Cependant, lui dis-je, supposons que tout cela soit vrai, pourquoi ne pas punir que les coupables? Pourquoi sacrifier toute une race, sous le prétexte de crimes individuels?

— Vous auriez raison en temps de paix, me répondit-il, où l'on peut user de moyens platoniques pour calmer les Grecs et les Arméniens; tandis qu'en temps de guerre, il ne nous est pas possible de faire des enquêtes et de juger, il nous faut agir promptement, résolument. Je crois aussi que les Arméniens se trompent en comptant sur les Russes qui, à mon avis, préféreraient les voir morts que vivants, car ils sont aussi dangereux pour eux que pour nous. S'ils réussissaient à former un gouvernement indépendant en Turquie, leurs frères de Russie suivraient leur exemple. De plus, les Arméniens se sont rendus coupables de massacres: rien qu'à Van, 30.000 Turcs seulement ont pu échapper, tout le reste a été tué par les Arméniens et les Kurdes. J'ai essayé de protéger les non-combattans au Caucase et j'ai donné des ordres pour qu'on les épargnât; mais je m'aperçus que je n'avais aucun pouvoir en l'occurrence. Il y a environ 70.000 Arméniens à Constantinople qui ne seront pas inquiétés, sauf les Dashnaguistes et ceux qui complotent contre les Turcs. Je crois, cependant que vous pouvez vous tranquilliser à leur sujet, car il n'y aura plus de massacres.

Je ne pris pas au sérieux la dernière déclaration de mon interlocuteur. Et en effet, au moment précis de cette conversation, massacres et déportations bouleversaient les provinces arméniennes, se continuant sans interruption pendant plusieurs mois.

Dès que les rapports de ces tristes exploits arrivèrent aux Etats-Unis, on s'y préoccupa assutôt d'organiser des secours. A la fin de juillet, j'appris que 5.000 Arméniens de Zeitoun et Sultanié n'avaient pas la moindre nourriture. J'en parlai à Enver qui me promit formellement d'y remédier, tout en faisant des réserves, parce que des représentants américains désiraient se rendre auprès des victimes pour les aider et les soulager.

— Cela ne fera que les encourager et envenimer la

situation, déclara-t-il. Il y a environ 28 million d'habitants en Turquie et un million d'Arméniens, et nous ne voulons pas que ce million trouble la paix des autres. Le grand obstacle à notre entente avec eux, ce sont leurs idées séparatistes; ils veulent leur autonomie, si bien qu'ils se sont laissé duper par les Russes, sur l'amitié desquels ils comptent et qu'ils ont aidés dans cette guerre. Nous sommes résolus à ce qu'ils se conduisent comme les Turcs. N'oubliez pas que lorsque nous entreprîmes notre révolution, celle de 1908, nous n'étions que 200; mais en dépit de ce petit nombre de partisans, nous avons pu abuser le Sultan et le public et leur faire croire que nous étions infiniment plus nombreux et plus puissants que nous ne l'étions en réalité. Nous leur en avons imposé à tous par notre audace et nous avons pu ainsi établir la Constitution; c'est donc notre propre expérience de révolutionnaires qui nous fait redouter les Arméniens; et si 200 Turcs ont pu renverser le gouvernement, quelques centaines d'Arméniens instruits et intelligents peuvent mener à bien semblable entreprise. Nous avons donc décidé de les disperser, pour les empêcher de nous nuire. Comme je vous l'ai déjà dit, j'ai averti leur Patriarche que s'ils nous attaquaient, pendant que nous étions en guerre avec les nations étrangères, nous nous vengerions et cette fois, sans trêve ni merci.

Enver restait profondément irrité à l'idée que nos missionnaires (ou autres amis de la race arménienne) leur viendraient en aide matériellement et moralement: «En vérité, on leur témoigne trop d'intérêt», répétait-il sans cesse.

Une autre fois, ayant proposé que certains Américains se rendissent à Tarsus et à Marsovan, il m'objecta: «S'ils y vont, je crains que les gens de l'endroit ne se fâchent et ne se montrent disposés à provoquer de fâcheux incidents; il est donc préférable, dans l'intérêt des Armé-

niens, que les missionnaires américains s'abstiennent de s'occuper d'eux sur place.»

— Vous êtes en train de ruiner votre pays au point de vue économique, lui fis-je remarquer dans une occasion, ainsi que je l'avais déjà dit à Talaat; et il me fit d'ailleurs une réponse analogue à la sienne, me prouvant que la question avait été soigneusement étudiée par le ministère entier.

— Les considérations d'ordre économique importent peu, en ce moment. Notre seul souci est de gagner (sic); dans ce cas, tout sera parfait, sinon tout sera perdu. Notre situation est désespérée, je l'avoue, et nous nous battons avec l'énergie du désespoir, ce n'est pas le moment de laisser les Arméniens nous attaquer par derrière.

La nécessité de secourir les Arméniens affamés devenait de plus en plus pressante; mais Enver persistait à empêcher mes compatriotes de s'en charger.

— Comment pourrions-nous donner du pain aux Arméniens, déclara-t-il, quand nous en manquons pour notre propre peuple? Je sais qu'ils souffrent, qu'il est fort probable qu'ils n'auront pas de pain cet hiver; or, il nous est fort difficile d'obtenir de la farine et des vêtements, même ici à Constantinople.

Croyant obtenir gain de cause, je répliquai que j'avais de l'argent et que les missionnaires américains avaient hâte de le dépenser pour soulager les réfugiés.

— Mais nous n'avons pas besoin que vous ravitailliez les Arméniens, m'assura-t-il; c'est le plus grand malheur qui puisse leur arriver. Je répète qu'ils escomptent la sympathie des pays étrangers; c'est ce qui les pousse à nous résister et attire sur eux toutes leurs misères. Si vous entreprenez de leur distribuer des vivres et des vêtements, ils vont de suite voir en vous des amis puissants. Leur esprit de révolte n'en sera que renforcé et il faudra les punir encore plus sévèrement. Remettez-nous l'argent

que vous avez reçu pour eux, nous veillerons à ce qu'il soit employé à les assister.

Il me fit cette proposition sans broncher et la renouvela plusieurs fois. Et tandis qu'il me suggérait ce plan de secours, les gendarmes et les fonctionnaires turcs, non contents de dépouiller les Arméniens de leurs biens domestiques, de leurs vivres et de leur argent, volaient encore aux femmes jusqu'à leurs derniers haillons et les éperonnaient de leurs baïonnettes, alors qu'à peine vêtues elles trébuchaient à travers le désert eu feu. Et voilà que le Ministre de la guerre me proposait de donner notre argent à ces mêmes gardiens de la loi, pour le répartir aux malheureux qui leur étaient confiés!

Toutefois, il me fallait agir avec tact et je dus répondre:

— Si vous, ou tout autre membre du gouvernement, voulez assurer la responsabilité de la distribution, nous serons naturellement heureux de vous confier l'argent, mais ne vous attendez pas à ce que nous le donnions à ceux qui ont massacré les Arméniens et outragé leurs femmes.

Sans se troubler, mon interlocuteur revint à son principal argument:

— Il ne faut pas que les Arméniens sachent jamais qu'ils ont un soutien en Amérique; ce serait leur ruine. Il est de beaucoup préférable qu'ils meurent de faim (sic) et en vous avouant cela, je n'ai en vue que leur intérêt, car s'ils arrivent à se convaincre qu'ils n'ont pas d'amis à l'étranger, il se calmeront, reconnaîtront que la Turquie est leur seul refuge et deviendront de paisibles citoyens. Votre pays ne leur est d'aucune utilité en leur témoignant sans cesse de la sympathie. Vous ne faites qu'attirer sur leurs têtes de plus grands malheurs.

En d'autres termes, plus les Américains enverraient d'argent pour nourrir les Arméniens, plus la Turquie se

proposerait de les massacrer! Logique désespérante, on en conviendra. Enver finit toutefois par se radoucir et m'autorisa à faire parvenir des secours aux malheureux par l'intermédiaire des missionnaires. Dans toutes nos discussions, il produisait cette hypocrite excuse, se prétendant l'ami sincère de la nation opprimée, alléguant même que la sévérité des mesures adoptées n'était en somme que de la pitié déguisée. Comme il m'assurait sans cesse de son désir de la traiter avec justice et son attitude à cet égard était bien différente de celle de Talaat qui avouait ouvertement sa résolution de la déporter, j'élaborai un plan concordant avec ses vues, plan que je lui soumis. Je lui suggérai, afin de protéger comme il le souhaitait les réfugiés innocents et d'alléger leurs souffrances dans la mesure du possible, de désigner un comité d'Arméniens qui l'y aiderait; puis d'envoyer un Arménien capable, tel que Oskan Effendi, l'ex-ministre des Postes et Télégraphes, étudier sur place la situation et voir quels remèdes pourraient être efficaces. Il n'approuva aucune de mes propositions, disant que ses collègues interpréteraient mal la première, et que, bien qu'il admirât Oskan pour les bons services qu'il avait rendus lorsqu'il faisait partie du Cabinet et qu'il l'eût soutenu dans sa répression des fonctionnaires incapables, il ne pouvait cependant lui accorder sa confiance en ce cas, attendu qu'il était membre de la société arménienne Dashnaguiste.

Dans un autre entretien, je crus politique d'émettre l'idée que le Ministère n'était sans doute pas coupable des massacres.

— Je sais bien que le Cabinet n'aurait jamais donné de tels ordres, dis-je, et on ne saurait vraiment vous blâmer, vous, Talaat et les autres membres du Cabinet; vos subordonnés ont évidemment outrepassé la consigne. Je comprends d'ailleurs toute la difficulté de la tâche.

Enver se redressa soudain. Je l'aperçus que mes re-

marques, loin de préparer le terrain pour une discussion paisible et amicale, n'avaient fait que l'offenser, car je venais de sous-entendre que des événements pouvaient se produire en Turquie, dont lui et ses associés n'étaient pas responsables.

— Vous vous trompez entièrement, me répondit-il, nous sommes les maîtres absolus de ce pays. Je n'ai nullement l'intention de rejeter le blâme sur nos subalternes, et suis tout disposé à assumer la responsabilité de tout ce qui est arrivé. Le Cabinet lui-même a ordonné les déportations et je suis persuadé que nous en avons le droit, attendu que les Arméniens nous sont hostiles; de plus, nous sommes les chefs ici et personne au-dessous de nous n'oserait prendre de telles mesures, sans notre assentiment.

Puis il essaya d'adoucir l'impression générale de ses déclarations barbares, en s'apitoyant sur des cas particuliers, disposition dont j'essayais toujours de profiter et qui me permit plusieurs fois de sauver quelques Arméniens de la mort. Un jour, le Consul américain à Smyrne m'avait fait savoir que sept de ces malheureux venaient d'être condamnés à être pendus, sous l'accusation d'un vague délit politique commis en 1909, bien que Rahmi Bey, le gouverneur général de Smyrne, et le commandant militaire ne les crussent point coupables. Lorsque l'ordre de l'exécution arriva, ces autorités télégraphièrent à Constantinople que, d'après la loi ottomane, les accusés avaient le droit de recourir à la clémence du Sultan; la réponse démontre l'importance que l'on attachait alors aux droits des Arméniens.

«En principe, vous avez raison; pendez-les d'abord et envoyez ensuite le recours en grâce.»

Je rendis visite à Enver, dans l'intention de plaider leur cause, le jour de Baïram, la plus grande fête religieuse des Mahométans, après le Ramazan, leur mois de

jeûne. Cette fête a un trait commun avec notre Noël, c'est la coutume d'échanger de petits cadeaux, en particulier des bonbons. De sorte qu'après les compliments d'usage, je dis au Ministre: «C'est aujourd'hui Baïram, et vous ne m'avez pas encore offert de cadeau».

Mon interlocuteur se mit à rire:

— Que voulez-vous? une boîte de bonbons?

— Oh non! lui répondis-je, on ne s'en tire pas à si bon compte avec moi. Je veux la grâce des sept Arméniens que le Conseil de guerre a condamnés à Smyrne.

Ma proposition sembla l'amuser beaucoup.

—C'est une façon bizarre de demander un pardon, répliqua-t-il; mais puisque vous y prenez ainsi, je ne saurais refuser.

Il fit sur-le-champ demander son aide de camp et télégraphia à Smyrne de libérer les accusés.

Et voilà comment en Turquie le hasard fait la justice et dispose des vies humaines! Rien ne saurait mieux dépeindre combien l'existence y compte peu, ainsi que l'absence de tout principe dans la plupart des cas, car si Enver épargna ces malheureux ce fut moins par intérêt pour leur sort que par désir de m'accorder une faveur demandée de façon si bizarre. Bref, dans tous mes entretiens sur ce sujet, le Ministre de la guerre n'en discuta qu'en passant: comme une sorte de parenthèse, relatant des massacres d'enfants aussi négligemment que nous parlons du temps.

Un autre jour, il me demanda de l'accompagner à cheval dans la forêt de Belgrade. Ne manquant aucune occasion de l'influencer, j'acceptai son invitation. Nous allâmes en auto jusqu'à Buyukdere, où l'on nous avait amené des chevaux; et tandis que nous chevauchions à travers la belle forêt, mon compagnon se montra plus communicatif que de coutume, m'entretenant avec affection de son père et de sa mère qui s'étaient mariés fort

jeunes, lui n'ayant que seize ans et elle onze; sa mère n'avait encore que quinze ans à sa naissance. Puis il me révéla un côté plus tendre de son caractère, en parlant de sa femme, la princesse impériale, dont la dignité embellissait son foyer, regrettant que les règles de la civilité mahométane ne lui permissent pas de fréquenter la société, ajoutant qu'il aimerait à ce qu'elle fit la connaissance de Mrs. Morgenthau. Il procédait alors à l'ameublement d'un magnifique palais sur le Bosphore; lorsque tout serait terminé, la Princesse, ajouta-t-il, inviterait ma femme au petit déjeuner. A ce moment de la promenade, nous passions devant la maison et longions les terres du sénateur Abraham Pacha, Arménien très riche; il avait été l'ami intime du Sultan Abdul Aziz, et comme en Turquie, le fils hérite des amis de son père ainsi que de ses biens, un des fils d'Abdul Aziz lui rendait visite chaque semaine. En traversant le parc, Enver remarqua, non sans indignation, que des forestiers étaient occupés à abattre des arbres et il les arrêta; en apprenant plus tard que le Ministre de la guerre venait de faire l'acquisition du parc, je compris sa colère. Abraham Pacha étant Arménien, je me saisis de ce prétexte pour entretenir à nouveau mon compagnon des affreux traitements infligés aux femmes arméniennes:

— Vous disiez que vous vouliez protéger les femmes et les enfants, remarquai-je; d'après ce que je sais, vos ordres ne sont point exécutés.

— Ces histoires sont fausses, dit-il. Je ne puis concevoir qu'un soldat turc soit capable de maltraiter une femme enceinte.

Peut-être aurait-il été d'un avis différent, s'il avait pu lire les rapports détaillés que j'ai versés aux archives de l'ambassade américaine!

Changeant de conversation une fois de plus, il me complimenta sur ma selle, faite sur le modèle bien connu

du «général Mc Clellan» il l'essaya même, la trouva si parfaite qu'il me l'emprunta plus tard et s'en fit confectionner une pour son usage personnel et l'adopta même pour un de leurs régiments. Puis il me parla des chemins de fer qu'il faisait construire en Palestine, de l'activité du Cabinet et des circonstances qui favorisaient actuellement les spéculations immobilières; il me suggéra même l'idée de nous associer pour acheter des terrains, destinés à une hausse rapide et certaine. Pour moi, je revenais toujours à l'Arménie, d'ailleurs sans succès.

Notre promenade lui parut si agréable qu'il m'en proposa une autre peu de jours après, celle-ci en compagnie de Talaat et du Dr. Gates, président du Robert College. Enver et moi avons pris les devants sur nos deux compagnons. Les fonctionnaires turcs sont infiniment jaloux de leurs prérogatives, et le Ministre de la Guerre, étant le personnage principal du Cabinet, Enver tenait absolument à ce qu'un intervalle convenable nous séparât des deux autres cavaliers! Je m'en amusais, car je savais que Talaat était plus influent au point de vue politique; il parut toutefois admettre la distinction et ne se permit qu'une seule fois de nous dépasser — empiètement qui froissa visiblement Enver. Talaat arrêta donc sa monture et passa à l'arrière avec soumission.

— Je voulais simplement montrer au Dr. Gates l'allure de mon cheval, dit-il pour s'excuser.

Je me souciai peu de ces détails d'étiquette, étant bien résolu à parler des Arméniens, mais en vain, car Enver trouva de plus intéressants sujets de discussions. Il se mit à parler de ses chevaux et c'est alors qu'un autre incident souligna l'instabilité de l'esprit turc — la facilité avec laquelle cette race peut, après les crimes les plus monstrueux, faire preuve de bonté individuelle. Et comme il manifestait le regret de ne pas avoir de jockey pour les courses prochaines, je lui dis: — Je vous don-

nerai un jockey anglais. Voulez-vous faire un marché? C'est un prisonnier de guerre; s'il gagne, lui rendrez-vous la liberté?

— Certainement, répondit-il.

Cet homme, un nommé Fields, prit donc part aux courses à titre de jockey d'Enver, et arriva troisième. C'était une course à la liberté, remarqua M. Philip! Or, n'ayant pas gagné, le Ministre n'était pas obligé, d'après les clauses du contrat, de le laisser retourner en Angleterre, mais il passa outre et lui accorda sa liberté.

Pendant cette même promenade à cheval, Enver me montra ses talents de tireur. J'entendis soudain un coup de pistolet fendre l'air, c'était l'aide de camp de mon compagnon qui s'exerçait à atteindre un objet tout près de nous. Enver arrêta brusquement son cheval et saisissant son revolver, éleva le bras et se mit à viser:

— Voyez-vous cette ramille sur cet arbre? me demanda-t-il, en désignant un objectif à une distance d'environ trente pieds.

Je fis signe de la tête, il tira et la petite branche tomba sur le sol.

La rapidité, avec laquelle il avait sorti son arme de sa poche, visé et tiré, m'éclaira sur l'influence qu'il exerçait sur la bande de pirates qui gouvernait alors la Turquie. Nombre d'histoires circulaient à ce sujet, disant qu'il n'avait pas hésité à faire usage de ce moyen de persuasion aux moments critiques de son existence; j'ignore la véracité de ces bruits, mais je peux attester que son adresse au tir était remarquable.

Talaat voulut alors suivre son exemple et nos deux hommes d'Etat descendirent de cheval, s'amuserent à concourir, et se conduisirent comme de vrais gamins insouciants, échappés de l'école.

— Avez-vous sur vous une de vos cartes? me demanda Enver, en me priant de l'épingler à un arbre, situé

à une distance d'environ 50 pieds. Il tira le premier, sa main était ferme, son œil visa juste et la balle frappa la carte en plein centre. Ce succès agaça Talaat, qui, à son tour, voulut essayer, mais sa main calleuse et son poignet n'eurent point la stabilité nécessaire; il n'était pas sportif comme son collègue, plus jeune, bien musclé et parfaitement droit. Plusieurs fois, il toucha la carte sur les bords, mais ne put se montrer à la hauteur de son rival.

— Si j'avais visé un homme, dit ce gros Turc en ressautant sur son cheval, je l'aurais touché plus d'une fois.

Voilà à quoi aboutirent mes efforts pour intéresser les deux personnages principaux de Turquie au sort des Arméniens — l'élément le plus précieux de la population ottomane!

J'ai déjà fait remarquer que Saïd Halim, le Grand Vizir ne disposait d'aucune influence; nominalement, il occupait le poste le plus important du ministère; en réalité, il n'était qu'un comparse que Talaat et Enver dominaient, tout comme ils dominaient le Sultan lui-même. Les ambassadeurs auraient dû, en principe, traiter leurs affaires avec lui, en sa qualité de ministre des Affaires Etrangères; mais je m'aperçus rapidement que je n'arriverais à rien de ce côté-là, et tout en lui continuant mes visites hebdomadaires, par courtoisie, je préfèrai m'adresser directement à ceux qui avaient pouvoir de décision. Cependant, afin de ne pas être accusé de négliger aucune possibilité d'influencer le gouvernement ottoman, j'attirai plusieurs fois l'attention du Grand Vizir sur la question arménienne. N'étant pas Turc, mais Egyptien, étant instruit et bien élevé, il n'était pas invraisemblable selon moi qu'il considérât différemment le sort des peuples asservis. En quoi je me trompais, car il leur était aussi hostile que Talaat et Enver et je m'aperçus que le sujet l'irritait fort. Naturellement il ne se souciait pas de voir sa fastueuse

existence troublée par des événements aussi insignifiants et désagréables; il le révéla par son attitude, lorsque le chargé d'affaires grec vint l'entretenir des persécutions de ses compatriotes, en lui répondant catégoriquement que semblables interventions faisaient aux Grecs plus de mal que de bien, ajoutant: «Nous agirons envers eux d'une façon contraire à ce qu'on nous demande».

Il ne se montra d'ailleurs pas plus digne de son rang, chaque fois que j'eus à lui soumettre une requête. Je fus chargé de la tâche désagréable de lui notifier, au nom des gouvernements anglais, français et russe, que ces puissances tiendraient comme responsables des atrocités arméniennes les hommes se trouvant alors à la tête des affaires ottomanes, ce qui signifiait qu'en cas de succès des Alliés, le Grand Vizir, Talaat, Enver, Djemal et leurs associés seraient traités en simples criminels. Lorsque j'entraï dans son bureau pour discuter avec ce prince de la maison royale d'Egypte ce message quelque peu embarrassant, je le trouvai assis, comme d'habitude, jouant nerveusement avec ses bijoux et ne paraissant point de bonne humeur. Il me parla sans préambule de ce télégramme, et, rouge de colère, entama une longue diatribe contre la race arménienne tout entière, disant que ces **rebelles** avaient tué 120.000 Turcs à Van. Ces réclarmations étaient si absurdes que je me mis à défendre chaleureusement la race persécutée, ce qui ne fit qu'aggraver la rage de mon interlocuteur qui, changeant soudain de sujet, injuria mon propre pays, l'accusant d'avoir par notre sympathie attiré sur nos protégés la plus grande partie de leurs malheurs.

Peu de temps après cet entretien, Saïd Halim quitta le poste de ministre des Affaires Etrangères; son successeur, Halil Bey, avait été pendant quelques années le Président du Parlement Turc. C'était un homme très différent de Saïd, infiniment plus délicat, intelligent et disposant de beaucoup d'influence dans la conduite des affaires.

Corpulent et d'un bon naturel, il affectait un parler doux et onctueux, et n'était point dénué de sensibilité, comme la plupart des politiciens turcs de son temps. On racontait qu'il n'approuvait pas les procédés employés vis-à-vis des Arméniens, mais que sa position l'obligeait à les accepter et même, ainsi que je m'en aperçus, à les défendre. Peu après sa nomination, il me rendit visite et essaya incidemment d'expliquer les atrocités arméniennes. Je connaissais déjà par expérience les sentiments de plusieurs personnages officiels à cet égard. Talaat s'était montré féroce et sanguinaire, Enver subtil et intrigant et le Grand Vizir décidément bourru et hargneux. Quant à Halil, il considérait tout cela avec une parfaite sérénité, que ne troubla point le moindre détail des procédés, ni même les choses peu aimables que je lui en dis. Il commença par avouer que rien ne saurait atténuer l'effet de ces massacres, mais que pour les comprendre, je devais me rappeler certains faits.

— J'admets que le gouvernement a commis une grave erreur en traitant les Arméniens de la sorte, me dit-il; or le mal est fait. Qu'y pouvons-nous maintenant? Toutefois, s'il y a des fautes qu'il nous soit possible de corriger, nous le ferons. Je déplore autant que vous les abus et les outrages qui ont été commis; cependant je voudrais vous faire discerner le point de vue de la Sublime Porte; j'admets que ce n'est point une justification, cependant, il y a, à mon avis, des circonstances atténuantes, que vous devriez prendre en considération avant de juger le gouvernement ottoman.

Puis, tout comme ses collègues, il mentionna les événements du Van, le désir d'indépendance des Arméniens et l'aide qu'ils avaient donnée aux Russes, arguments qui ne m'étaient que trop connus!

— J'ai prévenu Vartkès (un député arménien qui, comme beaucoup d'autres personnages influents, fut plus

tard assassiné) que si ses coreligionnaires aspiraient réellement à l'indépendance, ils devraient attendre un moment favorable pour l'obtenir; par exemple, que si les Russes étaient victorieux des troupes turques et occupaient toutes les provinces arméniennes, alors leur désir serait admissible. Pourquoi ne pas patienter? dis-je à Vartkès. Je l'avertis aussi que nous ne leur permettrions pas de nous attaquer dans le dos et que s'ils entreprenaient quelque acte hostile contre nos troupes, nous enverrions la population de l'arrière vers le sud, afin d'écarter tout danger. Enver, vous le savez, a donné semblable avis au Patriarche arménien; mais en dépit de tout cela, ils ont tenté une révolution.

Je l'interrogeai ensuite sur les moyens de secours possibles et lui annonçai que 20.000 livres sterlings (100.000 dollars) m'avaient déjà été envoyés d'Amérique.

— C'est l'affaire du gouvernement ottoman, me répondit-il sur un ton doux, de veiller à ce que ces gens soient installés, logés et nourris jusqu'à ce qu'ils puissent pourvoir à leurs besoins. Le Cabinet fera certainement son devoir. D'ailleurs, vos 20.000 livres sont peu de chose!

— C'est vrai, répartis-je, mais ce n'est qu'un commencement, et je suis persuadé que je puis obtenir tout l'argent nécessaire.

— De l'avis d'Enver Pacha, répliqua-t-il, aucun étranger ne doit aider les Arméniens; je ne juge pas ses motifs, je vous les donne tels qu'ils sont. Il dit que ce sont des idéalistes, et que si des étrangers sont en rapport avec eux et les encouragent, il se sentiront affermis dans leurs aspirations nationales, et il est absolument décidé à les soustraire à toute influence extérieure.

— Est-ce donc pour Enver le seul moyen d'empêcher toute nouvelle tentative d'émancipation de leur part? demandai-je.

Halil sourit, conservant son amabilité malgré cette question mordante et répondit :

— Les Arméniens sont dans l'impossibilité absolue de renouveler aucune tentative d'émancipation!

Et en effet, comme environ 500.000 des leurs avaient été tués, la triomphante réponse de mon interlocuteur avait au moins le mérite de la franchise, mérite qui avait manqué à ses autres arguments.

— Combien y a-t-il d'Arméniens dans les provinces du sud, ayant besoin d'être secourus? demandai-je encore.

— Je ne sais pas et serais bien embarrassé de vous donner même un chiffre approximatif.

— Y en a-t-il plusieurs centaines de mille?

— Je crois, répondit Halil, mais je ne puis dire combien de centaines de mille. Beaucoup ont souffert, ajouta-t-il, simplement parce que Enver n'a pu disposer d'un nombre suffisant de soldats pour les défendre. Quelques unités de l'armée régulière les ont accompagnés et se conduisirent fort bien (quarante d'entre eux même trouvèrent la mort). Mais nous dûmes renvoyer la plupart des gendarmes servir dans l'armée et les remplacer par de nouveaux. Ce sont ceux-là qui se sont rendus coupables d'abus regrettables.

— Beaucoup de Turcs n'approuvent pas ces massacres, dis-je.

— Je ne le nie pas, répondit mon conciliant visiteur en prenant congé.

Enver, Halil et leurs collègues soutenaient avec insistance qu'aucune aide extérieure ne devait parvenir aux Arméniens. Quelques jours après cette visite, le Sous-Secrétaire d'Etat vint à l'Ambassade américaine pour me communiquer un message de Djemal à Enver. Djemal, qui avait alors en Syrie de nombreux Chrétiens soumis à sa juridiction, voyait d'un très mauvais œil l'intérêt que les consuls américains témoignaient aux Arméniens; il

me demandait de leur notifier de ne plus s'occuper des affaires arméniennes, «car, ajouta le messenger, il ne pouvait discerner les coupables des innocents et il devait tous les punir!»

Un peu plus tard, Halil se plaignit à moi que les consuls américains envoyassent des rapports à ce sujet aux Etats-Unis et me fit savoir que le gouvernement désirait y mettre un terme.

En réalité, j'envoyai moi-même la plupart des renseignements et l'avertissement ne me troubla point.

WANGENHEIM REFUSE D'INTERVENIR

EN FAVEUR DES ARMÉNIENS

Au moment où la question arménienne atteignit son point culminant, il est intéressant de se demander ce que fut le rôle de l'Allemagne: jusqu'à quel point le Kaiser fut-il responsable des massacres? Favorisa-t-il ces persécutions? les toléra-t-il simplement? ou enfin s'y opposa-t-il? L'Allemagne, pendant ces quatre dernières années, a rempli de ses crimes les pages les plus noires de l'histoire; faut-il ajouter à son actif celle-ci, incontestablement la plus sombre?

Je présume que beaucoup de personnes trouveront dans les théories des gouvernants turcs, plus d'une ressemblance avec la philosophie de guerre allemande. Il me suffira de répéter quelques phrases d'Enver et de ses collègues, au cours de nos discussions à ce sujet: «Les

Arméniens sont cause de tous leurs maux». «Je les en avais dûment avertis.» «Nous luttons alors pour notre propre existence.» «Nous avons le droit d'avoir recours aux moyens susceptibles de réaliser nos buts.» «Nous n'avons pas le temps de distinguer l'innocent du coupable.» «Actuellement, la Turquie n'a qu'un devoir: être victorieuse», etc., etc.

Ces phrases ont un son familier, n'est-ce pas? En vérité, je pourrais, en transcrivant ces citations, mettre ces propos dans la bouche d'un général allemand et nous aurions un exposé presque identique des méthodes germaniques envers les nations conquises. L'enseignement prussien va plus loin, car les systèmes appliqués aux Arméniens avaient un trait nouveau: ils n'étaient point turcs du tout. Depuis des siècles, les Mahométans avaient persécuté leurs sujets arméniens et autres peuples assujettis avec une barbarie inconcevable; mais de façon grossière, maladroite et peu scientifique: par exemple, ils excellaient à faire jaillir à coups de massue la cervelle d'un Arménien, détail pénible qui illustre d'une façon parfaite les procédés primitifs et féroces qu'ils employaient alors. Ils admettaient l'usage du meurtre, sans penser à l'ériger en institution. En 1915 et 1916, ils s'inspirèrent d'une toute autre mentalité, dont le résultat fut la **déportation**. Les Turcs, pendant cinq cents ans, avaient inventé des moyens innombrables de torturer physiquement leurs sujets chrétiens; cependant il ne leur était jamais venu à l'esprit de les arracher en masse aux foyers fondés par leurs ancêtres depuis des siècles et des siècles et de les envoyer au loin, dans le désert. Où prirent-ils cette idée? J'ai déjà raconté comment, en 1914, peu de temps avant la guerre européenne, le gouvernement expulsa environ 100.000 Grecs de leurs vieilles demeures, le long de la côte d'Asie, et les transporta dans certaines îles de la mer Egée. J'ai dit également que l'amiral Usedom, l'un

des grands experts navals allemands en Turquie, me révéla que c'étaient ses compatriotes eux-mêmes qui en avaient démontré l'utilité aux Turcs. Il importe d'établir qu'aujourd'hui semblables méthodes sont exclusivement allemandes. Quiconque a lu la littérature des Pangermanistes le sait; ces fanatiques ont projeté, de propos délibéré, l'expulsion des Français de certaines parties de la France, des Belges de la Belgique, des Polonais de la Pologne, des Slaves de Russie, et autres peuples indigènes des territoires qu'ils ont habités pendant des milliers d'années, et l'installation à leurs places d'Allemands sérieux et loyaux. Il serait superflu de prouver qu'ils ont prêché cette théorie comme politique d'Etat, et qu'ils viennent de la mettre en pratique ces quatre dernières années, en enlevant à leur pays natal plusieurs milliers de Belges et de Français, tandis que l'Autriche-Hongrie massacrait une grande partie de la population serbe et transférait des milliers d'enfants serbes sur son sol, pour en faire des sujets soumis à ses lois! Et la fin de la guerre seule nous dira toute l'importance de ces mouvements de population!

Certains écrivains allemands ont même conseillé l'application de ces principes aux Arméniens. Paul Rohrbach écrit dans le *Temps* de Paris «qu'à une conférence, tenue à Berlin il y a quelque temps, on recommandait l'évacuation totale de la nation arménienne; celle-ci, dispersée du côté de la Mésopotamie, serait remplacée par des Turcs, afin de soustraire le pays à toute influence russe, tandis que la Mésopotamie serait peuplée des fermiers dont elle a grand besoin». Le but était facile à comprendre: L'Allemagne était en train de construire le chemin de fer de Bagdad, qui traverse le désert de Mésopotamie et joue un rôle essentiel dans l'établissement du grand et nouvel empire germanique, devant s'étendre de Hambourg au Golfe Persique. Pour que cette voie ferrée répondît à ce qu'on en

attendait, il fallait que tout alentour habitât une population industrielle et prospère. Or le Turc indolent ne pouvait se transformer en colon, tandis que l'Arménien réunissait en lui toutes les qualités nécessaires à semblable entreprise. C'est ce qui fut exécuté en parfaite harmonie avec la conception allemande de la politique gouvernementale, laquelle ne s'embarrassait point du fait que cette race, habituée à vivre sous un climat tempéré, serait soudainement transportée dans un désert brûlant et désolé.

Je m'aperçus en outre que l'Allemagne avait propagé ces idées depuis longtemps déjà; des savants avaient fait des conférences en Orient à ce sujet. «Je me rapelle avoir assisté à une conférence d'un célèbre professeur allemand, me dit un Arménien, dont le thème principal était que, dans toute son histoire, la Turquie avait commis une grave faute, en montrant trop de pitié envers la population non musulmane, et que le seul moyen d'assurer la prospérité de l'Empire était au contraire de traiter sans ménagement toutes les races et nations asservies, en désaccord avec ses desseins».

Les Pangermanistes ont eux aussi exprimé leurs opinions sur la question arménienne. Il me suffira de citer celle de l'auteur de la *Mittel Europa*, Friedrich Naumann, l'un des plus capables vulgarisateurs de leurs conceptions particulières. Dans la partie de son travail sur l'Asie, Naumann, qui fut au début de sa carrière pasteur évangélique, traite de façon approfondie les massacres arméniens de 1895-96; quelques passages dévoileront le secret de la politique allemande, en face de telles infamies: «Si nous considérons simplement, écrit-il, la brutale extermination de 80.000 à 100.000 Arméniens, il n'y a pas plusieurs manières de voir; nous devons condamner avec indignation et véhémence, et les assassins et les instigateurs; ils ont commis les massacres les plus abominables,

massacres plus nombreux et plus affreux que ceux infligés aux Saxons par le grand Charlemagne, car les tortures décrites par Lepsius n'ont point d'équivalent. Quel sentiment nous empêche donc d'accabler le Turc et de lui dire: «Va-t-en, misérable!» Un seul motif nous retient, car celui-ci nous répondrait: «Moi aussi, je me bats pour ma propre existence!» et, en vérité, nous le croyons. Nous sommes convaincus, en dépit de la révolte que cette barbarie sanglante excite en nous, que les Turcs se défendent légitimement, et que les massacres et la question arméniens ne sont qu'une affaire de politique intérieure, un simple épisode dans l'agonie d'un empire moribond, qui veut encore essayer de se sauver en versant du sang humain. Toutes les grandes puissances, sauf l'Allemagne, ont adopté une attitude qui tend à renverser la situation actuelle de l'Etat ottoman, réclamant pour les peuples asservis les droits de l'homme ou de l'humanité, de la civilisation ou de la liberté civique, en un mot, ce qui en ferait les égaux des Turcs. Mais pas plus que l'ancien Empire romain despotique ne put tolérer la religion du Nazaréen, l'Empire turc, qui est le véritable successeur de l'Empire romain d'Orient, ne saurait supporter, parmi ses sujets, des représentants du christianisme libre de l'Occident. Le problème arménien est donc pour les Ottomans une question d'intérêt vital et c'est pourquoi ils ont recours à des actes barbares et asiatiques: les Arméniens ont été exterminés dans des conditions telles, qu'ils ne pourront d'ici longtemps se relever et constituer une force organique. C'est, sans contredit, une action désespérée, abominable et honteuse, mais surtout une triste page de l'histoire universelle à la manière asiatique... Malgré donc le dégoût du chrétien allemand en face de ces faits, il ne peut rien, sinon panser les plaies de son mieux et laisser les choses suivre leur cours fatal. Notre programme en Orient est depuis longtemps déterminé, nous faisons par-

tie du groupe qui protège la Turquie, et d'après cela nous basons notre conduite... Nous n'empêchons pas des chrétiens compatissants de s'occuper des victimes de ces crimes affreux, d'élever les enfants et de soigner les adultes. Que Dieu bénisse ces bonnes œuvres comme toute autre preuve de foi! Mais nous devons prendre garde que ce zèle charitable ne prenne la forme d'actions politiques, capables d'entraver nos projets. **L'internationaliste**, celui qui appartient au groupe idéologue anglais, peut soutenir les Arméniens; mais le **nationaliste**, celui qui ne veut point sacrifier l'avenir de l'Allemagne à l'Angleterre, doit, quand il s'agit de politique extérieure, suivre la route tracée par Bismarck, serait-ce aux dépens de toute pitié... Politique nationale, voilà la raison morale et profonde pour laquelle nous, hommes d'Etat, nous devons rester indifférents aux souffrances des peuples chrétiens en Turquie, quelque douloureux que ce soit pour nos sentiments humains... C'est notre devoir, qu'il nous faut reconnaître et avouer à Dieu et aux hommes. Si donc pour cette raison, nous soutenons l'existence de l'Empire ottoman, nous le faisons dans notre propre intérêt, pour notre grand avenir... D'un côté se trouvent nos devoirs, en tant que nation, de l'autre nos obligations en tant qu'individus; il y a des cas où, dans un conflit, il nous est permis de choisir l'intermédiaire, qui peut satisfaire le point de vue humain, rarement le point de vue spirituel. Dans cette circonstance, comme dans des situations analogues, il nous faut voir clairement de quel côté est la plus haute et la plus importante obligation morale; et quand le choix est fait, aucune hésitation n'est permise. Guillaume II s'est prononcé: il est devenu l'ami du Sultan, car il rêve d'une Allemagne plus grande et indépendante».

Telle était la philosophie étatiste allemande et j'eus l'occasion d'en observer la réalisation pratique à propos des Arméniens. Dès que les premiers échos de leur mar-

tyre arrivèrent à Constantinople, il me vint à l'esprit que le meilleur moyen d'arrêter ces tueries serait que les représentants diplomatiques de tous les pays s'unissent pour en appeler au gouvernement ottoman lui-même. J'en parlai à Wangenheim vers la fin de mars; il se montra catégoriquement hostile à mes protégés, les accusant en termes grossiers de tous les défauts, traita, à l'instar de Talaat et d'Enver, l'épisode de Van de révolte injustifiée et me déclara que, pour lui, ils n'étaient que des traîtres et des misérables.

«Je viendrai en aide aux Sionistes, continua-t-il, pensant me faire plaisir; mais je ne ferai rien pour les Arméniens.»

Il affectait de considérer cette question comme touchant particulièrement les Etats-Unis et mon intervention constante lui donnait à penser que toute pitié à l'égard de cette race serait une faveur accordée au gouvernement américain, ce qu'en ce moment il n'était nullement disposé à faire.

«Les Etats-Unis semblent être le seul pays qui s'intéresse aux Arméniens, commença-t-il; ceux-ci ont des amis dans vos missionnaires et des protecteurs dans vos compatriotes; leur venir en aide est donc uniquement du ressort américain. Comment pouvez-vous espérer que je fasse quoi que ce soit, quand votre pays vend des armes à nos ennemis? M. Bryan vient de déclarer que ce n'est pas sortir de la neutralité que de vendre des munitions à l'Angleterre et à la France. Tant que votre gouvernement conservera cette attitude, nous ne nous intéresserons pas à vos protégés.»

Sans aucun doute personne, sauf un logicien allemand, n'aurait découvert de rapport entre notre vente de matériel de guerre aux alliés et les attaques turques contre des centaines de milliers de femmes et d'enfants arméniens! Ce fut tout ce que j'obtins de Wangenheim pour

le moment. Je revins souvent à la charge, mais il repoussait chaque fois mes prières, alléguant l'emploi d'obus américains aux Dardanelles. Puis il y eut un froid entre nous, parce que je lui refusais le «crédit» d'avoir empêché la déportation des civils français et anglais dans la péninsule de Gallipoli, et après une conversation téléphonique quelque peu aigre, dans laquelle il me demandait de télégraphier à Washington qu'il n'avait pas *hetzed* les *furcs* à ce sujet, nos visites réciproques cessèrent plusieurs semaines.

Il y avait à Constantinople certains Allemands influents, qui ne partageaient pas la manière de voir Wangenheim, entre autres Paul Weitz, le correspondant depuis trente ans de la *Frankfurter Zeitung* et qui connaissait sans doute, mieux qu'aucun de ses compatriotes, l'état des affaires en Orient. Bien que Wangenheim en appelât constamment à lui pour des renseignements divers, il ne suivait pas toujours ses conseils, car Weitz n'était pas sans critiquer l'attitude impériale vis-à-vis de l'Arménie, persuadé que le refus de son pays d'intervenir lui ferait un tort irréparable. Il le disait d'ailleurs à l'ambassadeur, hélas! sans aucun succès. Il m'en parla lui-même en janvier 1916, quelques semaines avant mon départ de Turquie; je cite ses propres paroles:

«Je me rappelle ce que vous m'avez dit, il y a quelque temps, que mon pays commettait une grave faute, au sujet de la question arménienne. Je suis tout à fait de votre avis, mais quand j'ai présenté ce point de vue à Wangenheim, il m'a mis deux fois à la porte!»

Un autre Allemand opposé aux atrocités était Neurath, le Conseiller de l'Ambassade allemande, dont l'indignation se manifesta envers Talaat et Enver en termes peu diplomatiques. Il me confessa lui aussi qu'il n'avait pas réussi à les influencer. «Ils sont insensibles et résolus à poursuivre leur but.»

Il était donc évident qu'aucun Allemand ne pourrait agir sur le gouvernement turc, tant que l'ambassadeur refuserait d'intervenir et celui-ci, à mesure que le temps passait, n'en maifestait aucune envie. Désirant toutefois renouer avec moi des relations amicales, il envoya des tiers me demander pourquoi je ne le voyais plus, et, sans une circonstance douloureuse qui se produisit alors, il est fort douteux que nous nous fussions rencontrés à nouveau. Au mois de juin, le lieutenant-colonel Leipzig, l'attaché militaire allemand, mourut dans les circonstances les plus tragiques et les plus mystérieuses, à la gare de Lule Bourgas, tué d'un coup de revolver; les uns disent que l'arme fut déchargée par accident, certains que le colonel se suicida, d'autres enfin qu'il fut assassiné par des Turcs l'ayant pris pour Liman von Sanders. C'était un ami intime de Wangenheim, son compagnon de régiment quand ils étaient jeunes officiers, et camarades inséparables à Constantinople. Je lui rendis donc visite immédiatement, pour lui exprimer mes condoléances; je le trouvai très déprimé et soucieux; il me confia qu'il avait une maladie de cœur, était presque à bout de forces et qu'il venait de demander un congé de quelques semaines. Je savais que la mort de son ami n'était pas le seul souci qui l'obsédât; des missionnaires allemands inondaient sa patrie de rapports sur les Arméniens, sollicitant l'intervention du gouvernement. Mais Wangenheim, bien qu'abattu et nerveux se montra ce jour-là aussi inflexible militariste qu'à l'ordinaire. Quelques jours après, me rendant ma visite, il me demanda à brûle pourpoint:

«Où est l'armée de Kitchener?» Puis il poursuivit: «Nous sommes disposés à abandonner la Belgique maintenant; l'Allemagne se propose de construire une immense flotte de sous-marins, capable d'agir sur un vaste champ d'opérations. Nous pourrons donc dans la prochaine guerre isoler entièrement l'Angleterre; nous n'avons, par con-

séquent, pas besoin de la Belgique comme base de sous-marins; nous la rendrons aux Belges et prendrons le Congo en échange.»

Je hasardai encore une prière en faveur des Chrétiens persécutés et la discussions s'élargit:

«Les Arméniens, dit Wangenheim, se sont dans cette guerre révélés les ennemis des Turcs, et il est évident que ces deux peuples ne peuvent vivre ensemble dans le même pays. Les Américains devraient en emmener un certain nombre chez eux, tandis que nous en enverrions en Pologne et les remplacerions par des Juifs polonais, à condition qu'ils promettent d'abandonner leurs plans sionistes.»

Mais, en dépit de mon insistance particulière, le représentant de Guillaume II refusa de m'écouter.

Toutefois, le 4 juillet, il présenta une protestation formelle, non point à Talaat ou Enver, les seuls capables d'agir, mais au grand Vizir qui n'était qu'une ombre insignifiante; démarche *pro forma*, analogue à celle produite contre l'envoi des civils français et anglais à Gallipoli, pour servir de cibles à la flotte britannique. Mais son but véritable était de donner à la communication allemande un caractère officiel. Son hypocrisie me trompa d'ailleurs moins que personne, car au moment précis où il remettait sa soi-disant réclamation, il m'expliquait les motifs pour lesquels son pays ne pouvait intervenir d'une manière efficace dans ces persécutions! Peu après cette entrevue, Wangenheim reçut son congé et partit en Allemagne.

Son compatriote, l'attaché naval à Constantinople, Humann, était encore plus implacable que lui à propos de cette question. Il passait pour avoir beaucoup d'influence et sa position en Turquie correspondait à celle de Boy-Ed, aux Etats-Unis. Un diplomate allemand, en me parlant de lui, me dit un jour qu'il était plus Turc qu'Enver et Talaat eux-mêmes; mais, en dépit de cette réputation, j'essayai de le gagner à la cause de mes protégés. Je le sollicitai

donc, d'abord parce qu'il était un ami d'Enver et que ses fonctions consistaient à relier l'ambassade allemande avec les autorités militaires turques, aussi parce qu'étant l'envoyé spécial du Kaiser, il était en communication constante avec Berlin et que son attitude reflétait celle des gouvernants allemands. Il discuta le problème arménien avec franchise et brutalité. «J'ai passé en Turquie la majeure partie de mon existence, me dit-il, et je connais cette race. Je sais également qu'elle ne peut vivre dans le même pays que la race turque, il faut qu'une des deux disparaisse. En vérité je ne blâme pas les procédés employés par les Turcs, lesquels, à mon avis, sont parfaitement justifiés. La nation la plus faible doit succomber. Les Arméniens veulent démembrement la Turquie; ils sont contre elle et contre l'Allemagne dans cette guerre; ils n'ont par conséquent aucun droit à demeurer ici. De plus, je crois que Wangenheim a été trop loin en protestant; du moins, à sa place, ne l'aurais-je pas fait.»

Je ne dissimulai point mon indignation, mais Humann continua à accuser le peuple arménien et à innocenter ses bourreaux.

«C'est une question de précaution, poursuivit-il; les Turcs doivent se protéger et ce qu'ils font dans ce but est extrêmement juste. Tenez, nous avons découvert à Kadikeuy 7.000 canons appartenant aux Arméniens. Tout d'abord, Enver voulut qu'on les traitât avec la plus grande modération et, il y a quatre mois, insista pour qu'on leur fournît une nouvelle occasion de prouver leur loyauté, mais, après ce qu'ils firent à Van, il dut se rendre aux raisons de l'armée, qui n'avait cessé de réclamer le contrôle de l'arrière. Le Comité décida de les déporter et Enver donna son consentement à contre-cœur. Tous les Arméniens travaillent au renversement de l'autorité turque; il n'y a qu'une chose à faire: les chasser du pays. Enver est réellement très bon, il ne saurait faire de mal

à une mouche! Mais quand il s'agit de soutenir une idée dans laquelle il a foi, il n'hésite devant aucun moyen. De plus, les Jeunes Turcs sont obligés de se débarrasser des Arméniens, pour un simple motif de légitime défense; car le Comité n'est puissant qu'à Constantinople et dans quelques autres grandes villes. Partout ailleurs, le peuple est encore partisan obstiné de l'ancien régime, et ce sont des fanatiques, en opposition avec le gouvernement actuel et qui, par conséquent, obligent le Comité à s'entourer de précautions. N'allez pas croire qu'on touchera aux autres Chrétiens; un Ottoman peut aisément distinguer trois Arméniens au milieu d'un millier de Turcs.»

Mais Humann n'était pas le seul Allemand influent de cette opinion, et j'appris bien vite de divers côtés, que mon «intervention» en faveur des Arméniens n'avait fait qu'accroître mon impopularité dans les milieux officiels allemands. Un jour d'octobre, Neurath, le conseiller allemand, vint me montrer un télégramme qu'il venait de recevoir de son Ministre de la Guerre, disant que Lord Crew et Lord Cromer, au cours de déclarations sur les massacres arméniens à la Chambre des Lords, en avaient rendu les Allemands responsables, ajoutant qu'ils tenaient leurs renseignements d'un témoin américain. Ce télégramme faisait également allusion à un article de la **Westminster Gazette** qui relatait, qu'en certains endroits, les consuls allemands avaient provoqué et dirigé les persécutions, citant entre autre le nom de Resler, d'Alep. Neurath venait donc m'informer que son gouvernement le sommait d'obtenir de l'ambassadeur américain à Constantinople le démenti de ces accusations. Mais je refusai, objectant qu'il n'était pas en mon pouvoir de décider, d'une façon officielle, lequel des deux pays, la Turquie ou l'Allemagne, était responsable de ces crimes.

Et cependant, dans tous les cercles diplomatiques, on m'attribuait la divulgation de ces massacres en Europe

et aux Etats-Unis, accusation dont je n'essayerai pas de me disculper.

Au mois de décembre, mon fils, Henri Morgenthau, fit une excursion dans la péninsule de Gallipoli, où il fut l'hôte du général Liman von Sanders. A peine avait-il mis le pied au quartier général allemand, qu'un officier vint à lui et lui dit :

— Votre père publie des articles bien intéressants sur la question arménienne, dans les journaux américains.

— Mon père n'a rien écrit de ce genre, répondit mon fils.

— Oh ! répliqua l'Allemand, ce n'est pas parce que les articles ne sont pas signés qu'ils ne sont pas de lui.

Von Sanders ajouta à son tour :

— Votre père commet une grave erreur en révélant la façon dont les Turcs agissent à l'égard des Arméniens, ce n'est point son affaire.

Comme je me souciais fort peu de ces insinuations malveillantes, on eut recours aux menaces. Au début de l'automne, un certain Dr. Nossig arriva de Berlin ; c'était un Juif allemand, venu à Constantinople dans le but évident de lutter contre les Sionistes. Après qu'il m'eut entretenu quelques instants des affaires auxquelles il s'intéressait, je m'aperçus vite qu'il n'était qu'un agent politique allemand.

Je le reçus deux fois ; à sa première visite, sa conversation me parut sans grande cohérence, il voulut me connaître et gagner mes bonnes grâces ; à la seconde, après quelques phrases vagues sur différents sujets, il découvrit ses batteries, rapprocha sa chaise de la mienne et se mit à me parler de la façon la plus amicale et la plus confidentielle.

— Monsieur l'Ambassadeur, commença-t-il, nous sommes tous deux Juifs, je vous parlerai donc comme à un frère, et j'espère que vous ne vous offenserez pas si

j'en profite pour vous donner un petit conseil. Vous avez pris à cœur la cause des Arméniens, et je ne crois pas que vous vous rendiez compte de l'impopularité que cela vous attire auprès des autorités de ce pays. En fait, je considère de mon devoir de vous dire que le gouvernement turc envisage votre rappel; toute protestation sera vaine; les Allemands ne veulent point s'ériger en champions des Arméniens, et vous êtes en train de compromettre plus d'une occasion de vous rendre utile, tout en courant le risque de ruiner votre carrière.

— Me donnez-vous cet avis, lui demandai-je, parce que vous vous intéressez réellement à ma personne?

— Sans aucun doute, répondit-il; nous, Juifs, sommes tous fiers de ce que vous avez fait et serions désolés que toute votre œuvre s'écroulât maintenant.

— En ce cas, répliquai-je, retournez à l'ambassade allemande et dites à Wangenheim de ne pas hésiter à demander mon rappel. Si je dois être victime de mon dévouement, il n'est pas de plus belle chose que celle-ci et j'accepterais même le sacrifice avec joie car pour moi, Juif, ce serait un immense honneur que d'être rappelé, pour avoir tout tenté afin de sauver la vie à des milliers de Chrétiens.

La-dessus, mon interlocuteur me quitta en hâte et je ne le revis plus. Rencontrant Enver peu de temps après, je lui parlai des bruits qui circulaient sur l'intention du gouvernement turc de demander mon rappel; il les dénonça d'ailleurs d'une manière fort emphatique. «Nous ne voudrions pas commettre une erreur aussi ridicule», dit-il. Il n'y avait donc pas le moindre doute que cette machination n'eût pris naissance à l'ambassade allemande.

Wangenheim rejoignit son poste au début d'octobre et je fus extrêmement surpris des changements qui s'étaient opérés en lui; ainsi que je l'écrivis dans mon jour-

nal: «Il est la parfaite image de Wotan.» Ses traits étaient constamment crispés, l'œil droit protégé par un bandeau noir, son air nerveux et déprimé, le rendaient presque méconnaissable. Il m'apprit alors qu'il s'était peu reposé, ayant été obligé de rester la plupart du temps à Berlin pour ses affaires. Quelques jours après son retour, je le rencontrai en allant à Haskeuy, et comme il se rendait à mon ambassade, je l'y accompagnai. Talaat venait de m'avertir de son intention de déporter tous les Arméniens restant en Turquie, déclaration qui me poussa à implorer une dernière fois la seule personne à Constantinople qui pût mettre fin à ces horreurs. Je conduisis donc mon compagnon au second étage de l'ambassade pour y être entièrement seuls et tranquilles; et là, pendant plus d'une heure, en prenant le thé, nous eûmes notre dernière conversation à ce sujet:

— On me télégraphie de Berlin, dit-il, que votre Secrétaire d'Etat, sur vos renseignements, a fait savoir que les massacres ont atteint leur maximum, depuis que la Bulgarie s'est mise de notre côté.

— Non, répondis-je, je n'ai rien dit de la sorte. J'avoue que j'ai adressé de nombreuses informations à Washington, entre autres des copies de chaque rapport et déclaration; elles sont en sûreté dans nos archives diplomatiques et, quoi qu'il m'arrive, toutes les preuves sont là; le peuple américain n'attend pas que je les confirme de vive voix pour croire à leur véracité. Ce que l'on vous a télégraphié n'est pas entièrement exact, car j'ai simplement fait savoir à M. Lansing que la Bulgarie, en devenant l'alliée de la Turquie, ne disposait plus d'aucune influence pour arrêter ces atrocités.

Nous discutâmes encore la question des déportations.

— L'Allemagne n'en est pas responsable, me dit-il.

— Vous pourrez l'affirmer toute l'éternité, personne ne vous croira, lui répondis-je. Le monde en rejettera tou-

jours la faute sur votre pays, et vous serez à jamais coupables de ces crimes. Je sais que vous avez dans vos dossiers certaine protestation écrite; à quoi cela rimera-t-il? Vous savez mieux que moi que le résultat sera nul. Je ne veux pas dire que l'Allemagne est responsable dans le sens qu'elle fut l'instigatrice de ces massacres, mais parce qu'elle pouvait les empêcher et n'en fit rien. D'ailleurs, elle ne le sera pas seulement aux yeux de l'Amérique et de vos ennemis actuels; le peuple allemand lui-même vous demandera des comptes. Vous êtes une nation chrétienne et un jour viendra où vos compatriotes s'apercevront que vous avez laissé un peuple musulman détruire une race chrétienne. Comme vous êtes stupide de me reprocher de fournir des renseignements au Département d'Etat! Croyez-vous qu'il vous soit possible de tenir cachées semblables horreurs? Ne soyez pas aussi borné, ne vous attendez pas à fermer les yeux au reste du monde, comme vous fermez les vôtres. De semblables crimes réclament justice. Pouvais-je en avoir connaissance, sans en faire part à mon gouvernement? N'oubliez pas que des missionnaires allemands, tout autant que leurs collègues américains, m'envoient des renseignements sur les supplices des Arméniens.

— Tout cela est peut être vrai, répliqua mon interlocuteur: mais le grand problème pour nous est de gagner cette guerre (sic). Les Turcs ont liquidé leurs ennemis étrangers aux Dardanelles et à Gallipoli; ils s'efforcent maintenant d'affermir leur situation à l'intérieur. Ils craignent encore qu'on leur impose les Capitulations et, dans ce but, ils se proposent de rendre impossible toute ingérence étrangère dans leurs affaires domestiques; Talaat m'a dit qu'il était résolu à achever cette tâche avant la fin de la guerre. Dorénavant, ils ne veulent plus reconnaître aux Russes le droit d'intervenir dans les questions arméniennes, parce qu'il y a en Russie un grand

nombre d'Arméniens qui ressentent les souffrances de leur coreligionnaires en Turquie. C'était ce que faisait Giers, et les Turcs ne veulent plus le permettre à aucun ambassadeur russe ou d'aucun autre pays. En tout cas, ce n'est pas une race intéressante. Vous basez votre opinion sur eux d'après les échantillons des classes supérieures que vous rencontrez ici; mais ils ne sont pas tous ainsi. J'avoue cependant qu'ils ont été affreusement traités. Une personne, que j'ai envoyée pour faire une enquête à ce sujet, m'a raconté que les crimes les plus monstrueux n'ont pas été commis par les fonctionnaires turcs, mais par les brigands.

Il me suggéra encore une fois l'idée d'emmener les Arméniens aux Etats-Unis, et je dus répéter les raisons pour lesquelles c'était impossible.

—Ecartons toutes ces considérations, lui dis-je, et laissons de côté toute nécessité militaire, politique d'Etat et autre; ne regardons ce problème qu'au point de vue humanitaire. Rappelez-vous que la plupart des victimes sont des vieillards, des femmes et des enfants sans défense. Pourquoi ne comprenez-vous pas qu'ils ont tous droit à la vie?

— Au degré où en sont les affaires domestiques de la Turquie, je n'interviendrai pas, répliqua-t-il.

Il était donc inutile d'insister; mon interlocuteur n'avait ni pitié, ni générosité, il me répugnait littéralement. Enfin il se leva pour partir, mais la respiration lui manqua et ses jambes plièrent sous lui. Je me précipitai pour le retenir; pendant une minute, il parut plongé dans une sorte de stupeur; puis il me regarda égaré et, faisant un effort, retrouva son équilibre. Je le pris alors par le bras et le conduisit jusqu'à sa voiture; il semblait être revenu de son étourdissement et arriva chez lui sain et sauf. Deux jours plus tard, tandis qu'il dînait, il eut une attaque d'apoplexie; on le transporta sur son lit, mais il ne reprit pas

connaissance. Le 24 octobre, on m'annonça officiellement sa mort.

Mon dernier souvenir de lui est lorsque, assis dans mon bureau à l'ambassade, il refusait énergiquement de faire quoi que ce fût en faveur d'une nation vouée au massacre; et cependant, il était le seul homme, tout comme son gouvernement était la seule autorité, qui eussent pu arrêter ces crimes: or ne m'avait-il pas répété plusieurs fois que leur seul but était de **gagner cette guerre?**

Quelques jours après, les milieux officiels et diplomatiques rendirent un dernier hommage à cette personnification accomplie du système prussien. Les funérailles eurent lieu à l'ambassade allemande à Péra, dans les jardins qui disparaissaient littéralement sous les fleurs. Toute l'assistance, à l'exception de la famille, des ambassadeurs et des représentants du Sultan, resta debout pendant l'impressionnante, mais simple cérémonie. Ensuite le cortège se forma. Des marins allemands portaient le cercueil sur leurs épaules, d'autres venaient derrière, les bras pleins de fleurs, tandis que les membres du corps diplomatique et du gouvernement ottoman suivaient à pied.

Le Grand Vizir était au premier rang. Je fis le chemin entier aux côtés d'Enver. Tous les officiers de Gœben et du Breslau, ainsi que les généraux allemands étaient là, en grand uniforme. Tout Constantinople faisait la haie et l'on respirait une atmosphère de fête. Nous nous achevinâmes à travers le parc de Dolma Bagtché, palais du Sultan, en passant par la porte que les ambassadeurs franchissent quand ils viennent présenter leurs lettres de créance. Un canot à vapeur nous attendait sur les rives du Bosphore; Neurath, le conseiller allemand, se trouvait là, prêt à recevoir la dépouille mortelle de son chef. La bière, entièrement couverte de fleurs, fut glissée dans le bateau et, lorsque la chaloupe appareilla, nous

eûmes la vision symbolique de Neurath, ce Prussien de haute stature, debout à l'arrière, raide et silencieux, en grand uniforme, coiffé de son casque orné de plumes blanches qui ondulaient au vent.

Wangenheim fut enterré dans le parc de la résidence d'été de l'ambassade, à Thérapia, près de son camarade, le colonel Leipzig. Aucun lieu de repos n'était mieux approprié; car, là, il avait remporté ses succès diplomatiques, là encore, deux ans auparavant, il avait guidé par télégraphie sans fil le Gœben et le Breslau jusqu'à Constantinople, rendant ainsi l'alliance de la Turquie inévitable, et préparant tous les triomphes et toutes les honneurs qui s'ensuivirent.

LES ARMÉNIENS

TENANT LA SUBSISTANCE NATIONALE

A la fin de l'année 1914, les Arméniens étaient à l'apogée de leur prospérité pour des siècles de la région de l'Arménie. Ils vivaient dans la paix et la prospérité avec les Grecs, les Russes, les Turcs, les Perses, les Géorgiens, les Arabes, les Indes, les Égyptiens et les Français. Les Arméniens étaient les maîtres de la région et avaient décidé que leur gouvernement avait déclaré la guerre avec le Turc, le Géorgien et la promesse de l'autonomie de la région de l'Arménie. Les Arméniens étaient les maîtres de la région et avaient décidé que leur gouvernement avait déclaré la guerre avec le Turc, le Géorgien et la promesse de l'autonomie de la région de l'Arménie.

Les Arméniens étaient les maîtres de la région et avaient décidé que leur gouvernement avait déclaré la guerre avec le Turc, le Géorgien et la promesse de l'autonomie de la région de l'Arménie.

Un Témoignage de FRIDJHOF NANSEN

Extrait de «L'Arménie et le Proche-Orient»

Il s'agit de la vision symbolique de Nansen, un homme de
bonne volonté, debout à l'horizon, regardant vers l'ouest, le
grand océan, l'océan de son temps, mais de l'océan
d'aujourd'hui qui s'étendait au-delà.

Nansen fut appelé dans la nuit de la dernière
nuit de l'expédition, à Thulé, pour la dernière fois.
Il s'agit de l'expédition, comme nous le voyons dans le
document sur la. Il s'agit d'expliquer les raisons de son
partir, il s'agit de dire aux supérieurs, il s'agit de dire
à la fin de sa vie, il s'agit de la dernière nuit de
l'expédition, comme nous le voyons dans le document sur
la. Il s'agit de dire aux supérieurs, il s'agit de dire
à la fin de sa vie, il s'agit de la dernière nuit de
l'expédition, comme nous le voyons dans le document sur
la.

FRIDJHOF NANSEN (1861-1930)
*Explorateur, homme de science,
homme d'Etat et humaniste norvégien. Lauréat du Prix Nobel 1922
pour la Paix. Haut Commissaire de
la Ligue des Nations pour les Ré-
fugiés.*

FRIDJHOF NANSEN

LES ARMÉNIENS

PENDANT LA GUERRE MONDIALE

A la fin de juillet 1914, les Arméniens réunirent à Erzeroum un congrès pour décider de la ligne de conduite qu'ils suivraient si la guerre éclatait entre les Grandes Puissances, étant donné que leur patrie était divisée entre la Turquie et la Russie. Des représentants des Jeunes-Turcs vinrent au Congrès et ayant déclaré que leur gouvernement avait décidé la guerre avec la Russie, ils essayèrent par la promesse de l'autonomie, de pousser les Arméniens à se soulever contre cette puissance. Les Arméniens refusèrent et, tout en se prononçant contre la participation de la Turquie à la guerre, ils promirent néanmoins de faire leur devoir si elle éclatait.

Les chefs Jeunes-Turcs, fort irrités de leur échec, formèrent alors le plan d'exterminer complètement cette «vermine» intraitable. Une lettre écrite le 18 février 1915 au dictateur de Syrie pendant la guerre Djemal-Bey, à Adana (Cilicie), par un membre du Comité central des Jeunes-Turcs et, «sur l'ordre des autorités responsables», déclare en effet que le Comité avait décidé de libérer la patrie turque «de cette race maudite et prenait par pa-

triotisme la responsabilité de la honte qui de ce fait entâcherait l'Histoire ottomane. Le Comité... s'est donc décidé à exterminer tous les Arméniens habitant la Turquie, sans épargner une âme et a donné pleins pouvoirs au gouvernement. Celui-ci donnera aux Valis et aux chefs de l'armée les ordres nécessaires pour l'organisation des massacres».

La réalisation de ce plan fut préparée avec méthode.

Des équipes de gendarmes, choisis parmi les hommes les plus hostiles aux chrétiens, furent envoyée dans toute l'Anatolie de l'est pour visiter les maisons chrétiennes et y rechercher les armes. Plusieurs personnalités arméniennes furent emprisonnées, et quelques-unes d'entre elles soumises à la torture pour les amener à avouer l'existence de dépôts d'armes et d'une organisation d'espionnage.

Des bandes de volontaires (qui sous le nom de «Tchéte» acquirent une fort mauvaise réputation), furent recrutées sous la direction des Jeunes-Turcs, parmi des brigands sortis des prisons et d'ailleurs; tous les hommes musulmans qui n'avaient pas encore été appelés sous les drapeaux furent organisés en milice et reçurent les armes tandis que les chrétiens, eux, restaient désarmés. Les Kurdes avaient été très mécontents des efforts tentés par les Jeunes-Turcs pour établir un régime d'ordre et de légalité qui les avaient beaucoup gênés dans leurs brigandages habituels; on les apaisa en leur faisant comprendre que le nouveau sultan n'étendrait plus sa main protectrices sur les infidèles. Le 21 novembre 1914, les Jeunes-Turcs, malgré leurs principes irrégieux, proclamèrent solennellement la Guerre Sainte (Djihâd) qui impliquait le devoir de tuer tous les infidèles qui refuseraient de se convertir à l'Islam. Cet ordre fut probablement inspiré par l'Allemagne dans l'espoir de fomenter la révolte parmi les peuples mahométans des Indes et de l'Afrique con-

tre la domination chrétienne; mais il eut surtout pour effet d'exciter encore la haine des Turcs contre les chrétiens d'Anatolie.

Tous les chrétiens de 20 à 34 ans et plus tard de 18 à 48 ans furent peu à peu appelés sous les drapeaux, bien que, d'après la loi, on ne pouvait appeler les hommes âgés de plus de 27 ans. Ceux qui ne pouvaient être soldats, servirent de bêtes de somme; entre Mousch et Erzeroum seulement, 3.000 d'entre eux seraient tombés d'épuisement sous le poids de leur charge.

Nous possédons maintenant sur les persécutions que les Turcs firent subir aux Arméniens en Asie-Mineure, en Syrie et en Mésopotamie, pendant la guerre mondiale, de nombreux renseignements émanant des membres des différentes missions et organisations américaines, allemandes, suisses et danoises, qui travaillaient dans ces régions. Spécialement intéressants sont les renseignements fournis par les consuls et officiers allemands en Asie-Mineure et par l'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople. Leurs rapports ont été recueillis et publiés par le Dr. Johannès Lepsuis, Allemand, l'ami bien connu de l'Arménie, dans un ouvrage intitulé: *Deutschland und Armenien; 1914-1918, Samlung Diplomatischer Aktenstuke*, Postdam 1919.

L'exposé suivant prend essentiellement sa source dans ces documents qui sont certainement dignes de foi. On ne peut croire en effet que les fonctionnaires allemands aient voulu noircir plus qu'il n'était nécessaire leurs alliés turcs, et d'un autre côté ils n'avaient aucune raison de présenter les Arméniens sous un jour plus favorable qu'ils ne le méritaient.

Les Poursuites commencèrent en Cilicie où les Arméniens avaient gardé une certaine indépendance et avaient réussi dans une certaine mesure à échapper aux massacres d'Abdul-Hamid. Sous prétexte de captures de brigands, auxquels se seraient joints des déserteurs, quatre

mille hommes furent envoyés à Zeïtoun en mars 1915. Toute la population arménienne (10 à 20.000 hommes fut déportée dans les marais du Vilayet de Konia, dans les déserts de l'Arabie, et à Der Es Zor dans la vallée de l'Euphrate. En outre les hommes du village de Dortyol, sur les côtes de Cilicie, qui s'étaient défendus avec succès contre les massacres de 1909, furent déportés à Alep où ils furent employés à la construction de routes. Le prétexte invoqué avait été des cas d'espionnage sans importance. Les habitants du village de Suédia avaient aussi échappé aux massacres de 1909; pour éviter la déportation, ils se réfugièrent sur une montagne près de la côte et s'y défendirent avec des armes de fortune pendant plusieurs semaines, contre un ennemi bien supérieur en nombre; enfin 4.058 habitants: hommes, femmes et enfants furent recueillis sur un vaisseau français. En Anatolie, les Arméniens subirent aussi de mauvais traitements; la plupart des femmes et des enfants furent expulsés après que les hommes eussent été enrôlés dans les armées combattantes. La misère de ces pauvres gens fut effrayante.

Alors éclata la soi-disant révolte de Van que les Turcs donnent comme la preuve la plus importante de la trahison arménienne. Nous possédons les rapports authentiques de missionnaires américains et allemands, qui ont assisté aux événements. En février 1915, le Vali de Van, Djévdet-Bey, beau-frère d'Enver-Pacha, déclarait dans une assemblée turque: «Nous avons fait table rase des Arméniens et des Syriens en Azerbaidjan, il nous faut faire la même chose avec les Arméniens à Van». Sous prétexte de réquisition pour l'armée, les Arméniens furent pillés d'une façon honteuse; les paysans dans les villages durent subir les brigandages et les violences des Kurdes et des gendarmes. Le 14 avril, dans le village de Schatak, il se produisit une rencontre de la population avec les gendarmes. Djévdet-Bey, sous le masque de la bonne volonté, réussit alors

à attirer un des chefs arméniens et trois de ses compagnons pour conclure la paix, mais il les fit assassiner en route pendant leur sommeil. Un autre chef qu'il avait également invité chez lui (16 avril) fut jeté en prison et assassiné. Le lendemain il prépara l'attaque des quartiers arméniens de Van et ordonna en même temps des massacres à Ardjesch et dans les villages de la vallée du Haïotsdzor. Pour défendre leurs femmes et leurs enfants, les Arméniens se retranchèrent dans leurs quartiers à Van. Le vali réquisitionna alors 3.000 hommes pour l'armée, mais les Arméniens, sachant trop bien le sort qui leur était réservé, répondirent que c'était trop; ils offrirent de lever 400 hommes et de payer peu à peu une rançon pour les autres. Le vali repoussa cette proposition.

Le matin du 20 avril quelques soldats turcs essayèrent d'enlever une femme arménienne, et lorsque des Arméniens voulurent s'y opposer un soldat turc les tua à coups de fusil. Le missionnaire allemand M. Sporri fut témoin de ce fait. Ce fut le début de la bataille. Les Turcs bombardèrent le quartier arménien avec des canons et des grenades. Les Arméniens se défendirent comme ils purent. Ils possédaient quelques fusils et quelques pistolets, mais peu de munitions, Ils réussirent même à fabriquer de la poudre et trois mortiers. Pendant ce temps, les soldats turcs et les Kurdes dévastaient les environs, brûlant les maisons et massacrant hommes, femmes et enfants. Quelques villages n'étaient pas préparés à l'attaque; d'autres se défendirent aussi longtemps qu'ils le purent. Des masses de réfugiés et de blessés arrivèrent à Van dans les différentes missions qui bientôt furent bondées.

Le siège et le bombardement durèrent quatre semaines. Le Dimanche 16 mai, ils s'arrêtèrent tout d'un coup et Djevdet Bey et les Turcs s'enfuirent. Sans que les Arméniens s'en doutassent, une armée russe approchait. L'avant-garde entra dans la ville le 18 mai ignorant absolument

ce qui s'y était passé, les Arméniens n'ayant aucun rapport avec les Russes.

D'après ce que racontent les Arméniens, 12.000 obus étaient tombés sur la ville, mais avec peu d'effet. Du côté arménien il y eut 18 morts mais beaucoup de blessés; les pertes turques n'ont pas dû être plus sérieuses. Quand le 31 juillet l'armée russe se retira momentanément vers le nord, toute la population arménienne du Vilayet de Van, près de 200.000 âmes, s'enfuit en territoire russe.

La défense des Arméniens contre les attaques turques à Van fut racontée par Enver pacha et par le communiqué du Gouvernement turc à Berlin, qui fut expédié ensuite dans tous les pays. D'après ces rapports c'étaient des bandes rebelles arméniennes qui, dans le dos de l'armée turque, avaient attaqué la population musulmane; des 180.000 musulmans du Vilayet de Van, 30.000 seulement avaient pu échapper. Plus tard, un communiqué de l'Ambassade Turque à Berlin (1 Octobre 1915) déclara que «Pas moins de 180.000 hommes avaient été tués, il ne fallait pas s'étonner si après cela les musulmans s'étaient vengés». C'étaient les 18 Turcs, tués en nombre équivalent aux pertes arméniennes, qui étaient devenus 180.000. Ce mensonge impudent repose cependant sur une certaine base. D'après les statistiques, il y aurait eu dans le Vilayet de Van environ 180.000 musulmans dont 30.000 Turcs et 150.000 Kurdes. A l'approche de l'armée russe, les Turcs s'enfuirent vers l'ouest tandis que les Kurdes demeurèrent dans le pays et n'eurent à subir de mauvais traitements ni de la part des Russes ni de celle des Arméniens.

L'affaire de Van est un exemple typique de l'attitude des Turcs envers les Arméniens et de leur façon de dénaturer les faits, en déclarant que les Arméniens avaient agi en traîtres et en rebelles. Toutes les autres «preuves» qu'invoquent les Jeunes-Turcs pour justifier leurs actes sont de même nature. Les rapports des Consuls allemands

en Asie-Mineure font ressortir clairement, qu'il n'y a pas une seule preuve de la trahison des Arméniens ni aucun plan d'insurrection. Un soulèvement aurait d'ailleurs été impossible pour la seule raison que les Arméniens n'avaient pas d'armes et que la plupart des hommes avaient été enlevés par le service militaire.

Quelques jours après la défense victorieuse de Van, le ministre de l'Intérieur Talaat Bey, fait, pendant la nuit du 25 avril, arrêter brusquement tous les Arméniens notables de Constantinople: députés, professeurs, écrivains, médecins, avocats, journalistes, prêtres. La nuit suivante, une autre série d'arrestations fut effectuée; en tout environ 600 personnes, qui sans être entendues ou jugées, furent déportées en Asie-Mineure. Talaat bey déclarait que cela n'était qu'une mesure de sûreté provisoire: «il se pouvait, disait-il, que quelques-uns de ces hommes fussent des personnages dangereux». Il promettait de remettre les autres aussitôt en liberté. Mais huit seulement revirent leur foyer et cela au bout de plusieurs années et après des souffrances sans nom. Les autres disparurent sans laisser de traces. De cette manière étaient écartés ceux qui auraient pu plaider la cause arménienne.

C'est alors que les Turcs eurent l'idée géniale de faire passer leur programme d'extermination comme une «nécessité militaire». Invoquant l'exemple des mesures prises par les Allemands en Belgique et dans le nord de la France, les Turcs déclarèrent vouloir déporter hors des territoires voisins des théâtres de la guerre, les éléments douteux. Enver Pacha expliquait à l'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, le baron Wangenheim «qu'il était nécessaire d'éloigner des centres arméniens séditieux et de déporter en Mésopotamie, tous ceux sur la fidélité desquels on ne pouvait absolument compter». Le baron Wangenheim télégraphiait ce projet de déportation le 31 mai 1915

à Berlin et ajoutait: «Enver demande incessamment que nous ne l'entravions pas... ces mesures sont évidemment très dures pour la population arménienne. Je suis cependant d'avis que notre rôle doit se limiter à en adoucir l'application et non d'en combattre le principe». L'ambassadeur croyait certainement toujours à la vérité de l'exposé turc et que l'Arménie était un foyer d'agitation, agitation subventionnée par la Russie, et «qui menaçait l'existence même de la Turquie». Ce n'est que plus tard que lui aussi comprit que ces accusations étaient sans fondement et n'étaient qu'un prétexte.

C'est alors que commencèrent en juin 1915, ces horreurs qui n'ont pas leurs pareilles dans l'histoire. De tous les villages de Cilicie, d'Anatolie et de Mésopotamie, les chrétiens furent emmenés dans un exode mortel. Ce fut un nettoyage méthodique, fait district après district, sans aucunement prendre en considération leur éloignement du théâtre des hostilités. Des Turcs avaient décidé de profiter de l'occasion pour détruire, une fois pour toutes, tout ce qui était arménien; comme la plupart des hommes avaient déjà été pris pour l'armée ce n'était plus guère que des vieillards, des femmes, des enfants et des infirmes qu'on déportait. La plupart de ces malheureux ne furent avertis que quelques heures avant le départ. Ils durent abandonner tous leurs biens, maisons, terres, bétail, récoltes, mobilier etc., confisqués par les autorités turques. L'argent, les bijoux ou les valeurs que quelques-uns avaient réussi à emporter, leur furent plus tard ravis par les gendarmes, et même ceux qui avaient été autorisés à emmener des charrettes et des bêtes de trait durent les abandonner en chemin.

Les malheureux furent chassés en colonnes immenses à travers les montagnes, vers les steppes d'Arabie. Rien n'était préparé pour les ravitailler et les recevoir, en chemin ils ne reçurent que le strict nécessaire pour les main-

tenir en vie, car il entraînait dans le plan des ravisseurs que ceux qui ne seraient pas tués ou qui ne tomberaient pas d'épuisement, finiraient tout de même par mourir de famine.

Aussitôt que ces troupeaux d'êtres humains, en marche le long des routes, furent hors de tout contrôle, l'indifférence des gendarmes se changea en violences sans nom. Tous les hommes et les jeunes gens qui restaient furent rassemblés, emmenés à l'écart et massacrés. Les femmes, les enfants, les vieillards étaient poussés en avant dans un état indicible de souffrance, mourant de faim et de soif. Ceux qui ne pouvaient suivre étaient chassés à coups de fouet jusqu'à ce qu'ils tombassent; alors on les achevait. Les colonnes fondaient peu à peu, au fur et à mesure que la faim, la soif, l'épuisement et le meurtre faisaient leurs ravages. Des femmes et des jeunes filles furent enlevées, ou bien des marchés furent organisés dans les centres musulmans: 20 piastres (environ 18 francs) pour une vierge et 5 piastres (4 fr.80) pour une jeune femme ou une veuve; quant aux enfants ils se vendaient pour presque rien, ou étaient donnés par dessus le marché. Souvent les caravanes furent attaquées par des hordes de Tchété et de Kurdes, qui violaient les femmes, dévastaient, pillaient et tuaient sans contrainte.

Un témoin étranger a pu dire que ces colonnes de déportation n'étaient qu'une «forme polie de massacre». En réalité c'était pire et infiniment plus cruel. Au lieu de la mort brutale, les victimes étaient condamnées aux tourments les plus inhumains, et uniquement pour sauver la face des autorités, en qualifiant une action lâche et barbare de «mesure militaire nécessaire». De juin à août, pendant la saison la plus chaude et, partant, la plus meurtrière, tous les vilayets et les villes où se trouvaient des Arméniens, ne cessèrent pas d'envoyer ces processions de mort vers le sud, dans la direction du désert. Chose

étrange, Constantinople, Smyrne et Alep furent relativement épargnées, parce qu'il y avait là trop de témoins européens pour voir ce qui s'y passait, et qu'à Smyrne des officiers allemands s'interposèrent pour arrêter les opérations.

Pour illustrer l'atrocité de ces marches forcées, il suffit de citer le témoignage d'un Allemand qui rapporte que des 180.000 déportés de Kharpout et Sivas 350 seulement atteignirent Alep, et, sur 19.000, partis d'Erzeroum, il n'y eut que 11 survivants.

D'après l'estimation du Dr. Lepsius, une moyenne de plus des 2/3 succomba en cours de route, et les autres, fantômes squelettiques, à moitié nus, ne parvinrent jusqu'en Syrie et en Mésopotamie que pour être poussés plus avant dans le désert et y périr dans des souffrances inouïes. Les colonnes de condamnés marchaient pendant des mois et, à la fin de ce voyage meurtrier, on ne les laissait pas encore en paix, mais il leur fallait tourner en cercle des semaines entières. Les camps de concentration ne se vidaient que pour se remplir de nouveau. De propos délibéré, on laissait les malheureux mourir de faim et de maladie ou on les massacrait par milliers. Le typhus exanthématique les décimait. Les cadavres abandonnés, le long des chemins, empestaient l'air.

En plusieurs endroits, cependant, les valis et les autorités turques jugèrent superflu de recourir au subterfuge des déportations et firent exécuter les Arméniens, sans autre forme de procès. Par exemple à Nisibin (1er juillet), à Bitlis (1er juillet), à Mousch (10 juillet), à Malatia (15 juillet), à Ourfa (19 août et 16 octobre), à Djéziré (2 septembre), à Diarbékir, à Midiat etc. Le 10 juin 1815, le consul allemand de Mossoul télégraphie que 614 Arméniens, hommes, femmes et enfants, embarqués à Diarbékir sur des radeaux, ont été égorgés; les radeaux sont arrivés vides à Mossoul. Le fleuve charrie des ca-

davres et des membres humains. D'autres transports semblables se préparent. Le 18 juin, le consul allemand à Erzeroum rapporte que des massacres ont eu lieu près d'Erzindjan. Les troupes gouvernementales de la 86e brigade de cavalerie, sous le commandement de leurs officiers et avec l'aide des Kurdes, ont exterminé 20.000 à 25.000 femmes et enfants rassemblés dans les gorges de Kémakh. A Bitlis la plupart des Arméniens furent tués, 900 femmes et enfants enlevés et noyés dans le Tigre etc. C'est une série interminable des plus ignobles cruautés. Dans certains cas, les Arméniens furent brûlés vifs dans leurs maisons. Les soldats arméniens qui avaient combattu avec l'armée turque, si vaillamment qu'Enver-Pacha lui-même avait dû rendre hommage à leur courage et à leur loyauté, furent plus tard désarmés, affectés aux plus durs travaux à l'arrière et finalement fusillés par leurs anciens camarades, sur l'ordre de leurs propres officiers.

Aussitôt qu'on eût appris, par ces rapports, la vraie signification des «déportations», la Sublime Porte reçut de l'ambassadeur d'Allemagne, une véritable avalanche de notes de protestation qui n'eurent aucun résultat. Les Turcs niaient tout d'abord la réalité des faits et, en même temps, donnaient à entendre qu'ils contestaient la compétence de leurs alliés à leur donner des leçons d'humanité. Talaat Bey alla jusqu'à déclarer cyniquement au comte de Metternich que, placés dans les mêmes circonstances, les Allemands n'auraient pas agi d'autre façon. Et d'ailleurs, la Porte se refusait à toute immixtion du gouvernement allemand dans ce qui était essentiellement une affaire intérieure. Les efforts du gouvernement allemand pour mettre fin aux atrocités, furent donc infructueux et ses représentants n'ont rien pu faire ou peu de chose, mais leurs rapports fournissent un exposé impitoyable des crimes des leurs alliés turcs. Cette masse de documents ne montre pas seulement l'inhumanité des bourreaux, elle prouve encore surabon-

damment que tout a été fait d'après un plan minutieusement préparé par les chefs des Jeunes-Turcs et leur Comité. La lâcheté avec laquelle, plus tard, ils ont nié et les atrocités elles mêmes et qu'elles aient été voulues et ordonnées, ne rend pas leur cause meilleure.

L'ambassadeur allemand, le baron Wangenheim, écrit à Berlin, le 17 juin 1915, que «Talaat Bey a déclaré ouvertement que la Porte désire profiter de l'occasion que lui offre la guerre pour se débarrasser de ses ennemis intérieurs, sans être gênée par des interventions diplomatiques étrangères», et, le 7 juillet, dans une nouvelle lettre à Berlin: «Le fait que les déportations ont eu lieu dans des provinces qui n'étaient pas menacées par la guerre, aussi bien que la façon dont elles ont été conduites, montrent que le gouvernement ne poursuit pas autre chose que l'extermination de la race arménienne dans l'empire ottoman. Le 10 juillet 1916, le comte Metternich télégraphie à Bethmann Hollweg que, le gouvernement turc se refuse à se laisser détourner par les représentations allemandes aussi bien que par celles de l'ambassadeur des Etats-Unis ou du Pape, ou aucune autre, de la réalisation de son programme, c'est-à-dire la solution du problème arménien par l'anéantissement des Arméniens.

Une dépêche chiffrée, en date du 15 septembre, ne laisse aucun doute à cet égard:

«Au bureau de police d'Alep.

«Il a déjà été dit que, d'ordre du Comité, le gouvernement a résolu d'exterminer tous les Arméniens, résidant en Turquie. Ceux qui s'opposeraient à cet ordre ne pourront être considérés comme amis du gouvernement. Quelques regrettables qui puissent paraître les moyens employés pour atteindre le but proposé, il faut étouffer la voix de la conscience et ses propres sentiments d'humanité et

mettre fin à l'existence de ce peuple, sans égard pour les femmes, les enfants et les malades.»

Signé: le ministre de l'Intérieur,

Talaat-Bey

Les enfants de moins de cinq ans devaient seuls être épargnés. Ils recevraient plus tard une éducation turque.

Le 31 août 1915, Talaat bey déclara aux diplomates allemands que «La question arménienne n'existe plus». Il disait vrai, car à ce moment, toutes les déportations étaient finies. Il ne restait plus qu'à se défaire des rares victimes qui avaient survécu, par miracle, aux marches meurtrières. Comme on l'a vu, rien n'avait été préparé pour les recevoir. On se contenta de les rassembler dans de vastes camps de concentration, presque sans nourriture et sans aucun moyen de gagner leur vie.

En janvier 1916, 5 à 6.000 Arméniens de Aïntab furent envoyés dans le désert; en avril, 14.000 déportés furent massacrés au camp de Rasul Aïn. Sur l'ordre du Kaïmakam de la ville, ils étaient emmenés chaque jour, par groupe de 300 à 500, à 10 km., au bord de la rivière, et là, des bandes de Tchétchènes, loués pour cela, les égorgeaient et jetaient leurs corps dans le fleuve.

A l'est d'Alep, au camp de Meskéné sur l'Euphrate, au dire des Turcs eux-mêmes, 55.000 Arméniens, morts de faim, sont enterrés. On estime que, pendant l'année 1915, 60.000 déportés furent envoyés à Der-es-Zor, sur l'Euphrate et presque tous ont disparu. Le 15 avril 1916, on en expédiait en quatre convois 19.000 à Mossoul, 300 kilomètres à travers le désert; 2.500 seulement y arrivèrent le 22 mai; une partie des femmes et des jeunes filles avaient été vendues aux Bédouins au cours du chemin, le reste était mort de faim et de soif. En juillet 1916, il y avait à Der-es-Zor 20.000 déportés huit semaines plus

tard, un officier allemand n'y trouvait plus que quelques centaines d'artisans; des autres, aucune trace. Par groupes de 200 à 300 ils avaient été enlevés et mis à mort par des bandes Tchétchènes. Mais la mort par la faim était pire; un témoin a raconté que 1029 Arméniens périrent de cette façon, pendant deux jours et demi qu'il passa à Bab.

Les descriptions qui nous sont parvenues de ces scènes de famine et d'agonie paraissent un véritable cauchemar. De misérables ombres, — qui avaient, peut-être, une fois, été des hommes et des femmes cultivés, — se disputaient la moindre bribe de nourriture, tandis que leurs gardiens, impassibles à leurs souffrances, les regardaient mourir. C'était l'enfer. Et les autorités turques firent tout pour empêcher qu'on assistât ces malheureux. Quand le Dr. Lepsius, déjà en août 1915, sollicita l'autorisation de porter aide aux infortunés, il lui fut répondu que les Turcs s'en chargeraient; si les Allemands désiraient envoyer des secours en nature ou en espèces, ils n'avaient qu'à les remettre aux Turcs qui les feraient parvenir à qui de droit. Il n'est pas difficile de deviner ce que cela voulait dire. Quant aux Américains, ils n'obtinrent même pas la permission de débarquer.

Les Arméniens qui survécurent eurent le choix entre l'Islam ou la mort; tous ceux qui servaient à l'armée furent être circoncis. En outre il leur était prescrit de prendre un nom turc. Beaucoup consentirent à devenir mahométans et à se laisser circoncire; les autorités mirent aussi la main sur le plus d'enfants qu'il leur fut possible. Le programme turc était de faire disparaître toute trace du christianisme en Asie-Mineure, de la Mer Noire à la Syrie, et de remplacer tous les noms chrétiens par des noms musulmans.

Des ennemis des Arméniens ont voulu trouver une preuve de leur avilissement dans le fait qu'ils se laissèrent en si grand nombre conduire sans résistance à la

mort, quoique ce reproche contredise l'accusation des Turcs qui veulent faire passer leurs victimes pour de dangereux rebelles. Comme la plupart des hommes valides avaient déjà été enrôlés pour le service de guerre et que la population toute entière avaient été systématiquement désarmée, comment pouvaient-ils se défendre contre les gendarmes armés, les soldats et les nombreuses bandes de « volontaires » ? Cependant, partout où celà fut possible, les Arméniens résistèrent courageusement, et, parfois, avec un certain succès, comme à Van, par exemple, et dans les montagnes de Cilicie, près de Suédié, où ils disposaient encore de quelques vieux fusils. A Ourfa, les Arméniens périrent après une lutte désespérée. Au reste, un peuple qui a pu combattre pour une cause qu'il croyait juste, comme les milliers de volontaires que l'Arménie envoya sur les fronts du Caucase et de la Syrie, peut dédaigner toute accusation de lâcheté.

Quand, tard dans l'année 1915, la nouvelle des atrocités d'Anatolie parvint à la connaissance de l'Europe, elle souleva, même au milieu des horreurs de la grande guerre, une tempête d'indignation contre les Turcs, et aussi contre les Allemands qui n'avaient pas su empêcher leurs alliés de commettre ces crimes. Cette émotion s'exprima en discours violents et en promesses solennelles. Lorsque la justice et la liberté auraient triomphé, les Arméniens recevraient ample compensation; on leur garantissait leur indépendance et leur liberté, à condition qu'ils s'allient à l'Entente et lui envoient leurs hommes valides pour combattre sous ses drapeaux. De toutes les parties du monde, les volontaires arméniens affluèrent. Dans l'armée syrienne, des légions arméniennes furent créées, qui devaient, plus tard, assurer la sécurité d'une Arménie indépendante. Sur le front russo-caucasien, de jeunes Arméniens, révoltés des cruautés turques, accouraient au drapeau. A côté des 150.000 Arméniens que comptait

l'armée régulière russe, on dut former des compagnies de volontaires qui, sous leurs propres chefs, et tout particulièrement l'héroïque Antranik, se distinguèrent dans les combats. Après les massacres d'Anatolie, ces compagnies comptèrent un grand nombre d'Arméniens de Turquie, et les Turcs eurent l'effronterie de les traiter de traîtres et de rebelles, parce qu'ils osaient combattre contre les bourreaux de leur peuple. En somme, plus de 200.000 Arméniens sont morts pour la cause des puissances de l'Entente.

Cependant la guerre continuait. Quant l'armée russe avançant prit successivement Van, Bitlis et Mousch, puis, Erzeroum et Erzindjan en janvier 1916, et Trébizonde deux mois plus tard, ce fut le tour des Turcs de s'enfuir, par crainte de la juste vengeance des Arméniens. Dans une panique inexprimable, au cœur de l'hiver, ils se précipitèrent à l'ouest, dans les montagnes où beaucoup périrent de besoin, après de grandes souffrances. Sans doute, il arriva que des compagnies de volontaires ne résistèrent pas à la tentation de venger leurs compatriotes en tuant des Mahométans, mais ces cas isolés ne peuvent être comparés à ce qui s'était passé sous la domination turque. Des milliers de fugitifs quittèrent les montagnes où ils s'étaient réfugiés. Il en revint aussi de Russie, même de Mésopotamie; ils se mirent sans désespérer à reconstruire leurs fermes et leurs villages dévastés.

C'est alors que survint la révolution russe de mars 1917. A ce qui a déjà été dit au chapitre IV sur les événements en Transcaucasie, il convient d'ajouter ici quelques détails concernant plus particulièrement l'Arménie. Au début de 1918, les Ottomans s'étaient avancés en Arménie turque. Les troupes arméniennes, abandonnées par les Russes, résistèrent désespérément, tandis que les Géorgiens se retiraient, ne voulant donner leur sang que pour leur propre pays. Le 11 mars 1918, les Turcs, prirent

Erzeroum et, après avoir occupé le reste du pays, s'avancèrent vers Kars. La République Transcaucasienne choisit ce moment pour se séparer de la Russie et se déclarer indépendante et elle se rallia enfin aux clauses du traité de Brest-Litovsk, suivant lesquelles le territoire de Kars était attribué à la Turquie. Le 27 avril, les Ottomans occupèrent Kars et le mirent au pillage. De nombreux pourparlers de paix ayant été engagés à Batoum, en mai 1918, ils refusèrent de s'en tenir aux conditions qu'ils avaient acceptées à Brest-Litovsk et demandèrent davantage. Ils attaquèrent Alexandropol qui tomba le 15 mai. Dans tout le pays conquis par eux, les massacres recommencèrent, malgré les protestations énergiques du gouvernement allemand et du haut commandement qui exigea que les Turcs s'en tinsent aux conditions qu'ils avaient acceptées et se retirassent à la frontière qui leur avait été fixée. Leur marche en avant ne s'arrêta pas, accompagnées de pillages et de tueries, la famine, et les souffrances des Arméniens étaient indescriptibles, le pays couvert de fugitifs, les blés volés ou détruits, les maisons saccagées et pillées. Il était évident que les Turcs cherchaient aussi, en Arménie russe à exterminer les Arméniens.

Après la dissolution de la République transcaucasienne (26 mai 1918), l'Arménie se constitua en Etat indépendant, mais les Tatares de l'Azerbaïdjan qui, depuis longtemps, laissaient retomber sur elle tout le poids de la guerre, s'étant ralliés aux Turcs, elle se trouva seule et se vit contrainte de conclure la paix, le 4 juin 1918. Elle conservait le territoire de Novo-Bayazet et une partie des districts d'Alexandropol, d'Etchmiadzine et d'Erivan, mais les Turcs continuèrent, en dépit de la paix, à dévaster le pays.

Bientôt, avec l'aide des Tatares, ils attaquaient Bakou, et la prirent le 15 septembre 1918. Le comman-

dant en chef, Nouri Pacha, un frère plus jeune d'Enver, permit à ses alliés de mettre la ville à sac et de massacrer la population chrétienne, composée surtout d'Arméniens. A l'heure même où les rues retentissaient du crépitement de la fusillade et des cris des victimes, Nouri Pacha passait une revue aux portes de la ville et se rendait ensuite, accompagné de ses officiers, à un grand banquet à l'hôtel Métropole. En trois jours il périt 20 à 30.000 Arméniens. Les Tatares agissaient par vengeance, parce que les Arméniens et les Bolchéviks russes, pendant le peu de temps qu'ils avaient été maîtres de Bakou avaient mis à mort quelques centaines de Tatares, en représaille des villages arméniens pillés près d'Erivan par la milice tatare, après la dissolution de la République transcaucasienne.

Survint l'écroulement de l'Allemagne et de la Turquie. Celle-ci, après l'armistice du 30 octobre 1918 dût se retirer derrière ses frontières d'avant-guerre. Les Arméniens rentrèrent à Alexandropol, Kars, Ardahan et Artanousch. Mais, pour les délivrer du joug turc et assurer leur indépendance, ainsi que les Alliés l'avaient si souvent promis, il aurait fallu que ceux-ci occupassent l'Arménie turque; ils ne voulurent pas s'en donner la peine, — il n'y avait pas de puits de pétrole en Arménie — et, en conséquence, les Turcs gardèrent la haute main dans le pays; la cause arménienne était perdue. Bientôt un nouveau et grave péril surgit avec la renaissance du nationalisme turc sous l'inspiration de Mustapha Kemal. Ce mouvement était né dans l'Arménie turque elle-même. Mais ce n'est pas ici le lieu d'expliquer comment cette Turquie «pourrie» que les Alliés, dans l'ivresse de leur triomphe, considéraient comme tout à fait paralysée, put retrouver assez de forces pour braver les vainqueurs et redevenir une puissance belligérante avec laquelle il fallait compter.

Cependant, à Erivan, les Arméniens, avec leur coutumière, infatigable énergie, commençaient à relever les ruines d'un pays dévasté et envahi par des milliers de réfugiés sans abri. Sous un gouvernement entreprenant, que présidait le Dr. Khatissian, ancien maire de Tiflis, ils travaillaient avec ardeur à rétablir l'ordre, cultiver la terre, installer les réfugiés et restaurer les industries. Le gouvernement put négocier un emprunt de 10 millions de dollars et reçut de l'étranger d'autres secours, surtout de l'organisation américaine du «Near East Relief», qui sauva des milliers d'enfants arméniens.

Le 28 mai 1919, le gouvernement d'Erivan proclama l'unité et l'indépendance des terres arméniennes en Transcaucasie russe et dans l'empire ottoman. Mais en juillet et août de cette même année, une conférence nationaliste turque, convoquée par Mustapha Kemal à Erzeroum et Sivas, déclara que «pas un pouce du sol de nos vilayets» ne serait cédé à «l'Arménie ou aucun autre Etat».

A Paris, les négociations pour la paix traînaient en longueur. Un congrès pan-arménien se réunissait dans cette ville sous la double présidence de Avétis Aharonian, poète et chef populaire, et Boghos Nubar Pacha, intercesseur infatigable et dévoué des Arméniens auprès des puissances de l'Entente pendant toute la guerre. Une lettre adressée à la Conférence de la Paix, signée le 15 février 1919 par les deux présidents, exposait les arguments des Arméniens pour réclamer cet Etat indépendant promis par les Alliés. Le 19 janvier 1920, le Conseil suprême décida de reconnaître de facto le gouvernement de l'Etat indépendant d'Arménie et proposa de le mettre sous la protection de la Société des Nations. Le Conseil de la S. D. N. répondit, le 11 avril 1920, qu'elle n'avait pas les moyens, tant militaires que financiers, d'assumer cette tâche qui, en outre, sortait du cadre de ses attributions. Le meilleur moyen de sauvegarder l'avenir de la nation

arménienne était qu'une puissance voulût bien en accepter le mandat, sous le contrôle et avec l'appui moral de la S.D.N. Le 25 avril 1920, le Conseil suprême, par l'intermédiaire du président Wilson, sollicita les Etats-Unis de se charger du mandat arménien. Le 31 mai 1920, le Sénat des Etats-Unis refusa le mandat, mais le président Wilson s'engagea à servir d'arbitre dans la question des frontières de l'Arménie. Les démarches faites subséquemment, auprès d'autres puissances, au sujet du mandat, n'eurent pas un meilleur succès.

Le traité de Sèvres entre la Turquie et les Alliés, dont le Président de l'Arménie fut un des signataires, reconnaît l'Arménie (*de jure*), comme état libre, indépendant et souverain, laissant à l'arbitrage du président Wilson le soin de délimiter les frontières entre le nouvel état et la Turquie dans les vilayets d'Erzeroum, Van, Trébizonde et Bitlis. Les Puissances se déclaraient prêtes à accepter ses décisions, ainsi que «toutes les dispositions qu'il jugerait bon de prendre pour assurer l'accès de l'Arménie à la mer et relativement au désarmement des territoires ottomans avoisinant ladite frontière». Ceci peut paraître risible lorsque l'on considère qu'on n'avait pas encore exigé même le désarmement des districts concédés aux Arméniens. Environ trois mois plus tard, le président Wilson détermina les frontières. L'Arménie recevait un territoire embrassant sur la carte, à peu près 87.000 kilomètres carrés. C'était beaucoup moins qu'on n'avait été en droit d'espérer d'abord, mais les Arméniens s'en seraient cependant contentés. Malheureusement, comme nous l'avons dit, ces territoires étaient encore occupés par les Turcs, et les Puissances négligeaient d'indiquer aux Arméniens le moyen de s'en rendre maîtres. Elles ne firent rien pour remplir les nouvelles obligations qu'elles avaient assumées et pour mettre les Arméniens en possession des territoires qui leur avaient été

octroyés sur le papier. Toutes ces transactions donnent l'impression d'une sinistre farce, comme si les hommes d'état des Grandes Puissances étaient partis du principe que les promesses faites à un petit peuple, sans richesses naturelles, peuvent être annulées dès que leur accomplissement présente des inconvénients. Encouragé par cette surprenante indifférence, Mustapha Kemal se refusa à reconnaître le traité, signé, cependant par le gouvernement légal de la Turquie, et s'empessa d'attaquer l'Arménie. Les Puissances ne firent pas mine de s'en apercevoir. Elles avaient permis aux Arméniens de verser leur sang pour la cause des Alliés et les récompensaient par un document sans valeur.

Avec la déroute de l'armée de Dénikine, au début de 1920, la situation, en Transcaucasie, se trouva complètement changée. Le 27 avril 1920, les bolchevistes avaient pris Bakou. Les troupes britanniques ayant été retirées de Batoum, le 6 juillet 1920, l'Arménie et la Géorgie furent livrées à leurs propres ressources, dans leur lutte pour leur indépendance. En septembre de la même année, les Turcs s'avancèrent de nouveau sur la frontière occidentale. Les Arméniens manquaient de munitions, d'approvisionnements, d'uniformes, il n'avaient aucune aide à attendre de personne. La Géorgie avait les mains pleines et les Alliés, comme d'habitude, ne faisaient rien. Kars fut pris, presque sans un coup de fusil, et les tueries recommencèrent. Alexandropol tomba aussi, le pays fut pillé et les habitants massacrés. Erivan échappa au même sort, au dernier moment, en formant un soviet et acceptant l'alliance avec Moscou, tandis que l'ancien gouvernement s'enfuyait dans la montagne.

Le 2 décembre 1920, le gouvernement établi à Erivan conclut la paix à Alexandropol avec celui d'Angora. Le territoire de la République arménienne était réduit de moitié, en même temps qu'il était inondé de réfugiés. Ceci

se passait quelques jours seulement après que le président des Etats-Unis avait solennellement arrêté les frontières de l'Etat libre d'Arménie, et tandis que la Société des Nations, siégeant à Genève, délibérait sur l'admission du nouvel Etat comme membre de la Société et que des voix autorisées s'élevaient pour appuyer la proposition de prêter main-forte à ce peuple si éprouvé, dans sa lutte inégale contre Kémal et les Turcs. Cette initiative ne rencontra guère d'écho; deux membres de la Société seulement, auxquels se joignit le président Wilson, se déclarèrent prêts à intervenir. Par une ironie du sort, cette offre fut communiquée à l'Assemblée le jour même où la paix d'Alexandropol était signée.

La nouvelle administration bolchéviste à Erivan dirigée par le communiste Kassian ne réussit pas, et au bout de quelques mois elle fut chassée et l'ancien gouvernement rappelé. Mais en avril 1921, les troupes rouges entrèrent dans la ville. Un Arménien nommé Miasnikian, fut mis à la tête du gouvernement qui montra dès ses début beaucoup de modération. Une amnistie générale fut proclamée et on fit appel aux classes cultivées pour participer aux travaux si nécessaires de réparation et de redressement du pays. La détresse était naturellement grande dans une contrée continuellement ravagée par les guerres et surpeuplée de réfugiés. A l'automne une famine terrible régnait, des centaines d'hommes périrent, les rues d'Alexandropol et d'Erivan étaient jonchées de cadavres. On prit des mesures énergiques et il est presque incroyable qu'on ait pu tant accomplir en si peu de temps et avec des moyens si limités. L'ordre, et même un certain degré de prospérité ont remplacé le chaos, la misère et la famine, et la nation poursuit sa route avec fermeté, prenant en main beaucoup d'œuvres utiles et nouvelles sous la direction d'un gouvernement capable et actif.

Là où n'était que misère, chaos et famine, on a éta-

bli l'ordre et même une certaine prospérité. Le développement économique du pays est régulier, de nombreuses entreprises nouvelles et importantes se sont installées grâce à la confiance des habitants envers un gouvernement capable.

Lors d'une conférence tenue à Kars en Octobre-Novembre 1921, les questions pendantes entre le gouvernement d'Angora et les Républiques transcaucasiennes furent définitivement réglées et la Turquie garda Kars et Ardahan. Un décret du Gouvernement soviétique de Moscou réunit les trois républiques transcaucasiennes en une fédération qui adhéra à la grande Union russe des républiques soviétiques dont le gouvernement central siège à Moscou.

Comme nous l'avons dit plus haut, cette solution était la seule susceptible de sauver ces peuples de la ruine. Mais chose étrange, ce sont justement les gouvernements qui manquèrent à leurs obligations envers l'Arménie, qui oublièrent toutes leurs promesses, qui ne firent rien pour aider les Arméniens persécutés au moment où cette aide aurait pu être efficace, qui aujourd'hui leur reprochent d'avoir accepté la forme soviétique et de s'être unis à l'U.R.S.S. Ce reproche sert également d'excuse aux nations pour ne plus rien faire pour eux. Leur intérêt pour ce peuple est éteint comme le souvenir des promesses qui lui ont été faites.

Peu à peu les Arméniens, qui avaient survécu aux déportations et aux massacres, revinrent en grande nombre en Anatolie arménienne. Encouragés par les Puissances alliées, 200.000 réfugiés étaient aussi rentrés en Cilicie où ils étaient protégés par les troupes françaises. Mais en février 1920, celles-ci furent attaquées par les Turcs de Mustapha Kémal et 30.000 Arméniens furent tués à Hadjin et à Marash. Aussi quand les Français, par une convention signée en octobre 1921, s'engagèrent à

évacuer la Cilicie, les promesses des Puissances ne purent y retenir les Arméniens, qui émigrèrent en masse vers la Syrie et vers d'autres pays.

Puis vint le dernier acte de la sombre tragédie arménienne. En automne 1922, les Turcs, sous Mustapha Kémal, expulsèrent tous les Grecs d'Asie-Mineure. De nouveau, des milliers et des milliers d'Arméniens durent aussi prendre le chemin de l'exil et, chassés de la contrée comme des parias, dénués de tout, ils affluèrent en Grèce, en Bulgarie, à Constantinople, en Syrie, tandis qu'un grand nombre s'enfuyait en Arménie russe. De nouveau, ils avaient dû abandonner tous leurs biens, mobiliers et immobiliers, dont les Turcs s'étaient aussitôt emparés.

Le nombre des Arméniens qui périrent pendant les persécutions de 1915 et de 1916 ne peut être fixé exactement. D'après les statistiques d'avant-guerre, il y avait 1.845.450 Arméniens en Turquie; prenant ce chiffre comme base, le Dr. Lepsius, en 1919, est arrivé à la conclusion qu'environ 1.000.000 furent tués ou périrent dans ces deux années, puisqu'il n'en restait à cette date qu'environ 800.000. Parmi ceux-ci, 200.000 étaient encore en Turquie; environ 200.000, la plupart des femmes et des enfants, convertis de force à l'Islam et vendus un peu partout; environ 250.000 se seraient enfuis en Transcaucasie et en Egypte; enfin près de 200.000 végétaient encore dans les camps de concentration de Syrie et de Mésopotamie. D'après ces données, les Turcs auraient donc exterminé plus d'un tiers du peuple arménien tout entier.

Mais, non contents d'expulser et d'anéantir ces masses infinies d'hommes désespérés, les autorités turques s'approprièrent toutes les possessions des Arméniens en Anatolie, dont la valeur se chiffre par milliards. Ces traitements inhumains et ces pillages successifs n'étaient pas motivés par le fanatisme religieux des chefs ni du peuple

turcs. Les Jeunes-Turcs, en effet, étaient indifférents au point de vue religieux, et, il faut le dire à son honneur, la population ottomane ne se montra pas tout de suite disposée à tuer et à dévaster autant que les autorités le prétendirent; à certains endroits, elle s'opposa même à «l'expulsion» des Arméniens. Nombreux furent aussi les fonctionnaires turcs qui ne voulurent pas obéir aux ordres qu'ils avaient reçus et qui cherchèrent à sauver les chrétiens. Mais les autorités triomphèrent bientôt de ces difficultés et les fonctionnaires charitables furent déplacés ou même exécutés. En réalité, le plan d'extermination des Arméniens est le résultat d'un calcul de froide politique: il fallait expurger la nation ottomane d'un élément supérieur à la masse du peuple et qui aurait pu devenir dangereux. A cela nous ajouterons la cupidité.

Les atrocités dépassent en étendue et en écœurante cruauté, tout ce que nous connaissons dans l'histoire. Il peut difficilement en être autrement, quand un peuple dont l'éthique est encore moyenâgeuse, a à sa disposition, les méthodes et les moyens des temps modernes. La lettre que nous avons citée plus haut, prouve que le Comité directeur des Jeunes-Turcs, était prêt à prendre sur lui toute la responsabilité de l'extermination du peuple arménien, c'est-à-dire de sujets turcs et de «la honte qui entachera l'histoire ottomane». Aux représentations de l'ambassadeur d'Allemagne, Enver Pacha répondit qu'il prenait l'entière responsabilité de tout ce qui s'était passé en Anatolie. Lui et les autres chefs du Gouvernement portent donc toute la honte d'avoir ajouté à la sanglante histoire turque un chapitre si horrible, qu'il laisse tous les autres dans l'ombre. Les massacres d'Abdul-Hamid deviennent des bagatelles, comparés à ce qu'ont accompli ces «Turcs modernes».

Le 30 juin 1916, l'ambassadeur d'Allemagne, le comte Metternich écrivait au chancelier, que «le Comité

demande l'extermination du dernier reste des Arméniens». Mais comme il ne reste plus rien à leur voler «...la meute se prépare déjà avec impatience au moment où la Grèce, poussée par l'Entente, se tourne contre les Turcs et leurs alliés», et où elle pourra se jeter sur les Grecs et sur leurs biens. «Turquiser, c'est expulser ou exterminer tout ce qui n'est pas turc; c'est détruire et prendre par la violence les richesses des autres peuples. C'est à cela et à la déclamation des phrases françaises sur la liberté, que se réduit pour le moment la fameuse régénération de la Turquie...». Tel est le jugement d'un ami et allié!

Pour compléter le tableau il faut se rappeler que ces Arméniens, exterminés par les Jeunes-Turcs d'une façon si révoltante, avaient été leurs amis et alliés, dont ils s'étaient servis et avec lesquels ils avaient collaboré aussi longtemps qu'il s'était agi de s'occuper du pouvoir. Malgré cela, ils firent assassiner des Arméniens éminents qui, en 1909 avaient, au péril de leur vie, sauvé des chefs Jeunes-Turcs, poursuivis de la haine d'AbdulHamid, momentanément revenu au pouvoir. Heureusement il est rare dans l'histoire de trouver une infamie si froide et si perfide.

Mais les Jeunes-Turcs ont atteint leur but: nettoyer l'Anatolie du peuple arménien, et il peuvent dire avec Talaat Pacha que la question arménienne «n'existe plus». Aucun gouvernement ou homme d'Etat, américain ou européen, ne s'occupe plus de ce que s'y passe; il semble que pour eux aussi cette éternelle question arménienne est résolue, noyée dans le sang.

Nous avons vu que les puissances européennes occidentales et les Etats-Unis d'Amérique n'ont donné que des paroles lorsqu'il s'est agi de remplir les promesses faites avec beaucoup de solennité au peuple arménien, quand il s'agissait pour elles d'être aidées dans la lutte, Et la Société des Nations? Dès sa première assemblée, elle déclara à l'unanimité qu'il fallait faire quelque chose

pour «arrêter aussitôt que possible l'horrible tragédie arménienne» et pour assurer l'avenir du peuple — à la deuxième assemblée, en septembre 1921, une résolution de Lord Robert Cecil fut adoptée à l'unanimité. Celle-ci faisait ressortir la nécessité pour le Conseil Suprême des Puissances «d'assurer l'avenir de l'Arménie et en particulier de donner aux Arméniens un foyer national (a national home) entièrement libéré de la domination ottomane». — La troisième assemblée de la Société, en septembre 1922, décida une fois de plus à l'unanimité «que pendant les délibérations de paix avec la Turquie, il ne fallait pas perdre de vue la nécessité de créer un foyer national pour les Arméniens. L'Assemblée invitait le Conseil à prendre toutes les mesures utiles dans ce but».

Puis vinrent les négociations de la Paix de Lausanne, de novembre 1922 à juin 1923. Les représentants des Puissances abandonnèrent bientôt les stipulations du traité de Sèvres concernant l'Arménie; mais en leur nom, Lord Curzon demanda la création d'un foyer national indépendant pour les Arméniens et il caractérisa la question arménienne comme «un des plus grands scandales du monde». Les Turcs repoussèrent catégoriquement cette proposition, et peu à peu, les Puissances diminuèrent leurs exigences de telle façon qu'il ne s'agit plus que de la création d'un foyer pour les Arméniens «en Turquie» et dont le gouvernement ne serait même pas autonome, ce serait plutôt «un territoire» régi par les lois et l'administration turques, les Arméniens pourraient se rassembler et conserver leur race, leur langue, et leur culture. «Mais même cette demande fut repoussée par les négociateurs turcs; et après cet échec, les représentants des Puissances trouvèrent qu'ils avaient assez fait pour ce peuple qui avait versé son sang pour eux. Le traité de Lausanne fut signé le 24 juillet 1923, il ne contenait pas un mot sur la création d'un foyer quelconque pour les

Arméniens. Cette paix fut «conclue tout à fait comme s'ils n'existaient pas», est-il dit avec raison dans la protestation qu'ils élevèrent contre ce traité.

Voilà comment finirent les timides essais des Grandes Puissances de l'Europe occidentale et des Etats-Unis pour faire face à ses promesses de liberté et d'indépendance qu'elles avaient prodiguées au peuple arménien, quand il s'est agi de les encourager à lutter pour leur cause.

Pourquoi la Société des Nations nomme-t-elle des commissions pour rechercher ce qui pourrait être fait pour les réfugiés arméniens sans foyer? est-ce pour apaiser les remords de certains, à supposer que quelqu'un en ait encore? mais à quoi bon, puisque toutes les propositions faites après des examens consciencieux et recommandées chaudement par tous les experts, n'obtiennent pas l'appui des grands gouvernements, qui refusent froidement de faire le moindre sacrifice pour aider les misérables réfugiés envers lesquels ils ont contracté de si grandes obligations? On répond à cela que dans les difficiles circonstances actuelles il ne faut pas demander l'impossible: et qu'on ne peut rien faire pour les autres quand on se suffit à peine à soi-même. Mais il aurait fallu penser à cela au moment où avec des promesses dorées et des engagements d'honneur, on fit appel à ces malheureux, et qu'on les plongea dans une misère encore plus profonde en les poussant à sacrifier non seulement leur argent et leurs biens, mais aussi leurs vies, pour la cause de l'Entente.

Le leader du parti conservateur de Grande-Bretagne, Mr. Stanley Baldwin, actuellement premier ministre, et le chef du parti libéral, Mr. Asquith, envoyèrent en septembre 1924 au leader travailliste, Mr. Ramsey Mac Donald alors premier ministre, une adresse chaleureuse demandant instamment que la Grande-Bretagne donnât une somme importante pour aider les réfugiés arméniens en Grèce, dans les Balkans, etc. Les raisons qu'ils avançaient

pour motiver cette demande étaient les suivantes :

1° «Parce que les Arméniens, par la promesse de leur liberté, furent encouragés à appuyer pendant la guerre la cause des Alliés, et parce qu'ils ont beaucoup souffert pour cette cause.»

Il doit, en effet, être rappelé que les Arméniens ont, à leur Congrès national de l'automne 1914, repoussé les offres tentantes des Turcs et refusé comme nation, de prendre cause pour la Turquie et ses alliés, bien qu'ils se soient déclarés prêts à faire leur devoir. En partie à cause de ce refus courageux, ils furent, en 1915, méthodiquement massacrés et tués par le Gouvernement turc. Ils formèrent des corps de volontaires qui, conduits par leur chef héroïque Antranik, prirent part à plusieurs combats acharnés pendant la campagne du Caucase, et, leur intervention fit pencher la balance en faveur des Alliés. Après la défaillance de l'armée russe, à la fin de 1917, les Arméniens défendirent seuls le front caucasien et empêchèrent pendant cinq mois l'avance des Turcs, couvrant ainsi l'armée britannique de Mésopotamie. Le Livre bleu de Lord Bryce: «Treatment of Armenians in the Ottoman Empire» servit grandement, en 1916 et 1917, à la propagande alliée et eut une influence manifeste sur l'opinion américaine et sur la décision du président Wilson de faire entrer l'Amérique en guerre.

2° «Parce que, pendant la guerre et après l'armistice les hommes d'Etat des Puissances alliées et associées ont, à plusieurs reprises, promis d'assurer la délivrance et l'indépendance de la nation arménienne.»

Ces engagements furent contractés, entre autres le 9 novembre 1916 par le premier ministre Asquith, le 5 janvier 1918 par le premier ministre Lloyd George, le 8

janvier 1918 par le président Wilson, le 23 juillet 1918 par M. Clemenceau, le 11 mars 1920 par Lord Curzon, ministre des Affaires étrangères etc.

3° «Parce que la Grande-Bretagne est en partie responsable de l'expulsion finale et de la dispersion des Arméniens ottomans après la destruction de Smyrne.»

La guerre des Grecs contre la Turquie, qui causa la ruine finale des minorités chrétiennes d'Asie-Mineure et leur déportation, fut commencée et conduite à l'instigation directe du Gouvernement britannique.

4° «Parce que les 5 millions de livres (en or turc) que le Gouvernement turc déposa à Berlin en 1915 et dont les Alliés s'emparèrent après l'armistice, étaient pour une grande partie (peut-être même pour le tout) de l'argent arménien.»

5° «Parce que la situation actuelle des réfugiés est intolérable et démoralisante et qu'elle se dresse comme une accusation contre les Puissances occidentales.»

Plus loin, les signataires de ce document demandent «que peut-on faire?»

«Nous reconnaissons avec un profond regret qu'il nous est impossible actuellement de remplir nos obligations envers les Arméniens... mais il y a un autre moyen de montrer que nous sentons notre responsabilité et de soulager l'état désespéré dans lequel se trouvent les restes dispersés des Arméniens turcs. Le territoire le plus approprié pour leur établissement est sans aucun doute l'Arménie russe où des facilités leur sont offertes par le gouvernement local.»

L'adresse expose ensuite le plan proposé à cette épo-

que, mais qui n'était pas aussi étudié et plus difficile à réaliser que celui que nous proposons actuellement. Puis elle conclut par ces mots:

«A notre avis, il est du devoir de la Grande-Bretagne d'appuyer de toutes ses forces l'adoption de ce plan. Selon nous, il est évident que les Arméniens ont un droit moral à une indemnité pour les engagements que nous avons pris envers eux et que nous n'avons pas remplis; le Gouvernement britannique devrait donc sans tarder davantage, donner une somme importante...»

Signé: H. H. ASQUITH,
STANLEY BALDWIN.

Il semblait qu'un appel aussi pressant de deux des principaux dirigeants de la Grande-Bretagne ne resterait pas sans effet; et il n'est pas douteux que Mr. Ramsey Mac Donald et le parti travailliste auraient avec satisfaction fait droit à leur demande. Mais le parti travailliste fut renversé peu après et les conservateurs avec Mr. Baldwin prirent le pouvoir. C'était l'instant ou jamais de faire quelque chose d'effectif. Mais le Gouvernement de Mr. Baldwin refusa d'entreprendre quoi que ce soit en faveur du peuple arménien ou des réfugiés qui avaient pourtant un «droit moral» à être secourus.

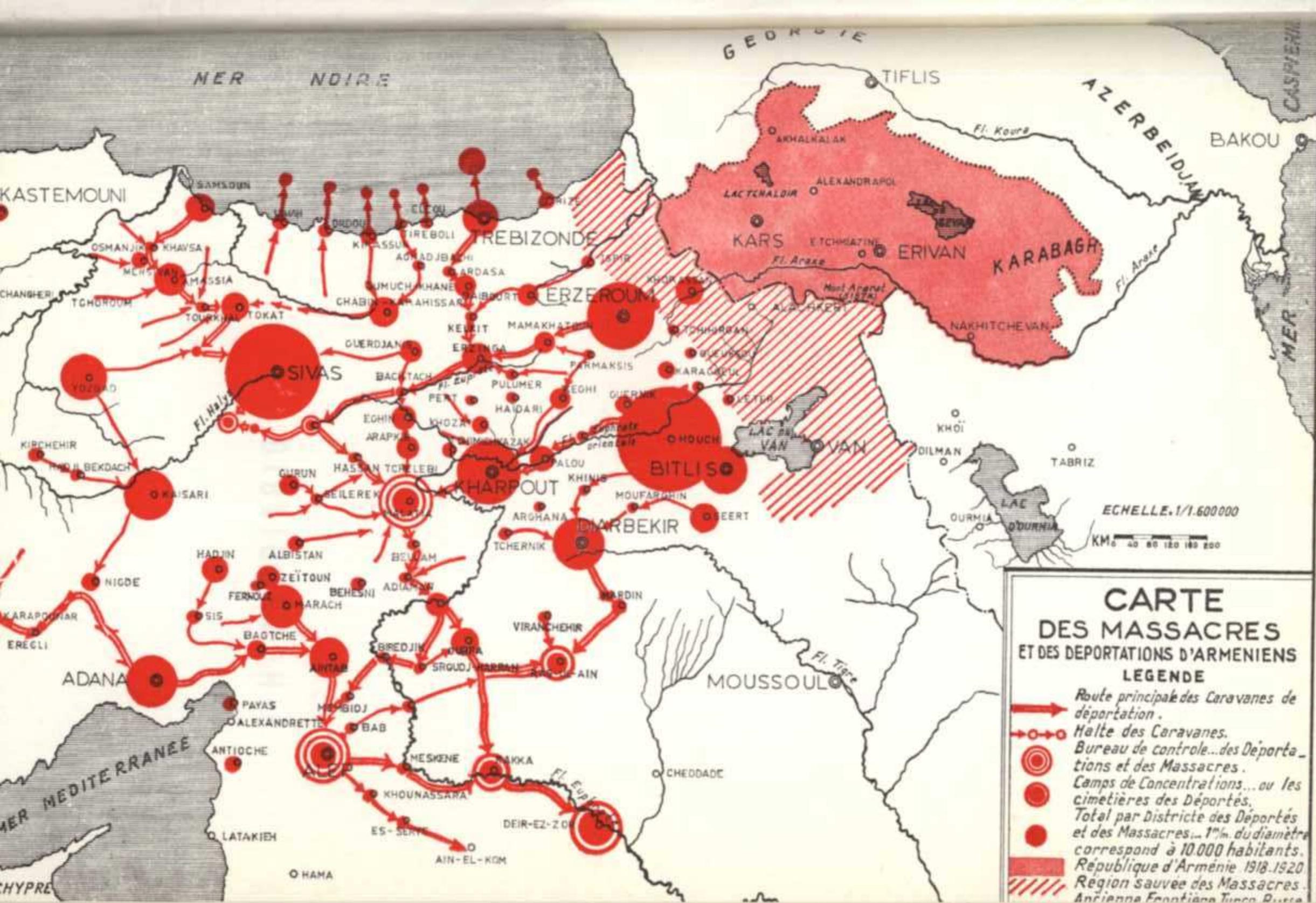
On se demande alors quelle était la raison du document cité ci-dessus? Ne contenait-il donc que des mots vides de sens?

Et la S.D.N., n'a-t-elle pas, elle aussi, le sentiment de sa responsabilité? En priant à plusieurs reprises, son haut commissaire pour les réfugiés de s'occuper des Arméniens, la Société des Nations a sans doute empêché d'autres bonnes volontés d'offrir une aide effective à ces malheureux, car personne ne pourrait supporter qu'elle puisse adopter une telle cause sans ce sentir obligée de la mener à bien, surtout si on prend encore en

considération les engagements des Puissances. La S.D.N. croit-elle avoir fait maintenant tout son devoir, et pense-t-elle qu'elle puisse abandonner les Arméniens sans qu'en soient ébranlés son autorité et son prestige en Orient?

Les peuples d'Europe, les hommes d'Etat sont fatigués de cette éternelle question. C'est naturel. Elle ne leur a jusqu'ici rapporté que des déboires; le mot seul d'Arménie réveille dans leur conscience endormie une série de promesses inexécutées et qu'il n'ont jamais cherché sérieusement à tenir. Il s'agissait en effet seulement d'un petit peuple ensanglanté, et industriel, mais qui ne possédait pas de gisements de pétrole ou de mines d'or.

Malheur au peuple arménien qui fut impliqué dans la politique européenne! Il eut mieux valu pour lui que son nom n'eût jamais été prononcé par un diplomate européen! Mais le peuple arménien n'a jamais perdu l'espoir; et tandis qu'il se dépensait en un travail énergique et persévérant, il a attendu, il a attendu longtemps. Il attend toujours.



CARTE DES MASSACRES ET DES DEPORTATIONS D'ARMÉNIENS

LEGENDE

- Route principale des Caravanes de déportation.
- Halte des Caravanes.
- Bureau de contrôle...des Déportations et des Massacres.
- Camps de Concentrations...ou les cimetières des Déportés.
- Total par Districte des Déportés et des Massacres...1^{mm} du diamètre correspond à 10.000 habitants.
- République d'Arménie 1918-1920.
- Région sauvée des Massacres.
- Ancienne Frontière Turco-Russe.

ECHELLE 1/1.600.000
KM 0 40 80 120 160 200

BIBLIOGRAPHIE (*)

- Adossidès A.**, Arméniens et Jeunes-Turcs. Les massacres de Cilicie, Paris, 1910.
- Aicard Jean**, Arménie. La plainte arménienne. Venise, 1917.
- Les Alliés et l'Arménie.** Messages de A. Meillet, B. Bareilles, E. Doumergue. L'héroïque Arménie par Camille Mauclair. Pour l'Arménie par Albert Thomas. Paris, 1918.
- Andonian Aram**, Documents officiels concernant les massacres arméniens. Trad. du manuscrit arménien, avec l'autorisation de l'auteur par M.S. David-Beg. Paris, 1920.
- Andréasian Dikran**, Comment un drapeau sauva quatre mille Arméniens. Paris, [s.a.].
- Anonyme**, Rapports sur l'oppression des Arméniens en Arménie. Londres, 1877.
- Antoine Emile**, Les massacres d'Arménie. Bruxelles, 1897.
- D'Any K.**, La fin de la politique de massacres et l'heure du châ-timent. Lausanne, 1919.
- Aramais**, Les massacres et la lutte de Mouch-Sassoun (Arménie) 1915. Genève, 1916.
- Les Arméniens en Turquie.** Rapport du Patriarcat arménien de Constantinople à la Sublime Porte. Traduit de l'arménien par K.S. Achguerd. Paris. 1877.
- Les Arméniens se souviennent . . .** 1915. Le cinquantenaire d'un Génocide. Beyrouth, (1965).
- Arslanian A.**, Comment la justice a été condamnée à Adana. Le Caire, 1909.

(*) Cette bibliographie a été élaborée par le Prof. M. K. Nercissian

- Barby Henri**, Au pays de l'épouvante. L'Arménie martyre. Préface de M. Paul Deschanel. Paris, 1917.
- Bernstein Edouard**, Les souffrances du peuple arménien et le devoir de l'Europe. Conférence publique faite à Berlin le 28 juin 1902. Genève, 1902.
- Brandès Georges**, L'Arménie et l'Europe. Conférence faite à Berlin le 2 février 1903. Genève, 1903.
- Brézol Georges**, Les Turcs ont passé là . . . Recueil de documents, dossiers, rapports, requêtes, protestations, suppliques et enquêtes établissant la vérité sur les massacres d'Adana en 1909. Paris, 1911.
- Bricaud Joanny**. L'Arménie qui agonise. Les massacres arméniens. Paris, 1916.
- Captanian P.**, Mémoires d'une déportée. Paris, 1919.
- Carra de Vaux**, Les massacres d'Arménie. Conférence faite au salon bibliographique le 9 mars 1896 par M. le Baron Carra de Vaux. Paris, 1896.
- Charmetant**, L'Arménie agonisante et l'Europe chrétienne. Appel aux chefs d'état par le Père F. Charmetant. Paris, (s.a.).
- Coulbault Paul**, Les massacres d'Arménie et le rôle des puissances européennes. Alger, 1899.
- Crime, Procès, Verdict**, Le cinquantenaire d'un Génocide. 1915. — 1965. Beyrouth, (1965).
- Decazis A.C.**, Les voix éplorées de l'Arménie. Paris, 1897.
- Denys Cochin**, Contre les barbares. Paris, 1899.
- Des Coursons R.**, La rébellion arménienne. Son origine — son but. Paris, 1895.
- La défense héroïque de Van (Arménie). Trad. de différents journaux arméniens par M.G. Genève, 1916.
- Documents diplomatiques. Affaires arméniennes. (Supplément). 1895-1896. Paris, 1897.
- Documents diplomatiques. Affaires arméniennes. Projets de réformes dans l'Empire Ottoman. 1893-1897. Paris, 1897.
- Donikian R., Nazarian J., Solakian V.**, Le deuil national arménien. Paris, 1964.
- Doumergue E.**, L'Arménie, les massacres et la question d'Orient. Conférences, études et documents. Paris, 1917.
- Episodes des massacres arméniens de Diarbekir. Faits et documents. Constantinople, 1920.
- Faïz el-Ghocéin**, Témoignage d'un Arabe musulman sur l'innocence et le massacre des Arméniens. Trad. de l'arabe par A. El-G. (Bombay), 1917.

- Gibbons H. A.**, Les derniers massacres d'Arménie. Les responsabilités. Trad. de l'anglais. Paris-Nancy, (1916).
- Gibbons H.D.**, Les Turcs ont passé par là . . . journal d'une Américaine pendant les massacres d'Arménie. Trad. de l'anglais par F. De Jessen. Préface de Fr. Thiébaud-Sisson. Paris, 1918.
- Gilles Roy**, Abdul Hamid. Le sultan rouge. Paris, 1936.
- Godet G.**, Les souffrances de l'Arménie. 3ème ed. Neuchâtel, 1896.
- Griselle E.**, L'Arménie martyre Paris, 1916.
- Hommage à l'Arménie.** Compte-rendu de la manifestation qui eut lieu le 9 avril 1916 dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne. Discours de MM. P. Deschanel, P. Painlevé, l'Abbé Wetterlé, Anatole France. Paris, 1919.
- Hudry-Menos**, La femme arménienne. Les massacres en Arménie. Paris, 1896.
- Khlebof Twerdo**, Notes d'un officier supérieur russe sur les atrocités d'Erzeroum. Extrait des mémoires du lieutenant-colonel Twerdo Khlebof, commandant du 2-me régiment d'artillerie de forteresse russe qui a tenu garnison à Erzeroum, jusqu'à la reprise de la ville par les Turcs le 27 février 1918. Trad. du manuscrit original russe, (.I.) 1919.
- Krafft-Bonnard A.**, Sans foyers. Le cri de détresse de l'Arménie. Genève, 1921.
- Léart Marcel**, La question arménienne à la lumière des documents. Paris, 1913.
- Leclère L.**, La question arménienne. Bruxelles, 1897.
- Lepsius J.**, L'Arménie et l'Europe. Un acte d'accusation contre les Grandes Puissances Chrétiennes. Lausanne, 1896.
- Leroy-Beaulieu Anatole**, Les Arméniens et la question arménienne. Paris. 1896.
- Macler Frédéric**, La nation arménienne. Son passé, ses malheurs. Paris. 1923.
- Malcolm Mac Coll**, L'Arménie devant l'Europe. Le gouvernement turc est une théocratie. Paris, 1897.
- Malcolm Mac Coll**, Le sultan et les Grandes Puissances. Trad. de l'anglais par Jean Longuest. Préface d'Urbain Gohier. Paris, 1899.
- Mandelstam André**, La Société des Nations et les Puissances devant le problème arménien. Paris, 1925.
- Marillier L.**, La question arménienne. Paris, 1897.
- Marzbed**, Quelques épisodes des événements de Césarée. (Faits et documents). Constantinople, 1919.
- Les massacres d'Adana et nos missionnaires.** Récit de témoins. Lyon, 1900.

- Les massacres d'Arménie. Témoignages des victimes. Préface de G. Clémenceau. Paris, 1896.
- Les massacres en Arménie. Aperçu général sur la question arménienne. Paris, 1896.
- Mayewski**, Les massacres d'Arménie. D'après les constatations authentiques du général russe Mayewski, consul de Russie à Van, puis à Erzeroum... Statistique des provinces de Van et de Bitlis. Fragments fotogr. et traduction. SpB, (s.a.).
- Mécérian J.**, Le génocide du peuple arménien, Beyrouth, 1965.
- Morgan Jacques de**, Contre les barbares de l'Orient. Etudes sur la Turquie. Paris-Nancy, 1918.
- Morgenthau Henri**, Les faits les plus horribles de l'histoire. Paris, 1918.
- Morgenthau Henri**, Mémoires de l'ambassadeur Morgenthau. Paris, 1919.
- Mouchegh Mgr.**, Les vèpres cilliciennes. Les responsabilités. Faits et documents. (Les massacres d'Adana et le gouvernement des Jeunes-Turcs). Alexandrie, 1909.
- Naayem J.**, Les Assyro-Chaldéens et les Arméniens massacrés par les Turcs. Documents inédits recueillis par un témoin oculaire. Paris. Barcelone, 1920.
- Nansen Fridtjof**, L'Arménie et le Proche Orient. Paris, 1928.
- Naslian Jean**, Les mémoires de Mgr. Jean Naslian, Evêque de Trébizonde, sur les événements politico-religieux en Proche Orient de 1914 à 1928 Vol. 1 2. Beyrouth-Vienne, (1955).
- Les persécutions contre les médecins arméniens, pendant la guerre générale en Turquie. Constantinople, 1919.
- Pinon René**, La suppression des arméniens. Methode allemande — travail Turc. Paris, 1916.
- Poidebard Antoine**, Carnet de route d'un aumônier de cavalerie. D'Arménie au front français, mal 1914 — décembre 1917. (Dédicace à la mémoire des arméniens massacrés...). Paris 1919.
- Pour l'Arménie martyre. Lausanne, 1918.
- Pour l'Arménie et la Macédoine. Préface de Victor Berard. Introduction de Pierre Quillard. Rapport de Francis de Pressensé. Paris, 1904.
- Pressensé F. de**, l'Arménie et la Macédoine, Paris, 1903.
- Quillard Pierre**, Pour l'Arménie. Mémoire et dossier. Paris, 1902.
- Quillard Pierre & Louis Mergery**, La question d'Orient et la politique personnelle de M. Hanotaux. Ses résultats en dix-huit mois. Les atrocités arméniennes.... Paris, 1897.
- Rapport du Comité Américain de New York sur les atrocités com-

- mises en Arménie. Trad. de l'anglais. Paris, 1915.
- Rapport sur l'œuvre des Comités Suisses de Secours en faveur des Arméniens 1896 - 1897. Neuchâtel, 1897.
- Réponse au mémoire de la Sublime Porte en date du 12 février 1919.
- Rizas G., Abdul Hamid, Sa vie politique et intime. 33 ans de tyrannie-Constantinople, 1909.
- Sassoun et les atrocités hamidiennes. Interpellation, les atrocités, rapport officiel. Genève, 1904.
- La situation des Arméniens en Turquie exposée par des documents-1908-1912. Paris 1-IX. Constantinople, 1909-1912.
- Steen de Jehay V., De la situation légale des sujets ottomans non-musulmans. Bruxelles, 1906.
- Témoignages inédits sur les atrocités turques commises en Arménie suivis d'un récit de l'épopée arménienne Chabin-Karahissar. Paris-1920.
- Thoumanian Garabed, Le cri de l'Arménie. Lausanne, 1896.
- Thoumanian G., Les massacres d'Arménie. Paris, 1897.
- Toynbee Arnold J., Les massacres arméniens, Préface par Lord Bryce. Paris, 1916.
- Le traitement des Arméniens dans l'Empire Ottoman (1915 - 1916). Documents présentés au Vicomte Grey of Fallodon par le Vicomte Bryce, Paris. 1916.
- Tutundjian M.T., Du pacte politique entre l'Etat Ottoman et les nations non-musulmans de la Turquie. Lausanne, 1913.
- Vandal A., Les Arméniens et les réformes en Turquie. Paris, 1897.
- Véou Paul de, Chrétiens en péril au Moussa Dag. Paris, 1939.
- La vérité sur les massacres d'Arménie. Documents nouveaux ou peu connus. Par un Philarmène. Paris, 1896.

- An appeal on behalf of armenian orphans. Manchester, 1899.
- Armenia. (The massacres of Sassoun). London, (w.d.)
- The Armenian atrocities. London, 1916.
- The Armenian question. The cry of Armenia, (w.p.) 1895.
- The Armenians remember.... 1915 Fiftieth commemoration of a Genocide-Beirut, (1965).
- Betrayal of Armenia. A reply to Lord Salisbury. Documentary and historical evidence of England's responsibility for the horrors inflicted by the Turks upon the armenian people. Manchester, 1896.
- Bliss Edwin, Turkey and the armenian atrocities. With an introduction by Miss F.E. Willard. London, 1896.

- Bravley Hadgetts**, Round about Armenia. London, 1896.
- Bryce Lord**, Armenia's charter. A plea by Lord Bryce... London, 1918. Correspondence relating to the Asiatic provinces of Turkey. 1892 - 1893. Turkey No. 3 (1896), London (1896).
- Correspondence respecting the condition of the population in Asiatic Turkey, 1888-89, London, (1889).
- Correspondence respecting the condition of the proceedings in the case of Moussa Bey. London, (1891).
- Correspondence respecting the condition of the populations in Asiatic Turkey and the trial of Moussa Bey. London, (1890).
- Correspondence respecting the disturbances at Constantinople in August 1896. London, (1897).
- Crime, Trial, Verdict. Fiftieth commemoration of a Genocide. 1915-1965. Beirut, (1965).
- The cry of Armenia. 800.000 martyrs. New York, (1919).
- Davison Roderic H.**, The armenian crisis, 1912 — 1914. New York, 1948.
- Des Coursors R., Vte.**, The armenian rebellion. London, 1896.
- Edward James Patrick**, An Asiatic Poland or the vicissitudes of Armenia with a suggested redistribution of moslem property. St. Petersburg. 1895.
- Faiz el-Gusein**, a bedouin. Martyred Armenia. London, 1917.
- Ferrman Z. Duckett**, The Young Turks and the truth about the holocaust at Adana in Asla Minor during april 1909. London, 1913. Further correspondence respecting the Asiatic provinces of Turkey and events in Constantinople. London, (1897).
- Gabriel M.S.**, Christian Armenia and the Christian Powers. New York. 1897.
- Gabrielian M.C.**, Armenia a martyr nation. A historial sketch of the armenian people. New York, 1918.
- Gembarski Bohdan.** A letter to my Turkish friend. Transl. from armenian by Matthew A. Callender. New York, 1963.
- Germany, Turkey and Armenia. A selection of documentary evidence relating to the Armenian atrocities from German and other sources. London, 1917.
- Gibbons Helen Davenport**, The red rugs of Tarsus. New York, 1917.
- Gibbons Herbert Adams**, The blackest page of modern history. Events in Armenia in 1915. The facts and the responsibilities. New York, 1916.
- Greene Frederik Davis**, The armenian crisis in Turkey. The massacres of 1894, its antecedents and significance. New York-London, 1895.

- Greene Frederick Davis, *The rule of the Turk*. New York-London, 1897.
- Guinness Walter, *Impressions of Armenia*. London, 1918.
- Guttmann Joseph, *The beginnings of Genocide. A brief account of the armenian massacres in World War 1*. New York, 1948.
- Hacopian A. P., *Armenia and the war. An Armenian's point of view with an appeal to Britain and the coming Peace Conference. With a preface by the Rt. Hon. Viscount Bryce*. London-New York-Toronto, 1917.
- Harris J.-R. and Harris H. B., *Letters from the scenes of the recent massacres in Armenia*. London, 1897.
- Horton George, *The blight of Asia. With a foreward by James W. Gerard, former ambassador of Germany*. Indianapolis, 1926.
- Howard William Willard, *Horrors of Armenia. The story of an eye-witness*. New York, 1896.
- Kazarian Haigaz K., *Minutes of secret meeting organizing the Turkish Genocide of the Armenians. What Turkish sources say on the subject*. Boston, 1965.
- King William, *Turkish atrocities in Asia Minor, Speech of Hon. William H. King in the Senate of the United States, Dec. 22, 1921*. Washington, 1922.
- Knapp Grace H., *The tragedy of Bitlis. Being mainly the narratives of Grisell M. McLaren and Myrtle O. Shane*. New York, 1919.
- Lambert Rose, *Hadjin and the armenian massacres*. New York, 1911.
- Lepsius J., *Armenia and Europe. An indic'ment*. London, 1897.
- Lynch H. F. B., *Armenia. Travels and studies. Vol. 1 & 2*. London, 1901.
- MacColl Malcolm, *The Sultan and the Powers*. London-New York-Bombay, 1896.
- MacColl Malcolm, *England's responsibility towards Armenia*. London New York, 1895.
- Mardiganian Aurora, *Ravished Armenia. Introd. by L. Gates*. New York, 1918.
- Martyrdom and Rebirth. Fateful events in the recent history of the armenian people. Preface by G. P. Gooch*. New York,
- The Memoirs of Naim Bey. Turkish official documents relating to the deportations and massacres of Armenians. Compiled by Aram Andonian*. London, 1920.
- Minas Setrak Benjamin, *Armenian memorial day. Why Armenians commemorate this day*. Boston, 1965.

- Morgenthau Henry**, Ambassador Morgenthau's story. Garden City. New York, 1918.
- Morgenthau Henry**, The tragedy of Armenia. London, 1918.
- Mugerditchian Esther**, From Turkish toils. The narrative of an Armenian family's escape. Transl. from the Armenian. New York, [w.d.].
- The murderous tyranny of the Turks. London, 1917.
- Nansen C. B.**, Armenia and the campaign of 1877. London, 1888.
- Papazian Bertha**, The tragedy of Armenia. A brief study and interpretation. Boston — Chicago, 1918.
- Report of the international conference on the situation in the Near East, held in London on 29th June 1904. London, 1904.
- Robinson Emily**, The Armenians. London, [1918].
- Rockwell William Walker**, The deportation of the Armenians, [w. p.] 1918.
- Rolin-Jacquemyns Gustave**, Armenia, the Armenians, and the treaties. London, 1891.
- Sadik Shahid Bey**; Islam, Turkey and Armenia and how they happened. St. Louis, 1898.
- Sarkisian E. K. and Sahakian R. G.**, Vital issues in modern Armenian history. A documented exposé of misrepresentations in Turkish historiography. Translated and edited with an introduction, maps and postscript by Elisha B. Chrakian. Watertown, Massachusetts, 1965.
- Sarkissian Leo**, 1915. Before and after. Boston, 1965.
- Tashian James H.**, Turkey: Author of genocide. Boston, 1965.
- Toynbee Arnold J.**, Armenian atrocities. The murder of a nation. With a speech delivered by Lord Bryce in the House of Lords. London — New York — Toronto; 1915.
- Toynbee Arnold J.**, The murderous tyranny of the Turks. With a preface by viscount Bryce. London, 1917.
- Toynbee Arnold J.**, The Western Question in Greece and Turkey. London, 1922.
- Tozer H. F.**, Turkish Armenia and Eastern Asia Minor. London, 1881. The treatment of Armenians in the Ottoman Empire 1915 — 16. Documents presented to Viscount Grey of Fallodon by Viscount Bryce. With a preface of Viscount Bryce. London, 1916.
- Turkish misrule in Armenia. Town's meeting in Manchester, held Tuesday Nov. 25th 1890. Manchester, 1890.
- Ward M. H.**, The deportations of Asia Minor 1921-22. London, 1922.
- Werfel Franz**, The forty days of Musa Dagh. Transl. from the

- German by Geoffrey Dunlop. New York, 1935.
- Williams A. W. and Gabriel M. S.**, Bleeding Armenia : Its history and horrors. London, 1896.
- Wintle W. J.**, Armenia and its sorrows. 2nd ed. London, 1896.
- Zahigian Krikor M.**, One page of Armenia's tragedy. A story of the years wherein we have seen evil. The testimony of an eye witness. With a foreward by Henry Turner Baily. Cleveland Ohio, 1923.
- Arzruni Grigor**, Die Hungersnoth in Türkisch-Armenien. Tiflis, 1880.
- Arzruni Krikor**, Die ökonomische Lage der Armenier in der Türkei St. Petersburg, 1879.
- Bernstein Eduard**, Die Leiden des armenischen Volkes und die Pflichten Europas. Berlin, 1902.
- Brandes Georg**, Armenien und Europa. Vortrag, gehalten zu Berlin am 2 Februar 1903. Genf (Genève), 1903.
- Bratter G. U.**, Die Armenische Frage. 1915.
- Deutschland und Armenien, 1914-1918.** Sammlung diplomatischer Aktenstücke. Herausgegeben und eingeleitet von Dr. Johannes Lepsius. Potsdam 1919.
- Eckart Bruno**, Meine Erlebnisse in Urfa, Potsdam, 1922.
- Faiz el Ghusein**, Armenisches Martiertum von einem Muhammedaner. Übers, aus dem arabischen .Potsdam, 1922.
- Faiz el-Ghusein, Scheik**, Die Turkenherrschaft und Armeniens Schmerzenschrei. Von Faiz el Ghasein, Advokat und Beduinschef in Damaskus. Zürich, 1918.
- Frapan Ilse**, Die Armenische Frage und das europäische Gewissen. Öffentlicher Vortrag von Ilse Frapan. Veranstat zu Hamburg, den 22. Mai 1903! Genf (Genève), 1903.
- Für Armenien und Macedonien.** Eine Manifestation. Übers, und mit einem Vorwort für deutsche Leser versehen von Ilse Frapan. Genf (Genève), 1903.
- Künzler Jacob**, Im Lande des Blutes und der Tränen. Potsdam, 1921.
- Lepsius Johannes**, Armenien und Europa. Eine Anklagschrift wider die christlichen Grossmächte und ein Aufruf an das christliche Deutschland .2. Aufl. Berlin-Westend, 1896.
- Lepsius Johannes**, Bericht über die Lage des armenischen Volkes in der Türkei. Potsdam, 1916.

- Lepsius Johannes**, Der Todesgang des armenischen Volkes. Bericht über das Schicksal des armenischen Volkes in der Türkei während des Weltkrieges. 2-te verm. Aufl., Potsdam, 1919.
- Lepsius Johannes**, Druftte man dazu schweigen? (Aus dem armenischen Hungerlegern). Potsdam, 1918.
- Lepsius Johannes**, Über die armenische Frage sind der schienen. Potsdam, 1919.
- Mandelstam A. N.**, Das armenische Problem im Lichte Volker und Menschenrechte. Berlin, 1931.
- Marquart Jos.**, Die Entstehung und Wiederherstellung der armenischen Nations. Berlin-Schöneberg, 1919.
- Nansen Fridjof**, Betrogenes Volk. Leipzig, 1928.
- Niepage Martin**, Eindruck eines deutschen Oberlehrers aus der Türkei. Potsdam, 1919.
- Piranian M.**, Das Martyrium des armenischen Volkes. Heft 1-3. Thalwil, 1915.
- Der Prozess Talaat Pascha**. Stenographischer Bericht mit einem Vorwort von Armin T. Wegner einem Anhang. Berlin, 1921.
- Schwarzhaupt Paul**, Die Wahrheit über die Türkei. Die Armenier greuel und Deutsche Bedrückungen durch die Jungturken. Berlin, 1919.
- Sommer, Ernst**, Oberlehrer, Die Wahrheit über die Leiden des armenischen Volks in der Türkei während des Weltkriegs. Frankfurt a/M, 1919.
- Wegner Armin T.**, Offener Brief an den Präsidenten... Herrn Woodrow Wilson über die Austreibung des armenischen Volkes in die Wüste. Berlin-Schöneberg, 1919.
- Werfel Franz**, Die vierzig Tage des Musa Dagh. Roman. B. 1 — 2. Berlin Wien Leipzig, 1933.
- Wierbacher Heinrich**, Armenien 1915. Hambourg Berdorf, 1930.

- Armenia Arrasada**. «Subasta de Almas» El relato de Aurora Mardiganian, la joven cristiana, superviviente de las terribles matanzas. Interpr. por H. L. Gates. prologo de Nora Waln. Versione Castellana de J. R. Lopez Sena... New York, 1919.
- De Armeniske raedsler**. De sande martyrere. Kjobenhavn, 1917.
- Ciobanian Arslag**, L'Armenia sotto il globo turco. Torino, 1917.
- Gimorri Adriano**, Per la nazione Armena. Conferenza... detta all'Universita Popolare di Milano, il 2 maggio 1916. Torino, 1916.
- Latino Anatolio**, Gli Armeni e Zeitun. Vol. 1 — 2. Firenze, 1899.

- Nalbandian Inga, De Hjemsogte. Kjobenhavn. 1917.
- Nalbandian Inga, Den store jammer. Kjobenhavn, 1917.
- Nalbandian Inga, Den Hvide Mark. Armeniens store lammer. Kjobenhavn, 1917.
- Nazariantz Hrand, L'Armenia. II suo martirio e le sue rivendicazioni
Con introd. di Giorgio d'Acandia. Catania, 1916.
- Nogales Rafael de, Cuatro bajo la media luna. Buenos-Aires, 1924.
- Romanelli Pietro, Armenia: Conferenza illustrata del Dott. Pietro
Romanelli. Con una lettera di adesione del Visonte Lord Bryce.
Roma. 1918.
- Werfel F., Styridast dni Musa Daghu, Bratislava, 1951.
- Werfel Franz, i Quaranta giorni del Mussa Dagh. Edizione integrale
in quattro volumi. Roma, 1937.
- Werfel Franz, A Musa Dagh negyven napja. Budapest, 1965.

APPENDICES

- I - UNIVERSAL PACT FOR THE SUPPRESSION OF THE
CRIME OF GENOCIDE
- II - DECLARATION OF CONVICTION AND REPROBATION
OF THE CRIME
- III - DECLARATION OF CONVICTION AND REPROBATION
OF THE CRIME OF GENOCIDE AND OF THE CRIMES
AGAINST HUMANITY

CONVENTION POUR LA PREVENTION ET LA REPRESSION DU CRIME DE GENOCIDE

(9 Décembre 1948)

Les parties contractantes,

Considérant que l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, par sa Résolution 96 (1) en date du 11 décembre 1946, a déclaré que le génocide est un crime du droit des gens, en contradiction avec l'esprit et les fins des Nations Unies et que le monde civilisé condamne;

Reconnaissant qu'à toutes les périodes de l'Histoire le génocide a infligé de grandes pertes à l'humanité;

Convaincues que pour libérer l'humanité d'un fléau aussi odieux, la coopération internationale est nécessaire;

Conviennent de ce qui suit:

Article I

Les parties contractantes confirment que le génocide, qu'il soit commis en temps de paix ou en temps de guerre, est un crime du droit des gens, qu'elles s'engagent à prévenir et à punir.

Article II

Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel:

- a) Meurtre de membres du groupe;

b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe;

c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle;

d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe;

e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe;

Article III

Seront punis les actes suivants:

a) Le génocide;

b) L'entente en vue de commettre le génocide;

c) L'incitation directe et publique à commettre le génocide;

d) La tentative de génocide;

e) La complicité dans le génocide.

Article IV

Les personnes ayant commis le génocide ou l'un quelconque des autres actes énumérés à l'article III seront punies, qu'elles soient des gouvernants, des fonctionnaires ou des particuliers.

Article V

Les parties contractantes s'engagent à prendre, conformément à leurs constitutions respectives, les mesures législatives nécessaires pour assurer l'application des dispositions de la présente Convention, et notamment à prévoir des sanctions pénales efficaces frappant les personnes coupables de génocide ou de l'un quelconque des autres actes énumérés à l'article III.

Article VI

Les personnes accusées de génocide ou de l'un quelconque des autres actes énumérés à l'article III seront traduites devant les tribunaux compétents de l'Etat sur le territoire duquel l'acte a été commis, ou devant la Cour criminelle internationale qui sera compétente à l'égard de celles des parties contractantes qui en auront reconnu la juridiction.

Article VII

Le génocide et les autres actes énumérés à l'article III ne seront pas considérés comme des crimes politiques pour ce qui est de l'extradition.

Les parties contractantes s'engagent en pareil cas à accorder l'extradition conformément à leur législation et aux traités en vigueur.

Article VIII

Toute partie contractante peut saisir les organes compétentes des Nations Unies afin que ceux-ci prennent conformément à la Charte des Nations Unies, les mesures qu'ils jugent appropriées pour la prévention et la répression des actes de génocide ou de l'un quelconque des autres actes énumérés à l'article III.

Article IX

Les différends entre les parties contractantes relatifs à l'interprétation, l'application ou l'exécution de la présente Convention, y compris ceux relatifs à la responsabilité d'un Etat en matière de génocide ou de l'un quelconque des autres actes énumérés à l'article III, seront soumis à la Cour internationale de Justice, à la requête d'une partie au différend.

**DECLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME**

(10 Décembre 1948)

Article III

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article V.

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article IX

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Article XVII

(1) Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

(2) Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

**RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES CONCERNANT
LA CONVENTION SUR L'IMPRESCRIPTIBILITE
DES CRIMES DE GUERRE ET DES CRIMES
CONTRE L'HUMANITE**

(26 Novembre 1968)

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le projet de convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité,

Adopte et ouvre à la signature, à la ratification et à l'adhésion la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, dont le texte est joint en annexe à la présente résolution.

**CONVENTION SUR L'IMPRESCRIPTIBILITE DES
CRIMES DE GUERRE ET DES CRIMES CONTRE
L'HUMANITE**

LES ETATS PARTIES A LA PRESENTE CONVENTION

Rappelant les résolutions 3 (I) et 170 (II) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, en

date des 13 février 1946 et 31 octobre 1947, portant sur l'extradition et le châtimeut des criminels de guerre, et la résolution 95 (1) du 11 décembre 1946, confirment les principes de droit international reconnus par le Statut du Tribunal militaire international de Nuremberg et par le jugement de ce Tribunal, ainsi que les résolutions 2184 (XGI) du 12 décembre 1966 et 2202 (XXI) du 16 décembre 1966, par lesquelles l'Assemblée générale a expressément condamné en tant que crimes contre l'humanité, d'une part, la violation des droits économiques et politiques des populations autochtones et, d'autre part, la politique d'apartheid.

Rappelant les résolutions 1074 D (XXXIX) et 1158 (XLI) du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, en date des 28 juillet 1965 et 5 août 1966; concernant le châtimeut des criminels de guerre et des individus coupables de crimes contre l'humanité,

Constant que dans aucune des déclarations solennelles, actes et conventions visant la poursuite et la répression des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité il n'a été prévu de limitation dans le temps,

Considérant que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité comptant au nombre des crimes de droit international les plus graves,

Convaincus que la répression effective des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité est un élément important de la prévention de ces crimes, de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, propre à encourager la confiance, à stimuler la coopération entre les peuples et à favoriser la paix et la sécurité internationales,

Constatant que l'application aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité des règles de droit interne relatives à la prescription des crimes ordinaires inquiète profondément l'opinion publique mondiale car elle empêche que les personnes responsables de ces crimes soient poursuivies et châtiées,

Reconnaissant qu'il est nécessaire et opportun d'affirmer en droit international, au moyen de la présente Convention, le principe de l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité et d'en assurer l'application universelle,

Sont convenus de ce qui suit:

Article I

Les crimes suivants sont imprescriptibles, quelle que soit la date à laquelle ils ont été commis:

(a) Les crimes de guerre, tels qu'ils sont définis dans le Statut du Tribunal militaire international de Nuremberg du 8 août 1945 et confirmés par les résolutions 3 (I) et 95 (I) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, en date des 13 février 1946 et 11 décembre 1946, notamment les « infractions graves » énumérées dans les Conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des victimes de la guerre;

(b) Les crimes contre l'humanité, qu'ils soient commis en temps de guerre ou en temps de paix, tels qu'ils sont définis dans le Statut du Tribunal militaire international de Nuremberg du 8 août 1945 et confirmés par les résolutions 3 (I) et 95 (I) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, en date des 13 février 1946 et 11 décembre 1946, l'éviction par une attaque armée ou l'occupation et les actes inhumains découlant de la

politique d'apartheid, ainsi que le crime de génocide, tel qu'il est défini dans la Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide, même si ces actes ne constituent pas une violation du droit interne du pays où ils ont été commis.

Article II

Si l'un quelconque des crimes mentionnés à l'article premier est commis, les dispositions de la présente Convention s'appliqueront aux représentants de l'autorité de l'Etat et aux particuliers qui y participeraient en tant qu'auteurs ou en tant que complices, ou qui se rendraient coupables d'incitation directe à la perpétration de l'un quelconque de ces crimes, ou qui participeraient à une entente en vue de la commettre, quel que soit son degré d'exécution, ainsi qu'aux représentants de l'autorité de l'Etat qui toléreraient sa perpétration.

Article III

Les Etats Parties à la présente Convention s'engagent à adopter toutes les mesures internes, d'ordre législatif ou autre, qui seraient nécessaires en vue de permettre l'extradition, conformément au droit international, des personnes visées par l'article II de la présente Convention.

Article IV

Les Etats Parties à la présente Convention s'engagent à prendre, conformément à leurs procédures constitutionnelles, toutes mesures législatives ou autres qui seraient nécessaires pour assurer l'imprescriptibilité des crimes visés aux articles premier et II de la présente Convention, tant en ce qui concerne les poursuites qu'en ce

qui concerne la peine; là où une prescription existerait en la matière, en vertu de la loi ou autrement, elle sera abolie.

Article VIII

1. La présente Convention entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième jour qui suivra la date du dépôt auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies du dixième instrument de ratification ou d'adhésion.
2. Pour chacun des Etats qui ratifieront la présente Convention ou y adhéreront après le dépôt du dixième instrument de ratification ou d'adhésion, ladite Convention entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième jour après la date du dépôt par cet Etat de son instrument de ratification ou d'adhésion.

Article IX

1. Après l'expiration d'une période de dix ans à partir de la date à laquelle la présente Convention entrera en vigueur, une demande de révision de la Convention peut être formulée, en tout temps, par toute Partie contractante, par voie de notification écrite adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
2. L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies statuera sur les mesures à prendre, le cas échéant au sujet de cette demande.

Article X

1. La présente Convention sera déposée auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
2. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies fera tenir une copie certifiée conforme à la présente

Convention à tous les Etats visés à l'article V.

3. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies informera tous les Etats visés à l'article V:

(a) Des signatures apposées à la présente Convention et des instruments de ratification et d'adhésion déposés conformément aux articles V, VI et VII;

(b) De la date à laquelle la présente Convention entrera en vigueur conformément à l'article VIII;

(c) Des communications reçues conformément à l'article IX.

Convention à l'égard des Etats visés à l'article V.

3. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies informera tous les Etats visés à l'article V :

(a) Des signatures apposées à la présente Convention et des instruments de ratification et d'adhésion déposés conformément aux articles V, VI et VII.

(b) De la date à laquelle la présente Convention entrera en vigueur conformément à l'article VIII.

(c) Des communications reçues conformément à l'article IX.

EDITION HAMASKAÏNE
Association Culturelle Arménienne

10, Rue Hussein Beyhoum, Beyrouth - Liban

Imprimé au Liban

Imprimerie HAMASKAÏNE

